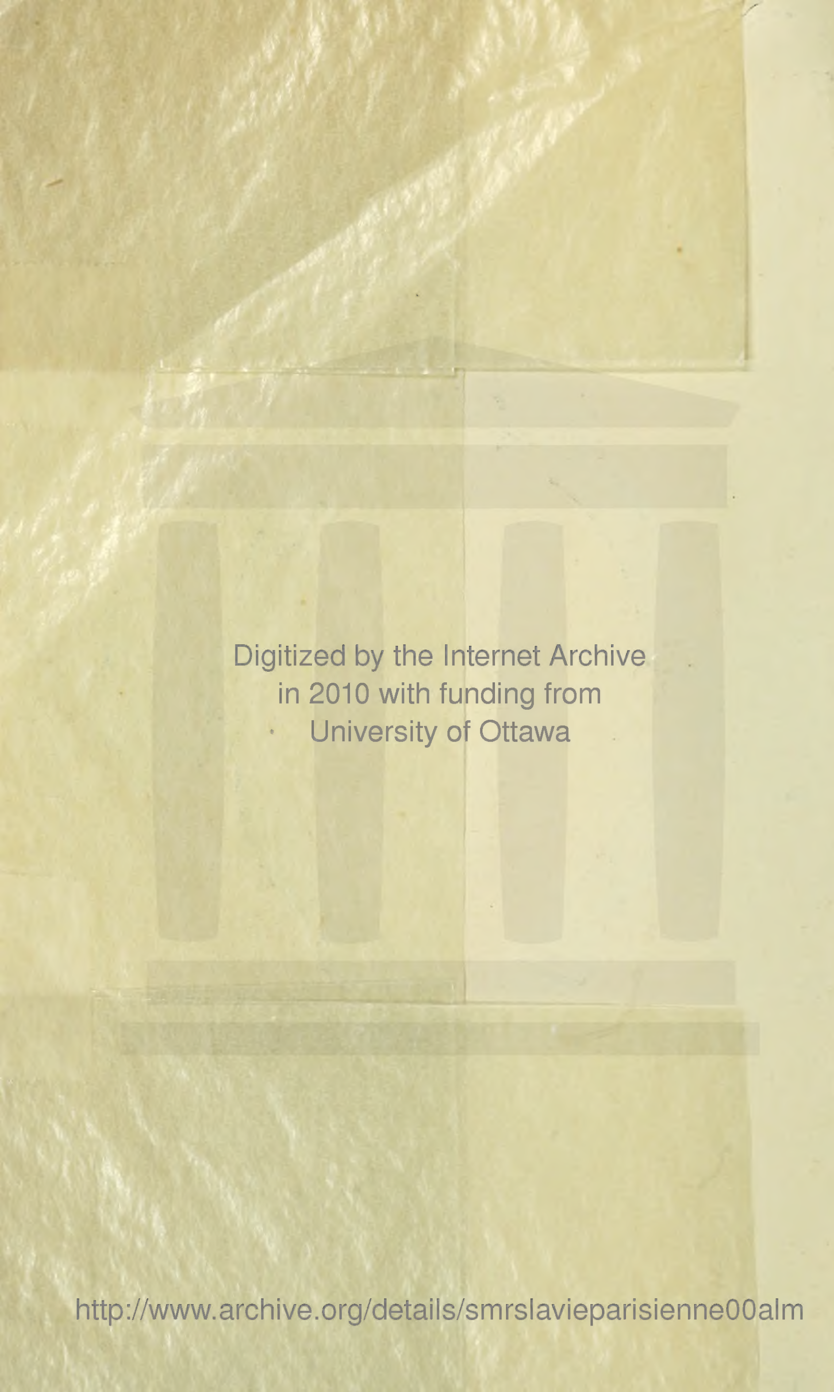


Henri D'ALMERAS
LA VIE PARISIENNE
SOUS LA RÉPUBLIQUE DE 1848
OUVRAGE ORNÉ DE
NOMBREUSES ILLUSTRATIONS
Albin MICHEL, Éditeur
22 rue Huyghens · Paris



La Vie Parisienne

sous la République de 1848

DU MÊME AUTEUR

A LA LIBRAIRIE ALBIN MICHEL

La Vie Parisienne sous la Révolution et le Directoire.
— sous le Consulat et l'Empire.
— sous la Restauration.
— sous Louis-Philippe.
— sous la République de 1848.

La Femme Amoureuse dans la Vie et dans la Littérature : Ceux qu'elle aime. — Le Soldat.
La Femme Amoureuse dans la Vie et dans la Littérature : Le Cœur et les Sens.

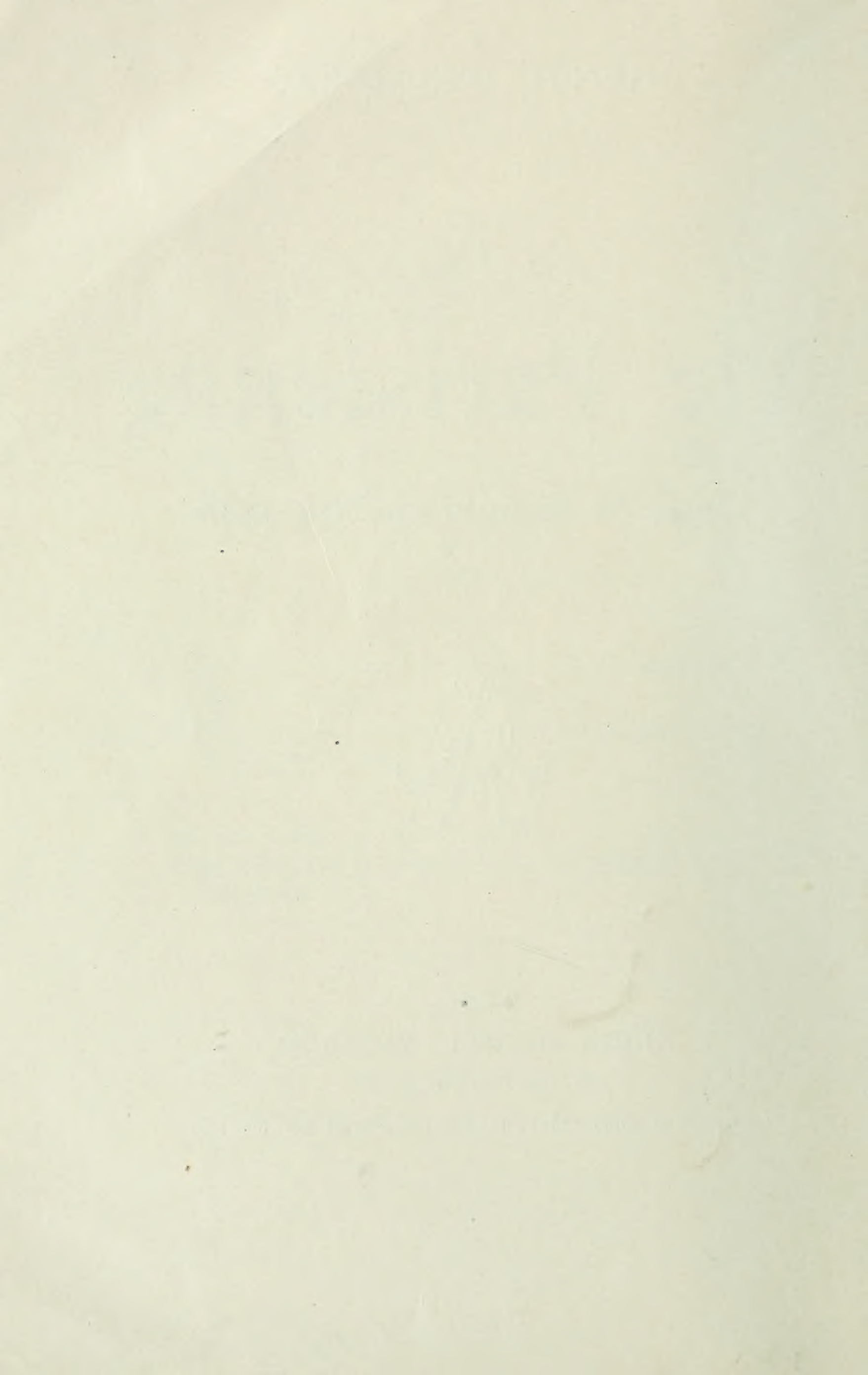
Une Amoureuse : Pauline Bonaparte.
Marie-Antoinette et les Pamphlets royalistes et révolutionnaires.

HENRI D'ALMÉRAS

La
Vie Parisienne
sous la République de 1848

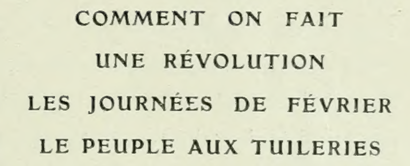


PARIS
ALBIN MICHEL, ÉDITEUR
22, rue Huyghens, 22

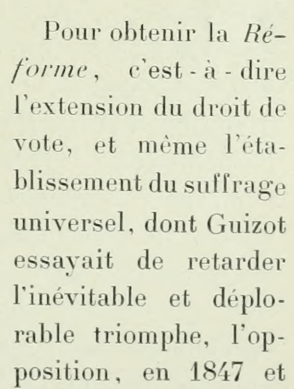


LA VIE PARISIENNE EN 1848

I



COMMENT ON FAIT UNE RÉVOLUTION LES JOURNÉES DE FÉVRIER LE PEUPLE AUX TUILERIES



Pour obtenir la *Réforme*, c'est-à-dire l'extension du droit de vote, et même l'établissement du suffrage universel, dont Guizot essayait de retarder l'inévitable et déplorable triomphe, l'opposition, en 1847 et 1848, multipliait, dans toute la France, les banquets. On mangeait et on buvait contre le Gou-

vernement. C'était un patriotisme facile, et les restaurateurs le trouvaient très avantageux.

Les électeurs du XIIe arrondissement avaient organisé pour le 19 janvier 1848 un de ces banquets civiques et électoraux, sous la présidence du député de l'arrondissement, M. Boissel, et la vice-présidence de M. Poupinel, lieutenant-colonel de la XIIe légion, — et comme il devait avoir lieu dans une maison particulière, on s'était borné, conformément aux prescriptions de la loi, à un simple avis au commissaire de police.

Celui-ci en référa au ministre de l'Intérieur, M. Duchâtel, et l'autorisation, qui n'était demandée qu'implicitement, fut refusée.

Le comité d'organisation décida qu'il donnerait suite à son projet, qu'il ne tiendrait aucun compte de l'interdiction, et que le banquet aurait lieu, le dimanche 20 février, dans un vaste terrain, clos de murs, que le général Thiars, député, possédait à Chaillot.

Par tous les moyens dont l'armait la loi, le gouvernement était obligé d'imposer l'observation de la mesure qu'il venait de prendre, à moins qu'il ne préférât montrer, en la rapportant, une faiblesse que ses adversaires auraient exploitée contre lui. Ce fut le parti de l'énergie qu'il adopta.

Des troupes furent consignées à Paris et dans la

banlieue. « L'on vit même passer des caissons chargés de bombes sur les boulevards. — Qu'est-ce que c'est donc que ça ? demandait un enfant à son père. — Ça, répondit le père, c'est la loi de 1791. C'était en effet la loi de 1791 que les ministres invoquèrent pour empêcher les réunions réformistes (1). »

Le banquet fut renvoyé au mardi 22 février. Le comité chargé d'en régler les détails adressa aux journaux une sorte de manifeste-programme, publié le 21. Les invités devaient s'assembler dans le lieu de réunion de l'opposition parlementaire, au café Durand, place de la Madeleine, n° 2, d'où ils se rendraient au banquet, escortés par des gardes nationaux.

Le gouvernement, de son côté, se hâta de faire afficher une ordonnance du préfet de police, Delessert, contre les attroupements, et un ordre du jour du général Jacqueminot, commandant supérieur de la garde nationale, dans lequel il rappelait aux soldats et officiers de ce corps que le Code pénal leur interdisait d'agir et de figurer comme tels, en dehors de leur service.

(1) *Histoire de trente heures. Février 1848*, par PIERRE et PAUL. Paris, 1898, p. 29. Il est à remarquer que l'habitude de se rendre à ces banquets en cortège les rendait beaucoup plus dangereux et, au milieu des passions politiques, constituait tout simplement une provocation à la guerre civile.

Effrayés par cette attitude du pouvoir, ou, peut-être, animés de dispositions conciliantes, la plupart des députés de l'opposition, sous l'influence d'Odilon Barrot, s'étaient résolus — et on l'avait annoncé dans les journaux — à ne pas assister au banquet.

Le 22 février.

Sous un ciel bas et lourd tombe une pluie glacée. Monotone et silencieuse, elle tombe doucement, sans arrêt. Un soleil transi agonise derrière des nuages qui s'accumulent et, lentement, semblent se vider. C'est une de ces journées d'une tristesse énervante, d'une obsédante mélancolie, qui détrempent toutes les énergies, remplissent d'ombre et de froid toutes les âmes.

Rien de moins excitant, rien de moins favorable à un soulèvement populaire que ce morose 22 février 1848. Cependant des ouvriers, en allant, vers le lever du jour, à leur travail, stationnent devant les affiches comminatoires que le gouvernement a fait placarder. Il y a, dans chaque groupe, des exclamations, des commentaires. Des orateurs improvisés, parmi lesquels les agents des sociétés secrètes ne sont pas rares, prononcent de grands mots : droit... loi... liberté !

D'intention réellement aggressive et de plan

bien déterminé, il ne semble pas en exister dans la masse du peuple ou, du moins, on les dissimule — mais le nombre des badauds, leur agitation, augmentent sans cesse, et beaucoup de curieux, venant de tous les points de Paris, sortant pour la majeure partie des ateliers et des usines, où on n'a pu les retenir, se dirigent, joyeusement, malgré la pluie, vers les Champs-Elysées, vers le spectacle qu'on leur a promis.

« Depuis quinze jours, les faubourgs avaient les oreilles étourdies du banquet. On y verrait défiler des députés et des pairs ; puis des patriotes fameux, les crânes de la *Réforme*, les muscadins du *National*, M. Ledru-Rollin, M. Marrast, et de grands hommes de toutes sortes à la douzaine ; il fallait voir cela. On vint sur la place de la Concorde où devait passer le cortège, comme on va voir un spectacle. L'idée d'une attaque n'était nulle part (1). »

Vers 10 heures, des étudiants en droit et en médecine se réunissent sur la place du Panthéon au nombre de près de deux mille, se groupent, et, formant deux rangs, s'avancent, dans la direction des boulevards, sous le commandement d'un jeune homme qu'a désigné comme chef une taille gigan-

(1) *La Naissance de la République en février 1848*, par LUCIEN DE LA HODDE. Paris, 1850, p. 50.

tesque. Sur les quais, ils rencontrent une bande d'ouvriers. Les deux colonnes fraternisent, et s'associant, continuent leur marche.

On arrive à la place de la Madeleine vers laquelle s'étaient dirigés la plupart des curieux. Vers 11 h. 1/2, une foule immense attendait, surprise de ne voir se former aucun cortège, de ne voir apparaître aucun grand homme. La place et les rues voisines étaient remplies d'innombrables badauds inoffensifs, mais il fallait peu de chose pour les transformer en manifestants. Ils commencèrent à s'irriter quand ils apprirent, quand ils comprirent que le banquet n'avait pas lieu. On cria : *Vive la Réforme!* et, naturellement, *A bas Guizot!* On chanta la *Marseillaise*. Quelqu'un proposa : « Puisque les députés ne viennent pas, allons les chercher! » et un groupe se dirigea vers le Palais Bourbon, où la grille du péristyle fut arrachée. D'autres groupes poussaient des cris hostiles devant la maison d'Odilon Barrot, accusé d'avoir trahi le peuple, ou jetaient des pierres aux fenêtres de l'hôtel des Affaires étrangères, boulevard des Capucines, en répétant le cri par lequel devait débuter la Révolution : *A bas Guizot!*

Peu à peu, ce qui n'était qu'une manifestation de curiosité tend à devenir une émeute.

Toujours à l'avant-garde, quand il s'agit de détruire ou de tuer, cette vermine, le gamin de

Paris, fils d'alcoolique et de tuberculeuse, le Gavroche, qui a plus de pus que de sang dans les veines, commence à jouer son rôle de révolté cruel, — cruel comme tous les faibles, comme tous les dégénérés, — et de meurtrier gouailleur. C'est lui qui, aux Champs-Elysées, avec des chaises, avec les débris des baraques renversées, élève les premières barricades.

On renverse les réverbères. A coups de pierres, on oblige les municipaux qui ont leur poste au grand carré Marigny à s'y réfugier et à s'y renfermer.

Des soldats, fantassins, cavaliers, ont été envoyés pour démolir les barricades des Champs-Elysées et disperser les attroupements. On les accueille aux cris de : *Vive la ligne !*

D'autres barricades, plus sérieuses, sont élevées près du marché Saint-Honoré et dans la rue de Rivoli. Des ouvriers envahissent le magasin d'accessoires de la Porte Saint-Martin et en sortent avec toutes les armes qu'ils ont pu trouver, depuis la pique du tape-dur jusqu'à l'épée de Lagardère.

Il y a déjà des morts. Deux femmes ont été tuées dans la rue Saint-Honoré, et un capitaine de la ligne au faubourg Saint-Marceau.

A la Chambre, les députés affectent de s'intéresser à une discussion sur le privilège des banques. Consulté par quelques-uns d'entre eux,

Guizot fait cette déclaration : « Je puis répondre de la journée, mais je ne suis pas sans inquiétude pour la nuit. »

Vers 4 heures, Thiers, que ces monotones débats ennuient, quitte la séance pour aller se mêler aux curieux, et s'offrir, trop certain de les rencontrer sur sa route, aux acclamations du peuple. Il arrive aux Champs-Élysées, et, comme il l'espérait, ne tarde pas à être reconnu. « Des enfants et de jeunes ouvriers s'emparent de lui, et, par maligne plaisanterie, beaucoup plus que par impulsion politique, prétendent lui imposer une tumultueuse ovation. M. Thiers, dont la sagacité ne se méprend pas sur le mobile réel de cet élan populaire, se débat vivement entre les bras qui le soulèvent, reprend pied sur le sol à force d'efforts, réussit enfin à s'échapper des mains qui le pressent, et, par une fuite précipitée, avise à se soustraire à ces caustiques hommages. 500 de ces enfants le poursuivent en courant, traversent les allées sur ses pas, l'accablent de leurs huées, et provoquent par leurs folles plaisanteries le rire et les applaudissements de 1.000 spectateurs. L'infortuné triomphateur n'atteint qu'avec peine l'hôtel Pontalba, dont les grilles, par bonheur, s'ouvrent pour lui donner passage et se referment immédiatement derrière lui (1). »

(1) *Histoire de trente heures*.... p. 47.

Ce devait être un spectacle très gai, mais sur d'autres points de Paris, on s'amusait beaucoup moins.

Quatre cents hommes d'infanterie et cent cavaliers gardent les abords de l'hôtel des Affaires étrangères, particulièrement menacé par toutes les haines.

Le rappel bat dans les rues pour rassembler la garde nationale. Des ouvriers, des enfants, escortent les tambours, en chantant la *Marseillaise*. Les gardes nationaux rejoignent leurs postes sans trop savoir encore s'ils défendront le gouvernement contre le peuple ou le peuple contre le gouvernement. Renverser la monarchie, ils n'y songent pas. Ils veulent simplement lui donner une leçon. Sur la place du Panthéon, où elle bivouaque, la 12e légion a pris parti. Elle crie : Vive la Réforme ! Le pouvoir n'a pour lui, en réalité, que les gardes municipaux, trop peu nombreux, mais il n'éprouve aucune appréhension (1).

Le 5e régiment d'infanterie légère, un escadron

(1) « Ce qui fut le plus remarquable, ce jour-là, c'est bien moins l'agression populaire que la réserve du pouvoir ; mais cette réserve s'explique. Aux yeux du Gouvernement, l'émotion n'était qu'un feu de paille qui tomberait de lui-même, et qu'il fallait craindre d'aviver. » *La Naissance de la République en février 1848...*, p. 59.

Quelques jours avant le 24 février, Louis-Philippe adressait ces paroles au général Radowitz, qui partait en congé : « Dites bien à votre maître que deux choses sont désor-

de dragons, un escadron de chasseurs, et deux batteries d'artillerie campent sur la place du Carrousel, où la circulation est interdite. 10.000 hommes y étaient réunis dans la soirée, et, vers 8 heures, Louis-Philippe, accompagné de ses deux fils, les passait en revue.

Dans les rues du centre, sur le boulevard, circulent des patrouilles à pied et à cheval.

Les émeutiers de leur côté ne restent pas inactifs, pendant qu'à la Chambre, travaillant pour eux, deux députés, Odilon Barrot et M. de Genoude, déposent sur le bureau deux demandes de mise en accusation contre le ministère.

Le poste du carré Marigny est incendié. Les municipaux qui y étaient enfermés trouvent, quelques instants, un abri dans un poste voisin, mais on se dispose à y mettre le feu et ils réussissent à grand'peine à s'échapper sains et saufs.

Des barricades sont rapidement construites dans les quartiers populaires. Les rues Tiquetonne, Bourg-l'Abbé, Greneta, Transnonain, où abondent les ouvriers, se signalent par leur résistance à la troupe.

Des petits combats ont lieu un peu partout. Une

mais impossibles en France : la révolution et la guerre. — *La Révolution de 1848 racontée par un témoin.* (*Revue hebdomadaire*, 1909. Étude d'Henri Welschinger, d'après les *Souvenirs* d'Adolphe de Circourt, publiés en 1909.)

ambulance a été établie rue Saint-Honoré, n° 291. On n'y apporte que des blessés. L'action n'est pas encore engagée sérieusement. De part et d'autre, on hésite.

Cependant des chefs qui, au début, se cachaient, semblent sortir de terre, et on ne se contente plus d'armes de théâtre.

Sur le quai de la Mégisserie, dans la rue Montmartre, on a pillé des boutiques d'armuriers, et comme l'un d'entre eux, un des plus connus, Lepage, a cru devoir fermer et verrouiller sa porte, on l'a tout simplement enfoncée, en lançant contre elle une lourde voiture. Quelques heures plus tard, dans la nuit, aux Batignolles, des émeutiers entraient dans les maisons et *priaient* les bourgeois de leur livrer toutes les armes qu'ils pouvaient posséder. Aucun de ces pacifiques bourgeois n'ayant résisté à cette prière, la petite troupe, composée de 30 ou 40 hommes très décidés, se trouvait bientôt en possession de fusils de chasse, ou de pistolets, dont elle se servait immédiatement contre les patrouilles qui parcouraient les boulevards extérieurs. Elle allait ensuite, pour prendre un repos bien gagné et se préparer à la journée du lendemain, bivouaquer dans le chantier d'un marchand de bois.

Ceci se passait entre 11 heures et minuit. A ce moment-là, le premier acte de ce drame qu'est la

Révolution de février touche à sa fin. Çà et là retentissent encore, mêlés à des coups de feu, des refrains de chants patriotiques. Puis, peu à peu, le silence se fait, et Paris s'endort, anxieux, enfiévré.

Le 23 février.

Quel est, au début de cette journée, qui va être décisive, la situation des deux partis?

D'un côté, aucune entente, une série d'actions isolées. Des tirailleurs qui font le coup de feu et plient au moindre choc. Des barricades élevées à la hâte, mal construites, mal défendues.

De l'autre, un parti pris de modération et de douceur, et une confiance absolue dans la victoire finale.

Le commandement suprême des troupes chargées de rétablir l'ordre a été confié au maréchal Bugeaud. Vers 8 heures du matin, pour la seconde fois, le rappel bat. Les gardes nationaux endossent leur uniforme, et descendent dans la rue, également ennuyés par un service trop matinal et par une émeute trop prolongée.

On se communique, de groupe en groupe, de porte en porte, les nouvelles. On les commente, on les exagère ou on les invente, pour paraître bien informé. En général, on se montre sévère

pour le gouvernement qui a résolu, assure-t-on, d'écraser sans pitié l'insurrection.

Le vent balaie les nuages, qui annonçaient la pluie, et le ciel s'éclaire.

C'est une bande d'une centaine d'ouvriers qui, à la première heure, donne le signal de la reprise de la lutte. Précédée par un tambour et conduite par un homme à longue barbe, qui tient à la main un drapeau tricolore, elle apparaît, d'abord, dans le quartier Poissonnière. Elle arrive aux Halles, et essaie d'élever une barricade dans la rue des Prouvaires. Dispersée par un petit corps de troupes, envoyé à sa rencontre, elle se reforme à la pointe Saint-Eustache, continue sa route par la rue Montmartre, jusqu'au bas de la rue Poissonnière. Elle construit là une barricade, puis une autre rue de Cléry, et s'y immobilise, attendant les événements.

Recrutées, formées dans les quartiers populaires ou commerçants, des bandes semblables — celle-là peut servir de type — procèdent de la même manière et tendent vers le même but.

Mais bientôt une sorte de plan d'ensemble se dégage, nécessité ou provoqué par les circonstances. Entre ces petits combats, livrés un peu au hasard, l'intervalle diminue et des communications s'établissent. Les émeutiers commencent à se compter. Il est évident que leur nombre a considérablement augmenté, depuis la veille. Beau-

coup d'entre eux qui n'avaient pas d'armes, s'en sont procurées, de maison en maison. Vers 2 heures, ils seront maîtres de toutes ces rues étroites et tortueuses du centre, si faciles à défendre, si favorables à une guerre civile.

Le gouvernement a pris des précautions, que rendent stériles le manque d'énergie chez les chefs, le manque de zèle chez les soldats.

Une véritable armée évolue dans Paris. Il y a des pièces de canon sur la place du Carrousel, sur la place des Victoires, sur les places de Grève et de la Bastille, à la pointe Saint-Eustache, aux Halles, dans les rues Saint-Denis, Saint-Martin, etc.

Des engagements se produisent sur divers points entre les municipaux — odieux à la population parce que, seuls, ils font loyalement leur devoir de soldats — les chasseurs d'Orléans et les insurgés. Presque partout, la garde nationale, sous prétexte de jouer un rôle de conciliation, entrave la répression et favorise l'émeute (1). Voyons à l'œuvre, en nous bornant à trois exemples (2), ces Sabines à bonnets à poil.

(1) Lucien de la Hodde affirme (*la Naissance de la République* ..., p. 63) que des chefs républicains, Flocon, Arago, etc., avaient eu l'idée de déguiser en gardes nationaux des émeutiers de leur parti, pour qu'ils pussent agir plus efficacement sur le peuple. C'est vraiment difficile à croire.

(2) Henri Dujardin, *Histoire prophétique, philosophique, com-*

« Au cours de la rue Lepelletier, M. Delaborde, chef de bataillon de la deuxième légion, à la tête d'un fort piquet, s'est opposé énergiquement au passage d'un escadron de cuirassiers. Tenant son épée par la pointe, il s'avance et dit à l'officier commandant : « Monsieur, vous ne passerez pas, le quartier est tranquille, nous n'avons que faire de votre présence. » En même temps tous les gardes nationaux présents poussent les deux cris : *Vive la Réforme ! A bas Guizot !* La troupe s'éloigne sans observation.

La troisième légion, venue en assez grand nombre sur la place des Petits-Pères, a chargé son colonel de se rendre à l'état-major, pour déclarer qu'elle ne déposerait les armes qu'après le renvoi des ministres. Ses compagnies se détachent successivement, et vont dans différentes directions, criant : *Vive la Réforme !* et faisant cesser les hostilités sur leur passage.

Deux pièces de canon étaient braquées dans la rue Saint-Martin. Une compagnie de cette légion s'est présentée devant la bouche de ces canons. MM. Dubochet et Sanche, officiers de cette compagnie, se sont écriés : « Ne tirez pas ! à moins que vous ne vouliez tirer sur nous. Nous ferons la police chez nous, et nous arrêterons l'effusion du

plète et populaire de la Révolution de février 1848 ou de la Liberté reconquise. Paris, 1848, p. 31.

sang. » Ces paroles produisirent un effet immense.

Une véritable union, née surtout d'un malentendu, s'était effectuée entre une grande partie du peuple, qui voulait une révolution, et une grande partie de la bourgeoisie, qui ne voulait que la réforme.

En dépit de sentiments religieux très sincères et d'une bonté, que dissimulaient, malheureusement, la raideur de l'attitude et l'exagération de l'orgueil, Guizot avait été amené par l'étude assidue de l'histoire à un résultat qu'elle produit presque toujours, quand on n'y apporte pas d'idée préconçue : le mépris de l'humanité, dans son ensemble, et une extrême défiance de la démocratie. De là sa résistance à l'élargissement du suffrage électoral qui ne pouvait, pensait-il, aboutir qu'au suffrage universel, de concession en concession, et la faiblesse de la veille entraînant inévitablement celle du lendemain.

Ce que devait faire du droit de voter une plèbe imbécile, ignorante et jalouse, nous ne le savons que trop, puisque notre pays en meurt, proie offerte d'avance à des nations robustes, disciplinées, que domine une hiérarchie et que gouverne une élite — mais en 1848, et avant l'avènement de la Révolution de 1848, on l'ignorait. On croyait à la générosité du Peuple, au désintéressement du

Peuple, au bon sens du Peuple. On était plein des plus touchantes illusions.

Elles expliquent, ces illusions, qui ne survivront pas aux journées de juin, pourquoi, pendant les journées de février, du début jusqu'à la fin, Guizot, qui ne partage pas l'erreur commune et s'oppose, avec acharnement, à cette erreur, a contre lui la presque unanimité de la population parisienne, y compris ceux dont il défend, sans qu'ils s'en doutent, la cause.

Il s'aperçoit bientôt que, malgré toute son énergie, et n'ayant pour précaire appui qu'un roi trop menacé lui-même, sa situation devient intenable. A la Chambre des députés, dont l'émeute, comme une mer déchaînée, assiège et bat les murs, après une scène orageuse, après de violentes attaques qui n'entament ni ses convictions ni son orgueil, il démissionne.

Rapidement, de bouche en bouche, vers quatre heures de l'après-midi, la nouvelle se répand dans les rues. L'opposition modérée, l'insurrection légale, si on peut unir ces deux termes, obtiennent ce qu'elles désiraient. Le calme semble renaître, l'émeute hésite et recule.

La chute de ce ministre détesté est considérée comme la plus glorieuse et la plus féconde des victoires. Partout, sans même attendre le coucher du soleil, on illumine. Une foule immense enva-

lit les boulevards, où l'on achète, quatre ou cinq fois son prix ordinaire, la *Patrie, journal du soir* (1). Ceux qui tout à l'heure se battaient, ou se cachaient derrière des barricades, se répandent dans les rues, avec des torches à la main, mais sans abandonner les sabres ou les fusils. Ce ne sont plus des armes, ce sont encore des trophées.

Tout Paris est dehors, tandis que dans les théâtres, victimes du devoir professionnel, les acteurs jouent devant les banquettes. Soldats et gardes nationaux, bourgeois et prolétaires fraternisent. Plus d'une jeune citoyenne profite de cette occasion pour se faire embrasser. Les plus timorés se rassurent, reprennent courage. La *Marseillaise* et l'*Hymne des Girondins* planent sur la ville joyeuse et apaisée.

Et c'est à ce moment que se produit la catastrophe qui va réveiller l'émeute, exaspérer les haines, et faire succéder, par une sorte d'arrêt du destin, au renversement d'un ministre le renversement d'une monarchie.

Écoutons le récit d'un témoin, Théodore Muret (2).

(1) « Je payai, je m'en souviens, cinquante centimes le numéro au marchand, qui prit mon argent en grommelant, quoique ce fût trois fois le prix habituel. » *Un Anglais à Paris. Notes et Souvenirs.* Paris, 1893, t. I, p. 287.

(2) *A travers champs.* Paris, 1858, t. I, p. 237.

« Il était neuf heures un quart environ. Sur les boulevards, l'affluence et l'animation n'avaient pas diminué.

A la hauteur de la rue Montmartre, je vis une troupe (1) qui en débouchait, portant des torches et marchant au son de l'hymne des Girondins. Dans ses rangs, mi partie de blouses et de paletots, on remarquait quelques uniformes de la garde nationale. Du reste, cette colonne était sans armes (2). Elle se dirigeait vers la Madeleine, occupant le milieu du boulevard. J'étais bien aise de voir où tendait cette promenade, d'ailleurs mon chemin me conduisait du même côté. Je marchais donc parallèlement en suivant à droite la contre-allée.

Une halte eut lieu à l'entrée de la rue Lepelle-

(1) « On voit s'avancer, venant de la Bastille, une troupe remarquable entre toutes celles que l'on a vues passer. Elle est conduite par un homme vêtu seulement d'un pantalon bleu et d'une chemise ; de ses bras nus il élève au-dessus de sa tête et de celles de ses compagnons un drapeau rouge, à ses côtés sont deux hommes avec des torches ; derrière lui, un quatrième porte, empalé dans un long bâton, un mannequin de paille enduit de poix ; le mannequin brûle, et après le drapeau de sang fait un drapeau de feu. Deux cents hommes du peuple à peu près suivent cette double bannière. » *Le Mois* (journal d'Alexandre Dumas), n° 1, mars 1848, p. 22.

(2) « Des relations disent que ces hommes étaient sans armes ; d'autres, que nous croyons plus exactes, disent qu'un certain nombre avaient des fusils et autres armes. » Henri Dujardin, *Histoire... de la Révolution en 1848*, p. 13.

tier, où étaient les bureaux du *National*. Quelqu'un parut à la fenêtre et harangua la foule; mais je ne pus m'approcher assez pour distinguer l'orateur (1) ni pour entendre ses paroles. La colonne reprit ensuite sa marche.

Le ministère des Affaires étrangères s'ouvrait au confluent des rues des Capucines et du Luxembourg avec le boulevard. La haute porte par où l'on y entrait, était tournée comme celle du magasin d'Alphonse Giroux, qui occupe une partie de l'emplacement de la cour (2); une autre porte donnait sur la rue des Capucines (3) là où l'on a ouvert la rue Saint-Arnaud (4). L'hôtel avait un jardin dont le mur, de médiocre hauteur, bordait le boulevard jusqu'à l'endroit où finissent les grandes maisons qui l'ont remplacé.

Il était 10 heures. Comme on arrivait presque vis-à-vis l'endroit où commençait le mur du jardin, un arrêt eut lieu sur toute la largeur du boulevard. Un bataillon du 14e de ligne (5) gardait le ministère.

(1) Armand Marrast. — V. *National* du 24 février.

(2) Ce magasin n'existe plus.

(3) Rue Neuve-des-Capucines, n° 16. C'était la principale entrée.

(4) Cette rue, qui devait son nom au maréchal Saint-Arnaud, mort en 1854, est aujourd'hui la rue Volney.

(5) « Arrivé depuis quelques heures, étranger par conséquent à la garnison de Paris. » Henri Dujardin, *Histoire... de la Révolution de 1848*, p. 43.

A l'approche de cette foule, éclairée par ses torches aux lueurs fantastiques, on avait conçu des craintes, et les soldats barraient complètement le passage (1). Autant qu'il me semble, je pouvais être à vingt-cinq pas.

Il n'y eut pas de collision, pas de cris, pas de tumulte menaçant (2). On se demandait pourquoi ce temps d'arrêt que rien ne semblait justifier. Après un instant, tout à coup, éclate une fusillade roulante. Aussitôt, c'est un sauve-qui-peut général. En un clin d'œil, il n'y eut plus personne devant moi. Par une bonne inspiration, car les balles vont plus vite que le meilleur coureur — je ne pris pas la fuite, je me courbai jusqu'à terre.

(1) Pour comprendre ce qui va suivre, il faut se rendre compte que les soldats étaient énervés par l'attente, par les cris menaçants, par les coups de feu tirés un peu partout, par la crainte d'une attaque : « Un fait reste hors de contestation : c'est que partout les troupes étaient sur la défensive, tandis que les émeutiers formaient de toutes parts, dans l'ombre, des colonnes d'assaillants. Lisez leurs relations écrites le lendemain des journées de février ; lisez celle même de M. de Lamartine ; vous y verrez ces colonnes parties de points différents, s'emparer de leurs postes de combat, marcher, en se recrutant, vers les boulevards ; se rencontrer à l'heure dite, rue Lepelletier et rue Montmartre, devant les bureaux du *National* et de *la Réforme* : là, haranguer, exciter, poussant des cris, trouvant ou faisant reconnaître leurs chefs; ensuite, poursuivant leur route jusqu'à la rencontre de cette collision souhaitée autant qu'inévitable. » A. CHAMBOLLE, *Retours sur la vie*. Paris, 1912, p. 240.

(2) Ceci n'est pas exact, comme on le verra plus loin.

J'étais tout près du garde-fou de la rue Basse-du-Rempart ; ses barreaux croisés auraient exigé, pour passer au travers, plus de temps et de sang-froid que n'en avaient les fuyards. Plusieurs s'élancèrent par-dessus, mouvement qui les mettait en plein à la hauteur des fusils, et qui dut être fatal à plus d'un. En effet, la fusillade balayait le boulevard, non seulement dans sa longueur, mais encore dans sa largeur, comme en témoignèrent les trous que l'on put voir ensuite dans des portes de la rue Basse-du-Rempart, entre autres dans celle de la maison portant alors le nº 50, où MM. Laffite et Blount avaient leurs bureaux. C'était un feu croisé qui me passait par-dessus la tête.

Dans la position où j'étais, quelques secondes paraissent longues. Quand la fusillade eut cessé, je me relevai. Je jetai les yeux autour de moi : toute cette foule s'était comme évanouie : le boulevard était sombre et désert. Il ne restait que les morts et les mourants, gisant devant le front de la troupe, et bien nombreux, hélas ! On se figure le résultat foudroyant d'une fusillade à bout portant, dans cette presse compacte. On comptait au moins soixante personnes mortes ou grièvement blessées ; il ne pouvait guère y avoir, dans ces conditions, de blessures légères. »

La plupart des journaux du temps, et entre

autres le *National* (1), la plupart des Mémoires publiés par les acteurs ou les témoins de la Révolution de 1848, parmi lesquels ceux de lord Normanby (2), supposent ou affirment qu'un coup de fusil ou de pistolet fut tiré — certains ajoutent par un agent provocateur, quelques-uns précisent, par Lagrange (3) — sur le lieutenant-colonel et qu'aussitôt celui-ci commanda le feu.

Daniel Stern, généralement bien informée et chez laquelle la curiosité de l'historien s'accroît de la curiosité de la femme, parle ainsi de cet épisode des journées de février.

« De nombreuses versions ont circulé sur cette

(1) « M. de Courtais, député de l'opposition, s'est empressé de courir au boulevard des Capucines, pour aller s'informer des causes de l'indigne tuerie de ce soir. Voici la version qu'il nous rapporte : Il a trouvé le colonel du régiment qui a fait feu, tout consterné de ce qui était arrivé, et voici comment ce chef de corps explique ce qu'il appelait lui-même une déplorable imprudence. Au moment où le rassemblement arrivait, un coup de fusil parti par mégarde du jardin de l'hôtel, a cassé la jambe du lieutenant-colonel. L'officier commandant le détachement a cru que c'était une attaque, et aussitôt, avec une irréflexion coupable, il a commandé le feu. Cet officier a été aussitôt mis en prison. » N° du 28 février.

(2) *Une Année de révolution...*, t. I, p. 119. « Quelques personnes affirment que l'incident avait été préparé par les communistes, en désespoir de voir la crise se terminer si paisiblement. » *Id.*, p. 229.

(3) « Lagrange, depuis représentant du peuple, s'est vanté, m'a-t-on dit, d'en être l'auteur. » Docteur Poumiès de la Siboutie, *Souvenirs d'un Médecin de Paris*.

catastrophe mystérieuse. Aucune n'a acquis un degré suffisant d'authenticité pour que l'historien se prononce. Selon l'explication de l'officier envoyé par le lieutenant-colonel au café Tortoni (1), le commandant aurait donné l'ordre de croiser la baïonnette pour repousser l'aggression populaire. Dans la précipitation de ce mouvement, un fusil armé serait parti, et les soldats, prenant ce coup isolé pour le signe habituel du feu de file, auraient fait feu.

« Selon d'autres officiers, un coup de pistolet, tiré par les insurgés, aurait fracassé le genou du cheval du commandant, et la troupe, se voyant attaquée, aurait usé du droit de légitime défense. Le fait positif est qu'un soldat, du nom de Henri, fut tué par un coup de fusil parti on ne sait d'où et que le coup de feu fut immédiatement suivi de la décharge.

« Il est encore une autre version, pendant quelque temps très accréditée, entre autres par M. de Lamartine, dans son récit fantastique. C'est elle qui accuse M. Charles Lagrange d'avoir traîtreusement provoqué la troupe en tirant à bout portant un coup de pistolet à un soldat. Le silence qu'oppose M. Lagrange à cette accusation, et cette circonstance que, deux jours après, il fut saisi à

(1) Pour se faire soigner.

l'Hôtel de Ville, d'un accès de fièvre chaude, parurent à beaucoup de personnes une présomption très forte contre lui. Mais le caractère de M. Lagrange, aussi bien que le témoignage de personnes dignes de foi, repousse ces allégations (1). »

La vérité ne devait être divulguée qu'une trentaine d'années plus tard. Exactement renseigné par l'auteur du coup de feu, que le hasard d'une rencontre lui avait fait connaître, Maxime du Camp reproduisit son récit et fixa son témoignage dans ses *Souvenirs de l'année 1848*, publiés en 1876 :

« A l'heure où on l'accusait de décharger un pistolet sur les troupes, afin d'amener une collision dont le parti révolutionnaire pourrait profiter pour chasser la royauté, au profit de la République, Lagrange était au Gros-Caillou, cherchant à soulever les ouvriers de la manufacture des Tabacs, qui ne répondaient guère à son appel. Le fait qui produisit la catastrophe fut inopiné, et la responsabilité tout entière en incombe à un obscur sous-officier du 14e de ligne.

« Le régiment était caserné à Courbevoie. A la

(1) *Histoire de la Révolution de 1848*, t. I, p. 200. Daniel Stern ajoute plus loin : « Un certain nombre de républicains avaient bien, à la vérité, le désir de recommencer la lutte, et de saisir le premier prétexte de réengager le combat, mais quant au lieu et au moment, ils n'avaient et ne pouvaient avoir aucune détermination précise. »

fin du jour, il reçut l'ordre de venir prendre dans Paris des positions désignées ; il était sous le commandant immédiat du lieutenant-colonel Courand, car son colonel, M. Ortoli, était retenu malade à l'infirmerie du Val-de-Grâce. Le régiment se composait de trois bataillons : l'un fut envoyé sur le quai aux fleurs, près du Palais de Justice ; l'autre sur la place du Palais-Royal ; le dernier enfin, celui qui nous occupe, conduit par le lieutenant-colonel et commandé par le chef de bataillon de Bretonne, vint s'établir, à 7 heures du soir, devant le ministère des Affaires étrangères. Il était composé de huit compagnies et avait avec lui la musique du régiment.

« Les ordres transmis au colonel Courand lui enjoignaient de protéger la demeure de M. Guizot et d'intercepter toute circulation sur le boulevard. A 8 h. et demie, un bataillon de la 2e légion était venu, sous la direction du colonel Talabot, se placer devant le détachement du 14e qu'il couvrait complètement, faisant face vers la Bastille. Si ce bataillon avait reçu le premier choc de la bande qui parcourait les boulevards pour faire illuminer les maisons, il est fort probable que tout se fût passé en pourparlers, et qu'un accident de si grave conséquence eût été évité.

Malheureusement un autre groupe insurrectionnel s'était porté place Vendôme, devant la Chancellerie,

criant : « A bas Hébert ! » — qui était alors ministre de la Justice et fort peu populaire — exigeant impérieusement que l'on illuminât l'hôtel et menaçant d'y mettre le feu, si l'on n'obéissait pas. Il y eut un moment de trouble parmi les soldats du poste de l'état-major, voisin de la chancellerie, et l'on fit demander du secours au colonel Talabot; celui-ci au lieu d'envoyer deux ou trois compagnies pour maintenir la foule, que la vue de quelques lampions placés en hâte sur le balcon du ministère avait, du reste, déjà calmée, mit tout son bataillon en marche, se rendit place Vendôme par la rue des Capucines et découvrit le 14e de ligne, qui, dès lors, formait tête de colonne et semblait protéger les dragons massés derrière lui.

« Les compagnies étaient disposées en une sorte de bataillon carré, au centre duquel s'ouvrait un vide où la plupart des officiers étaient réunis autour du lieutenant-colonel, qui était à cheval ; les soldats avaient l'arme au pied ; quelques vedettes indiquaient aux curieux et aux promeneurs les passages libres de la rue Saint-Augustin, de la rue Basse-du-Rempart, de la rue Caumartin, de la rue de Sèze ; on obéissait à la consigne donnée et nul n'y faisait résistance.

« A 9 h. et demie, la colonne que nous avions dépassée se trouva face à face avec les soldats ; ceux-ci avaient serré les rangs et portaient l'arme

au bras. Au cri de : « On ne passe pas ! » la bande fit halte ; la queue, marchant toujours, poussa la tête et il y eut quelque confusion. Les sentinelles s'étaient repliées devant la foule. Le lieutenant-colonel fit ouvrir la première division de son détachement, et seul, s'avança : « Que voulez-vous ? — Nous voulons que le ministère des Affaires étrangères illumine ! — Ça ne me regarde pas ! — Laissez-nous passer ! » Le lieutenant-colonel répliqua avec beaucoup de douceur : « Mes enfants, je suis soldat, et je dois obéir ; j'ai reçu la consigne de ne laisser passer personne, et vous ne passerez pas. Si vous voulez aller plus loin, prenez la rue Basse-du-Rempart. » La foule cria : « Vive la ligne ! » M. Courand reprit : « Je suis très touché de votre sympathie, mais je dois faire exécuter les ordres supérieurs ; je ne puis vous laisser passer ! »

« A ce moment, l'homme barbu qui tenait une torche et semblait guider la colonne fit un pas vers le colonel et lui cria : « Vous n'êtes tous que de la canaille, je vous dis que nous passerons ; c'est notre droit. » Il y eut un murmure parmi les soldats ; le lieutenant-colonel étendit la main, comme pour les calmer, et répondit sans se troubler : « J'ignore quel est votre droit, mais je sais quel est notre devoir, et je n'y faillirai pas. » L'homme alors dit : « Toi, tu n'es qu'un blanc-bec, je vais

te griller la moustache. » Et, d'un geste rapide, il porta sa torche au visage du lieutenant-colonel, qui rejeta vivement la tête en arrière. Un sergent de grenadiers, qui était en serre-file, fit un bond en avant et coucha en joue l'homme qui tenait la torche.

« Ce sergent était un Corse et s'appelait Giacomoni ; c'était un excellent soldat, très ponctuel, très dévoué, absolument soumis à la discipline, et ayant pour le lieutenant-colonel Courand un de ces attachements passionnés qui ne sont pas rares chez les hommes de son pays, quoique le lieutenant-colonel fût « un continental », comme l'on dit du côté d'Ajaccio. Le fusil était à peine abaissé qu'il fut énergiquement relevé par le capitaine de Ventiny, qui s'écria : « Êtes-vous fou ? Qu'est-ce que vous faites ? » Giacomoni, tout en conservant son arme dans une position menaçante, répondit : « Puisqu'on veut faire du mal au lieutenant-colonel, je dois le défendre, n'est-il pas vrai ? » Le capitaine répliqua : « Restez tranquille ! » Trois ou quatre fois de suite la même scène se renouvela, et M. de Ventiny écarta le fusil du sergent, qui continuait à dire : « Mais puisqu'on veut faire du mal au colonel ! »

« Cependant les curieux entassés sur les trottoirs criaient : « Ils passeront ! Ils ne passeront pas ! » Le tumulte était excessif ; les cris se mêlaient :

« A bas Guizot ! Vive la réforme ! Allons-nous-en ! Vive la ligne ! Laissez-nous passer ! Illuminez ! illuminez ! » Toutes ces clameurs confuses bruissaient comme un ouragan. L'homme barbu s'adressant au lieutenant-colonel lui cria : « Une dernière fois, veux-tu nous laisser passer ? — Non ! » L'homme fit un nouvel effort pour frapper M. Courand au visage avec sa torche. Le lieutenant-colonel se retira derrière sa première division, massée sur trois rangs et commanda : « Croisez la baïonnette ! » Giacomoni ajusta l'homme et fit feu ; l'homme s'effondra sur lui-même ; comme disent les chasseurs, il avait été brûlé à bout portant. Voilà quelle fut la détonation que l'on entendit avant les autres et qui fit croire à un coup de pistolet intéressé tiré par des émeutiers.

« Le coup de fusil du sergent Giacomoni fut une sorte de commandement pour ces malheureux soldats pressés par la foule et se croyant menacés d'un danger réel ; deux compagnies firent machinalement feu ; cinquante-deux personnes tombèrent, mortes ou blessées... »

Lucien de la Hodde assure que des tombereaux avaient été d'avance préparés et postés dans les environs de l'hôtel des Capucines pour la traditionnelle promenade des cadavres, devant la foule pleine dépouvante, d'indignation et de fureur. Il convient de croire sur ce point Daniel Stern qui

raconte (1) — et son récit est confirmé par d'autres historiens et notamment par Maxime du Camp (2), peu suspect de complaisance pour les insurgés et leurs chefs — qu'on réquisitionna une voiture de messageries qui passait par là pour transporter des bagages, les bagages d'une famille d'émigrants, à la gare de l'Ouest. On y plaça une vingtaine de cadavres, et le lugubre cortège, laissant sur sa route une traînée de sang, s'avança lentement, entouré de torches, conduit par un ouvrier. Un détachement de dragons, posté dans la rue Royale, l'aperçut de loin et, sans distinguer comment il était composé, se précipita à sa rencontre. Les chevaux touchaient presque la voiture, lorsque l'ouvrier qui était en tête, dans un geste de défense et de protestation, leva les bras, en s'écriant: « Respect aux Morts ! » L'officier donna ordre de faire halte, et les dragons se retirèrent.

Si les chefs du parti républicain n'avaient pas provoqué et machiné cette catastrophe, ils surent du moins en tirer un excellent parti. A partir de ce moment, les événements vont se précipiter. Le fameux cri qu'on entendit dans toutes les révolutions, « On assassine nos frères ! » se répand de rue en rue, de maison en maison. Les plus indif-

(1) *Histoire de la Révolution de 1848*, t. I, p. 202.

(2) *Souvenirs de l'année 1848*, p. 69.

férents s'irritent et s'exaltent. Celui qui n'était qu'un spectateur et un curieux devient un insurgé.

Le 24 février.

Pendant toute la nuit, l'émeute s'est préparée à une lutte qu'elle estime décisive. On s'est procuré des armes. Dans tous les quartiers populaires, on a élevé des barricades. Dès le lever du jour, elles sont garnies de combattants. D'ailleurs la troupe ne mettra pas beaucoup d'ardeur à les attaquer. Jugez-en par ce détail que donne *l'Histoire de Trente heures* (1).

« Dans le quartier Saint-Martin, un bataillon de la ligne, passant devant des patriotes insurgés, s'apprêtait à faire feu. Un ouvrier se détache aussitôt, court à l'officier qui dirigeait les soldats et lui dit : « Voyez, commandant, notre barricade n'est pas terminée, et nous ne serions pas en mesure de nous défendre ; mais acceptez notre rendez-vous dans une heure. » L'officier le regarde, sourit, fait défiler sa troupe. Il ne revint pas. »

Cette faiblesse, cette complicité de la troupe qui n'avait aucune confiance ni dans la justice de la cause qu'on la chargeait de défendre ni dans l'énergie de ses chefs, tous les témoins les consta-

(1) P. 87.

tent. Un des plus clairvoyants, un des plus avides de vérité, Maxime du Camp rapporte qu'il vit, devant la boutique d'un marchand de vin, deux soldats qui laissaient des gamins fouiller dans leur giberne et en tirer des cartouches. Et comme il manifestait sa surprise, un des soldats lui dit : « Oui, mon bourgeois, c'est comme cela : puisqu'on nous lâche, nous lâchons tout (1) ! » Cet état d'esprit était général.

Quant à la garde nationale, à qui il suffisait que les intérêts bourgeois ne fussent pas menacés, elle continuait à fraterniser avec l'émeute ou à rester tranquillement au logis, pendant qu'on se battait dans la rue (2).

Pour la première fois, pendant cette nuit du 23 au 24 février, la royauté s'est sentie menacée. A trois heures et demie du matin, Louis-Philippe, essayant par une concession nouvelle, de désarmer l'émeute, a fait appeler Thiers et l'a chargé de former un ministère, où entrerait — mais trop tard — des partisans de la réforme électorale : Odilon Barrot, Duvergier de Hauranne.

(1) *Souvenirs de l'année 1848*, p. 79.

(2) « M. Delessert (préfet de police), à qui on rendait compte (le 22 ou le 23 février) du petit nombre de gardes nationaux descendus dans la rue, s'écria : « Je saurais bien les y forcer, si je voulais ; je n'aurais qu'à laisser piller cinquante boutiques. » (Docteur Poumiès de la Siboutie, *Souvenirs d'un Médecin de Paris*.

Une proclamation qui se termine par ces mots : « Liberté ! — Ordre ! — Union ! — Réforme ! » annonce aux Parisiens qu'un nouveau ministère a remplacé le ministère Molé, que l'ordre a été donné de cesser le feu, et que le général Lamoricière est nommé commandant en chef de la garde nationale.

Sur les boulevards, de la rue Montmartre à la rue Saint-Denis, Odilon Barrot, qui est monté à cheval pour augmenter son prestige sur les masses, Lamoricière, Horace Vernet, s'agitent, prononcent des discours, multiplient les appels à la conciliation, adjurent, avec des phrases pathétiques et patriotiques, les colonnes des insurgés qui passent, noires de poudre, échauffées par le combat, certaines de la victoire, à rebrousser chemin et à déposer les armes.

Interprète des sentiments de ses compagnons, un des émeutiers répond en s'adressant à la foule où se cachent sans doute des amis de l'ordre et des timbrès : « *Pas de trève !... Citoyens, gardez-vous des endormeurs et des blagueurs !* »

Deux autres tentatives d'apaisement — de Lamoricière et du général Saint-Yon, ancien ministre de la Guerre, devant le Théâtre-Français, du général Gourgaud et d'un officier d'ordonnance du roi, rue de Rohan — n'obtiennent pas plus de succès.

Par la faiblesse de ses adversaires et leur

manque de décision, par la lassitude et le découragement des troupes, par l'imprudente complicité de la garde nationale, le peuple est vainqueur, et il le sait. Il ne lui reste qu'à abuser de sa victoire. Il apprend, au commencement de l'après-midi, l'abdication de Louis-Philippe en faveur du comte de Paris, et elle ne lui suffit plus ou plutôt elle ne suffit plus à ses chefs, dont il suit désormais l'impulsion.

C'est Émile de Girardin, et plus encore l'émeute dont les flots assiègent les Tuileries, qui ont arraché à Louis-Philippe son abdication.

La Chambre des députés s'est réunie. Après une longue et orageuse séance, que domine l'éloquence de Lamartine, elle repousse la régence de la duchesse d'Orléans, et, sous la poussée de la foule qui a envahi la salle des séances et dicte ses lois, elle élit un gouvernement provisoire.

Pendant ce temps, deux voitures, dont l'une appartient au marquis de Graves et l'autre à un député, escortées par des gardes nationaux, des cuirassiers et des dragons, emportent vers l'exil le roi... et la royauté.

Le peuple a remplacé le roi aux Tuileries. A la suite de quels glorieux faits d'armes y est-il entré ? Comment y a-t-il exercé sa souveraineté imprévue et sans lendemain ? C'est ce que nous allons essayer de montrer en revenant, avec plus

de détail, sur quelques épisodes de la journée du 24 février.

Vers onze heures du matin, une colonne armée dans laquelle abondaient les gardes nationaux et portant un drapeau sur lequel on pouvait lire : *A bas Guizot*, s'arrêta devant le Théâtre-Français. Elle semblait se demander vers quel point de Paris elle se dirigerait pour prendre part à la lutte. Des voix crièrent : *Aux Tuileries! Aux Tuileries!* et la colonne, comme si elle n'attendait que cette indication ou cet ordre, se remit en marche.

A la hauteur de la rue Saint-Honoré, la plupart de ceux qui la composaient se mêlèrent aux insurgés qui essayaient de s'emparer du poste du Château d'Eau, situé au coin de la rue Saint-Thomas du Louvre, et défendu par le 14e de ligne. Deux barricades venaient d'être construites, aux deux angles du Palais-Royal.

Les défenseurs du poste, du haut de la plateforme, faisaient pleuvoir une grêle de balles sur les assaillants. Beaucoup de ces assaillants trouvant la place trop chaude, reculèrent, et le cri : *Aux Tuileries!* ayant retenti de nouveau, ils suivirent avec empressement la colonne, en partie reformée, qui continuait sa marche vers la place du Carrousel. Là il y avait moins de danger, et sans doute, pour certains d'entre eux, plus de profit.

Presque toutes les troupes chargées de défendre la place du Carrousel l'avaient abandonnée. La cour d'honneur des Tuileries était à peu près vide. « Quelques serviteurs subalternes couraient effarés; des hommes du peuple, des gardes nationaux, en petit nombre, passaient les uns près des autres, riant, échangeant des plaisanteries, et se dirigeant paisiblement du côté du pavillon de l'Horloge (1). »

Les assaillants entraient par la rue de Rohan et par le guichet du pont du Carrousel. Ils ne marchaient plus avec le même entrain. On aurait dit qu'ils hésitaient à s'engager. Ce qui les effrayait sans doute, c'est que les grilles de la cour des Tuileries étaient fermées.

A ce moment celle du milieu s'ouvrit pour donner passage à un piqueur qui venait de l'hôtel des écuries du roi, rue Saint-Thomas du Louvre.

« A midi et demi, l'ordre était arrivé du château de faire avancer les voitures. Le porteur de cet ordre, vêtu de sa livrée, avait été inquiété par les bandes de combattants qui se disposaient à attaquer le corps de garde du Château d'Eau, sur la place du Palais-Royal.

A l'instant où le sous-piqueur Hairon montait

(1) Maxime du Camp (témoin oculaire), *Souvenirs de l'année 1848*, p. 93.

à cheval pour partir à la tête du convoi, je leur dis qu'il serait prudent de mettre son carrick bleu pour couvrir la livrée rouge.

— Eh ! que voulez-vous qu'on nous fasse, à nous autres qui ne voulons de mal à personne ? D'ailleurs vous savez qu'on ne peut faire le service du roi en bleu.

On ouvrit la grande porte pour faire sortir les équipages. A peine les deux premières voitures furent-elles dehors, que force fut de la refermer. Une troupe armée accourait en désordre pour s'introduire dans la cour des écuries.

Le convoi ainsi coupé, nous entendîmes bientôt après d'affreuses détonations retentir de toutes parts, notamment une espèce de feu de peloton qui sortait de la place du Carrousel : nul doute qu'il n'eût été dirigé sur les équipages du roi.

Ce n'était que trop vrai. Une bande de vingt-cinq à trente brigands s'étaient embusqués derrière l'hôtel de Nantes, à l'entrée de la rue de Rohan, et c'était elle qui venait de faire feu sur les voitures.

Deux chevaux d'attelage restèrent sur le pavé ; deux autres, grièvement blessés, succombèrent quelques jours plus tard. Quant au jeune piqueur sur lequel le feu de ces forcenés avait été plus particulièrement dirigé, son cheval tomba raide mort, criblé de douze à quinze balles, mais, par

un miracle providentiel, le cavalier n'avait nullement été atteint.

Eperdu, il se dégage de l'animal qui venait de s'affaisser sous lui, et court vers l'arc de triomphe pour y trouver un refuge. Vain espoir, un monstre altéré de sang arrive à sa rencontre, et lui décharge à bout portant son fusil en pleine poitrine. L'infortuné Hairon chancelle et tombe : la balle lui avait fracassé la clavicule droite et coupé l'artère carotide.

L'assassin s'empare du chapeau galonné en or de sa victime. Il l'élève en l'air comme un signe de triomphe, en appelant les complices de son horrible forfait à venir partager les dépouilles du malheureux jeune homme, gisant sur le pavé dans une mare de sang. Cet acte de brigandage fut immédiatement accompli par tous avec une dextérité qui montrait assez que ses auteurs n'en étaient pas à leur coup d'essai. Le cadavre ne conserva bientôt plus que la chemise (1). »

Tandis qu'avait lieu cet assassinat, l'affaire du

(1) *La République dans les carrosses du Roi... Scènes de la Révolution de 1848*, par Louis Tirel, ex-contrôleur des équipages de S. M. Paris, 1850, p. 59. L'auteur ajoute que l'assassin du piqueur Hairon « eut l'audace de se présenter au citoyen Ledru-Rollin, apportant le chapeau galonné de sa victime comme certificat de civisme ; il demanda et obtint immédiatement une place de gardien du musée du Louvre... », p. 62.

poste du Château d'Eau touchait à son dénouement. Là aussi, il faut se défier de la légende. Lucien de la Hodde prétend que la résistance des soldats se prolongeant beaucoup trop — cette résistance fut acharnée, héroïque — un des insurgés proposa d'aller chercher des bottes de foin et de griller les quelques combattants que les balles avaient épargnés dans leur petite forteresse. Cette idée, ajoute-t-il, fut accueillie avec enthousiasme, et immédiatement réalisée. Pour ne pas être brûlés vivants, les assiégés s'élancèrent hors du poste, et furent tués jusqu'au dernier. La vérité est moins dramatique et moins odieuse. Un seul des combattants fut tué, le lieutenant Peresse, qui sortit le premier, et, pour sauver ses camarades, s'offrit à la mort. Les autres furent épargnés. Il ne restait d'ailleurs qu'un très petit nombre de soldats. 16 hommes avaient été tués et 11 blessés.

Le gouverneur des Tuileries qui était venu, à la porte du château, parlementer avec les assaillants et à qui on avait donné l'ordre d'aller faire cesser le feu au poste du Château d'Eau, obéit sans résistance. Les troupes qui se trouvaient dans la cour d'honneur l'évacuèrent. Toutes les portes s'ouvrirent, et le peuple entra. Il était 1 heure et demie environ.

« Le château n'opposa aucune résistance. Une foule armée s'y précipita par toutes les portes, par

tous les escaliers. Les salles, les galeries, les chambres furent si encombrées, raconte le Docteur Poumiès de la Siboutie (1) qu'un moment je craignis d'y être étouffé. Tout annonçait une fuite précipitée : la table du déjeuner était encore servie, des vêtements d'homme et de femme étaient en désordre dans les chambres à coucher, les meubles étaient ouverts ou garnis de leurs clefs.

Alors les chants, l'orgie commencèrent. Les armoires furent fouillées ; les livres, les papiers, les débris, les fragments de toute espèce jonchèrent bientôt le parquet ou furent précipités dans la cour. Les bouteilles brisées, les pièces défoncées dans les caves répandirent une telle quantité de vin, qu'on en avait jusqu'aux chevilles : des hommes y furent noyés, et j'en vis retirer plusieurs qu'on eût beaucoup de peine à rappeler à la vie.

Les élèves de l'Ecole polytechnique firent tous leurs efforts pour arrêter cette fureur, cette rage de dévastation. De nombreux placards, écrits à la hâte, furent apposés dans les lieux les plus appa-

(1) *Souvenirs d'un Médecin de Paris.* « Le 26 février, dit-il plus loin, je parcourus tout l'intérieur des Tuileries au moment où on enleva les cadavres qui s'y trouvaient. Ils étaient au nombre de douze, savoir quatre municipaux qui avaient reçu des coups de feu, sept individus ne présentant aucune blessure, une femme tenant encore un couteau-poignard à la main ; elle avait rendu beaucoup de vin et baignait dans une mare sanglante. Il est à présumer que cette femme, devenue ivre, avait été foulée aux pieds. »

rents : « Les voleurs sont punis de mort. — Respect à la propriété publique. » Tout fut inutile : la destruction, le pillage continuèrent. Meubles précieux, glaces, porcelaines, lustres, tableaux, furent brisés et jetés dans la cour, où l'on fit d'énormes feux de joie. Bientôt les escaliers, les appartements furent remplis d'hommes et de femmes ivres-morts, étendus sur les dalles, les parquets, les tapis. Quelques-uns dans cet état furent foulés aux pieds, pressés par la foule et étouffés. Les vêtements trouvés dans les vestiaires ou dans les appartements servirent aux travestissements les plus bizarres. Je vis des femmes vêtues de robes lamées d'or et d'argent, des jeunes gens de 15 à 18 ans couverts de brillants uniformes.

Le trône devint l'objet des plus grossières plaisanteries. Chacun voulut s'y asseoir à son tour. C'était un fauteuil en velours cramoisi, bien passé, et qui n'était ni beau ni imposant. Il fut enfin brisé comme le reste et jeté par les fenêtres.

Malgré les précautions prises à la hâte, il y eut bien des vols, bien des soustractions... La dévastation fut telle que, lorsqu'on voulut débarrasser les appartements et les cours de tous ces débris, il fallut un grand nombre d'ouvriers travaillant du matin au soir, plusieurs jours de suite. Ces débris furent amoncelés tout le long de la grille qui sépare la cour des Tuileries du Carrousel ; ils consistaient



Le Peuple aux Tuileries.



en tessons de bouteilles, morceaux de porcelaines et de carreaux de vitres, fragments de lustres, lambeaux d'étoffes, de tapis, cendres. Ils formaient un tas occupant toute la longueur de la grille, s'élevant à la hauteur du mur d'appui, sur une épaisseur de plus de 2 mètres. Il fallut de nombreux tombereaux pour enlever ces tristes témoignages de la colère du peuple. »

Par un décret du 24 février, le gouvernement provisoire avait nommé commandant supérieur des Tuileries (le titre de gouverneur sentant un peu trop son ancien régime) le citoyen Saint-Amant, négociant en vins, capitaine en second de la première légion de la garde nationale, grand joueur d'échecs, ce qui lui avait permis de se procurer quelques notions de stratégie, et d'ailleurs fort brave homme. Il devait faire de louables efforts pour protéger le château. Il commença par appeler des pompiers qui réussirent, avec peine, à empêcher des tentatives d'incendie, notamment dans la salle de spectacle et sur la scène, où quelques bandits avaient mêlé à des débris de décors des matières inflammables.

A des badauds, à des ouvriers plus désireux de visiter les Tuileries que de les piller ou de les détruire, s'étaient joints, et en assez grand nombre, des gens sans aveu, cette écume que toutes les révolutions font monter à la surface, et pour qui

elles ne sont qu'une occasion de tuer ou de voler, de se venger aussi d'une société qu'ils accusent de leur misère et de leur déchéance (1).

On les reconnaissait facilement et on se défiait de leurs mains avides. On écrivit sur les murs : *Mort aux voleurs!* et plusieurs de ces malandrins, pris sur le fait, furent immédiatement fusillés par le peuple. Au bas des escaliers qui débouchaient sur la cour, on plaça des postes de vérification qui exigeaient la restitution des objets volumineux et apparents, mais, le plus souvent, sans sanction aucune. Mais beaucoup de menus objets, et bibelots précieux, disparurent. Ces vols de détail, si aisés à commettre, si difficiles à réprimer, furent très nombreux (2). J'aurai l'occasion d'en reparler à la fin de ce chapitre.

(1) « Toute la racaille mâle et femelle, au grand complet qui logeait dans les rues adjacentes — et quelles rues! — semblait s'être donné rendez-vous. » *Un Anglais à Paris. Notes et Souvenirs.* Paris, 1893, t. I, p. 297. — « Il est vrai que lorsque le torrent fut grossi, au point d'offrir à quelques misérables une chance de disparaître dans la foule, et de se cacher, pour ainsi dire, dans le tumulte, des excès d'un caractère partiel furent commis. » Louis Blanc, *Histoire de la Révolution de 1848.* Paris, 1870, t. I, p. 51.

(2) Quelques-uns furent commis par des serviteurs du palais. Tirel cite le cas d'un garçon lampiste qui avait été blessé très légèrement d'un coup de baïonnette et qui ne mangeait que très difficilement. Il mourut au bout d'une quinzaine de jours, suffoqué. La maladie parut bizarre. On fit l'autopsie, et on trouva le pylore presque entièrement obstrué par un gros diamant à pointe et à fleurons.

Dans la foule qui avait pénétré aux Tuileries, il se trouvait un assez grand nombre de soldats de la garde nationale, mais ils avaient rompu leurs rangs, et ils se préoccupaient beaucoup plus de visiter le château que de le protéger.

L'invasion avait d'abord commencé par les appartements qui touchaient au pavillon de Flore. C'est peut-être là qu'on découvrit ce perroquet, dont parlent certains journaux, ce vieux perroquet démocratique (1) qui criait avec obstination : « *A bas Guizot !* ». On l'acclama.

Dans la plupart des immenses pièces, tout révélait une intimité brusquement troublée et un départ hâtif. Dans la salle de jeu « une grande table ronde et numérotée se trouvait à côté de la cheminée, couverte d'un tapis vert ; le bois de la cheminée était à moitié consumé, et de grands fauteuils se trouvaient disposés en demi-cercle. On voyait sur d'autres tables des livres, entre autres le *Dictionnaire du Commerce*, une plume, au milieu de la table, et teinte d'encre (2). »

Au pavillon de Marsan, l'appartement du duc d'Orléans, devant la porte duquel, pour le protéger, se tenait un poste commandé par M. Favre,

(1) Il y a eu beaucoup de vieux perroquets démocratiques à cette époque.

(2) *Le Peuple aux Tuileries et à la Chambre des députés*, par un Italien, témoin oculaire. Paris, s. d. (1848), p. 7.

ancien élève de l'Ecole Polytechnique, et M. Legentil, lieutenant de la 2e légion, n'avait pas changé depuis 1842. Lord Normanby qui le visita, quelque temps après les journées de février, en donne cette description (1) :

« Sur le parquet, de chaque côté du fauteuil sur lequel le prince s'était reposé, sont éparpillés les journaux du soir, tous portant la date significative du 13 juillet 1842. Sur la table, à sa portée, se trouvait une assiette avec des restes de pain. Ce pain, rompu, portait encore les traces des doigts qui l'avaient brisé... Sur une commode, contre le mur, on voyait une rangée de chapeaux, avec des gants placés sur les bords, tous laissés pour qu'il pût les choisir, et un vide restait encore à l'endroit où avait été celui dont il s'était servi... Sur une table, plus près de la porte, était une petite cravache, comme si, l'ayant prise dans l'intention d'aller à cheval, on l'avait ensuite jetée là nonchalamment, après avoir changé d'avis. »

Le peuple respecta ces appartements, sur lesquels planait encore la mort, et il respecta aussi — relativement — ceux du duc de Nemours, mais dans la salle du Trône il se donna libre carrière.

Les drapeaux furent distribués, comme un trophée, à la foule. Un vieillard en reçut un pour sa

(1) *Une Année de révolution...*, t. I, p. 237.

part de victoire, et il s'écria : « Brigand, va, tu n'auras plus ni trône ni drapeaux (1) ! »

Pendant ce temps, « un homme assez bien vêtu s'était assis sur le grand fauteuil doré recouvert de velours rouge. On faisait toutes sortes de mômeries autour de lui, on le saluait jusqu'à terre ; il dit : « Messieurs, c'est toujours avec un nouveau plaisir que je me trouve au milieu de vous. » On éclata de rire, car cette phrase qui avait souvent servi d'exorde aux discours du trône, était depuis longtemps l'objet de la raillerie des petits journaux (2). »

Au début, la badauderie et la gaminerie avaient dominé, mais le peuple se sentait de plus en plus altéré et les Tuileries possédaient des caves bien garnies. On les découvrit, on les visita, on s'y attarda, malgré les objurgations du commandant supérieur Saint-Amant. Ce marchand de vin s'indignait qu'on pût tant boire. Les ivrognes complets, couchés sur le sol, entre deux tonneaux ou dans un amoncellement de bouteilles cassées, ne présentaient aucun danger, mais les demi-ivrognes étaient beaucoup plus redoutables. L'alcool redou-

(1) *Le Peuple aux Tuileries*..., p. 8.

(2) MAXIME DU CAMP, *Souvenirs de l'année 1848*, p. 95. Quand cette parodie eut assez duré, le trône fut porté à bras sur la place de la Bastille et brûlé au pied de la colonne de Juillet.

blait leur patriotisme et les rendaient inquiets et agressifs.

De nouveaux « visiteurs » arrivaient sans cesse et beaucoup d'entre eux avaient des arrière-pensées de destruction et de pillage. Il y avait trop de fusils dans cette salle et trop de gens désireux de s'en servir. Un déplorable état d'esprit animait bon nombre de citoyens grisés par leur victoire et frémissants encore du combat : une haine stupide contre tout ce qui rappelait la royauté ou avait appartenu au roi.

Dans la salle des Maréchaux, on cribla de coups de fusils les portraits de Soult et de Bugeaud, et, au bas de chacun de ces portraits, on inscrivit ces mots vengeurs : *Traître à la patrie. Mis à mort pour ses crimes.*

Dans l'appartement du rez-de-chaussée qu'avait occupé Mme Adelaïde, on perça de coups de baïonnette le tableau d'Alfred Johannot qui représentait Louis-Philippe sauvant par une saignée faite dans toute la règle de l'art le courrier Vernet (1).

Dans le grand salon du premier étage, une statue en bronze du roi fut brisée, et la tête jetée dans un brasier.

Dans la grande galerie que Louis-Philippe

(1) La plupart des tableaux avaient été, heureusement, grâce à Saint-Amant, transportés au Louvre par la porte qui communiquait à la grande galerie.

avait fait construire se trouvait, sur une immense cheminée, le plan d'un bas-relief destiné à être plus tard exécuté en marbre et reproduisant un des principaux épisodes de la Révolution de 1830 : Louis-Philippe se rendant à cheval le 31 juillet, à l'Hôtel de Ville. On tira des coups de fusil sur ce plan et on le couvrit d'inscriptions plus ou moins civiques, parmi lesquelles celle-ci : *Dumoulin. — Je lui ai foutu — le premier coup* (*sic*). *JBD.* »

Cette longue promenade de salle en salle, ces cris, ces discours, ces déploiements d'un bruyant patriotisme, inspiraient naturellement au peuple souverain (chez lequel le ventre, et le gosier surtout, ont toujours joué un rôle prépondérant) le besoin impérieux de boire et de manger le plus possible. Il était chez lui aux Tuileries. Une des premières manifestations de sa souveraineté d'un jour fut de transformer la Galerie de Diane en un grand restaurant, démocratique et gratuit. L'Anglais dont on publia, en 1893, les *Notes et Souvenirs* assista à un de ces repas. Il le décrit ainsi (1).

« La galerie de Diane était une des grandes salles de réception du premier étage, qui servait en général de salle à manger à la famille royale (pour le dîner). Le couvert avait été dressé pour

(1) P. 299.

trente ou quarante personnes, car Louis-Philippe avait coutume d'inviter les principaux membres de sa maison civile et de sa maison militaire à partager son repas. L'émeute avait interrompu les préparatifs. Lorsque j'entrai dans la pièce, soixante ou soixante-dix bandits des deux sexes s'étaient attablés, tandis qu'une vingtaine d'entre eux s'occupaient à les servir... Ils se donnaient ou du moins ils croyaient se donner des airs de bonne compagnie, et, en toute autre occasion, l'effet eût été d'un comique irrésistible pour un homme bien élevé; mais, dans les circonstances, les larmes en montaient aux yeux.

La cuisine des Tuileries, sous le règne de Louis Philippe, était en général exécrable et le vin assez bon. Si médiocre que pût être le menu abandonné sur cette table, il était sans contredit infiniment supérieur à celui qu'avaient l'habitude de consommer les convives qui venaient ainsi remplacer le roi et les princes fugitifs. Ceux-là pourtant n'en jugeaient pas ainsi; ils critiquaient les mets, ordonnaient aux serviteurs improvisés de leur donner « quelque chose d'autre », et, se tournant vers leurs compagnes, remplissaient leurs verres et leur faisaient mille compliments.

Le repas se serait prolongé indéfiniment sans l'apparition d'une autre bande réclamant son tour avec une impatience avide; les provisions du

palais baissaient déjà, et l'on fit apporter un supplément du dehors. Puis, l'estomac bien réconforté, on invita les dames à faire un petit tour dans les appartements, en attendant qu'on leur servît le café et les liqueurs.

La préparation du moka présenta quelques difficultés : les ustensiles indispensables pour en offrir à une réunion aussi nombreuse ne se trouvaient pas sous la main et, de plus, les ingrédients nécessaires étaient sans doute renfermés quelque part dans les offices du palais. Nullement découragé, l'un des étranges convives se leva et dit à haute voix : « Permettez-moi d'offrir le café à la compagnie. » Motion qui fut accueillie par une tempête d'applaudissements. Joignant l'action à la parole, il tira de sa poche une petite bourse en étoffe et en sortit deux pièces de cinq francs : « Qu'on aille chercher du café et du meilleur » dit-il à un des convives qui s'était avancé pour recevoir des ordres ; car c'étaient bel et bien des ordres, et je me demandais comment ces champions enragés de l'égalité ne l'invitaient pas à aller chercher le café lui-même.

Il ajouta : « Et pendant que tu y es, citoyen, apporte des cigares pour nous et des cigarettes pour les dames. » Ledit citoyen partait déjà pour remplir sa mission, lorsque l'autre citoyen le rappela : « Ecoute, lui dit-il, tu n'achèteras rien

à moins d'y être forcé. Je crois que tu n'auras qu'à demander à la première épicerie venue ce qu'il te faut; fais de même pour le tabac. Ces sales bourgeois ont si peur qu'ils n'oseront pas te refuser. En tout cas, prends un fusil, on ne sait pas ce qu'il peut arriver ; mais ne t'en sers qu'en cas de nécessité. » Ce qui voulait dire assez clairement : « S'ils te refusent le café et le tabac, tire leur dessus. »

Je ne puis pas dire comment on se procura ces deux denrées; mais j'ai tout lieu de croire que le messager n'eut qu'à demander pour avoir, sans même montrer son fusil. Il n'y a pas dans les temps troublés pire couard que le boutiquier parisien. Un gamin suffit pour le terrifier... Quoi qu'il en soit, lorsque je rentrai après une absence d'une quarantaine de minutes, il était évident qu'on s'était procuré le café et le tabac demandés ; la galerie de Diane, si vaste qu'elle fût, était pleine de fumée, et trois casseroles remplies d'eau chauffaient sur le feu, tandis qu'on en avait placé deux ou trois plus petites sur la cheminée, sans souci de souiller le marbre qui était de toute beauté. Une autre fournée de faméliques avait pris place à table, tandis que les premiers venus trompaient la longueur de l'attente en faisant la cour aux « dames ». Quelques-unes d'entre elles s'occupaient plus utilement, à dévaliser les vi-

trines et en sortaient les inestimables porcelaines de Sèvres, tasses et soucoupes, pour servir le café des citoyens. Je me demandai comment elles avaient pu mettre la main sur ces trésors artistiques, car j'avais remarqué une heure avant que les clefs des armoires qui les renfermaient avaient été prudemment enlevées : on avait tranquillement enfoncé les portes avec le marteau de la grande horloge des Tuileries. »

Il y eut en réalité deux bandes d'envahisseurs. La seconde (1) chassa la première et s'installa dans le palais comme en pays conquis. Une trentaine de maris firent venir leurs femmes, et leurs enfants. Quand les vivres découverts dans le château furent épuisées, cette petite garnison exigea qu'on lui en délivrât comme aux troupes régulières. On eut toutes les peines du monde à les déloger. Exhortations, sommations étaient également inutiles. Ils ne partirent que vers le 15 mars. « Quelques-uns furent trouvés nantis d'objets précieux ; une vingtaine furent arrêtés comme contumax ou pour rupture de ban (2). »

Les écrivains hostiles à la révolution de 1848 ont exagéré les excès populaires, pendant cette période, ceux qui lui étaient favorables les ont

(1) Elle comptait deux cents hommes environ.

(2) Docteur Poumiès de la Siboutie, *Souvenirs d'un Médecin de Paris.*

niés ou atténués le plus possible. La vérité est entre ces deux partis pris.

Il est certain que parmi ces envahisseurs des Tuileries les honnêtes gens ne manquaient pas, et je crois même qu'ils étaient en majorité. On cita de nombreux traits de probité et, évidemment, on ne les connaît pas tous. Le 25 mars, un tailleur de Montrouge, qui habitait rue de Châtillon, 4, vint déposer à l'Hôtel de Ville un fusil en argent massif trouvé aux Tuileries, le fusil du comte de Paris ; on lui en avait offert deux mille francs.

Rien de plus facile que de multiplier les anecdotes de ce genre.

Il est également certain que dans la foule de ces honnêtes gens se glissèrent d'assez nombreux filous.

Beaucoup de vols furent constatés, plus ou moins officiellement.

Saint-Amant prétend que sur les objets précieux appartenant à la Couronne, parmi lesquels l'argenterie représentait trois millions, il n'en disparut que pour une dizaine de mille francs. Cette assertion est inexacte..

L'argenterie fut en grande partie sauvée, et un article du *Moniteur* (le 11 mars) nous raconte comment elle fut sauvée.

« Quelques misérables avaient trouvé le moyen de pénétrer dans les cuisines et jusque dans la pièce

où était déposée l'argenterie du château. Le citoyen Moessard, préposé à la conservation de cette argenterie qui se composait d'un nombre considérable de pièces de grande valeur, fit un appel à leur loyauté pour la sécurité des objets précieux dont il avait la garde, et, en même temps, il leur offrit du vin et des comestibles; mais l'appât du trésor qu'une simple nappe dérobait à leurs yeux excitait leur avidité, et déjà les plus hardis, soulevant la nappe, dérobaient quelques pièces d'argenterie, lorsque le citoyen Roy, armé d'un fusil, et un invalide, habillé en bourgeois, montent sur la table, résolus à défendre, au péril de leur vie, le dépôt confié à la garde du citoyen Moessard. Une femme, Elisabeth Gablot, s'arme également d'une baïonnette, et n'hésite pas à frapper les mains qui se glissent furtivement sous la table, en criant : *On ne touche pas là !* Toutefois ces généreux efforts allaient devenir inutiles, lorsque la garde nationale intervint et fit évacuer la salle. »

Si l'argenterie échappa presque entièrement au pillage, parmi les pierres précieuses qui appartenaient à la Couronne, plusieurs, mentionnées dans l'inventaire, ne furent pas retrouvées : un bouton de chapeau en diamant, évalué 240.700 fr. et dix pendeloques en roses, évaluées 55.000 fr. (1).

(1) Procès-verbal publié au mois d'avril 1849.

La caisse qui contenait ce bouton et ces pendeloques avait été transportée des Tuileries à la Salle de l'état-major de la garde nationale et de là au Trésor. C'est pendant ce voyage qu'on les égara — ou qu'on les vola.

Les boutiques de brocanteurs se remplirent de bibelots soustraits, mais on détruisit plus qu'on ne vola, non seulement aux Tuileries, mais beaucoup plus encore à Neuilly, au Palais-Royal.

Aux Tuileries, Saint-Amant, qui était venu, dans l'après-midi du 24 février, prendre le commandement du Palais, put avec l'aide du personnel subalterne, et notamment du régisseur en second, M. Gally, empêcher bien des dégâts (1). Il n'en fut pas de même à Neuilly et au Palais-Royal.

A Neuilly, où les ouvriers parisiens ne se trouvaient qu'en très petit nombre, les paysans, venus de tous les villages voisins, se chargèrent du pillage du château.

Au Palais-Royal, des brutes ignorantes s'acharnaient, avec une rage incompréhensible, sur les livres qui remplissaient la bibliothèque particulière de Louis-Philippe et celle de Mme Adelaïde, on les arracha de leurs rayons, on les déchira page par page, et, au risque de mettre le feu au château, on les jeta dans un brasier.

(1) *La République dans les carrosses du Roi*, p. 75.

Un passage de la brochure de Tirel donne une idée des dégâts qui furent commis :

« On a recueilli, dit-il, aux Tuileries et au Palais-Royal, 25.000 kilogrammes de fragments de glaces et de cristaux, n'ayant plus que la valeur de la matière brute à jeter au creuset, et il en a été sans doute perdu davantage en parcelles broyées. Dix tombereaux ont été chargés de débris des plus belles porcelaines de Sèvres. Telle était leur valeur matérielle, qu'on a pu retrouver encore pour plus de 20.000 francs de l'or dont elles étaient ornées. Quant à leur valeur artistique, on conçoit qu'elle était immense. Le nombre des pièces de cristaux de table brisés, s'éleva seul à 23.000 ; celui des pièces de porcelaine excéda 45.000.

Les riches tentures des Gobelins et de Beauvais furent impitoyablement trouées, déchiquetés, effilées ; les velours et les soieries de Lyon, qui brillèrent d'un si bel éclat aux expositions de l'industrie, où elles avaient presque toutes figuré, ont été découpées en lanières pour faire des écharpes, des ceintures, et discrètement emportées pour de plus utiles usages. »

Mettons en regard de ce bilan, un autre document, plus général, qui le complète. Il est officiel. Il est extrait du 14e *Bulletin de la République* (No du 11 avril).

« Les 23 et 24 février, il a été élevé dans Paris

1.512 barricades. On a calculé que chaque barricade a employé, en moyenne, 845 pavés ; de sorte que le peuple a arraché en quelques heures, 1.277.648 pavés. On a, en outre, renversé 4.013 arbres, on a brisé ou endommagé 3.704 appareils d'éclairage, savoir : 227 candélabres, 11 consoles, 890 lanternes brisées, et 2.576 lanternes dont les verres ont été cassés. Enfin on a brûlé ou détruit 53 corps de garde, 71 bureaux de surveillants des voitures de place, 41 bureaux d'octroi, 41 guérites, 104 colonnes d'affichage, 192 bancs, total 605. Dans ce calcul ne sont pas comprises les grilles qui ont été arrachées pour faire des armes et compléter des barricades, comme à la Bourse, à l'Assomption, au ministère de la Marine, à Notre-Dame-de-Lorette, etc. »

La colère du peuple, quand il éprouve le besoin de changer de maîtres, et ses périodiques accès de vandalisme, coûtent cher.

APPENDICE

Le commandant Dumoulin et la statue du duc d'Orléans (1).

« Je lis dans votre numéro du 4 de ce mois une lettre de M. Alexandre Dumas, incriminant la conduite du gouverneur du Louvre, qui a fait enlever la statue du duc d'Orléans.

Cette lettre d'un ami du prince, honore son auteur, quand toutes les adhésions que nous lisons aujourd'hui nous montrent des républicains plus fervents que ceux qui ont jeté le trône par la fenêtre. Il ne m'appartient pas de vouloir contredire tous les éloges qu'il adresse à la mémoire du duc d'Orléans : je me renfermerai dans les faits qui m'ont mis dans la nécessité de faire

(1) La lettre qui suit, à propos de l'enlèvement de la statue du duc d'Orléans, répondait à une courageuse protestation d'Alexandre Dumas, et a été reproduite dans le journal de celui-ci, *le Mois* (n° du 16 mai 1848).

procéder à l'enlèvement de ce bronze, qui, sous le rapport de l'art, était même très secondaire.

C'est après avoir conduit M. de Saint-Amand au commandement des Tuileries qu'à 2 heures et demie du matin j'ai occupé le Louvre en qualité de commandant supérieur.

A 1 heure de l'après-midi, au milieu de la foule immense stationnant dans la cour du palais, un garde national s'écria :

« Ah! voilà le royal mannequin, à qui je vais adresser une carte de visite... Et aussitôt il déchargea son fusil, dont la balle vint frapper la tête de la statue ; quelques acclamations se firent entendre. Je craignis aussitôt de voir cette statue devenir une *cible*. Je donnai immédiatement des ordres pour faire entourer la statue de gardes nationaux, en blouse, pour empêcher que ce coup de fusil ne pût se répéter. Dans cette circonstance, je n'ai eu qu'à me louer de M. Adolphe Dumas, homme de lettres, et du brave chef de bataillon, M. Morens, qui m'ont secondé dans cette grave circonstance.

Je fis immédiatement appeler M. de Cailleux, conservateur du Musée, et l'architecte, M. Fontaine, leur annonçant que j'étais décidé à faire enlever la statue cette nuit, pour éviter dans l'intérieur du Louvre une collision entre ceux qui voulaient démolir la statue et ceux qui auraient voulu la protéger.

D'après mes instructions, M. Dobay, maître charpentier du Palais, fit apporter dans la cour une grue et des madriers. Le Louvre fut interdit à la circulation, à 6 heures du soir ; il pleuvait beaucoup, et, sur l'observation de M. Dobay, que l'abondance de la pluie rendait cette opération impossible, je crus devoir lui répondre que ce mot, pour des Français, était rayé du dictionnaire. Je mis donc à sa disposition tous les hommes nécessaires, et qui, par une pluie battante, se relayaient au besoin.

A 5 heures du matin, la statue, avec ses bas-reliefs, sans aucun accident, roulait hors des portes du palais. Ce bronze a été immédiatement et soigneusement recouvert d'une grande toile et déposé dans le chantier du Louvre, sous un hangar construit à l'instant même pour le recevoir ; à 6 heures, ce piédestal devenait un monument expiatoire à la mémoire des victimes de février, par l'inscription que j'y ai fait apposer en ces termes :

Aux citoyens de Paris
morts pour la Patrie!!!
La République reconnaissante
23-24 février 1848.

M. Alexandre Dumas réclame dans sa lettre :

qu'il est bon que cette statue soit replacée où elle était. C'est au gouvernement à aviser.

Obligé à tout prendre précipitamment sous ma responsabilité, j'ai rempli mon devoir, celui d'éviter à tout prix de voir sous mes yeux éclater une collision grave et dangereuse, et répandre du sang, dont le bronze ne vaut pas une gouttelette.

Je suis, avec une profonde considération,

C. Dumoulin,

Commandant du Louvre et de l'Hôtel de Ville en 1830. »

II

LES HOMMES DU JOUR.
DÉMOCRATES, UTOPISTES ET EXCENTRIQUES

Le Gouvernement provisoire, proclamé à l'Hôtel de Ville, le 24 février, par une poignée de politiciens et quelques milliers d'insurgés, comptait comme membres Dupont de l'Eure, à qui on avait donné le vain titre de président, Lamartine, Crémieux, François Arago, Ledru-Rollin, Garnier-Pagès, Marie, Armand Marrast, bientôt nommé maire de Paris, Louis Blanc, Ferdinand Flocon, et l'ouvrier Albert, qui était, d'ailleurs, plutôt un patron qu'un ouvrier.

Une année plus tard, le 2 février 1850, dans un banquet, à Tours, Crémieux faisait cette déclaration, contre laquelle personne ne protesta et ne pouvait protester : « Je défie la calomnie d'oser dire que nous ne sommes pas sortis du gouver-

nement provisoire en honnêtes gens. » Les journées de juin ne permettent pas d'affirmer que leur mains ne furent pas tachées de sang, mais, du moins, elles ne furent pas tachées de boue.

Suspectée et niée, comme il fallait s'y attendre et comme ils s'y attendaient, par les vaincus de la veille et les mécontents du jour, leur probité est incontestable pour ceux que n'aveugle pas l'esprit de parti. Mais les plus honnêtes gens, même républicains, quand ils arrivent au pouvoir, ont de nombreux parents ou amis à caser. Un journal du temps, *l'Événement*, montrait dans une énumération très suggestive (1) la part que *le National*, cette ancienne feuille d'opposition si ardente à combattre le népotisme, avait prise à la curée :

DOCUMENTS POUR SERVIR A L'HISTOIRE CONTEMPORAINE

1. Le citoyen Marrast (nº 1), rédacteur en chef du *National*, membre du Gouvernement provisoire, maire de Paris, président de l'Assemblée nationale.

2. Le citoyen Marrast (nº 2), de la famille, procureur général à Pau.

3. Le citoyen Marrast (nº 3), de la famille, capitaine au 7e régiment léger, décoré de Louis-Philippe, passé chef de bataillon au choix sous la République.

4. Le citoyen Marrast (nº 4), de la famille, sous-directeur du lycée Corneille.

(1) Reproduite dans *le Mois* du 15 septembre 1848.

5. Le citoyen Bastide, rédacteur du *National*, ministre des Affaires étrangères.

6. Le citoyen Vaulabelle, rédacteur du *National*, ministre de l'Instruction publique

7. Le citoyen Goudchaux, banquier du *National*, ministre des Finances.

8. Le citoyen Recurt, médecin en chef du *National*, ex-ministre de l'Intérieur, ministre des Travaux publics.

9. Le citoyen Trélat, médecin ordinaire du *National*, ex-ministre des Travaux publics.

10. Le citoyen Marie, avocat du *National*, membre du Gouvernement provisoire, membre de la Commission exécutive, président de l'Assemblée nationale, et enfin ministre de la Justice.

11. Le citoyen Génin, rédacteur du *National*, chef de la division des lettres au ministère de l'Instruction publique, en remplacement de M. Nisard, ancien rédacteur du *National*, mais rallié à M. Guizot.

12. Le citoyen Charras, rédacteur du *National*, sous-secrétaire d'État au ministère de la Guerre.

13. Le citoyen Degoux-Denuncques, rédacteur du *National*, préfet de la Somme.

14. Le citoyen Buchez, troisième médecin et rédacteur du *National*, adjoint au maire de Paris, puis président de l'Assemblée, membre du Conseil municipal, etc.

15. Le citoyen Dussard, rédacteur du *National*, préfet de la Seine-Inférieure.

16. Le citoyen Adam, rédacteur du *National*, secrétaire général de la préfecture de la Seine.

17. Le citoyen Sain de Bois-le-Comte, rédacteur du *National*, ministre plénipotentiaire à Turin.

18. Le citoyen Félicien Mallefille, rédacteur du *National*, d'abord gouverneur du château de Versailles, puis ministre plénipotentiaire à Lisbonne.

19. Le citoyen Anselme Petetin, rédacteur du *National*, ministre plénipotentiaire en Hanovre.

20. Le citoyen AUGUSTE PETETIN, frère du citoyen ANSELME PETETIN, rédacteur du *National*, préfet de la Côte-d'Or.

21. Le citoyen FRÉDÉRIC LACROIX, rédacteur du *National*, directeur des affaires civiles en Algérie.

22. Le citoyen HETZEL, rédacteur du *National*, chef du cabinet au ministère des Affaires étrangères.

23. Le citoyen ROUSSET, commis du citoyen HETZEL, rédacteur du *National*, préfet de la Loire et chargé dans son intérim de la vente du *Spectateur républicain*.

24. Le citoyen DUCLERC, sténographe du *National*, ex-ministre des Finances.

25. Le citoyen PAGNERRE, libraire du *National*, maire, secrétaire du Gouvernement provisoire, de la Commission exécutive, directeur du Comptoir d'escompte.

26. Le citoyen ACHILLE GRÉGOIRE, imprimeur du *National*, préfet de la Haute-Saône.

27. Le citoyen LALANNE, allié au *National*, directeur des ateliers nationaux.

28. Le citoyen LEVRAULT, ami du citoyen Bastide, rédacteur du *National*, ex-ministre à Naples.

29. Le citoyen CARETTE, allié au *National*, directeur à Constantine.

30. Le citoyen CARTERON, allié au *National*, garde des Archives.

31. Le citoyen CLÉMENT THOMAS, connétable du *National*, ex-commandant supérieur des gardes nationales de la Seine, en remplacement de Masséna, Oudinot, Gérard, Lobau, Lafayette, etc., etc. (1).

Ce népotisme, à peu près inévitable, mis à part,

(1) *La Réforme*, autre feuille d'opposition sous Louis-Philippe, et d'un républicanisme beaucoup plus accentué, était représentée au pouvoir par Flocon. Le 26 avril 1848, son père était nommé administrateur des lignes télégraphiques.

les nouveaux maîtres que la France s'était donnés ou plutôt qu'elle subissait, étaient de fort honnêtes gens. Dire que leur probité privée était à la hauteur de leur incapacité politique, c'est, je crois, le plus bel éloge qu'on puisse en faire.

Cette incapacité, composée à égale dose d'ignorance et d'illusion, ils l'ont reconnue eux-mêmes en parlant les uns des autres. On n'aurait, pour les apprécier à leur valeur, qu'à rappeler ce qu'ils ont dit ou écrit, pendant qu'ils étaient au pouvoir ou après en être descendus.

« La première chose qui nous frappe dans les Mémoires de ces héros de la Révolution (1), affirmait très justement, en 1850, un Anglais très royaliste mais très renseigné (2), c'est qu'ils nous prouvent jusqu'à quel point ils ont tous été, eux et leurs collègues, de pauvres créatures. Quelques-uns, nous le savons, ont individuellement du talent... Mais, pour remplir les fonctions auxquelles les élevait le 24 février, ils étaient tous ridicule-

(1) *Mémoires de Caussidière* (1848) ; *Histoire de la Révolution de 1848*, par LAMARTINE (1849) ; *Pages d'Histoire de la Révolution de février 1848*, par LOUIS BLANC (1850), etc.

(2) M. CROKER, ex secrétaire de l'Amirauté. Il avait publié dans la *Quaterly Review* une *Relation authentique du départ de Louis-Philippe, le 24 février* (précédée de considérations sur la Révolution de 1848) dont une traduction parut à la *Revue britannique*, en 1850. Le passage cité est à la page 9 de cette traduction.

ment ou plutôt déplorablement incapables. La France les a jugés. Ils avaient commencé par ne pas trop savoir ce qu'ils faisaient, et ils ne savent pas mieux comment faire pour continuer. Terribles à tout le monde, ils furent surtout terribles l'un à l'autre, et aujourd'hui qu'ils sont tombés dans un mépris général, chacun d'eux est prêt à déclarer qu'ils le méritent tous, excepté lui seul. »

Le plus célèbre était Lamartine, qui arrivait au pouvoir avec son prestige de poète et ses prétentions d'homme d'État, dont rien ne put le corriger. Nul n'a contribué davantage à l'établissement du suffrage universel, à l'asservissement et à l'oppression de l'élite, à la tyrannie des brutes. Nul n'a fait, avec les meilleures intentions du monde, plus de mal à son pays.

Girouette sonore, Lamartine avait tourné à tous les vents. Il était passé, sans s'y arrêter, par toutes les opinions.

En 1820, il chantait, dans ses *Méditations*, la naissance de « l'Enfant du Miracle ».

En 1825, il chantait l'avènement de Charles X.

Il allait être nommé secrétaire général du Ministère des Affaires étrangères, lorsque la révolution de 1830 renversa les Bourbons.

Sous la monarchie de Juillet, élu député en 1833, il déclarait, à la tribune, dans un de ses premiers discours : « Un gouvernement représente quelque

chose de plus pressant que la liberté même. L'ordre, la paix publique, la sécurité dans la rue, dans le foyer, dans la propriété, dans la vie : voilà ce que nous sommes en droit de lui demander, voilà aussi ce que nous devons lui donner les moyens de maintenir, quand il les réclame au nom du salut public. »

Et quelques années plus tard, au moment où le gouvernement était plus que jamais menacé par les ennemis de l'ordre et de la paix publique, il entrait dans les rangs de l'opposition.

En 1844, il collaborait à *la Presse* d'Émile de Girardin, et il y écrivait, en parlant des Jacobins de 1844 — lui qui sera, par la trop grande élévation de son idéal, et aussi par la crainte de compromettre sa popularité, par son désir de s'offrir à l'adoration des foules, presque le complice des Jacobins de 1848 :

« Ils veulent que le gouvernement, pourvu qu'il soit démocratique, ose tout, fasse tout, tienne tout. La tyrannie qui leur paraît exécrable en haut, leur paraît excellente en bas ; ils oublient que l'arbitraire ne change pas de nature en se déplaçant, et que si l'arbitraire des rois et des aristocrates est insolent, l'arbitraire du peuple est odieux. »

En 1847, il publiait son *Histoire des Girondins*, et l'immense succès, le succès populaire, le succès révolutionnaire de cette œuvre harmonieuse-

ment emphatique, le rapprochait, par une sorte de gratitude littéraire, de cette classe, de cette multitude, dont il redoutait et flétrissait naguère le despotisme. Puisqu'elle l'admirait, ne devait-elle pas lui paraître admirable? Ses convictions républicaines naquirent ou s'accrurent de l'exaltation de son orgueil.

Et cet orgueil ne fut souvent que de la vanité, et de la vanité la plus puérile. Son âme était généreuse, ses intentions étaient très pures, mais il jouait un rôle, et il cherchait à plaire. Plaire au peuple n'est pas le meilleur moyen de le servir et une éloquente tirade ne remplace pas une énergique décision. On ne gouverne pas avec des phrases, avec des illusions et avec des rêves.

La vérité, tôt ou tard, finit par s'imposer. Manifestations agressives, revendications exagérées jusqu'à l'absurde, émeutes inspirées par la haine bien plus que par la misère, désabusèrent, éclairèrent le poète transformé en tribun. Déjà, aux heures de péril — de péril pour lui, comme pour la France — il avait lutté vaillamment contre des illuminés et des fous qui avaient puisé peut-être dans sa prose, dans ses vers, dans ses enthousiastes panégyriques de la Démocratie, une partie de leur exaltation.

A mesure qu'augmentait peu à peu, d'émeute en émeute, de déception en déception, sa trop tar-

dive clairvoyance, sa popularité diminuait. Dans celui qui avait rêvé la gloire d'un grand citoyen, on ne voulait plus voir qu'un grand poète. Et il connut, il but jusqu'à la lie, le pire châtiment qui puisse frapper l'homme qui a donné son âme à la foule : l'ingratitude et l'oubli.

Son collègue et son rival, Ledru-Rollin, ne lui ressemblait que par les plus mauvais côtés. Que ce fantoche ait réussi à devenir un personnage, une sorte de roi, cela juge une époque et un pays. On a les grands hommes qu'on mérite.

« A distance et à travers les souvenirs, écrivait Maxime du Camp qui le vit de près, il est impossible de comprendre l'influence que Ledru-Rollin exerça. C'était une sorte de bellâtre, coiffé en coup de vent, portant la tête de trois quarts, avec de grosses joues bouffies et des pâleurs subites qui dénonçaient un cœur peu sûr de lui. Il était vide et sonore ; ses discours pleins de redondance sentaient la rhétorique : rien de fin, rien d'ingénieux, rien de grand. La phrase même était peu correcte ; il faisait de l'éloquence comme une grosse caisse fait de la musique. En lui nulle distinction de race, nulle distinction acquise ; il était commun, et la boursouflure de son esprit semblait avoir envahi son corps... Il ne suffit pas d'être gros pour être fort, et Ledru-Rollin était faible de toute façon, par le cerveau, par le talent, par le caractère. Nul

plus que lui ne justifia la parole de Stuart Mill : « La tendance du gouvernement représentatif incline à la médiocrité (1). »

Petit-fils de Nicolas-Philippe Ledru, plus connu sous le nom de *Comus*, qui avait le titre de physicien du roi et qui n'échappa qu'à grand'peine aux terroristes de 1793 (2), Ledru-Rollin était né en 1808, à Paris. Des succès de collège, qui étaient déjà des succès de rhéteur, commencèrent à enfler cette vanité précoce qui devait prendre, favorisée par les circonstances, de si vastes proportions.

Avocat à la Cour de cassation, il se tourna très vite vers la politique. En 1832, à vingt-cinq ans, ayant par une grâce d'état, à l'âge où les plus intelligents, les mieux doués, doutent et hésitent, des opinions, des convictions bien arrêtées, immuables, définitives, il rédigeait et signait le premier une protestation contre l'état de siège et

(1) Maxime du Camp, *Souvenirs littéraires*, chap. xii. — « M. Ledru-Rollin, le chef nominal du parti extrême, n'est pas un homme d'une grande capacité, et son courage moral n'est pas à l'abri du soupçon ; mais c'est un véritable orateur de la populace, désireux de conserver son pouvoir actuel aussi longtemps qu'il le pourra, et assez hardi pour tout entreprendre, pourvu qu'il se sente appuyé par la multitude. » Normanby, *Une Année de Révolution*, t. I, p. 254.

(2) Il fut incarcéré. Le 9 thermidor le sauva, comme bien d'autres. Il avait été professeur de physique des Enfants de France.

publiait un mémoire virulent sur les massacres de la rue Transnonain.

Il inaugurait ainsi sa carrière d'ami du peuple,



Ledru-Rollin.

et il l'inaugurait déjà avec une remarquable exagération.

Jamais Demos, le stupide Demos, n'eut de flagorneur moins discret ni de plus plat courtisan. Cette idée si niaise, si absurde, si dangereuse — et parfois si lucrative pour un ambitieux sans scrupules — que Demos est bon, que Demos est

généreux, que Demos est sublime, que Demos est infaillible, il l'exprima de toutes les manières, il mit à son service la plus banale, la plus intarissable verbosité, et un sectarisme étroit, buté, sourd et aveugle, qui ne s'effrayait de rien, que rien n'entamait.

Le pire, c'est qu'il était sincère. Il n'avait pas, en matière politique, la moindre dose de scepticisme et ce n'était qu'un imbécile. Un imbécile oratoire, et même, ce qui me semble bien moins rare qu'on ne croit, et je pourrais citer d'autres exemples, un imbécile doué de quelque talent verbal et littéraire. Ce qui lui manquait, c'était tout simplement l'originalité et la vigueur et la rectitude de la pensée, et cette intelligence vraiment supérieure, qui se défie des préjugés, des idées toutes faites, des clichés, des rengaines et des tirades.

Jusqu'à quel degré de sottise allait, chez Ledru-Rollin, ce culte, ce fanatisme du peuple, une anecdote très authentique va nous le montrer, une de ces anecdotes qui en disent plus, sur un homme, que les plus longues appréciations.

Il se présentait comme candidat à la députation, au Mans, où le 2e collège devait l'élire à la place de Garnier-Pagès. Pendant sa campagne, un discours, où il attaquait avec violence le gouvernement, l'avait fait condamner à

quatre mois de prison. L'arrêt fut d'ailleurs cassé pour vice de forme, et aux assises d'Angers, devant lesquelles on avait renvoyé le procès, les jurés s'empressèrent d'acquitter un adversaire du pouvoir.

Au cours des débats devant la Cour de cassation, le procureur général Dupin eut à prononcer ces mots : *Souveraineté du peuple.* Aussitôt on vit se dresser un gros homme qui agitait les bras. Sa figure respirait la plus vive indignation. Son toupet tremblait sur sa tête. C'était Ledru-Rollin, et ce ne pouvait être que lui. Qui aurait éprouvé autant de fureur, de fureur civique, devant une expression aussi peu provocante?

On le regardait avec surprise. Soudain sa voix retentit comme un tonnerre : « A genoux, Monsieur le procureur général, s'écria-t-il, à genoux! Quand on prononce le nom du peuple souverain, ce n'est pas debout mais à genoux qu'il faut le prononcer (1). »

La collaboration de Danton et de Joseph Prudhomme, si elle était possible, aboutirait à ce genre d'éloquence. C'est de la bêtise délayée dans de l'emphase.

(1) *Les Condamnés de Versailles,* par Pascal Rhaye. Paris, 1850, p. 35. — Ce Rhaye n'a pas forcé la note. Il cite textuellement et il admire. C'était un pur, un partisan de Ledru Rollin. Il voit en lui un grand citoyen et un grand orateur.

Même en 1848, à cette époque qui fut à la fois, par un étrange phénomène, celle des vieilles barbes et celle des raseurs, on ne put s'empêcher, à la longue, de trouver Ledru-Rollin ridicule.

Les plus indulgents, ceux qui partageaient le plus ses opinions, lui reprochaient d'abuser des phrases grandiloquentes et des nobles attitudes.

Bel homme, — et il le savait, et il en profita, lui, le défenseur des pauvres, pour faire un riche mariage (1), — il bombait le torse, se dressait sur ses ergots comme un coq de combat — mais ce coq avait la vanité d'un dindon.

La statue qu'on devait plus tard lui élever, il se l'élevait à lui-même, chaque fois qu'il montait à la tribune. La tête si haute qu'elle semblait renversée en arrière, le geste dominateur ou menaçant, il brandissait contre la bourgeoisie égoïste des foudres de fer-blanc. Les mêmes mots apparaissaient sans cesse, prononcé sur le même ton, encadrés dans la même rhétorique emphatique et creuse. Ils étaient trop prévus. Ils avaient fini par perdre presque tout leur effet.

Cependant les événements se précipitaient. Le peuple à qui on avait prodigué des promesses

(1) Il avait épousé une riche Irlandaise, conquise par son toupet et par ses trémolos. Et cela lui permit, pendant la monarchie de Juillet, de subventionner plusieurs feuilles démocratiques et d'accroître ainsi sa popularité.

qu'on ne pouvait pas tenir, s'étonnait, s'indignait. La popularité de Ledru-Rollin s'effritait de jour ne jour. On attendait de lui des actes et il ne donnait que des paroles. Contre sa faconde ambitieuse et stérile s'unissaient ceux dont elle menaçait les intérêts et ceux dont elle avait trop flatté les passions.

Les journées de juin, qu'il n'avait su ni prévoir, ni empêcher, et dont on le rendit responsable, la ridicule tentative des Arts et Métiers l'achevèrent. Outre dégonflée, il s'écroula tout d'un coup et pour toujours.

En se servant des classifications d'aujourd'hui pour caractériser les hommes d'autrefois, on pourrait dire que Lamartine était un progressiste et Ledru-Rollin un radical. Louis Blanc était un socialiste.

D'où venait son socialisme? En grande partie de son orgueil blessé.

Un jour, au Luxembourg, à une de ces heures où jaillit de l'âme tout ce qu'elle a de plus amer, il prononça ces paroles :

« Étant presque enfant, j'ai dit : Cet ordre social est inique ; j'en jure devant Dieu, devant ma conscience, si jamais je suis appelé à régler les conditions de cette société inique, je n'oublierai pas que j'ai été un des plus malheureux enfants du peuple, que la société a pesé sur moi ; et j'ai fait

contre cet ordre social, qui rend malheureux un si grand nombre de nos frères, le serment d'Annibal (1) ! »

Or, cet « enfant du peuple » était le fils d'un inspecteur général des finances, sous le roi Joseph, à Madrid, où il naquit en 1813. Originaire de Rodez, M. Blanc père, allié aux Pozzo di Borgo, qu'on peut difficilement assimiler à des prolétaires, s'était réfugié en Espagne, après avoir eu plusieurs de ses parents guillotinés sous la Révolution. Dépossédé de son poste, par la chute du roi Joseph, ce haut fonctionnaire rentra en France, et reçut, comme émigré, une pension sur la cassette particulière du roi.

A sept ans — et si incontestable que me paraisse sa supériorité intellectuelle, je suppose qu'à cet âge il ne devait pas encore en avoir fourni beaucoup de preuves — Louis Blanc obtint, pour tout le cours de ses études, une bourse au lycée de Rodez. En lui enlevant ses protecteurs, en supprimant la pension que lui avait accordée Louis XVIII et maintenue Charles X, la révolution de 1830, une révolution dont il ne partageait en rien les idées, ruina l'ancien inspecteur des finances.

A peine sorti du lycée, Louis Blanc fut obligé

(1) Ce serment d'Annibal, si tous ceux qui n'ont pas, en France, la place qu'ils mériteraient d'occuper, le prêtaient, elle serait pleine d'antipatriotes et d'anarchistes.

de gagner sa vie. Les études qu'il avait faites grâce à une faveur de la monarchie, c'est contre la monarchie qu'il s'en servira plus tard.

Il fut, et son orgueil en souffrit cruellement, le précepteur rapé, pour lequel on n'a pas beaucoup plus d'estime et d'égards que pour un domestique. L'humilité de sa situation s'aggravait de l'exiguïté de sa taille.

En 1832, un grand industriel d'Arras, un constructeur de machines, M. Mallet, le choisit comme professeur de ses enfants. C'est à cette époque et dans cette même ville qu'il fit ses débuts d'écrivain. *Le Progrès du Pas-de-Calais* publia ses premiers articles. Il avait vingt ans, et déjà il se sentait prêt à résoudre, d'un trait de plume, les problèmes les plus ardus de la politique et du socialisme.

Cinq ans après, presque célèbre, sans avoir atteint encore la trentaine, il était rédacteur en chef d'un des principaux journaux parisiens, *le Bon Sens* (1), et, en 1840, sûr de lui, sûr de ses idées, convaincu que leur application détruirait toutes les iniquités sociales, il faisait paraître son traité de *l'Organisation du Travail* (2).

(1) Fondé en 1832 par Cauchois-Lemaire, avec cette épigraphe : « La voix du peuple est la voix de Dieu ». Louis Blanc n'en fut rédacteur en chef que de janvier 1837 à 1838, et le journal disparut le 3 mars 1839.

(2) L'année suivante, il publia son *Histoire de dix ans*, œuvre de parti qui contribua beaucoup à sa popularité.

Ces idées, ces théories, sur lesquelles j'aurai l'occasion de revenir, à propos du droit au travail et des ateliers nationaux, elles entrèrent avec lui, et en quelque sorte par effraction, sous la poussée du peuple, dans le gouvernement provisoire.

Il y avait alors un Dieu des bonnes gens. Il y avait aussi un Socialisme des bonnes gens. C'était celui de Martin, dit Albert.

Personne, en 1848, ne connaissait Albert. C'est à peine si Albert se connaissait lui-même. Mais Louis Blanc, qui appréciait surtout en lui son admiration pour Louis Blanc, le protégeait, le patronnait, et l'imposa au nouveau gouvernement.

Albert était un bon homme, terriblement sincère. Il se croyait *babouviste*. Cette formule, la *République des égaux*, le remplissait d'enthousiasme. Il avait fonctionné quelque temps à *la Réforme* (1), non pas comme rédacteur, son orthographe par trop démocratique s'y opposant, mais comme calligraphe. Il copiait les proclamations. C'était presque les rédiger.

Albert, quand il sortait, par hasard, de son habituel silence, exprimait doucement des opinions violentes et dangereuses, qui lui semblaient aussi équitables que fraternelles. Comme son

(1) Louis Blanc collaborait à ce journal.

maître Babeuf, il voulut faire le bonheur des gens, malgré eux. Il ne se fâcha que le jour où on l'accusa de ne pas être un ouvrier, un vrai ouvrier, mais un patron (1). Pour répondre à ces attaques, qui risquaient de le déshonorer, il publia, dans *le Moniteur* du 5 mars 1848, cette petite note :

« Albert, né à Bury (Oise) en 1815, fils d'un fermier, fut apprenti chez un de ses oncles, le citoyen Ribou, fabricant de machines, rue Basse-des-Ursins, n° 21. Depuis, il a été employé par diverses personnes, parmi lesquelles nous pouvons citer le citoyen Pecqueur, fabricant de machines, près le marché Popincourt ; le citoyen Margox, rue Ménilmontant, n° 21. La veille du jour où la République fut proclamée, le citoyen Albert travaillait comme ouvrier dans la fabrique de boutons du citoyen Bapterouse, rue de la Muette, n° 16, où sa blouse et ses instruments de travail sont encore... »

Président de la commission des récompenses nationales, le citoyen Albert, au Gouvernement provisoire, n'était qu'un reflet et un écho de Louis Blanc. Renversé avec lui par l'Assemblée, il fut, et au premier rang, un de ceux qui, le 15 mai, es-

(1) C'était ce qu'avait prétendu, dans l'article que j'ai déjà cité, Croker, en confondant Albert avec un manufacturier du même nom, impliqué dans les troubles de Lyon, sous Louis-Philippe.

sayèrent de le renserver à son tour. Devant la haute Cour à Bourges, tandis que la plupart de ses compagnons de lutte semblaient n'écouter que leurs rancunes et le désir de se sauver, il ne voulut échapper à aucune de ses responsabilités, ni renier aucun de ses actes.

Condamné à dix années de détention, il fut amnistié en 1859 et, par une touchante attention, on donna à ce démocrate, exagéré mais probe, qui se préoccupa toujours d'éclairer les masses, un petit emploi de la Compagnie du gaz.

Frère d'un des chefs de l'opposition sous la monarchie de Juillet, qui mourut en 1841, Louis-Antoine Garnier-Pagès, à défaut de son talent, hérita de sa popularité. Le collège électoral de Verneuil l'envoya à la Chambre des députés. Réélu en 1845, il prit part, avec le zèle le plus ardent, à la campagne réformiste.

Si Louis Blanc était trop petit, Garnier-Pagès était trop grand, mais sa haute taille aidait à son prestige, parce que les foules aiment les *grands* hommes. Grave et sentencieux, avec son vaste front de penseur, avec ses longs cheveux gris à la Franklin qui flottaient sur ses épaules, il représentait à la Chambre et il représenta au Gouvernement provisoire le démocrate solennel. Il riait rarement. On ne doit pas rire tant que le peuple souffre, et le peuple souffre toujours. Il semblait

porter sur son dos courbé le poids de toutes les iniquités sociales.

Plein de respect et d'admiration pour lui-même, doué d'un incommensurable orgueil et d'une de ces ambitions qui se déguisent en dévouement civique, ce défenseur des classes opprimées se croyait nécessaire à leur émancipation (1). C'est pour les servir qu'il s'élevait.

Un mot le peint, un mot emphatique et vide, qu'il prononça en 1847, au banquet de Montpellier : « *Rien pour soi, tout pour la patrie!* »

Député, membre du Gouvernement provisoire, maire de Paris, ministre (2), voilà ce qu'il appelait, sans doute, plus tard : *Rien pour soi.*

La République avait besoin d'hommes de talent. Il s'était offert. Il voulait sauver la République. Il fut un de ceux qui lui donnèrent le coup de grâce, par son impôt des 45 centimes, qui la rendirent si impopulaire dans les campagnes et qui devaient contribuer, dans une si large mesure, à l'élection de Louis Napoléon et à la proclamation de l'Empire.

Il n'en continua pas moins à se considérer

(1) « Son visage et ses habitudes de corps indiquent la plus grande satisfaction de lui-même, la plus grande confiance en son infaillibilité. » ÉMILE THOMAS, *Histoire des Ateliers nationaux*. Paris, 1848, p. 36.

(2) Il était maire de Paris, lorsqu'il fut nommé, le 5 mars, ministre des Finances à la place de M. Goudchaux.

comme un homme d'État de premier ordre, et dans la retraite qu'il n'avait pas désirée, occupé de spéculations financières, ce qui était pour un démocrate une singulière fin de vie, il ne laissait échapper aucune occasion de défendre et de louer le rôle politique qu'il avait joué en 1848 (1).

Beaucoup moins solennel et, probablement, beaucoup moins convaincu que son collègue Garnier-Pagès, Ferdinand Flocon peut passer pour le prototype de ces « administrateurs », de ces commissaires du gouvernement, envoyé dans les départements par Ledru-Rollin pour y répandre la bonne parole républicaine. Cham les représente la pipe à la bouche — la pipe à cette époque déclassait un homme — une queue de billard à la main et coiffés du chapeau des Montagnards de Caussidière. Tous n'étaient pas des imbéciles ou des coquins, mais beaucoup d'entre eux, recrutés au petit bonheur, car on n'avait pas l'embarras du choix, firent leur éducation administrative dans une salle de rédaction ou dans une salle de café.

Flocon était rédacteur en chef de *la Réforme* lorsqu'il monta, brusquement et sans préparation,

(1) Notamment dans son *Histoire de la Révolution de 1848*, publiée de 1860 à 1862, et dans l'ouvrage qui lui fait suite : *Histoire de la Commission exécutive* (1869). — Garnier-Pagès, qui était né en 1805, mourut en 1878.

au pouvoir. Sa tenue et ses habitudes ne s'en trouvèrent pas sensiblement modifiées. Il restait et il resta toujours, au moins en apparence, ce qu'il avait été, sous le règne de Louis-Philippe, avant sa période de prospérité et de gloire. Et sa femme, cette ancienne grisette à qui on attribua la phrase célèbre : « *C'est nous qui sont les princesses* », sa femme non plus n'avait pas beaucoup changé. Le sentiment d'une dignité trop récente, trop imprévue, le respect du protocole lui manquaient complètement. Elle amusa par la liberté de ses manières et sa vanité naïve les petits journalistes et les chansonniers du temps (1). Flocon l'avait épousée trop tôt. Rien n'annonçait encore ses hautes destinées.

Il n'était ni un sectaire ni un sot. Il se montra, comme homme de gouvernement, relativement modéré, et la modération, en 1848 ressemblait à de l'habileté, mais le pouvoir le grisa. Il en rechercha, il en savoura avec exagération le faste, sans rien sacrifier de la négligence de sa tenue, ou peut-être n'eut-il l'air de le rechercher et de s'y complaire que pour ne pas désobliger sa femme et éviter des querelles de ménage. Parvenu ou mari trop docile, on peut choisir.

(1) Voir l'*Appendice*. On prétendait qu'elle avait été la maîtresse de Lamartine, ministre des Affaires étrangères, et qu'elle l'avait rendu *étranger aux affaires*.

Un journaliste, cité dans *l'Almanach historique de la République française* (1), écrivait en mars 1848 :

« M. Flocon, ministre de l'Agriculture et du Commerce (2), s'est établi à Saint-Cloud, au pavillon de Breteuil, et a pris possession de l'ancien Petit-Château.

Il paraît que les voitures du ministère de l'Agriculture et du Commerce sont bien mal suspendues, car S. Exc. Mme Flocon les a reléguées sous la remise, après s'en être servie une fois. Elle a déclaré que ce sont de véritables fiacres. Son Excellence a été si horriblement cahotée, elle a les nerfs si délicats, qu'elle ne peut supporter maintenant que les voitures de Mme la duchesse d'Orléans (3). »

A côté, de ce gouvernement provisoire, qui put se tromper, qui se trompa certainement, mais qui, dans son ensemble, était plein de bonnes intentions — irréalisables — il existait, presque aussi puis-

(1) Par un Ami de l'Ordre. Paris, 1850, p. 85. Cet Ami de l'Ordre était Julien Travers qui a publié également en 1851 : *l'Antirouge, Almanach antisocialiste, anticommuniste.*

(2) Il avait succédé à M. Bethemont, nommé le 24 février, et qui ne fut ministre de l'Agriculture et du Commerce que pendant quelques jours.

(3) Tirel assure, dans sa brochure déjà citée, que Flocon avait à sa disposition le coupé *le Paon*, attelé de *Chicart* et *Intrigant*, et pour sa femme la calèche *la Duchesse*, attelée de *Calypso* et *Pomaré*.

sant que lui, représentant de toutes les utopies comme de toutes les haines, un autre gouvernement, soutenu par une grande partie du peuple, la moins saine, et qui essaya de s'imposer et de dominer par l'émeute. Il avait deux chefs, qui, heureusement, se détestaient, Barbès et Blanqui.

Aventureux, chevaleresque, quand les passions politiques ne l'entraînaient pas hors de sa nature (1) celui qu'on a appelé *le Bayard de la Démocratie* était un créole dont l'âme féminine, impressionnable, ultra-sensible, et dans les moments de détente et de calme, charmante, s'exaltait jusqu'à la folie dès qu'il s'agissait pour lui de défendre la cause populaire. Il aimait le peuple comme une femme aime un amant, avec la même passion, avec le même désir de tout lui pardonner, avec la même aveugle tendresse. Il est la plus complète incarnation du démolâtre.

Blanqui ne lui ressemblait pas. Il incarnait, lui, l'Envie démocratique (2). C'était un petit rouquin sec et maigre, avec un visage inquiet, soupçonneux,

(1) On a établi de la manière la plus irréfutable que non seulement il approuvait les attentats contre Louis-Philippe, mais que dans plusieurs d'entre eux il joua un rôle actif.

(2) « Blanqui, homme excessivement dangereux, dont j'ai toujours dit qu'il avait du fiel et de la bile dans le cœur au lieu de sang. » Déposition de Ledru-Rollin devant la Commission d'enquête (sur les journées de juin), le 5 juillet 1848.

un regard aigu, un regard de conspirateur ou de mouchard. Et il y avait, semble-t-il, de l'un et de l'autre, dans cet homme ténébreux, suivant les impulsions de ses haines.

Le 24 février 1848, on découvrit par hasard, dans le cabinet de l'ancien secrétaire de Guizot, un document qui portait comme titre : *Déclarations faites par Blanqui devant le ministre de l'Intérieur* (22, 23 et 24 octobre 1839).

Taschereau publia ces déclarations dans le premier numéro de sa *Nouvelle Revue rétrospective.* Ce premier numéro parut le 31 mars.

Blanqui prétendit que le document reproduit avait été fabriqué non par lui mais contre lui (1), mais il se déroba devant un procès que lui in-

(1) Ces déclarations n'étaient, à vrai dire, qu'une copie, qui ne portait aucune signature. « Quoique la délation ne fût pas signée, personne n'hésita à l'attribuer à Blanqui. Les confidences des anciens membres du gouvernement de Louis-Philippe prouvèrent que l'opinion publique ne s'était pas trompée, et j'ai personnellement entendu M. Gabriel Delessert — qui était incapable de mentir — affirmer qu'il avait reçu communication de plusieurs rapports semblables, émanés tous de Blanqui, rapports remis, de la main à la main, par une femme qui avait un lien de très proche parenté avec le prisonnier et qui avait pris le soin préalable de les recopier. » MAXIME DU CAMP, *Souvenirs de l'année 1848*, p. 150.

Maxime du Camp raconte plus loin (p. 170) que, lors de l'envahissement de l'Assemblée, le 15 mai, un seul député quitta la salle, Taschereau, qui avait appris que Blanqui avait donné l'ordre de s'emparer de lui.

tenta Taschereau, qu'il accusait de faux, comme il se déroba devant le jugement d'un tribunal d'honneur proposé par quelques-uns de ses amis.

Dans l'audience du 2 avril 1849, devant la Haute-Cour de Bourges, Barbès n'hésita pas à affirmer à plusieurs reprises — et son opinion sur ce point ne varia jamais — que ces dénonciations étaient de Blanqui : « Je soutiens, moi, s'écria-t-il en le regardant, qu'elles ne pouvaient sortir que d'un seul individu, qui est là. »

Barbès, héroïque jobard, se trouvait payé, et largement, de ses efforts, de ses échecs, de ses fatigues, de ses souffrances, de ses longs mois d'emprisonnement, par la joie d'être acclamé par les foules, de prendre devant elles des attitudes de tribun, de brandir un drapeau, de prononcer des harangues véhémentes. Blanqui, pion aigre et débile du Républicanisme jaloux et niveleur, passait son temps à mâcher du fiel. Il ne désirait peut-être pas le pouvoir. Il ne pardonna jamais à aucun de ceux qui le détenaient.

L'enthousiasme, les passions généreuses, il ne les connut pas. Même les hommes de son parti avaient peine à l'aimer ou à l'admirer. L'antipathie aussi bien que la crainte, naissait sur ses pas, le suivait partout. Cette antipathie apparaît dans tous les portraits qu'on a tracés de lui. Écoutons, par exemple, Daniel

Stern, qui ne lui était pas systématiquement hostile (1):

« La nature avait fait de Blanqui un chef de conjurés. Par une certaine puissance fébrile de pensée et de langage, il attirait et soumettait à ses volontés les hommes de tempérament révolutionnaire. Petit (2), pâle, chétif, l'œil brillant d'un feu concentré, portant déjà le germe d'une maladie de cœur que les veilles, le dénûment, la prison, devaient rendre incurable, il paraissait chercher, par l'ardeur de ses colères, à ranimer dans son sein le souffle frêle d'une existence qui menaçait de s'éteindre avant qu'il eût assouvi ses ambitions.

« Ses ambitions où le portaient-elles ?

« Resserrer fortement le lien détendu des traditions jacobines, planter plus haut et plus loin que personne le drapeau de l'égalité, personnifier enfin la douleur, la plainte, la menace du prolétaire tant de fois déçu par des révolutions avortées, s'emparer ainsi de la dictature des vengeances, pousser en un jour de triomphe ce qu'il a appelé le *mugissement de la Marseillaise*, tenir, ne fût-ce qu'une heure, la société tremblante sous sa main

(1) *Histoire de la Révolution de 1848*, t. I, p. 304.

(2) « On l'appelait familièrement, dans les sociétés secrètes : *le petit Blanqui*. Après le 12 mai 1839, Barbès disait, en expliquant la déroute des insurgés : *le petit a eu peur.* » (Note de DANIEL STERN.)

de fer, tel paraît avoir été le rêve de ce cœur taciturne. Ce rêve, communiqué à demi, exalté par un ascétisme qui accroissait chaque jour son besoin d'émotions, lui donnait sur la jeunesse un grand ascendant.

« Il était doué, d'ailleurs, de facultés rares. Il possédait, avec l'audace de l'initiative, une vive intelligence des oscillations de l'opinion et des prises que donne sur elle la circonstance. Jamais entravé par le besoin de repos, patient, habile au souterrain travail des conjurations, *simulé et dissimulé*, comme parle Salluste, prompt à ouvrir des courants électriques à travers les masses, il était versé dans l'art d'attiser, en le contenant, le feu des passions. Par sa vie pauvre et cachée, par la souffrance empreinte sur ses traits, par le sourire sarcastique de sa lèvre fine et froide, par la verve d'imprécation qui, tout à coup, jaillissait comme malgré lui de sa réserve hautaine, il inspirait tout ensemble la compassion et la crainte, et faisait jouer à son gré ces deux grands ressorts de l'âme humaine.

« Aussi, pendant plusieurs années, fut-il l'idole des sociétés secrètes. Les républicains les plus éprouvés se rangeaient à sa suite. Mais, après l'émeute du 12 mai, Barbès, surpris de rencontrer dans un conspirateur si intrépide en apparence des prudences, des habiletés, que sa simplicite

généreuse ne pouvait comprendre, étonné surtout des ménagements dont il le vit l'objet de la part du gouvernement, entra en défiance. Il alla jusqu'à l'accuser d'avoir, par lâcheté ou par trahison, fait manquer le coup de main dont il avait été l'instigateur. Le parti républicain, pour qui la parole de Barbès était sacrée, s'éloigna d'un homme auquel il retirait son estime ; bientôt il ne resta plus autour de Blanqui qu'un petit nombre de séides dont l'esprit s'exalta par la contradiction et dont le fanatisme ne connut plus de bornes. »

Dans sa troupe de conspirateurs, d'émeutiers, de théoriciens, de fabricants de constitutions, de sauveurs du genre humain, la République de 1848 devait avoir, à côté de ses ganaches, de ses comiques franchement amusants, son bouffon sincère et douloureux, Sobrier, « une tête sans cervelle », comme l'affirmait Caussidière qui le connaissait bien (1), « un pâle jeune homme, écrivait Louis Blanc (2), d'une nature tendre et excitable,

(1) Déposition devant la Commission d'enquête, le 17 juillet.

(2) *Histoire de la Révolution de 1848.* Paris, 1870, t. I. p. 295.

Lucien de la Hodde raconte dans son *Histoire des Sociétés secrètes* que Sobrier, après avoir pris part à plusieurs complots dans les dernières années du règne de Louis-Philippe, avait fini par perdre courage et par ne plus croire au succès possible du parti républicain, que « vers 1846, il en était arrivé à une misanthropie âcre qu'il étourdissait tant bien que mal entre les fumées et les parties de dominos d'un es-

et dont l'âme, quoique douce, était capable d'une grande exaltation ».

Celui-là, Daniel Sterne toujours admirablement renseigné, l'a jugé avec beaucoup plus d'indulgence que Blanqui :

« Sobrier exerçait un ascendant très étrange sur les plus violents d'entre les terroristes. A le voir, cela n'eût pas paru possible. Son visage pâle et délicat, la douceur de sa physionomie, la politesse de ses manières, ne semblaient pas le désigner pour le rôle de chef de sectionnaires. Les plus singuliers contrastes se montraient en lui. Originaire de Lyon, fils d'un épicier chargé de famille, M. Sobrier avait été adopté par l'un de ses oncles, percepteur d'un village du département de l'Isère. Mais, au bout de peu de temps, il s'ennuya de la vie de bureau et partit un matin pour Paris, sans savoir le moins du monde ce qu'il allait faire. Il était alors âgé de vingt ans, frêle de corps, timide d'esprit, royaliste et bon catholique, d'une bravoure naturelle extraordinaire.

taminet de la rue Notre-Dame-des-Victoires. » D'ailleurs, les échecs, les déceptions n'avaient fait qu'exalter et rendre plus violentes ses opinions politiques. Brouillé avec sa famille, il avait été obligé pour vivre de placer des assurances et même — c'est toujours de la Hodde qui le raconte — d'accepter des secours d'argent du patron de son estaminet, lorsque la mort d'un de ses parents lui procura une dizaine de mille francs de rente, dont il avait le plus pressant besoin.

Pendant le trajet de Lyon à Paris, la diligence où il avait pris place s'arrêta de nuit au bas d'une côte, dans le voisinage d'un puits profond et découvert ; M. Sobrier, en descendant de voiture, y tomba. On fut longtemps avant de l'en retirer. Il était évanoui, saignant, la tête meurtrie. On le tint pour mort. Quant il revint de la longue maladie qui fut la suite de cette chute, son cerveau, déjà faible s'était affaibli encore ; il s'exalta. Bientôt, sous l'influence de ses compatriotes lyonnais, tous affiliés aux sociétés secrètes, Sobrier tourna à une sorte d'illuminisme républicain dont ses nouveaux amis surent tirer avantage, quand, par suite de deux héritages opulents, il fut devenu l'un des champions les plus riches de la cause démocratique. Entré, en 1834, dans la *Société des saisons*, Sobrier se trouva compromis dans le complot d'avril. Le 21 février, il combattait bravement aux barricades, et il fut désigné, dans les bureaux de *la Réforme*, pour aller, de concert avec M. Caussidière, prendre possession de la Préfecture de police. Deux jours après, M. Caussidière, soit pour éloigner un concurrent incommode, soit plutôt pour créer un autre centre révolutionnaire qui resterait, à l'insu de tout le monde, sous sa direction, envoyait M. Sobrier s'établir rue de Rivoli, n° 16, dans un appartement dépendant de l'ancienne liste civile, et lui remettait le

soin d'y organiser, au plus vite, un club et un journal. Protégé par M. de Lamartine, qui espérait se servir de lui, et qui, sans l'avis de ses collègues, lui fit délivrer des armes par la Préfecture (1), Sobrier forma, sous le pied des montagnards de Caussidière, un corps de 300 à 400 hommes qui, ainsi campé au milieu du quartier le plus paisible et le plus riche de Paris, y causa un étonnement et une frayeur immodérés. Le ton donné rue de Rivoli était celui de la Préfecture de police. On y parlait à tout propos de brûler Paris, d'*en finir avec les bourgeois*. La vue ne s'y reposait que sur des pistolets, des sabres ou des carabines. On se tutoyait en se qualifiant de brigands ou de traîtres. On n'arrivait jusqu'au chef qu'à travers une haie d'estaffiers armés jusqu'aux dents et demandant, d'un air sinistre, le mot de passe. Pour compléter le tableau, une table de trente couverts recevait à toute heure quiconque se targuait de patriotisme, tandis qu'un carrosse de la liste civile, attelé de deux beaux chevaux des écuries royales, stationnait en permanence dans la cour, pour porter sur

(1) Les armes qui se trouvaient dans cette maison avaient été fournies à Sobrier par la préfecture de police, « à l'insu de la minorité du Conseil, sur une lettre émanée de M. de Lamartine. » LOUIS BLANC, *Histoire de la Révolution de 1848*, t. I, p. 296. — V. *Mémoires de Caussidière* (à qui la lettre fut adressée), t. II, p. 177.

tous les points de Paris les ordres de Sobrier et de ses acolytes. Ce fut un véritable carnaval révolutionnaire, mené par le fou de la République. On le croyait redoutable, il n'était qu'extravagant. Le Sobrier républicain restait ce qu'avait été le Sobrier royaliste : le meilleur cœur du monde et le plus faible esprit qui au fond n'en voulait à rien ni à personne. »

Cette maison de Sobrier ou plutôt cette forteresse dans laquelle on avait amassé jusqu'à 400 ou 500 fusils et 30.000 cartouches (1), était une des curiosités du Paris de 1848, une curiosité un peu effrayante, et devant laquelle les bourgeois du quartier ne passaient qu'en tremblant; mais elle devait faire plus de peur que de mal.

Les convictions de Sobrier, comme celles de tous les exaltés, de tous les fous et de tous les imbéciles, étaient aussi sincères qu'intransigeantes, mais un assez grand nombre de conspirateurs, en 1848, n'étaient que des mouchards déguisés. Huber appartenait à cette catégorie.

Le civisme d'Huber était si exubérant qu'il semblait à l'abri de tout soupçon, mais M. Michel Monnier, secrétaire général de la Préfecture de police (2), découvrit dans ses bureaux un dossier

(1) *Affaire de l'attentat du 15 mai 1848. Réquisitoire et réplique de M. le Procureur général Baroch*. Paris, 1849, p. 56.

(2) V. sa déposition devant la Haute-Cour de Bourges.

relatif à ce fougueux adversaire de la monarchie de juillet.

Le dossier en question contenait :

1° Deux lettres signées par Huber (1), adressées par lui au préfet de police et dans lesquelles il faisait, à propos du complot Grouvelle, en 1838, qui se proposait d'assassiner Louis-Philippe, des révélations sur ses complices ;

2° Un rapport qui se terminait ainsi : « Je n'ai pas oublié un instant ce que je devais au roi, et la preuve, c'est que, depuis l'amnistie, je lui ai sauvé deux fois la vie. Je n'ai fait que remplir un devoir, il est vrai, mais je l'ai fait par gratitude quand d'autres l'auraient fait par calcul; maintenant je pense que le roi *n'oubliera pas non plus* ce que j'ai fait pour lui. »

A part Louis Blanc et son fidèle Albert, les hommes dont on vient de parler n'étaient pas des socialistes, dans le sens que nous donnons aujourd'hui à ce mot, pas plus que ne l'avaient été Robespierre, Marat ou Danton. Ils ne visaient qu'à une réforme *politique* par l'établissement du suffrage universel, et sans aucune atteinte à la propriété. Ils n'étaient, en somme, que des bourgeois démocratiques.

Au contraire, Considérant, Cabet, Pierre Leroux

(1) Une de ces lettres est datée de Beaulieu, le 10 août 1838.

et, dans une certaine mesure, Proudhon, trouvaient la société mal faite, ce en quoi ils n'avaient pas tort, et voulaient, du jour au lendemain, la transformer. L'opération leur paraissait aussi facile que nécessaire, et c'est en quoi ils se trompaient lourdement. Chacun d'eux avait sa panacée et l'offrait à l'admiration des masses.

Pour le fouriériste Considérant, élu en 1848 à l'Assemblée constituante, cette panacée c'était l'association dans le travail, qui devait rendre le travail attrayant, le *Phalanstère* (1), dont un essai avait été tenté à Condé-sur-Vesgres, sous le règne de Louis-Philippe, grâce à l'appui financier d'un député, M. Baudet-Dulary, qui y perdit toute sa fortune.

Considérant n'avait pas grande confiance dans le suffrage universel et ne croyait pas qu'il pût suffire à assurer le bonheur du peuple. Il écrivait dans son livre, *la Destinée sociale*, publié en 1834 : « Où en est-on de nos jours ? A persuader à la nation qu'elle doit, pour son bonheur, concéder à tous les citoyens les droits politiques d'élection et d'éligibilité. En présence des affreuses réalités d'ignorance, de grossièreté, d'incapacité, de misère surtout, il faut que la politique soit bien imprudente pour avoir le droit de leurrer la nation à

(1) Il avait fondé, avec Fourier, en 1831, le journal *le Phalanstère*, auquel succéda, en 1836, *la Phalange*, et, en 1843, *la Démocratie pacifique*.



Pierre Leroux.



ce point, et que la nation soit bien sotte et bien niaise pour se laisser matagrobiliser ainsi ! »

Député, il se hâta, pour guérir tous les maux dont souffrait le pays, de réclamer l'application de ses théories phalanstériennes. Il monta à la tribune, le 14 avril 1849, et demanda que le gouvernement lui concédât, dans le fort Saint-Germain, un terrain de 1.200 hectares pour l'établissement d'une colonie sociétaire. L'État devait faire les frais de construction des bâtiments et accorder un crédit suffisant pour le prolongement de cet essai pendant deux ans. L'Assemblée constituante jugea cette expérience trop hasardeuse et trop coûteuse, et le Phalanstère ne lui disait rien qui vaille. Considérant, irrité de voir son projet repoussé sans examen, se lança de plus en plus dans l'opposition. Élu à l'Assemblée législative, il prit part à la conspiration du 13 juin. La Haute-Cour de Versailles, le condamna par coutumace à la déportation, et ce fut la fin de sa carrière politique et sociale.

Pour Cabet, le plus sûr moyen, ou plutôt le seul, de réformer la société et de la rendre parfaite, c'était le Communisme. Il l'avait formulé et défendu sous la monarchie de Juillet, depuis la fondation en 1833, de son journal *le Populaire* (1). Il put enfin le mettre à l'essai, en 1848.

(1) Il le formula surtout dans son livre, *Voyage en Icarie* (1840).

En 1847, il avait proposé à ses disciples (dont la plupart étaient d'autant plus partisans de la communauté des biens qu'ils n'en possédaient aucun) d'aller fonder une colonie en Icarie (1).

Le départ des soixante-neuf premiers colons, tous remplis d'enthousiasme, tous certains du succès, eut lieu le 3 février 1848. Cabet restait à Paris.

Le 24 février, il faisait placarder sur les murs un *Manifeste des Communistes Icariens*, d'une forme très modérée, et dans lequel il recommandait à ceux qui partageaient ses théories, d'en réclamer l'application immédiate, mais de n'en attendre le triomphe que de « la puissance de l'opinion publique ».

Bientôt, l'opposition à laquelle il se heurtait et qui était pour lui de l'égoïsme et de l'aveuglement, le fit sortir de ce calme philosophique qu'il avait essayé de garder. Il accusa le gouvernement de tiédeur et d'incivisme. Mais le gouvernement restait sourd à ses appels, indifférent à ses menaces, et le peuple lui-même se montrait beaucoup plus désireux, dans son ensemble, d'affermir la République que de se prêter à des expériences communistes.

(1) On donne ce nom à un territoire d'un million d'âmes, situé dans le Texas, et dont Cabet avait obtenu, en 1847, la concession.

Cabet se décida à quitter pour quelque temps son ingrate patrie. Le 3 décembre 1848, il partit pour l'Amérique du Nord. De grandes désillusions, qui ne le corrigèrent pas, l'y attendaient (1). L'Icarie ne marchait pas. Elle était livrée à toutes les divisions, à toutes les jalousies. La cupidité et la haine y régnaient comme dans les pays les plus monarchiques et les plus bourgeois. Des partis rivaux, irréconciliables, s'étaient formés, se disputaient le pouvoir, les places, s'aigrissaient chaque jour davantage dans une commune misère, le seul communisme qui y ait été appliqué. Les mécontents, qui étaient de beaucoup les plus nombreux, réclamaient la dissolution et la liquidation, une liquidation pour fin d'espérances et de rêves. On rendait naturellement Cabet responsable de cet échec si facile à prévoir et trop peu prévu. On en vint à le traiter de jésuite.

Quand il revint à Paris, le 19 juin 1851, la révolution de 1848 qui avait donné tout ses fruits, des fruits amers, aboutissait à l'Empire. Le réformateur vaincu, attristé, mais attiré encore et séduit par le même mirage, repartit pour l'Icarie. Il mourut à Saint-Louis, le 8 novembre 1856 (2).

(1) Avant son départ, déjà renseigné sur ce qui se passait en Icarie, il publia dans *le Populaire* une lettre pleine de tristesse et d'amertume.

(2) Il avait été obligé de se réfugier à Saint-Louis, après

De toutes ses illusions, de toutes ses tentatives, que restait-il? Des déceptions, de la misère, des rancunes et des haines!

Proudhon, esprit faux mais aussi vigoureux que faux, et qui mit au service de l'erreur une formidable logique, on pourrait l'appeler un socialiste malgré lui. Il affectait de ne pas l'être pour qu'on ne le confondît pas avec des rêveurs qu'il méprisait.

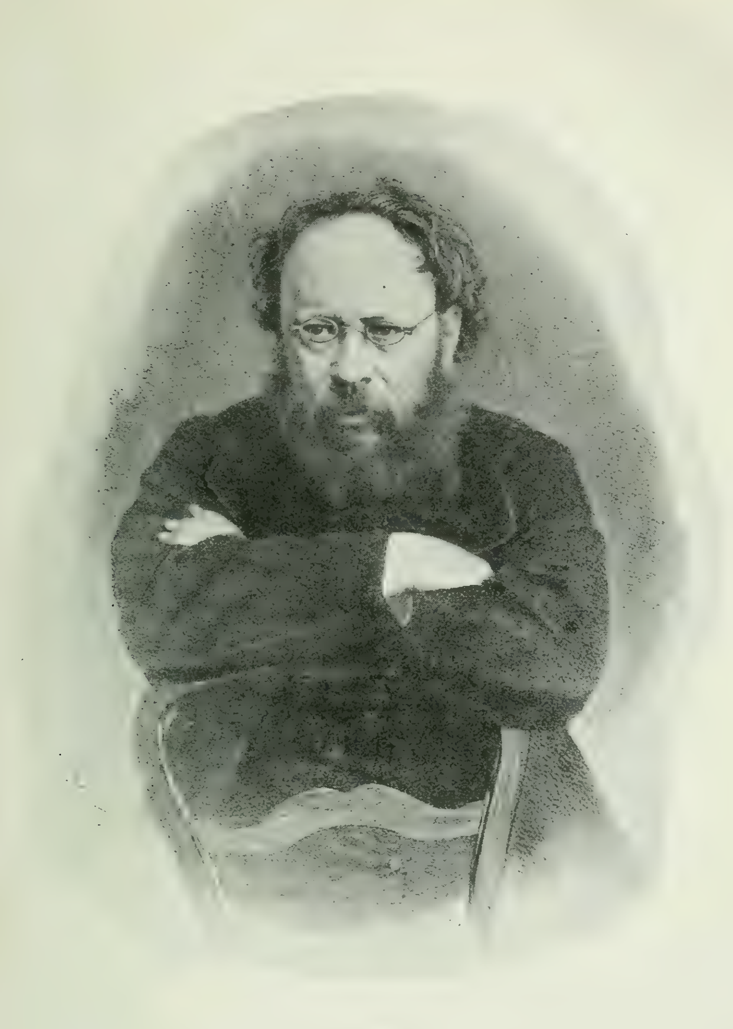
Il se déclarait « pur des infamies socialistes » et plus sévère pour le socialisme que le moins libéral des réactionnaires, il le jugeait « vide d'idées, impuissant, immoral, propre seulement à faire des dupes et des escrocs ».

En revanche, il considérait comme une réforme très pratique, comme un moyen assuré d'arriver à la suppression du capital, sa *Banque du Peuple*, créée le 31 janvier 1849, et qui se proposait de faire circuler gratuitement les valeurs et d'abolir l'intérêt.

Proudhon était en train d'écrire un ouvrage, qu'il n'acheva pas, *la Solution du problème social*, lorsque la révolution de février éclata. Le 1er avril, il devenait rédacteur en chef du *Représentant du peuple*, et, quelques mois après (1) il fondait *le Peuple*, qui prit, le 1er octobre 1849,

avoir fait à Nanvoo, capitale de l'Icarie, un coup d'État et y avoir exercé une véritable dictature!

(1) Le 23 novembre 1848.



Proudhon.



le titre de *la Voix du Peuple*, et, le 15 juin 1850, revint à son premier nom (1).

Aux élections complémentaires du 4 juin 1848, il avait été un des élus du département de la Seine à l'Assemblée constituante. Le 31 juillet, il apporta à la tribune son fameux projet d'impôt sur le revenu, d'après lequel l'État, pour établir et garantir la gratuité du crédit, se serait emparé du tiers des fermages, des loyers et des intérêts du capital. Ce projet, qui ne pouvait aboutir qu'à la suppression de la propriété, fut presque unanimement repoussé (2).

L'année suivante, Proudhon, condamné pour délit de presse, se réfugia, le 28 mars, à Genève. Quelque temps après la *Banque du Peuple* fut fermée par le Gouvernement (3).

Quoique leurs livres, leurs journaux ou leurs discours fussent semés d'appels à l'union et même à la fraternité, ces réformateurs, en général, ne s'aimaient guère. Le mal qu'ils ont dit ou écrit, et certainement pensé, les uns des autres, remplirait plusieurs volumes. Bornons-nous à deux citations.

Après avoir affirmé dédaigneusement de Fou

(1) *Le Peuple* de 1850 ne vécut que jusqu'au 13 octobre.

(2) Il n'obtint qu'une seule voix, celle de Greppo.

(3) Proudhon revint le 4 juin pour purger sa peine de trois années d'emprisonnement. Enfermé à Sainte-Pélagie, il fut libéré le 4 juin 1852, et rentra dans la vie privée.

rier, que, « comme économiste, métaphysicien, réformateur, inventeur, savant enfin, il n'existe pas », Proudhon se tournait vers Considérant et lui adressait cette apostrophe :

« Ah! monsieur Considérant! il est trop tard pour la retraite! Votre dernière heure a sonné. Vous avez passé vingt ans sans rien fonder, sans rien faire... Vous avez épuisé la complaisance de l'opinion, fatigué la curiosité, lassé jusqu'au dévouement. Votre incapacité éclate jusque dans votre dépit... Votre parole est comme un cuivre enduit de plomb, une cymbale fêlée. Vous êtes mort, vous dis-je, mort à la démocratie et au socialisme; la révolution vous a tué le 24 février. Ce qui parle, ce qui écrit, ce qui jargonne, ce qui déblatère sous le nom de Victor Considérant n'est plus qu'une ombre, l'âme d'un trépassé qui revient parmi les vivants demander des prières. Va, pauvre âme, je vais réciter pour toi le *De Profundis*, et je donnerai quinze sous pour te faire dire une messe. »

Ces quinze sous ne désarmaient pas Considérant, et répondant avec une égale violence à l'attaque de Proudhon, il lui disait :

« Vous n'avez vécu que de dénigrements et de morsures; vous ne vous êtes fait un nom que par la détraction de ceux-là mêmes dont vous exploitiez les idées; car vous n'avez rien, rien, enten-

dez-vous, rien de sérieux à vous, pas une miette d'idées, pas un brin de pensée, même dans le bagage si plaisamment enflé de votre banque d'échange.

« Vous n'avez rien à vous que le genre de la détraction ; et ce que vous avez parce que vous l'avez pris, vous ne l'avez payé qu'avec la fausse monnaie du zoïlisme audacieux qui est toute votre richesse. C'est pourquoi l'on comprend que vous ayez dit : « *La propriété, c'est le vol.* »

Et voilà la considération qu'avait pour Proudhon, Considérant.

Entre les utopistes et les excentriques, et ceux dont les théories, très bien déduites, n'étaient qu'irréalisables, et ceux dont les systèmes religieux, politiques, sociaux, étaient complètement fous, l'abbé Chatel, que l'insuccès de ses efforts entraîna aux expédients comme aux exagérations, et Pierre Leroux, en dépit de sa haute valeur intellectuelle, servent, ce me semble, de transition.

L'abbé Chatel, dont je ne dirai ici que quelques mots, n'était plus qu'une épave. Depuis 1842, son église primatiale du faubourg Saint-Martin était fermée. Rouverte, elle manquait d'argent. Cette religion au rabais, dont les fidèles diminuaient chaque jour, ne faisait plus ses frais. Chatel en était réduit à battre la caisse pour la remplir. Il pérorait dans les clubs. Il célébrait des

messes humanitaires et organisait des banquets où l'on portait des toasts à Jésus-Christ. Il s'érigeait en défenseur des faibles femmes opprimées par la tyrannie masculine. Et il continuait à manquer d'argent.

De la réforme religieuse, qui ne lui réussissait guère, il était passé à la réforme politique, qui ne lui réussit pas du tout. Dans les premiers jours de mai 1849, il fut arrêté, à son domicile, passage Dauphine, pour « propagande subversive et tentative d'embauchage de militaires ». En 1850, un arrêté de police interdit de nouveau, et pour toujours, l'exercice du culte qu'il avait fondé.

Ancien ouvrier typographe, disciple de Saint-Simon, Pierre Leroux, qui exposait ses théories dans une revue créée spécialement pour cela (1), était l'inventeur d'une doctrine religieuse, philosophique et politique, qui reposait sur la *Triade*. « Le vrai principe de l'organisation sociale future, affirmait-il, est la triade. La triade organique est l'association de trois êtres humains représentant chacun en prédominance l'une des trois faces de notre nature : l'une, la *sensation;* l'autre le *sentiment;* le troisième la *connaissance*, dans une fonction sociale quelconque. L'élément social

(1) Elle s'imprimait dans la petite imprimerie que Pierre Leroux possédait à Boussac, dans la Creuse.

du travail n'est donc pas un individu, mais trois individus ou la triade.

« Le bonheur de l'Humanité, assuré par la triade avait un emblème, un « signe constitutionnel ». Ce signe, disait Pierre Leroux qui l'avait découvert, c'est le peuplier, dont la structure exprime le mieux, parmi les végétaux, la similitude des parties et leur égalité, ce qui fait que son nom latique est en même temps le nom de la multitude ou du peuple. »

Élu à l'Assemblée constituante, puis à l'Assemblée législative, cet extraordinaire député, moins bête mais beaucoup plus fou que la plupart de ses collègues, publia une brochure, dont il convient, avant de l'analyser, de reproduire, bien qu'il soit un peu long, le titre complet :

Projet de Constitution démocratique et sociale, fondée sur la loi même de la vie et donnant, par une organisation véritable de l'État, la possibilité de détruire à jamais la Monarchie, l'Aristocratie, l'Anarchie, et le moyen infaillible d'organiser le travail national, sans blesser la liberté. Présenté à l'Assemblée nationale par un de ses membres, le citoyen Pierre Leroux. Paris, 1848.

Voyons comment il s'y prenait pour la réalisation de son programme.

Tous les trois ans (remarquez cette obses-

sion bizarre du chiffre trois ou de ses multiplicateurs) *les électeurs étaient convoqués neuf fois pour choisir chaque fois cent citoyens sur chacune des trois listes du* Corps judiciaire *ou* scientifique, *du* Corps législatif, *du* Corps exécutif, *divisés chacun en trois chambres.*

Chambres du Corps judiciaire ou scientifique : mathématiciens, métaphysiciens, anatomistes — architectes, littérateurs, artistes dramatiques — ingénieurs, banquiers, mécaniciens.

Chambres du Corps législatif : physiciens, moralistes, médecins — peintres, poètes, musiciens — viateurs (sic), *négociants, manufacturiers.*

Chambres du Corps exécutif : chimistes, économistes, naturalistes — sculpteurs, historiens, gymnastes — agriculteurs, commerçants, usiniers.

Les 900 citoyens élus formaient l'Assemblée nationale « dans son unité et ses trois fonctions ».

Disciple de Fourier (1), l'*apôtre* Jean Journet

(1) Il était fouriériste mais il détestait Considérant qu'il traitait de *Vampire cosmopolite*, de *Pontife du Sabbat*, de *Souteneur de Proserpine*, de *Serpent fascinateur*, de *Sybarite gorgé*, de *Fétiche mendiant* et même d'*Omniarque-omnivore !* Il écrivait, le 20 février 1848 : « Nous supplions tout homme de cœur, vu le cas d'urgence et à défaut d'exécuteur des hautes œuvres,

s'appelait lui-même le Fou, dans une pièce de vers où il se met en scène :

Au pied de ce palais où son destin l'appelle,
Voyez, tout près du parc, loin de la sentinelle,
Voyez ce mendiant...
Lorsque l'aube paraît, quand le soleil se couche
Des mots mystérieux que Dieu met dans sa bouche
Il poursuit le passant.

Depuis 1840, il avait composé des petites brochures de propagande phalanstérienne, en vers ou en prose, en vers qui ressemblaient à de la prose, en prose qui ressemblait à des vers : *Cris et Soupirs*. — *La Bonne Nouvelle*. — *Jérémie en 1845*. — *Cri suprême*. — *Cri d'indignation*. — *Cri de délivrance*, etc. Il les apportait à domicile, chez des écrivains célèbres et des hommes politiques, ou il les distribuait dans la rue.

Le 8 mars 1841, à l'Opéra, à une représentation de *Robert le Diable*, on vit surgir, pendant un entr'acte, Jean Journet qui se mit à offrir aux spectateurs ses « Cris » et ses « Soupirs ». Un sergent de ville, qui n'était certainement pas fouriériste, l'empoigna au collet et le conduisit chez le commissaire de police du quartier. Inter-

nous le supplions instamment de lacérer et de brûler, au milieu même de la place publique, la moderne tour de Babel, le tonneau des Danaïdes, la machine infernale, le brandon des discordes, l'insidieuse *Démocratie pacifique*. »

rogé, il répondit qu'il n'avait eu d'autre mobile que « le besoin irrésistible d'annoncer au monde et aux riches en particulier l'apparition de la loi de justice et de vérité ». Le commissaire de police comprit, sans autre examen, qu'un homme qui croyait à l'avènement même lointain, de la justice et de la vérité, ne pouvait être qu'un fou. On en référa au préfet de police et, le 9 mars, à sa grande surprise et sa grande indignation, l'Apôtre fut enfermé à Bicêtre. Il n'y resta que quelques jours.

La révolution de 1848 ne pouvait qu'augmenter son innocente et amusante folie. En 1849, mais cette fois au Théâtre de la République et pendant la représentation d'une comédie de Molière, il fit pleuvoir sur le public, du haut des secondes galeries, une masse de petites brochures phalanstériennes. Deux ou trois éditions s'écoulèrent ainsi. Le public protesta. Il y eut un scandale, et Jean Journet fut de nouveau enfermé. Il ne s'en plaignit pas trop. La détention pour lui était une forme de propagande et de publicité. Malheureusement ses emprisonnements, pas plus que ses opuscules, ne convertissaient personne (1).

Pendant que l'Apôtre prêchait, ou plutôt criait dans le désert, un autre toqué d'une espèce diffé-

(1) Il mourut très oublié, en 1861, et *le Monde illustré* publia, à cette époque, un portrait de lui qui est fort curieux.

rente mais aussi inoffensive, Paulin Gagne (1), ancêtre du Volapuk et de l'Esperanto, bataillait sans trêve et sans succès, pour la langue universelle inventée par lui, en 1843, la *Gagnemonopanglotte*, combinaison du français avec dix-sept autres langues, sanscrit, hébreu, grec, latin, arabe, indoustani, chinois, etc., et dans laquelle le *pater noster*, qu'il donnait comme exemple, débutait ainsi :

Notre père ashar ajah autar diaus, sos onoma esse sanctificare, sos regnado arribar...

Tous les genres de folies, politique, sociale, religieuse, étaient représentés dans ce Paris de 1848. Celles que la révolution n'avait pas fait naître, elle les avait surexcitées.

Les faux Messies, comme les faux dieux pullulaient.

« Il y a eu aussi, de mon temps, dit Philarèthe Chasles, dans ses *Mémoires* (2), plusieurs Pseudo-Christ. Ces faux Jésus n'étaient pas tous malhonnêtes ; l'un d'eux, que j'ai beaucoup connu, se nommait Tourreil. Il était, je crois, parent de Tourreil le traducteur de grec, et vivait dans la pauvreté avec un petit ménage et une petite femme

(1) Né à Montoison, dans la Drôme, le 8 juin 1806. Il épousa en 1853 une Muse en disponibilité, Élisa Moreau, qui s'obstina, par aveuglement conjugal, à le prendre pour un grand homme et devint sa plus dévouée collaboratrice.

(2) Paris, 1876, t. I, p. 333.

qu'il menait très doucement. Théâtral néanmoins, il avait la barbe de trois couleurs étagées, blonde, brune, rouge : ce qui marquait la Trinité ou la Trimourti ; et cette Trimourti était teinte. Il pratiquait le *fusionnisme*, c'est-à-dire la religion de la fusion universelle, un spinozisme imbibé de charité chrétienne avec des nuances pythagoriciennes et des reflets bouddhiques.

La religion de Tourreil, le *fusionisme* (1), aboutissait à l'indulgence qui permettait toutes choses et à la parfaite liberté qui détruisait tous les vices en les admettant tous. Il ne gardait du Christ que la charité, des saintes que la Madeleine. Il réunissait de temps à autre dans son grenier quelques ouvriers auxquels il distribuait un peu d'argent, et connaissait ainsi Galibert, ancien ouvrier, teneur de livres, puis correcteur d'imprimerie ; il toucha par ce côté à la *Revue britannique* (2) où Galibert était devenu caissier.

« Je ne sais comment il me mena dans le taudis qui lui servait d'église et où une quarantaine d'hommes et de femmes, prenant la parole tour à tour, à la façon des quakers, disaient toutes les les sottises possibles ; qu'il n'y avait pas d'in-

(1) V. Tourreil, *Religion fusionnienne ou doctrine de l'Universalisation réalisant le vrai catholicisme*. Paris, 1868.

(2) La *Revue britannique* avait été fondée au mois de juillet 1825.

ceste, qu'il fallait épouser sa sœur, se marier tous les jours par charité, se démarier de même, emprunter à tout le monde, prêter également et détruire la particularité par l'union universelle. Tourreil, derrière une table, avec deux chandelles de suif et sa barbe triple, expliqua la chose dans un sermon d'une heure écouté avec componction, puis suivi d'un excellent épilogue. De l'argent fut distribué aux plus pauvres. Comique et touchante, la représentation dura trois heures. Tourreil n'y gagnait pas un sou, mais le caissier de la *Revue* trouva moyen de recruter quelques abonnés (1). »

En face du fusionnisme se dressait l'*Évadisme*, appelé ainsi (Eve-Adam) pour affirmer l'égalité des sexes.

Un des premiers qui aient parlé de l'Évadisme, c'est Alphonse Karr, dans ses *Guêpes* (août 1840) :

« Un monsieur, dit-il, auquel ses parents ont probablement négligé de donner un état, s'est récemment établi Dieu. Il prétend que le véritable Dieu doit être à la fois homme et femme — c'est-à-dire *père* et *mère*, et il s'intitule *Mapah*, nom formé des premières syllabes des deux mots *maman* et *papa*. »

(1) Tourreil, qui avait fondé sa religion vers 1845, mourut en 1863. Il a paru en 1879, à Tours, une réimpression de ses œuvres tirée à petit nombre et non mise dans le commerce.

Le Mapah se nommait en réalité Ganeau, mais une des prescriptions qu'il imposait à ses disciples, comme il se l'imposait à lui-même, était l'oubli d'un nom, qui pouvait créer une sorte de privilège et porter atteinte à l'égalité. Il donnait l'exemple en signant parfois, quand il ne prenait pas le titre de Mapah : « Celui qui fut Ganeau. »

Fils d'un chapelier, il avait été pharmacien ou officier de santé, peut-être les deux. Alexandre Dumas qui lui consacre un long chapitre dans ses *Mémoires* le représente, avant qu'il fondât une nouvelle religion, comme « un élégant, un dandy, un habitué du boulevard de Gand, aimant les chevaux, adorant les femmes, idolâtrant le jeu ». La phrénologie le passionnait autant que le jeu, et il s'était créé un système à lui, basé sur les formes diverses des chapeaux que vendait son père.

Quelques années avant d'inaugurer son apostolat, il commençait à se signaler par ses allures excentriques. Il était célèbre au Palais-Royal où on le voyait, presque chaque jour, se promener, dans les galeries, avec une culotte collante et une robe de chambre à ramages, serrée par une embrasse de rideau.

Il avait été vaguement médecin, phrénologue, professeur de mathématiques et d'astronomie. En 1840, dans la chambre qu'il habitait dans l'île Saint-Louis, il donnait des leçons de moulage et

de dorure, et en même temps, Mapah qui ne payait pas de mine, coiffé d'un grand chapeau de feutre gris, vêtu d'une blouse sur laquelle tombait sa longue barbe, chaussé de sabots et armé le plus souvent d'une brosse de doreur, il enseignait à quelques fidèles l'*Evadisme* qu'il venait d'inventer (1).

Il vivait dans cette chambre-atelier-sanctuaire avec une pauvre créature qu'il faisait tellement souffrir qu'on l'avait surnommée la *Résignée*. Ce féministe voulait l'émancipation de toutes les femmes, sauf de la sienne. D'ailleurs, prenant au sérieux son rôle de maîtresse d'un Dieu, elle l'adorait (2).

Quelques esprits curieux — Félix Pyat, Théophile Thoré, Hetzel, etc., — s'intéressaient aux theories sociales et religieuses du Mapah, mais vers 1848, « celui qui fut Ganeau » n'avait d'autre disciple, dévoué, fervent, que « celui qui fut Cailleux ».

Un jour — c'est Edmond Texier qui le raconte (3) — Cailleux vint trouver Ganeau et lui

(1) *L'Evadisme* était humanitaire et démocratique, comme on pourra en juger par cette citation du *Mapah* : « Je ne viens pas dire au peuple : « Rendez à César ce qui est à César et à Dieu ce qui est à Dieu », mais je viens dire à César : « Rendez à Dieu ce qui est à Dieu ! » Qu'est-ce que Dieu ? — Dieu, c'est le peuple ! »

(2) Elle finit par mourir à l'hôpital.

(3) Dans un article publié à propos de la mort de Cailleux, et reproduit dans *le Voleur* du 4 décembre 1857.

dit : « Maître, j'ai écrit l'Évangile du Verbe nouveau, faut-il le livrer à l'impression ? » Ganeau donna son autorisation, et bientôt après parut l'*Arche de la Nouvelle Alliance*.

« Ce n'était pas chose facile à retrouver, remarque Alexandre Dumas (1), que cette apocalypse, publiée par les soins et aux frais d'Hetzel. » Je l'ai retrouvée, récemment, sur les quais, et je l'ai lue. Le style rappelle celui de Lamennais dans les *Paroles d'un Croyant* ou dans le *Livre du Peuple*, et il le rappelle parfois en l'égalant. Conclusion qui paraîtra assez imprévue mais qui se justifie très bien. Tous ces gens-là, et Tourreil, et Ganeau et Cailleux et les autres, raisonnables, n'auraient été que médiocres. Leur folie ou leur demi-folie a animé, exalté ce qu'ils pouvaient avoir de talent littéraire et leur a créé une originalité.

(1) Dans ses *Mémoires*, où il en cite de longs extraits.

APPENDICE

Les Deux Souvenirs (1).

Je la vis seulement deux fois sur cette terre ;
Jamais je n'oublierai son image si chère.
Je garde dans mon cœur ce double souvenir
Comme on garde deux fleurs sous le soleil écloses ;
J'aime les souvenirs comme j'aime les roses,
 Et je tiens à les recueillir.

Elle habitait alors sa modeste chambrette,
Où quatre enfants dormaient dans la même couchette :
C'était le fruit charmant de fécondes amours,
Que berçait cette mère en faisant son ménage.
Ange tombé du ciel dans le sixième étage
 D'un garni de la rue aux Ours.

Elle aimait les chansons que le peuple répète...
Comme elle s'en donnait, la joyeuse fauvette !
Elle eût pu gazouiller tout Béranger par cœur...
Quand sa voix se taisait, c'est que la jeune femme
Voulait, par la lecture, agrandir sa belle âme :
 Paul de Kock faisait son bonheur.

L'époux lorsqu'il rentrait du travail ordinaire,
Retrouvait sur le seuil cet ange tutélaire
Qui veillait pour son cœur et pour son estomac;
Elle gardait sans cesse, à tout sachant suffire,
Pour sa bouche, du pain; pour ses yeux, un sourire ;
 Et pour sa pipe, du tabac.

(1) Ces vers cités dans l'*Almanach historique de la République française* (p. 85), avaient été publiés dans *le Corsaire*. Ils sont probablement d'un des rédacteurs de ce journal, Galoppe d'Onquaire.

Aussi, comme il aimait sa Paméla fidèle !...
Il eût sacrifié mille pipes pour elle ;
Il eût fui son café de Jean-Jacques Rousseau !...
Il faisait beau le voir, lorsque, chaque dimanche,
Paré sous son elbeuf d'une chemise blanche,
Il la menait chez Ramponneau !

Oh ! comme il était fier et qu'il dressait la tête,
En soutenant le bras de sa chaste conquête !
L'orchestre préludait... Le couple ouvrait le bal,
Et, quoique la police, alors, fût très sévère,
Tous deux se permettaient le pas du caractère,
En dépit du municipal.

Ils vécurent quatre ans de cette vie heureuse,
Augmentant, tous les ans, leur famille joyeuse,
Et n'ayant pour tout bien que l'espoir d'en gagner...
Mais quand on a sa femme, et sa pipe et son verre,
A quoi bon amasser des trésors sur la terre ?
Le reste, pourquoi l'épargner ?

Tous deux pensaient ainsi... Pourquoi la destinée
Vint-elle donc briser la chaîne fortunée
Qui les tenait gaîment réunis sous ses lois ?...
Hélas ! ô Paméla ! qui vous eût reconnue
Quand, si loin de chez vous, mon œil vous a revue
Pour la seconde fois ?

C'était en mars dernier... Le ciel était sinistre :
Ledru-Rollin régnait, Flocon était ministre...
Ministre, ô Paméla ! ! ! tout comme Richelieu,
Tout comme Mazarin, Colbert et Malesherbe !
Quelle chance !... c'était magnifique, superbe !...
Un jour de plus, il passait Dieu.

Vous aviez, tout à coup, quitté votre mansarde ;
On vous avait donné des palais, une garde,
Et sur votre passage on battait le tambour ;
Au seuil de votre hôtel, vous aviez deux guérites,
Et vous signiez alors vos cartes de visite :
Madame telle, au Luxembourg.

Par l'escalier d'honneur on montait à la chambre
Où brûlaient des parfums, mêlés de musc et d'ambre,
Que le Gouvernement nous fournissait gratis.
Oubliant, en un jour, votre ancienne couchette,
Sans peur de le salir, vous mettiez votre tête
Sur l'oreiller des Médicis.

L'alcôve de Lauzun vous parut trop mesquine :
Ses rideaux de damas n'avaient qu'une crépine ;
Il fallut agrandir et réparer encor.
Trois rois, sans murmurer, avaient pu s'y complaire :
Mais c'étaient des tyrans... La reine populaire
Ne comprend que la pourpre et l'or.

Tous ces riches tableaux, honneur de la peinture.
Ces marbres ciselés, chefs-d'œuvre de sculpture,
Loin d'éblouir vos yeux, furent trop peu pour vous :
Rubens et Jean Goujon excitaient vos risées,
Vous qui, naguère encor, vous faisiez des musées
Avec des charges à cinq sous.

Vous aviez, ô princesse ! une liste civile,
Des pages, une cour ! — Outre un palais de ville,
Vous aviez, m'a-t-on dit, les clés de Trianon ;
Vous signiez des brevets, comme une grande reine,
O vous, naïve enfant, qui saviez mettre à peine
L'orthographe de votre nom.

Etiez-vous plus heureuse, ô reine provisoire!
En voyant vos laquais riant de votre gloire,
Se refusant parfois d'annoncer vos parents?
Vous qui marchiez jadis d'une si leste allure,
Etiez-vous plus joyeuse, hélas! dans la voiture
De la duchesse d'Orléans?

Vanités, vanités!... Il vous fallut encore
Des bonnets de Maline et façonnés chez Laure,
Vous qui portiez si bien le tulle en vos beaux jours :
Palmire vous tailla d'incroyables costumes,
Herbault fit vos chapeaux, et vous portiez des plumes
Avec des robes de velours.

Où donc a-t-on caché la robe d'alépine (1).
Etoffe si propice à qui fait la cuisine,
Et qui bravait si bien l'ardeur, au pot-au-feu?
Et ce blanc tablier, qu'en ménagère active,
Vous saviez arborer, au grand jour de lessive,
Et quand il fallait mettre au bleu?

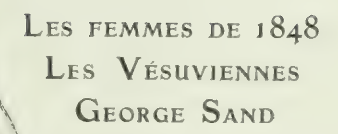
Paméla, pauvre enfant, vos chansons, où sont-elles?...
Où sont ces gais refrains, ces blondes ritournelles,
Qu'apportait jusqu'à vous l'aile de Béranger?
Ah! souffrez qu'avec lui ma voix vous le répète :
Non, non, non, non, non, non, vous n'êtes plus Lisette.
Les grandeurs ont su vous changer.

Et moi qui vous revois sous la forme première,
Je n'ai point oublié votre image si chère :
J'ai gardé dans mon cœur ce charmant souvenir,
Comme on garde une fleur sous le soleil éclose :
C'est de votre passé, la plus suave rose :
Je tenais à la recueillir.

G. O.... D.

(1) Étoffe mélangée de soie et de laine.

III



Les femmes de 1848
Les Vésuviennes
George Sand



Une Vésuvienne.

Comme les têtes de femmes ne sont pas plus solides que les têtes d'hommes, et le sont peut-être moins, la révolution de 1848 en fit tourner plus d'une. Quelques représentantes de ce sexe qui persiste à se croire opprimé, s'imaginèrent qu'elle avait enfin sonné, l'heure de l'émancipation.

Dès le 23 mars, quatre déléguées du *Comité des Droits de la Femme* se rendirent à l'Hôtel de Ville et y déposèrent une adresse dans laquelle elles réclamaient le libre exercice de ces droits. Marrast les reçut. Il ne pouvait leur donner que des promesses, mais il les leur donna sans marchander.

Tandis que le Gouvernement se montrait un peu surpris et presque effrayé par ces revendications imprévues, et se demandait comment il réussirait à contenter les femmes, alors qu'il avait déjà tant de peine à contenter les hommes, on lisait sur les murs de Paris cette affiche, datée du 1er mars 1848 :

« Le citoyen Borme fils, auteur de plusieurs machines de guerre lançant trois cents boulets ou paquets de mitraille à la minute, auteur du *Feu Grégeois* avec lequel on peut incendier et couler bas les flottes ennemies, auteur d'un moyen avec lequel deux mille citoyennes peuvent lutter contre cinquante mille hommes ennemis,

AUX CITOYENNES PARISIENNES,
MES SŒURS EN RÉPUBLIQUE.

« Citoyennes,

« La République vous doit le quart de son existence, c'est par vos exhortations que vos pères,

vos frères, vos amis, ont affronté la mitraille le 24 février.

« Vous avez mérité de la Patrie, Citoyennes, et c'est par cette considération que j'ai demandé au Gouvernement provisoire de vous enrégimenter, sous le titre de VÉSUVIENNES.

« L'engagement sera d'un an ; pour être reçues, il faut avoir quinze ans au moins ou trente ans au plus et n'être pas mariées.

« Présentez-vous tous les jours, de midi à quatre heures, 14, rue Sainte-Apolline, où vos noms, prénoms, professions, âges et demandes, seront inscrits.

« Salut et Fraternité

« *Vive, vive et vive la République !!!*

« BORME fils. »

Quelque bizarre que paraisse cet appel, il fut entendu. Peut-être exista-t-il un *Club-légion des Vésuviennes*, rue Sainte-Apolline, 14. D'après Alphonse Lucas (1), ce club aurait été fondé en mars 1848. Ce qui est hors de doute, c'est que des femmes, en attendant de se faire enrégimenter par Borme fils, organisèrent à Belleville une sorte de phalanstère. Elles y étaient logées, nourries, et recevaient en outre dix francs par mois. Une

(1) *Les Clubs et les Clubistes*. Paris, 1851.

légion de ces jeunes citoyennes, précédée d'une bannière tricolore qui portait ce mot : VÉSUVIENNES, se réunit place Vendôme et se dirigea vers l'Hôtel de Ville, pour présenter au Gouvernement leurs revendications. Un journal dont nous aurons à reparler, la *Voix des Femmes*, loua, tout en blâmant leur titre, la discrétion de leur tenue.

Les Vésuviennes rédigèrent, ou on rédigea pour elles, un projet de constitution.

Astreintes, de quinze à vingt ans, au service militaire, les femmes devaient être divisées en trois corps : les Ouvrières, les Vivandières et les Infirmières.

Le mariage devenait obligatoire, pour les hommes à vingt-six ans, pour les femmes à vingt et un ans. Les maris avaient desormais leur part, mais on ne la précisait pas, dans les soins du ménage. L'adultère, même chez l'homme, était sévèrement puni.

Le costume de la femme, pour bien montrer l'égalité des sexes, devait se rapprocher, autant que possible, de celui de l'homme.

Ce projet de constitution fut signé par onze citoyennes, qui ne donnèrent d'ailleurs que leur prénom et la première lettre de leur nom.

Les caricaturistes et les journalistes de la petite presse, surtout de la presse réactionnaire, ridiculisèrent de leur mieux les Vésuviennes. *La*

République des Femmes, Journal des Cotillons, publia contre elles, dans son numéro du 1er juin 1848, qui fut le seul, une satire assez amusante, intitulée : « Chant du Départ de ces dames, ou Grande Expédition contre ces gueux de maris » :

Vésuviennes, marchons, et du joug qui nous pèse,
Hardiment affranchissons-nous !
Faisons ce qu'on n'osa faire en quatre-vingt-treize,
Par un décret tout neuf, supprimons nos époux !
Qu'une vengeance sans pareille
Soit la leçon du genre humain.
Frappons : que les coqs de la veille
Soient les chapons du lendemain...

Quand le tour sera fait, à ce sexe barbare
Quand plus rien ne restera,
Pour les ensevelir je veux que l'on prépare
Un monument où l'on lira :
« Vous qui passez, priez pour l'âme
Du sexe fort mis à néant.
Le sexe fort battait sa femme
Mais le battu devient battant.

En avant ! Délivrons la terre
De tyrans trop longtemps debout !
A la barbe faisons la guerre,
Coupons la barbe, coupons tout !

On aurait tort d'assimiler à ces *Vésuviennes*, — dont quelques-unes par leur tempérament volcanique ne méritaient que trop ce titre — des femmes sincères, convaincues, et au demeurant

fort honorables, comme Eugénie Niboyet ou Jeanne Deroin.

Née vers 1804, Eugénie Niboyet s'était mariée sous la Restauration, et elle avait débuté dans les lettres par des traductions d'ouvrages anglais. Elle écrivit des romans, dont la lecture ne présente que peu d'agrément, mais surtout des ouvrages de morale pratique, par exemple, en 1842, un traité philosophico-religieux, *Dieu manifesté par les œuvres de la Création*. Le saint-simonisme l'attira et elle fut aussi fusionnienne. Elle avait, à un degré excessif, le goût de l'enseignement et de la prédication. Elle s'occupa de la réforme des prisons, pour l'amélioration des prisonniers, et prit part à l'établissement d'une banque philanthropique, tellement philanthropique qu'elle en mourut.

Humanitaire et féministe en même temps, Eugénie Niboyet fonda, à Lyon, en 1834, pour venir en aide à ces opprimées sur laquelle pesait le joug de l'homme, ce tyran, *le Conseiller des Femmes*. Les femmes sans doute n'aiment guère à être conseillées, car le journal vécut peu. D'autres feuilles furent lancées par cette émancipatrice, *l'Ami des Familles*, *la Paix des deux mondes*, dont le premier numéro est du 15 février 1844, et qui, du 24 octobre 1844 au 17 avril 1845, s'intitule *l'Avenir*. Cet avenir, cet âge d'or auquel elle

s'obstinait à croire, Eugénie Niboyet l'attendit sans se décourager jusqu'en 1848. Elle fut alors, comme nous le verrons, la principale fondatrice du journal *la Voix des Femmes*.

Lingère, journaliste et institutrice, Jeanne Deroin était une femme petite, maigre, généralement coiffée d'une capote de crèpe noir garnie de rubans roses. Très intelligente, très instruite, elle avait l'âme d'un apôtre. Mariée à un homme qui l'aimait, qu'elle aimait, et dont elle ne portait pas le nom pour ne pas le rendre solidaire de ses opinions, elle ne poursuivait pas, dans ses revendications féministes, un but particulier.

Lorsqu'elle n'était pas enfermée dans la prison de Saint-Lazare on pouvait la voir tous les jours, de cinq à sept heures, à l'Association fraternelle des limonadiers, rue du Roule-Saint-Honoré. C'était un de ses postes de combat.

Candidate à l'Assemblée nationale, Jeanne Deroin fut repoussée par presque tous les bureaux. A la salle de la Redoute, son arrivée provoqua des manifestations peu sympathiques. Elle s'accrocha à la tribune et on dut l'en arracher. Au Gymnase Triat, on l'expulsa presque aussi brutalement. A la salle de la Fraternité, le président du Comité, Sellier, accepta la candidature, mais le bureau la rejeta comme inconstitutionnelle. Elle ne trouva un accueil favorable que dans le quartier Saint-Antoine.

On ridiculisa, on s'efforça de ridiculiser cette candidate ambulante, dans des chansons et dans des pièces : *Lætitia ou la Femme socialiste*, *la Représentante du Peuple*, *les Femmes socialistes*, etc. Dans une revue de Clairville, Dumanoir et Labiche, *Exposition des produits de la République*, sous le nom de Jeanne Bedouin, elle chantait en s'adressant aux députés du sexe fort :

> Sur les questions les moins comprises
> Pouvant parler deux heur's de temps,
> Comm' vous je dirai des bêtises,
> Mais j'en dirai bien plus longtemps.

Compromise dans l'affaire de la rue Michel-le-Comte, elle avait été condamnée à six mois de prison. Lorsqu'un député, Chapot, du Gard, proposa de restreindre le droit de pétition politique pour les hommes, et de le supprimer pour les femmes, elle protesta de sa prison, en disant : « La femme a le droit de monter à l'échafaud, elle doit avoir également celui de monter à la tribune. » Laurent de l'Ardèche déposa la pétition par laquelle elle demandait pour les femmes, le droit de voter et d'être éligibles. Sur un rapport de Quentin-Bauchard, cette pétition fut repoussée par l'Assemblée (1).

(1) Jeanne Deroin avait fondé l'*Almanach des Femmes*, dont les principaux collaborateurs étaient, avec quelques femmes peu connues, Pierre Vinçard, Jean Macé, Lachambeaudie.

Cet état-major du Féminisme comptait encore parmi ses membres les plus dévoués et les plus bruyants Noémie Constant et Mlle Henriette.

Noémie Constant était la femme d'un prêtre défroqué, l'abbé Constant. Sous le pseudonyme de Claude Vignon, elle écrivait dans *le Moniteur du soir* des feuilletons artistiques.

La demoiselle Henriette se disait artiste et signait même de ce titre un peu vague. Elle s'était attirée un jour cette apostrophe de Proudhon : « Eh ! citoyenne, allez ravauder vos bas et écumer le pot. » Elle n'eut pas le courage de suivre ce conseil brutal mais désintéressé. Elle continua à faire de la polique et la politique ne lui porta pas bonheur. En 1850, on la voyait sur le boulevard Poissonnière, tenant une cage dans laquelle étaient enfermées des hirondelles, et de temps en temps elle disait aux passants : « Rendez la liberté aux hirondelles pour deux sous ! » Émanciper des hirondelles, voilà où elle en était réduite, après avoir voulu émanciper les femmes !

Les principaux moyens de propagande, à cette époque, étaient l'association et le club. Les femmes voulurent, elles aussi, en faire usage.

Parmi les associations ouvrières féminines, les plus importantes furent celle des ouvrières blan-

le docteur Malatier, etc. En 1858, elle était lingère à Londres.

chisseuses, — fondée au mois de novembre 1848, installée d'abord rue Saint-Honoré, 66, et plus tard rue Bréda, 21 — et celle, fraternelle également, des lingères (1). Cette dernière association faisait insérer, le 8 février 1849, dans *le Peuple*, cette lettre :

« CITOYEN RÉDACTEUR,

« Nous ne voulons pas que le mot « fraternité, » écrit sur nos enseignes, soit une lettre morte, bonne seulement à frapper les yeux des passants. Nous voulons que la fraternité passe dans nos mœurs et y remplace l'égoïsme si fortement enraciné. A cet effet, l'*Association fraternelle des ouvrières lingères* de la rue de la Corderie-Saint-Honoré, 5, croit donner un bon exemple en vous priant de vouloir bien annoncer, dans votre plus prochain numéro, qu'à partir du 12 du courant, toutes les ouvrières qui le composent sacrifieront une heure par jour à raccommoder *gratis* le linge des ouvriers *sans travail*. Tout ouvrier qui se trouvera dans cette position, et qui voudra jouir de cet avantage, pourra donc apporter chaque semaine, au sortir des mains de la blanchisseuse,

(1) Il y avait aussi un *Club fraternel des Lingères*, rue Richelieu, 66, fondé en mars 1848, et qui avait pour présidente Désirée Gay.

le linge propre à son usage personnel, il lui sera rendu dans le plus bref délai.

« Salut et fraternité,

Pour l'Association des lingères :

« Lermier. »

Quatre ou cinq clubs seulement parmi ceux qui avaient été fondés par des hommes, étaient ouverts à l'autre sexe : le Club lyonnais, celui de la Montagne, présidé par l'ex-abbé Constant ; celui des *Amis fraternels*, dont le président Brige demandait l'admission des femmes à tous les emplois, et surtout le club de Cabet.

Dans une brochure publiée en août 1847 (1), Cabet avait donné un libre cours à son culte, peut-être exagéré, de la femme :

« Ah ! s'écriait-il, dans un accès de lyrisme, si ma plume savait exprimer tous les sentiments de mon âme, l'admiration, la reconnaissance, l'affection, le respect, pour la *femme* en général !...

« Je dirais ses qualités, ses titres, ses droits.

« Je la représenterais dépositaire de la puissance créatrice de la nature, mère et nourrice de l'Espèce humaine, formant en nombre la moitié du genre humain.

(1) *La Femme, son malheureux sort dans la société actuelle, son bonheur dans la communauté*, par M. Cabet, ex-député, ex-procureur général, avocat à la Cour royale de Paris... Août 1847.

Je la montrerais première compagne de l'homme, sa première associée, ou plutôt partie intégrante de lui-même, partie vers laquelle la nature l'entraîne par un irrésistible attrait, partie qui seule peut suffire au complément de son existence, partie sans laquelle son existence est incomplète et privée de bonheur.

Je la figurerais sous une image qu'aucun homme ne peut voir sans émotion, sous l'image d'une mère, ou d'une sœur, ou d'une épouse, ou d'une fille.

Je la peindrais la plus belle des fleurs; la plus parfaite des créatures animées; le chef-d'œuvre de la Nature; la source, pour l'homme, de ses plus belles inspirations et de ses plus douces jouissances; le charmant, dès le berceau, par son premier sourire, par ses premières caresses, par les inexprimables grâces de son enfance; le ravissant par sa beauté et par l'ineffable grâce de sa jeunesse; le captivant par sa bonté; le soulageant et le sauvant dans sa maladie; le soutenant dans le péril; le consolant dans les revers par sa tendresse et son dévouement; supérieure à lui en patience et en sensibilité; son égale en intelligence et en droits.

« Je la montrerais transformée en *divinité* chez les anciens peuples civilisés de l'Orient, adorée sous les noms de *Junon*, *Minerve*, *Vénus*, *Diane*, *Hebè*, *Flore*, etc.

« Je m'indignerais de son oppression chez les peuples barbares, qui, par le plus lâche abus de la force, l'ont réduite à l'état d'*esclave*, usurpant sur elle le droit de vie et de mort, ou de vente, ou de répudiation capricieuse...

« Je m'indignerais même contre la prétendue civilisation moderne, qui traite encore la femme comme une espèce d'esclave, et contre l'insolent despotisme de l'homme qui, abusant toujours de sa puissance et imposant sa loi à la femme, décide et déclare qu'elle lui doit *obéissance*.

« Je m'indignerais surtout contre l'ingratitude, l'injustice, la tyrannie d'une société qui condamne plus de la moitié des femmes à l'ignorance, à la misère, à des travaux excessifs qui les exténuent, les défigurent et les assassinent... Oui, quand j'aperçois une femme couverte de haillons et de boue, ou traînant une charrette, ou ployant sous le fardeau qu'elle porte sur la tête ou sur le dos, je me sens transporté d'indignation et de colère contre une organisation sociale qui outrage ainsi la Nature et l'Humanité ; et quand je vois les hommes se faire une étude et un plaisir de tromper les femmes, de les séduire par leurs protestations mensongères et leurs perfides promesses, pour les abandonner après les avoir séduites et trompées, se rire de leurs larmes, et les accabler de leur mépris, je suis tenté de les appeler des

lâches et des barbares, des faussaires, des voleurs et des assassins... »

Les femmes qui lurent cette brochure durent trouver que Cabet leur faisait large mesure. D'autres théoriciens ou réformateurs, Proudhon par exemple, les traitèrent avec beaucoup moins d'indulgence, et la preuve qu'ils formaient la majorité, c'est que presque tous les clubs fondés par des hommes s'obstinèrent à n'y admettre que des hommes.

Les citoyennes, jeunes ou vieilles, qui aspiraient à profiter, elles aussi, de la révolution de 1848, commencèrent à se réunir au Café de l'Union rue de Roule-Saint-Honoré.

Au mois de mars 1848, Désirée Gay, Jeanne Deroin et le docteur Malatier, fondèrent le *Club de l'émancipation des femmes* (rue de Provence, 61) (1), qui devint au mois d'août la *Société de l'éducation mutuelle des femmes*, et s'installa alors au n° 58 de la rue Richelieu. Sous la présidence de Désirée Gay, directrice de l'Association fraternelle des lingères, fonctionnaient des *moniteuses*, Mme Esquiros (Adèle Battanchon),

(1) Le *Club de l'Émancipation des Femmes* publia le prospectus d'un journal qui devait s'intituler : *la Tribune des Femmes, journal des besoins, des droits et des devoirs de tous et de toutes.* Le docteur Malatier devait en être le rédacteur en chef et l'ancien saint-simonien Olinde Rodrigues avait promis d'en faire les frais.

Eugénie Niboyet, Jeanne Deroin, Anaïs Segalas, Amable Taslu, etc.

Au début, les cours (qui devaient être imprimés et former de petites brochures, vendues à un prix très modique), furent très suivis, mais les auditrices se lassèrent bientôt de servir de public à leurs chères sœurs. Toutes, à commencer par les plus ignorantes, refusaient de rester de simples écolières. La vanité tua le peu de fraternité qu'elles pouvaient avoir, et la Société de l'éducation mutuelle des femmes ferma ses portes.

La *Société de la voix des femmes* (1), que le public préféra appeler plus simplement le *club des femmes*, avait été fondée en avril 1848. Elle avait son secrétariat rue de Trévise, n° 8, et sa salle des séances au boulevard Bonne-Nouvelle, dans le local des spectacles-concerts.

Le Club des femmes, pour lui donner le nom sous lequel il est le plus connu, comptait comme principaux membres : Eugénie Niboyet, présidente ; Anaïs Ségalas, Eugénie Foa, Marie Noémie (qui avait épousé l'ex-abbé Constant), Gabrielle d'Altenheym, fille du poète Soumet ; Hermance Lesguillon, Suzanne Voitelain, Jeanne Deroin, Dési-

(1) *La Voix des Femmes* était le titre d'un journal dont nous aurons à reparler. Dans son numéro du 12 mai 1848, il protesta contre le titre de *Club des Femmes*, qui lui paraissait (et il ne se trompait pas) prêter au ridicule.

rée Gay, Augustine Genoux, Henriette, actrice; Pauline Roland, Adèle Esquiros. Quelques hommes avaient été admis, et avec empressement, dans cette réunion de dames : Paulin Niboyet, fils de la présidente; le docteur Malatier, l'ex-abbé Constant, Émile Deschamps, l'abbé Chatel, Pierre Lachambeaudie, Émile Souvestre, Hippolyte Bonnelier, Olinde Rodriguez, Labourieu, etc.

L'entrée coûtait 1 franc par homme, et 25 centimes pour les femmes, mais afin d'avoir plus de monde à la première séance (le 11 mai), on distribua gratuitement 300 cartes à 25 centimes.

Cette séance d'ouverture fut orageuse et les autres le furent au moins autant. Un soir, Madame Constant, indignée de l'attitude gouailleuse et de l'opposition systématique d'un groupe d'antiféministes, leur cria : « Vous n'êtes que des polissons! » et l'abbé Chatel — compromettant patronage — monta à la tribune pour protester avec véhémence contre les perturbateurs.

Les amateurs de la vieille gaîté française, ceux qui désiraient, pour un prix modique, passer une bonne soirée, se donnaient rendez-vous au Club des femmes. Charles Monselet s'y rendit un jour avec Champfleury.

« C'est le seul théâtre, écrivait-il (1), qui fasse

(1) *Mémoires d'un passant. Tableau de la Révolution de 1848* (article publié dans la *Revue de Paris* du 20 novembre 1864).

recette maintenant; il y a foule toutes les fois *qu'il joue*. Par malheur, chacune de ses représentations est le motif d'une émeute sur le boulevard, émeute indécente et qui rappelle les écarts des *escholiers* du vieux Paris. Les orages de la séance d'hier vont sans doute faire interdire aux hommes l'entrée du sanctuaire des Spectacles-Concerts, et ce sera bien fait. Jamais encore le désordre ne s'était élevé à une pareille puissance comique : on riait, on chantait, on sifflait; chaque phrase de la présidente était une traînée de poudre à laquelle la malice masculine venait mettre le feu. « Et lui aussi, le Christ, s'est-elle écriée, a été hué et bafoué sur la croix!! »

« Le divorce! Le public ne sortait pas de là ; il voulait absolument entendre traiter la question du divorce. En vain ces dames ont-elles essayé de lui faire comprendre que la question avait été épuisée dans les séances précédentes, le public a fait la sourde oreille.

« A la fin, épouvantée de ce vacarme, dont le crescendo laissait bien loin derrière lui le final du *Barbier*, les dames du bureau se sont décidées à plier bagage et à se dérober dans les coulisses de leur gouvernement... »

Les sept premières séances eurent lieu dans la salle du boulevard Bonne-Nouvelle. Un avis prévint le public qu'à partir du 6 juin elles se

tiendraient au n° 49 *bis* de la Chaussée d'Antin, et dans le manège Fitte, rue Saint-Lazare. Le prix d'entrée était diminué pour les hommes de 50 centimes mais ils devaient être présentés par des dames sociétaires.

Malgré la précaution qu'on s'était décidé à prendre, le désordre continua. Maxime du Camp assure (1) (mais son récit me semble très sujet à caution) qu'un beau soir, quelques gardes nationaux, « guidés par un ancien éditeur de musique qui aimait le petit mot pour rire » pénétrèrent dans le club, au moment où on y discutait la question du divorce, et, sans se laisser effrayer par l'énergie de la présidente qui leur lança à la tête une carafe d'eau, seule arme qu'elle eût à sa disposition, s'emparèrent de plusieurs des clubistes, entraînèrent ces malheureuses, qui n'eurent même pas la consolation d'être violées, dans un couloir à demi-obscur et les fouettèrent consciencieusement. Procédé blâmable et qui ne prouve rien.

Le *Club des femmes* s'était transporté en dernier lieu au passage Jouffroy, dans la salle des Soirées orientales. C'est là qu'il mourut, en juillet 1848, après avoir fait plus de bruit que de besogne, ce qui le rapprochait d'ailleurs des clubs masculins.

(1) *Souvenirs de l'année 1848*. Paris, 1876, p. 125.

« Trois médailles furent frappées à cette occasion ; la première portait sur la *face* :

LIBERTÉ, EGALITÉ, FRATERNITÉ.

CLUB DES FEMMES

Présidence de Mme Niboyet, Journal la Voix des Femmes.

(ici trois têtes de mort, et au-dessous)

Et toi soleil de Juillet 1848, tu ne t'es pas voilé !

Au revers, cette phrase :

Les pauvres femmes n'ont donc ni âme, ni capacité politique ! adieu mes amours (ici, une petite femme), le concile de Mâcon les exclut du paradis, notre jeune république leur interdit les clubs.

Deuxième médaille. Sur la *face :*

LIBERTÉ, ÉGALITÉ, FRATERNITÉ.

CLUB DES DAMES

Jeton d'entrée

Bureau : rue Neuve-de-Trévise, 8.— Mlle Eugénie Niboyet, présidente.

Au *revers*, une femme est à la tribune ; d'autres femmes l'acclament ; au-dessous on lit :

Dimanche 27 mai 1848

et autour du *champ*, cette phrase extraite d'un discours :

C'est nous qui faisons l'homme, pourquoi n'aurions-nous pas voix délibérative dans ses conseils ?

Cette médaille n'a pu servir de jeton d'entrée

puisque M. de Saulcy, dans ses *Souvenirs numismatiques*, déclare qu'elle a été frappée après la fermeture du club.

Troisième médaille ; celle-ci nous montre sur la *face* une femme à la tribune au milieu d'autres femmes :

CLUB DES FEMMES, 1848

Au *revers*, cette phrase extraite d'un discours d'une de ces dames :

La femme a-t-elle plus de puissance sur l'homme que lorsqu'elle a le dessous ?

La Liberté est une femme, ne laissons pas le pouvoir aux hommes (1). »

Auxiliaires des clubs, quelques journaux féministes s'efforcèrent de plaider la cause des « opprimées ».

La Politique des Femmes, journal publié pour les intérêts des femmes et par une société d'ouvrières, avait pour principales collaboratrices Désirée Gay, Jeanne Deroin, Marie Dalmay, Augustine Genoux, Henriette Sénéchal, directrice aux Ateliers nationaux. Cette feuille à tendances communistes devait paraître tous les dimanches. Elle n'eut que deux numéros, le 18 juin et le 8 août 1848. Le premier débutait ainsi : « Notre politique a été toute de ruse et de dissimulation dans le passé, faisons qu'à l'avenir elle soit toute de conciliation

(1) Firmin Maillard, *la Légende de la Femme émancipée*. Paris, s. d., p. 210.

et de franchise ; cela dépend *un peu de nous* et *beaucoup des hommes.* »

L'Opinion des Femmes, publication de la Société d'éducation mutuelle des Femmes, fondée et dirigée par Désirée Gay et Jeanne Deroin, n'eut également que deux numéros, depuis le 21 août 1848.

Le seul de ces journaux qui ait eu quelque influence, *la Voix des Femmes, journal quotidien socialiste et politique*, organe des intérêts de toutes, débuta le 20 mars 1848 et vécut jusqu'au 10 juin. Il avait comme directrice Mlle Eugénie Niboyet, et il dut au Club des Femmes, qu'il fonda, les quelques lecteurs qui lui permirent de ne pas mourir trop prématurément.

Tout l'état-major du Féminisme collaborait à cette feuille. On y soutenait des théories relativement modérées. En politique, on préconisait le maintien de l'ordre et l'union des classes. Au point de vue des relations sociales entre l'homme et la femme, on admettait que celle-ci devait rester attachée au foyer, mais on réclamait pour elle le droit de voter et même d'être élue. Enfin, on demandait que par une législation plus large, le mariage fût facilité.

A ces théories se mêlaient parfois, sous la plume de certaines rédactrices trop souvent remarquables par leur laideur, et d'autant plus irritées et impitoyables, des jugements sévères sur les

« tyrans » qui se refusaient à les épouser ou les aimaient trop modérément. Ainsi une citoyenne Marie, une vieille fille sans doute, affirmait que l'homme est dénué de sens moral, qu'il n'est pas « pur » et qu'il déteste la femme parce qu'elle veut lui imposer la chasteté !

La Voix des Femmes tolérait, sans les approuver, ces exagérations inspirées presque toujours par des déboires conjugaux ou passionnels et des tentatives mal accueillies. Elle se contentait, et c'était plus que suffisant, d'affirmer l'égalité intellectuelle des deux sexes. Et pour bien prouver que le cerveau féminin valait au moins celui de l'homme, Mlle Eugénie Foa proposait la création d'un *Institut national des femmes*. « On l'appellera, dit Mme de Girardin, la couronne d'immortelles et aucune femme ne voudra en faire partie. »

Ce journal féministe se vendait peu. Une de ses collaboratrices, qui signait Henriette, se plaignit aigrement de la conspiration du silence organisée par les républicains eux-mêmes contre cette feuille émancipatrice — émancipatrice, mais embêtante.

On eut recours à des souscriptions. Olinde Rodrigues prit quatre actions de cinquante francs. On le cita élogieusement pour attirer d'autres souscripteurs, mais ils ne vinrent pas. Ils se méfiaient.

Des adversaires sans scrupules, des maris peut-être, s'efforçaient d'empêcher la vente sur la voie publique. *La Voix des Femmes* lutta tant qu'elle put. Son agonie se prolongea pendant un mois. Elle mourut le 10 juin 1848, âgée de quarante-deux numéros.

Avec les journaux et les clubs, les femmes émancipées avaient encore pour exposer leurs griefs et déballer leurs revendications, les banquets plus ou moins fraternels. Celui du 19 novembre 1848 eut une exceptionnelle importance, et *la République* (1) en donna le compte rendu qu'on va lire — et qui n'est probablement qu'un communiqué officiel :

« Dimanche 19, a eu lieu à midi, à la barrière du Maine, le *banquet des femmes socialistes*. Douze cents personnes assistaient à cette réunion, qui présentait un véritable aspect de fête. On comptait environ quatre cents dames appartenant aux différentes classes de la société. Les présidents étaient, pour les hommes, Pierre Leroux, Bernard et Barbès absent ; pour les femmes, Mmes Meisner, D. Gay, d'Expilly.

« Pierre Leroux a ouvert la séance en lisant un passage de Condorcet sur la liberté des femmes,

(1) *La République*, journal du soir (du 26 février 1848 au 2 décembre 1851) avait pour rédacteur en chef un ardent féministe, Eugène Bareste.

et où il est dit : « Les femmes ont le droit de monter à la tribune, puisqu'on ne leur conteste pas le droit de monter à l'échafaud. »

« Les autres toasts ont été portés :

« Par Mme Désirée Gay. — A l'Union de l'homme et de la femme !

« M. Macé. — A la République honnête et modérée !

« Mme Candelot. — A ceux qui les premiers osent prendre la défense des opprimés !

« Mme Fossoyeux. — A la méfiance !

« Stourm. — Au courage moral !

« Mme Desroches. — A Olinde Rodrigues.

« Mme François. — Au bonheur social, impossible sans le bonheur de la femme !

« Mme d'Expilly. — A Saint-Simon, Fourier, et Louis Blanc.

« Mme Bourgeois. — A la fraternité de l'homme et de la femme !

« Bernard. — Aux martyrs de l'humanité !

« Cette réunion avait un caractère fraternel, religieux et social, qu'on ne rencontre pas dans les réunions d'hommes seuls. Un des plus grands socialistes des temps modernes l'a dit avec raison : « L'individu social, c'est l'homme et la femme. »

« Tout s'est passé d'une manière convenable et avec la plus grande dignité. L'ordre, le respect, la décence n'ont cessé de régner tout le temps

qu'a duré cette communion fraternelle et sociale.

« Nous espérons que les organisateurs de ce banquet trouveront de nombreux imitateurs et qu'avant peu les banquets socialistes ne seront plus composés que d'hommes et de femmes. — Nos ennemis comprendront-ils enfin qu'ils n'ont rien à redouter de ces hommes qui prêchent l'amélioration du sort des classes laborieuses en présence de leurs mères, de leurs femmes, de leurs filles, de leurs sœurs. »

Il n'est pas inutile d'ajouter, que la plupart des femmes, même en 1848, se trouvaient très satisfaites de leur sort, qu'elles ne se considéraient pas comme des esclaves, que le droit de voter ne les passionnait pas du tout, et qu'elles n'éprouvaient aucun besoin d'être émancipées.

Parmi ces théoriciennes de l'égalité des sexes, surtout devant l'amour, on n'en compte guère qu'une qui ait eu un incontestable talent, et ce talent même, la mettant en garde contre le ridicule, finit par lui imposer une réserve relative, où entrait sans doute beaucoup de désillusion.

Comme la plupart des femmes, même supérieures, George Sand ne fut jamais qu'un reflet. Elle ne vit jamais une doctrine politique ou sociale qu'à travers l'homme qui l'exprimait et la représentait. Elle avait besoin, pour croire, d'admirer ou d'aimer.

Elle avait été amenée aux idées de réforme démocratique par son admiration pour Pierre Leroux, quoique celui-ci, qui ressemblait à un porteur d'eau et à un porteur d'eau décidé à user le moins possible de sa marchandise, n'eût de séduisant que son intelligence, mise au service d'une admirable sincérité.

Elle l'avait connu vers 1837 et il fut, comme on l'a dit très justement, « son grand prêtre laïque ».

Déjà, dans *le Compagnon du tour de France* (1840), dans *le Meunier d'Angibault* (1845), dans *le Péché de M. Antoine* (1847), sous l'inspiration de Pierre Leroux, elle se révélait socialiste, d'un socialisme philanthropique, un peu ingénu, qui prêchait le rapprochement des classes et non leur antagonisme.

Elle se croyait républicaine. Elle était hostile au gouvernement de Louis-Philippe et à ce roi trop bourgeois et trop vieux qu'elle appelait « un homme vulgaire, pour ne rien dire de pire ». Jeune, ardent, passionné et aventureux, Barbès lui plaisait davantage, quoiqu'elle n'approuvât pas, les jugeant inopportunes et dangereuses, ses équipées politiques. Détachée des prêtres mais pas de la religion, sous sa forme la plus large et la moins gênante, le Déisme, elle mêlait, comme presque tous les républicains en ce temps-là, au

culte de la République le culte du Christ. L'égoïsme des riches, très réel sans doute mais auquel correspond un égoïsme aussi réel, celui des pauvres, la conduisait à un vague communisme dont la valeur philosophique paraîtrait aujourd'hui, surtout aux communistes, très médiocre.

La révolution de 1848 la prit un peu à l'improviste. Elle la jugeait nécessaire et ne la jugeait pas possible. La campagne de banquets n'avait eu pour elle, au début, aucune signification, aucune importance. Le résultat, si imprévu, si disproportionné, la remplit de surprise et de joie.

Elle vint aussitôt mettre à la disposition du pouvoir sa plume de romancière démocratique. Elle débordait d'ardeur, d'enthousiasme et de généreuses illusions. « Tout va bien, écrivait-elle le 9 mars, au poète-ouvrier de Toulon (plus ouvrier que poète), Charles Poncy. J'ai vu le peuple grand, sublime, naïf, généreux, le peuple français, réuni au cœur de la France, au cœur du monde ; le plus admirable peuple de l'univers. » Voilà vraiment beaucoup d'épithètes. Elle devait plus tard en supprimer quelques-unes.

Les ouvriers, on en était sûr, mais ces mots de « socialisme », de « communisme », effrayaient les paysans. Il fallait éduquer et conquérir les campagnes, et aussi ceux des habitants des villes, petits artisans, boutiquiers, qui s'obstinaient à ne pas

avoir confiance. C'est dans ce but que George Sand publia ses *Lettres au Peuple*, vendues au profit des ouvriers sans travail, et ses *Lettres de Blaise Bonnin*, destinées surtout aux paysans. En même temps elle remplissait de sa prose intarissable le *Bulletin de la République* (1). Et elle continuait à attribuer au peuple toutes les vertus, peut-être pour lui inspirer le désir de les acquérir.

Pour le bataillon des Féministes, c'eût été une excellente recrue. On essaya de l'y enrôler. *La Voix des Femmes*, sans la consulter, posa sa candidature à l'Assemblée nationale. Elle ne réussit qu'à s'attirer cette réponse peu aimable qui parut dans *la Réforme* :

« Un journal rédigé par des dames a proclamé ma candidature à l'Assemblée nationale. Si cette plaisanterie ne blessait que mon amour-propre, en m'attribuant une prétention ridicule, je la laisserais passer.

« Mais on pourrait croire que j'adhère aux principes dont ce journal se fait l'organe...

« 1° J'espère bien qu'aucun électeur ne voudra perdre son vote en prenant fantaisie d'écrire mon nom sur son bulletin ;

(1) Inspiré par Ledru-Rollin, il parut tous les deux jours, du 13 mars au 6 mai, sous ce titre : *Bulletin de la République française. Ministère de l'Intérieur.*

2° « Je n'ai pas l'honneur de connaître une seule des dames qui forment des clubs et rédigent des journaux ;

3° Les articles qui pourraient être signés de mon nom ou de mes initiales dans ces journaux ne sont pas de moi (1). »

On n'a jamais beaucoup goûté en France les femmes qui s'adonnent à la politique. George Sand s'efforçait de fuir le ridicule, mais le ridicule ne la fuyait pas. Une petite feuille, *le Miroir drolatique*, la représentait habillée en homme, le coude appuyé sur une colonne portant ces inscriptions : *Chambre des Députés, Chambre des Mères.* Au-dessous de la gravure se lisait un quatrain, qui n'est ni très méchant ni très spirituel :

> Si de George Sand ce portrait
> Laisse l'esprit un peu perplexe,
> C'est que le génie est abstrait
> Et, comme on sait, n'a pas de sexe.

Une autre caricature, faite à Bourges, l'appelait « la Cigogne politique de 1848 ».

La liberté de ses mœurs fournissait aux publicistes de l'opposition de trop faciles attaques : « *Risum teneatis !* écrivait dans son numéro du 5 novembre 1848, *l'Echo des Journaux*, George

(1) Des articles étaient signés G. D., et c'étaient réellement les initiales d'une des collaboratrices de *la Voix des Femmes*.

Sand a loué aux environs de Tours une maison de campagne où a résidé la Pucelle d'Orléans! » Le fait était probablement inventé de toutes pièces, mais on n'y regardait pas de si près.

Pendant les premiers mois de la révolution, pendant cette période de lune de miel où la Bourgeoisie a tant flagorné le peuple, je ne crois pas qu'aucun homme politique, aucun littérateur, lui ait prodigué des éloges aussi démesurés que ceux qui abondent dans les œuvres de George Sand. Un exemple suffira, je l'espère, pour en donner l'idée.

Dans une pièce de circonstance (1), composée pour le Théâtre Français devenu le *Théâtre de la République*, et jouée le 9 avril 1848, elle mettait dans la bouche de Molière, transformé en orateur de club, cette profession de foi :

« Je vois bien le roi, mais il ne s'appelle plus Louis XIV ; il s'appelle le peuple! le peuple souverain! C'est un mot que je ne connaissais point, un mot grand comme l'éternité! Ce souverain-là est grand aussi, plus grand que tous les rois, parce qu'il est bon, parce qu'il n'a pas d'intérêt à tromper, parce qu'au lieu de courtisans, il a des frères... »

Ces frères n'allaient pas tarder à se changer

(1) *Le Roi attend*. Cette pièce, pleine de déclamations niaises, n'eut aucun succès.

en frères ennemis. Les journées de juin diminuèrent dans de fortes proportions l'enthousiasme de George Sand, comme celui de bien d'autres admirateurs de la démocratie. De quel côté étaient la Vérité et la Justice? Qu'y avait-il de plus odieux, la férocité de l'attaque ou celle de la répression? Elle ne le savait pas et elle n'osait ni condamner ni absoudre. Réfugiée à Nohant, elle écrira, le 30 septembre, à Mazzini : « La majorité du peuple français est aveugle, crédule, ignorante, ingrate, méchante et bête... » Ceci, Molière aurait pu l'écrire.

Elle s'était montrée particulièrement sévère pour Lamartine, « toujours abondant en phrases, toujours ingénieux en appréciations contradictoires, toujours riche en paroles et pauvre d'idées et de principes (1) », mais de ce grand homme en carton-pâte, de Ledru-Rollin qu'elle avait sincèrement admiré en février et en mars 1848, elle traçait, quelques mois plus tard, le portrait ironique et désabusé que j'ai déjà cité dans un autre chapitre (2).

L'application d'une nouvelle forme de gouvernement est le plus sûr moyen d'en dégoûter — quand ils n'en tirent pas un profit personnel, quand elle ne flatte pas leurs passions — ceux qui l'avaient le plus

(1) Lettre à Mazzini, le 4 août 1850.
(2) *Les Hommes de 1848.*

ardemment désirée. George Sand en fit l'expérience. Dans le désarroi de ses opinions politiques, dans le naufrage de ses illusions, Louis-Napoléon, qui s'annonçait à la fois comme un défenseur de l'ordre et comme un ami du peuple, fut pour elle un recours et un refuge (1). En réalité, après avoir vu de trop près ce que deviennent au pouvoir tous les hommes, les hommes de tous les partis, elle finissait par le scepticisme. C'est par là qu'il faut commencer.

(1) Elle lui disait, le 26 janvier 1852, dans une lettre où elle lui demandait une audience : « Prince, je vous ai toujours regardé comme un génie socialiste. » Dans la victoire de Louis Napoléon, aux élections du 10 décembre, elle vit une victoire du socialisme et de la démocratie contre Cavaignac qui représentait pour elle l'esprit rétrograde et bourgeois, — et la répression impitoyable des émeutes de juin.

IV

PREMIÈRES ILLUSIONS. — FÊTES ET BANQUETS. ARBRES DE LA LIBERTÉ.

Déjà, sous le règne de Louis-Philippe, les adversaires du Gouvernement, les organisateurs de complots, les membres des sociétés secrètes, ceux qui fomentaient les attentats contre le roi et ceux qui les commettaient, avaient rangé le Christ dans leur parti. Alibaud disait à l'abbé Grivel : « J'admire Jésus-Christ. C'était un républicain comme moi, et, s'il l'eût fallu, comme moi il fût devenu régicide (1). »

Accréditée par Lamennais, Pierre Leroux, George Sand et bien d'autres, cette opinion sur les tendances socialistes du Christ, oppose à Dieu

(1) Abbé Grivel, *la Prison du Luxembourg sous le règne de Louis-Philippe. Impressions et Souvenirs*. Paris, 1862, pp. 107 et 111. (L'abbé Grivel était aumônier de la prison du Luxembourg.)

le Père qu'on jugeait moins libéral (1), était générale, en 1848, dans les milieux populaires. Plusieurs épisodes des journées de février le prouvent, et celui-ci, entre autres, rapporté par un des historiographes de ces journées, Henri Dujardin (2), et dont on trouve trace, d'ailleurs, dans les journaux du temps :

« On a cité différemment un trait qui s'est passé aux Tuileries, à l'occasion du crucifix qui était sur l'autel de la chapelle. Je vais le rapporter ici, tel qu'il m'a été raconté par M. Henri Delaage (3), qui eut la principale part à ce fait. M. Delaage est membre de la Société de Saint-Vincent-de-Paul et l'un des rédacteurs du *Corsaire*. « La foule, m'a-t-il dit, se pressait de toutes « parts dans les Tuileries désertes. Je marchais « devant un groupe composé d'hommes du peuple, « de gardes nationaux et d'une femme. Arrivé à la « chapelle, je me retourne et m'écrie : « Respect à « ce qui est sacré ! » Je prends le crucifix : alors un « ouvrier s'écrie : *Voilà le grand tribun Jésus !*—

(1) Dans sa *Politique tirée de l'Écriture sainte*, Bossuet en avait fait un partisan du pouvoir absolu.

(2) *Histoire prophétique, philosophique, complète et populaire de la Révolution de février 1848 ou la Liberté reconquise*. Paris, 1848, p. 82.

(3) C'était un démocrate chrétien qui venait de faire paraitre une brochure dédiée au Père Lacordaire et intitulée : *Affranchissement des classes déshéritées*.

« un autre : *C'est notre maître à tous* (1). — *C'est*
« *aussi, m'écriai-je, notre meilleur ami !* — D'au-
« tres criaient : *C'est le Christ ! Respect au Christ !*
« — Je remis le crucifix entre les mains d'un élève
« de l'École polytechnique. Le groupe se remit res-
« pectueusement en marche, le front découvert et
« traversant la foule qui criait : *Vive Jésus ! Vive le*
« *Christ !* — Mais moi je quittai le cortège et allai
« à la Chambre des députés. » Tel est le récit que
m'a fait M. Delaage, en présence d'une autre per-
sonne. Les autres versions ajoutent que le cortège
porta solennellement le crucifix à l'église Saint-
Roch. *Citoyens, chapeau bas ! Saluez le Christ !*
disait le peuple, et tout le monde s'inclinait dans
un sentiment religieux. »

Les Jésuites eux-mêmes, ces Jésuites que na-
guère Eugène Sue incarnait dans le sinistre
Rodin, avaient bénéficié de cette popularité du
Christ. Après le combat, un détachement d'in-
surgés, si nous en croyons *le Corsaire* qui relate
ce fait curieux, s'était posté à la porte d'un des
couvents de la congrégation, pour la protéger en
cas d'attaque, et comme les Pères, en voyant
arriver ces dangereux défenseurs, ne se mon-
traient pas très rassurés : « Ne craignez rien,

(1) Dans une lithographie qui représente cette scène, ce
mot est attribué à un élève de l'École polytechnique, pro-
bablement à celui dont Henri Delaage parle plus loin.

messieurs, leur avait dit le commandant du détachement, la République vient d'être proclamée : il n'y a plus que des frères en France. » On le vit bien quatre mois plus tard.

Ce déisme de la Révolution de 1848, au moins à ses débuts, est incontestable. Il existait même chez les chefs.

Le *Projet de constitution* de Pierre Leroux, dont j'ai parlé dans un chapitre précédent, porte en épigraphe ce verset des Psaumes : « Si Dieu ne construit en vous l'édifice de vos institutions, vous travaillerez en vain à l'élever et à l'affermir », et il débute par cette phrase : « En présence et sous l'invocation de Dieu, triple et un à la fois qui a créé l'homme : Intelligence, Amour, Activité, parce qu'il l'a créé à son image. »

Un homme dont le républicanisme n'est pas douteux, Lagrange, à la séance de l'Assemblée nationale du 18 décembre 1848, s'écriait, dans un discours pour réclamer l'amnistie : « Dieu qui a toujours favorisé la Révolution, Dieu qui a fait la République de février... » On ne saurait aller plus loin.

Le clergé, à part de rares exceptions, se montrait très favorable au nouveau régime, et l'archevêque de Paris, Mgr Affre (1), s'y était en

(1) Né le 27 septembre 1793 à Saint-Rome-de-Tarn, il avait été sacré archevêque de Paris le 6 août 1840. Mgr Affre s'était

quelque sorte rallié, dès le 24 février, par cette lettre pastorale reproduite dans un grand nombre de journaux :

« Monsieur le Curé, en présence du grand événement dont la capitale vient d'être le théâtre, notre premier mouvement a été de pleurer sur le sort des victimes que la mort a frappées d'une manière si imprévue ; nous les pleurons, parce que nous avons appris, une fois de plus, tout ce qu'il y a dans le cœur du peuple de Paris, de désintéressement, de respect pour la propriété et de sentiments religieux.

Nous ne devons pas nous borner à répandre des larmes : nous prierons pour tous ceux qui ont succombé dans la lutte ; nous demanderons à Dieu qu'il leur ouvre le lieu de rafraichissement, de lumière et de paix.

En conséquence, vous voudrez bien faire célébrer, le plus tòt possible, un service solennel, auquel vous donnerez toute la pompe que permettront les ressources de la fabrique...

Ce service aura lieu aussitòt que vous aurez pu en prévenir les fidèles, fût-ce même un dimanche. Pendant la messe, une quête sera faite pour le soulagement des familles pauvres de ceux qui sont

plusieurs fois signalé – et notamment, en 1831, évêque d'Amiens — par son peu de sympathie pour le gouvernement de Louis-Philippe.

morts ou qui ont été blessés. Le produit de cette quète sera versé, par MM. les curés, entre les mains du maire de leur arrondissement...

DENIS, archevêque de Paris.

« NOTA. — Dans le cas où il serait nécessaire ou utile d'établir des ambulances dans vos églises, vous n'hésiteriez pas à les offrir, alors même que l'office du dimanche devrait être supprimé. Si cet office peut avoir lieu, vous chanterez, après la messe de paroisse, le verset : *Domine Salvam fac Francorum gentem*... et l'oraison : *Deus a quo Sancta desidèria, recta et consilia*, etc. »

Plus significative encore est cette lettre d'un simple curé de chef-lieu de canton :

A. M. de Lamennais président de la commission des dons patriotiques.

MONSIEUR,

« L'honneur que la Commission des dons patriotiques vient de faire au clergé, le témoignage public de confiance qu'elle lui donne en réclamant son concours, m'a été personnellement très agréable. Vous avez deviné juste, Messieurs, quand vous avez pensé que le clergé s'était associé de grand cœur à notre République nouvelle. Le prêtre chrétien ne voit dans les révolutions politiques et

dans nos différentes transformations sociales que le bonheur ou le malheur de ses concitoyens. S'il se préoccupe de ses propres destinées, s'il les place dans la balance, c'est qu'il est persuadé que ses destinées sont inséparables de celles de ses frères, essentielles à leur bonheur. Tout le monde le sait, la charité chrétienne, qui a enfanté tant de prodiges, qui a créé, pour ainsi dire, des cœurs nouveaux, la charité chrétienne est le chef-d'œuvre du sacerdoce : c'est le prêtre chrétien qui a allumé ce feu sacré, qui l'a attisé, que l'a réveillé quand il était près de s'éteindre. Aussi la société chrétienne a-t-elle toujours voulu que ses membres les plus faibles et les plus souffrants fussent placés sous les yeux du prêtre, déposés entre ses mains, confiés à sa tendresse. Cela étant, se pouvait-il que le clergé ne s'associât pas de grand cœur à la forme d'un gouvernement qui s'élève pour prendre en main la cause du pauvre et de l'indigent, qui, respectant dans la société les conditions les plus élevées et tous les droits acquis légitimement, fait un appel à tous les riches en faveur des pauvres, et marche ainsi à la réalisation d'une pensée évangélique.

Je m'empresse donc de déposer mon offrande sur l'autel de la patrie, et je vais remettre au maire de ma commune la somme de cent francs pour être ajoutée à la masse des dons patrioti-

ques. Je regrette de ne pouvoir mettre quelque proportion entre mon don et les besoins pressants de la patrie.

Veuillez agréer..,

Vesseaux, 18 avril 1848.

CAILHAUD
Curé de Vesseaux (Ardèche).

La République n'ayant pas encore versé dans l'anticléricalisme, beaucoup de prêtres, fils de paysans, influencés par leurs origines, étaient républicains. Les légitimistes voyaient sans regret et même avec plaisir la chute de l'homme qui avait, disaient-ils, volé le trône aux Bourbons de la branche aînée. Si les petits rentiers, éternels trembleurs, cachaient leur bas de laine, ne pouvant plus le remplir, si l'industrie et le commerce manquaient de confiance, étudiants, avocats, médecins, gens de lettres, la plupart des Français qui appartenaient à la bourgeoisie cultivée, se laissaient séduire par ce debordement de phrases humanitaires, par ces grands mots de Liberté, de Fraternité, dont l'inévitable mensonge n'apparaîtra clairement que plus tard.

Il y eut donc une première période de généreuse illusion et de patriotique ivresse. Les adversaires les plus irréconciliables de cette République, née de l'émeute et que l'émeute tuera, sont obligés de

constater combien, à ses débuts, elle fut populaire. « Cette révolution, profondément sotte, dit Philarèthe Chasles dans ses *Mémoires* (1), enthousiasma quelques âmes. » Non pas quelques âmes, mais beaucoup d'âmes, les plus jeunes, les plus ardentes, les plus naïves, celles qui n'avaient pas encore appris à connaître l'humanité ou qui ne devaient jamais l'apprendre.

(1) T. II, p. 123. Il ajoute quelques pages plus loin : « Rien ne fut plus hideusement atroce et plus effroyable que cette grande révolte que j'ai vue tout entière. Elle attaquait la propriété. Elle réalisait Babœuf et Proudhon, les non-possesseurs attaquant les possesseurs à Paris, elle était fanatique, religieusement convaincue. Dans les cerveaux populaires, dans les âmes populaires, il n'y avait pas seulement le crime, mais la foi. Les bras populaires agissaient, conspiraient, barricadaient, tuaient, massacraient, non seulement pour le pillage mais sous l'influence d'une croyance absurde et nouvelle qui ne laissait subsister aucune fraternité entre les hommes, aucune sympathie entre les classes, aucun lien entre les conditions. Les pauvres avaient souffert ; ils souffraient encore ; les femmes, les enfants, les familles, quelquefois sans pain, souvent sans ouvrage et sans asile, avaient entendu les philosophes et les orateurs leur prêcher l'égalité et le vol. A la conquête ! Réalisons l'égalité ! Tuons les riches ! Prenons leurs biens. Les habiles sont avec les riches ! Tuons tout ! Les forçats et les assassins soufflaient le feu, et Paris, quatre jours entiers, roula dans le sang, parce que toutes les leçons de ruses, d'intrigues et d'iniquité avaient été données depuis 1789, et écoutées. »

Ce tableau, un peu poussé au noir, se rapporte surtout aux journées de juin. Je le cite par anticipation, pour montrer le chemin parcouru en quatre mois, et comment, grâce aux clubs, aux journaux, etc., les haines de classes allaient tout dominer.

Dominé par un instinctif cabotinage, le peuple, que le silence effraie et que le calme ennuie, a besoin de traduire son enthousiasme par des manifestations extérieures. Une des formes que prirent ces manifestations fut la plantation des arbres de la Liberté.

Cette idée d'associer la politique à l'arboriculture n'était pas nouvelle. Pendant la guerre d'Amérique, des arbres (*may poles*) avaient été pris comme emblèmes commémoratifs de l'indépendance qu'on venait de conquérir. En France, le premier arbre de la Liberté fut planté, au mois de mai 1790, dans le département de la Vienne, et bientôt presque toutes les communes en eurent un. Les abus qui résultèrent de ces plantations civiques, et les violences qui, sous prétexte de fraternité, les accompagnaient souvent, donnèrent lieu au décret du 3 pluviôse an II (22 janvier 1794).

Quelques jours avant le 14 juillet 1831, des journaux annoncèrent que pour célébrer l'anniversaire de la prise de la Bastille on planterait, sur divers points de Paris, des arbres de la Liberté, mais une ordonnance du préfet de police, Vivien, s'y opposa.

Il fallut attendre une troisième révolution pour le rétablissement d'un usage que la première avait inauguré. Pierre Leroux le considérait

comme très important et l'article 100 de son *Projet de Constitution* disait :

« Des Peupliers seront plantés et entretenus avec soin dans toutes les communes de la République. »

Le Clergé présidait presque toujours à ces manifestations. Il bénissait solennellement (1) les arbres pris le plus souvent dans les jardins des congrégations et offerts au peuple par les religieux, jésuites, carmes ou capucins, avec des guirlandes et des banderoles.

« Les Serviteurs de l'Église, en livrées galonnées d'or, en chapeaux à cornes et en bas de soie, moitié laquais et moitié bedeaux, étaient les objets d'une grande admiration pour la foule déguenillée des gamins qui les suivaient, et qui les auraient houspillés s'ils les avaient vus derrière une voiture. J'ai souvent entendu les propos dédaigneux du pauvre bourgeois, observant le cortège, du seuil de sa boutique, que pas un chaland n'avait franchie depuis des semaines ; en prêtant l'oreille au commentaire dont il ne cessait d'accompagner cette parade burlesque, et qu'il adressait à sa compagne, assise, dans une inaction obstinée, derrière son comptoir déserté, j'ai été porté à

(1) On prétendit plus tard que c'était avec de l'eau bénite empoisonnée, et que la plupart des arbres en crevèrent.

croire que cette mascarade sera un puissant élément de réaction à venir (1). »

Une de ces plantations, mais dans laquelle un bal populaire remplaça la bénédiction, a été décrite par *Le Mois* (2) (N° du 31 mai 1848) :

« Ce soir (23 mars), il y a eu grande fête au boulevard du Temple : l'exemple donné, le 20 mars, par la population du Gros-Caillou, a successivement été suivi par tous les quartiers de Paris. Chaque place, chaque carrefour, chaque coin de rue a voulu avoir son arbre de la Liberté, et le Théâtre-Historique (3) a réclamé son droit, que personne ne lui a contesté.

En effet, le Théâtre-Historique avait eu sa barricade littéraire ; elle datait de la première soirée où fut joué *le Chevalier de Maison-Rouge* (4), et où se fit entendre pour la première fois ce *Chant des Girondins*, devenu si populaire depuis.

(1) NORMANBY, *Une Année de révolution*, t. I, p. 300.

(2) *Le Mois*, journal d'Alexandre Dumas, avait commencé à paraître en mars, avec cette épigraphe : « Dieu dicte et nous écrivons. » C'est une nouvelle transformation de Dieu, publiciste et collaborateur d'Alexandre Dumas.

(3) Le *Théâtre-Historique*, dont nous parlerons plus longuement dans un autre chapitre, avait été construit en 1847, sur le boulevard du Temple, presque à l'angle de la rue du Faubourg-du-Temple. Alexandre Dumas en avait, avec quatre associés, parmi lesquels Vedel et Hostein, le privilège.

(4) *Le Chevalier de Maison-Rouge*, drame en 5 actes et 12 tableaux, d'ALEXANDRE DUMAS et AUGUSTE MAQUET, fut joué pour la première fois le 3 août 1847.

Il en résulta que la plantation de son arbre fut, pour le Théâtre-Historique, une solennité (1).

« La façade fut éclairée à giorno, comme on dit en Italie. M. Varney (2), l'auteur de la musique des *Girondins*, se plaça, avec tout son orchestre, au balcon, et immédiatement après la sortie de *Monte-Cristo*, le concert commença.

« La foule s'amassa devant le théâtre ; puis, comme à cet endroit le boulevard est dallé d'asphalte et présente une surface aussi unie qu'un parquet, elle comprit bientôt qu'elle pouvait se faire du boulevard une vaste salle de bal.

« La foule demanda donc une contredanse.

« L'orchestre s'empressa d'obéir.

« Aussitôt le bal s'organisa, avec l'arbre de la liberté pour centre, la voûte étoilée du ciel pour dôme, la population des maisons voisines pour spectateurs.

« Le café Monte-Cristo et le café du Théâtre-Historique portaient les rafraîchissements.

« Le bal dura jusqu'à 4 heures du matin. »

Deux jours plus tard, le 25 mars, on plantait un arbre de la Liberté sur la place de Grève, à

(1) Une solennité-réclame.

(2) Pierre-Joseph-Alphonse Varney, qui devint en 1857 chef d'orchestre des Bouffes-Parisiens et, en 1862, directeur du même théâtre. C'est le père de l'auteur de la musique des *Mousquetaires au Couvent*.

l'endroit où avaient été exécutés (1) les quatre sergents de la Rochelle, Raoulx, Goubin, Pommier et Bories.

Celui qui fut planté, le 3 avril, à Argenteuil, donna lieu à un incident assez dramatique.

Un nommé Lebas, au moment où était tirée une salve en l'honneur de ce peuplier patriotique, abattit une branche, parce qu'il avait mis par mégarde une balle dans son fusil. La foule se précipita sur lui. Les plus échauffés parlaient de le fusiller. Pour le sauver, en donnant un semblant de satisfaction à ceux qui l'entouraient en vociférant, on se hâta de l'incarcérer. Le lendemain, la foule, qui n'était pas encore calmée, vint assiéger la prison, et, quand on voulut emmener le malheureux Lebas à Versailles, elle le força à descendre de voiture et à faire la route *pieds nus* (2).

Généralement, ces petites fêtes civiques se déroulaient d'une manière moins tragique, mais il arrivait très souvent que les « planteurs » éprouvaient l'impérieux besoin non pas d'arroser leur arbre de la Liberté, mais de s'arroser eux-mêmes. Ils allaient quêter de maison en maison, et quand les « offrandes » leur semblaient suffi-

(1) Le 20 septembre 1822.

(2) *Coup d'œil rétrospectif sur les quatre premiers mois de la Révolution de février 1848. Extrait du journal* le Pays. Paris, 1850, p. 27.

santes, ils s'installaient dans le cabaret le plus proche et ils n'en sortaient qu'en proie à une ivresse dont on peut affirmer sans crainte qu'elle n'était pas exclusivement patriotique.

Les bourgeois admis, même quand ils se cachaient soigneusement chez eux, à payer ces libations les trouvaient d'autant plus coûteuses qu'elles se répétaient trop fréquemment. La plantation des arbres de la Liberté tendaient à devenir une nouvelle profession à l'usage des ivrognes républicains.

Ce fut une cause certaine, incontestable, de l'impopularité des arbres de la Liberté (1), mais il y en eut d'autres qu'indique Emile Thomas, dans son *Histoire des Ateliers nationaux* (2) :

« A cette époque (en mars), naquit l'engouement des arbres de la Liberté. Je fis tout ce que je pus, et mes camarades m'y aidèrent, pour le combattre ; nous y avions même si bien réussi, que, pendant les premiers jours, pas un seul de ces arbres ne fut planté par nos ouvriers, à qui nous avions fait comprendre que si le but en était noble, que si la pensée qui y présidait était généreuse et pa-

(1) De l'impopularité dans la bourgeoisie mais pas dans la classe ouvrière. Au mois de mai 1850, lorsque le préfet de police, Carlier, ordonna d'arracher un assez grand nombre d'arbres de la Liberté, il y eut de sérieuses menaces de soulèvement.

(2) Paris, 1848, p. 161.

triotique, les conséquences, malheureusement, en étaient fatales pour la confiance publique, que rien ne détruisait mieux que ces éternelles promenades dans les rues, que ces éternels discours jetés au vent.

« Malheureusement, le Gouvernement, qui avait déjà sanctifié le prétexte, y joignit l'exemple, en autorisant par la présence de certains de ses membres, MM. Ledru-Rollin, Flocon, Caussidière, surtout, bon nombre de ces cérémonies. Elles eurent pourtant, grâce au clergé qui s'y associa, au moins cet excellent effet de rappeler à l'idée religieuse le peuple si facile à émouvoir, à entraîner par les sentiments purs et élevés.

« Je dus donc renoncer désormais à arrêter l'entraînement, pour tâcher au moins d'en régulariser l'effet. Toutes nos compagnies voulaient planter *leur* arbre dans *leur* quartier. Elles avaient à cet égard les prétentions les plus tristement bouffonnes que l'on puisse imaginer. Non content de décorer ainsi le centre de toutes les places, on voulait que chaque carrefour, même les plus fréquentés, eussent leurs arbres ; on voulait en planter jusque dans l'angle des rues, et on choisissait les plus gros et les plus grands par un esprit de rivalité facile à comprendre. Quant aux éléments de la fête, on allait les prendre partout où il y en avait, jusque dans les jardins publics, jusque

dans les propriétés particulières. Les ouvriers avaient été jusqu'à s'ingérer qu'on leur payât comme un jour de travail celui qu'ils avaient consacré à satisfaire cette manie d'un *reboisement* général.

« Les instructions que je donnai alors à tous mes camarades furent, non plus de s'opposer à un engouement devenu invincible, mais d'assister eux-mêmes à chaque plantation, de veiller à ce que l'ordre le plus grand y régnât, que, les choses achevées, chacun se retirât, qu'on ne fît pas de quête surtout pour arroser la cérémonie : ils parvinrent ainsi à dissuader aux ouvriers de boiser les rues de Paris, et leur firent choisir au moins les lieux les plus écartés ; ils leur persuadèrent même, dans bon nombre de cas, d'aller replanter où ils les avaient pris, des arbres qu'ils avaient exigés. Pour donner enfin plus d'innocuité encore à la chose, je fus voir le conservateur des pépinières du bois de Boulogne, et j'obtins de lui qu'on délivrerait, sur mes bons, des peupliers, qui, s'ils devaient par leur transplantation nuire à la circulation publique, au moins ne causeraient aucun préjudice par leur arrachage, soit à la propriété, soit à l'agrément des jardins ou des promenades publiques.

« Les ouvriers me témoignèrent aussi le désir que, sous mes auspices, un arbre de la Liberté fût

planté à Monceaux. J'y consentis, à la condition expresse que, de leur part au moins, ce serait le dernier.

« Un peuplier colossal, situé au milieu d'une des pelouses du parc, fut choisi par nos hommes; leurs délégués l'ornèrent de fleurs, de drapeaux et de rubans; ils convièrent à cette solennité leurs femmes et leurs enfants, les deux postes de garde nationale mobile et sédentaire, la musique d'un régiment de ligne, et le clergé de Saint-Joseph-du-Roule...

« Les ouvriers me tinrent parole, et les plantations d'arbres à la Liberté cessèrent de ce moment, sauf le lendemain pourtant, à l'Opéra; mais celui-là n'était pas de leur fait, car MM. Ledru-Rollin, Caussidière et Étienne Arago y présidaient, bien qu'une vingtaine de nos délégués eussent été appelés pour y représenter les classes ouvrières(1)... »

Panem et circenses! C'est ce que la plèbe de Rome réclamait et obtenait, comme salaire de son asservissement, des maîtres qu'elle s'était donnés. La plèbe de Paris, qui se croyait libre, ses maîtres, qui étaient aussi ses valets, ne pouvant

(1) Un des derniers arbres de la Liberté de cette époque qui aient survécu, le dernier peut-être, est celui du square Louvois, aujourd'hui dépouillé de toutes ses branches. Il avait été planté le 26 mars 1848 et béni par le curé de Saint-Roch.

pas la nourrir, s'efforcèrent de l'amuser. Ils prodiguèrent les fêtes. Et ces manifestations d'un civisme déclamatoire, ces cortèges interminables, convenaient admirablement à un peuple de badauds imbéciles, toujours en quête de quelque nouveau spectacle, et de prétentieux M'as-tu-vu, avides de s'exhiber, de défiler, de parader, avec des fleurs, des rubans, des cocardes ou des plaques de métal à la boutonnière, avec des galons sur les manches, avec des chapeaux empanachés, avec des uniformes chamarrés d'or ou d'argent.

La première de ces fêtes, la seule dans laquelle il y ait eu autant d'émotion que de curiosité, la cérémonie funèbre du 4 mars, ce fut en quelque sorte la clôture des journées de février (1).

« Le 4 mars, Paris tout entier était réuni sur la ligne des boulevards, de la Madeleine à la Bas-

(1) *Le Moniteur* en donna, dans son numéro du 5 mars, un succinct compte rendu où se mêlait un panégyrique un peu trop anticipé du gouvernement provisoire et de la République de 1848 : « Hier, c'était l'ivresse du triomphe ; aujourd'hui, c'est le calme dans la force. Une foule qui ne peut se compter que par centaines de mille attendait sans bruit et en bon ordre la pompe des funérailles. Tout Paris était dans les rues ou aux fenêtres. Des travailleurs de toutes les professions étaient venus se ranger, non plus, comme au moyen âge, sous la bannière de la superstition, mais sous les drapeaux intelligents de la fraternité républicaine, attendant impatiemment le Gouvernement provisoire qui, après la famille des victimes, semblait représenter leur famille adoptive, la France entière... »

tille ; le peuple des trois journées de février rendait les derniers honneurs aux victimes. Dès le matin, le tambour rappelait dans tous les quartiers, et les gardes nationaux allaient occuper les postes qui leur avaient été assignés.

« C'était à l'église de la Madeleine que le service funèbre devait être célébré. L'église était toute tendue de noir à l'intérieur et à l'extérieur.

« Sur la tenture de la façade principale on lisait : AUX CITOYENS MORTS POUR LA LIBERTÉ. L'église était éclairée à l'intérieur par quinze lampadaires funèbres. Entre le chœur et la nef était dressé un immense sarcophage de style égyptien, auquel on arrivait par une rampe de huit degrés, et dans lequel étaient placés quinze cercueils renfermant les dépouilles mortelles de quinze victimes. Sur les côtés du sarcophage on lisait : MORTS POUR LA PATRIE.

« Les corps des autres victimes avaient été placés la nuit précédente dans les caveaux de la colonne de Juillet.

« A midi un quart, les membres du Gouvernement provisoire, les ministres, suivis des membres des municipalités, entraient dans l'église et prenaient place au banc d'œuvre. Les députations diverses et les parents des victimes se plaçaient immédiatement après eux. Les degrés de la façade principale du temple étaient occupés par le

chœur, hommes et femmes, du théâtre de l'Opéra, des Italiens et de l'Opéra-Comique, et le péristyle par l'orchestre instrumental de l'Opéra.

« A l'arrivée du Gouvernement provisoire les chœurs entonnèrent la *Marseillaise*, l'orchestre exécuta ensuite une marche funèbre de Cherubini ; puis, concurremment avec les choristes, le chœur du *Serment de Guillaume Tell*, un morceau de la *Création* d'Haydn, et *la Prière de Moïse*.

« L'exécution de ces divers morceaux eut lieu en présence d'une foule immense, qui avait envahi entièrement la place de la Madeleine et la rue Royale, jusqu'à la place de la Révolution. Toutes les fenêtres étaient garnies de curieux ; on en remarquait même jusque sur les toits et les cheminées.

« La ligne des boulevards, depuis la Madeleine jusqu'à la Bastille, était occupée par une foule compacte ; les contre-allées étaient bordées de chaque côté, sur la chaussée, par un cordon tricolore continu, coupé, d'intervalle à intervalle, par des écussons sur lesquels on lisait : RESPECT AUX MANES DES VICTIMES DES 22, 23 ET 24 FÉVRIER.

« La chaussée était occupée par une haie mobile composée de détachements de la garde nationale et de la troupe de ligne.

« Après la cérémonie religieuse, qui fut célébrée à 1 heure un quart, le cortège se mit en mar-

che et se dirigea vers la colonne de Juillet en suivant la ligne des boulevards dans l'ordre suivant :

En tête un escadron de la garde nationale à cheval, suivi d'un escadron de dragons, d'un escadron de cuirassiers et d'une compagnie d'artillerie; venaient ensuite, précédés du maître des cérémonies des Pompes funèbres, le corps de musique des six premières légions de la garde nationale, tambours en tête, puis une compagnie des 1[er] et 2[e] bataillons de chaque légion, entre lesquelles se trouvait une compagnie d'infanterie de l'armée.

« Immédiatement après, les corps des victimes placés dans six corbillards, précédés des ordonnateurs et du clergé de la Madeleine, suivis par les membres du Gouvernement provisoire et les ministres, escortés de faisceaux de la République. Derrière eux la famille des victimes, hommes, femmes et enfants, suivis par la municipalité centrale à la tête des municipalité d'arrondissement, des députations d'ouvriers de tous les corps d'état, de la presse, des écoles, de la magistrature, de la Société des gens de lettres, etc., de la première division militaire de la place.

« Après diverses députations on remarquait, sur un char magnifique, traîné par huit chevaux richement caparaçonnés, le symbole de la République au milieu de faisceaux et de drapeaux tricolores.

« Deux escadrons de cavalerie de la garde nationale et de l'armée fermaient la marche.

« Le cortège arriva sans encombre à la place de la Bastille au cri de : *Vive la République !* aux chants de la *Marseillaise* et des *Girondins*, et aux symphonies de la musique de la garde nationale et des régiments de ligne.

« La partie du cortège où se trouvaient les parents des victimes attirait particulièrement l'attention de la foule, ainsi que deux ou trois cabriolets qui contenaient les détenus politiques de la monarchie mis en liberté la veille.

Dans le premier de ces cabriolets on remarquait MM. Auguste Blanqui et Huber, qui dirigèrent plus tard le mouvement de la funeste journée du 10 mai (1). M. Barbès, nommé colonel à la 12e légion par le Gouvernement provisoire, était à la tête de sa légion.

A 3 heures, la tête du cortège arrivait au pied de la colonne de Juillet ; il était 4 heures quand on aperçut le clergé qui précédait le char mortuaire : les troupes présentèrent les armes ; et

(1) « A la suite du cortège, les détenus politiques se firent surtout remarquer par leurs excentricités. Huber était dans un cabriolet entouré de ses amis juchés sur le siège, sur le cheval, et jusque sur la capote qui portait cette inscription : *Victimes politiques*. Ils parcoururent ainsi toute la longue ligne des boulevards, faisant des allocutions, poussant des cris et se donnant en spectacle. » A. Chenu, *les Conspirateurs*, Paris, 1850, p. 109.

le clergé descendit dans les caveaux de la colonne, où 138 cercueils avaient déjà été descendus.

MM. Dupont (de l'Eure) et Crémieux prononcèrent quelques paroles qui furent accueillies par le cri de *Vive la République !*

Les membres du Gouvernement provisoire se retirèrent, accompagnés d'une multitude qui faisait retentir l'air de ses acclamations (1)... »

La République de 1848 n'avait pas à sa disposition pour organiser matériellement ses fêtes un David, mais le décor, la mise en scène, les cortèges rappelaient celles de la Révolution, qu'on s'efforçait d'imiter.

Pour la fête de la Fraternité, le 20 avril 1848 (2), qui se déroula dans les Champs-Élysées, il y eut, le long de l'avenue, des canons dont la gueule était cachée sous des guirlandes de fleurs, et, dans le cortège, des branches de lilas et d'aubépines fixées à l'extrémité des fusils, et des roulements de tambours, et des musiques et des hymnes patriotiques. C'était une fête du Printemps plus encore que de la Fraternité, mais du printemps pari-

(1) *Journées illustrées de la Révolution de 1848*, p. 33.

(2) « La fête de la Fraternité a été la plus belle journée de l'Histoire. Un *million d'âmes*, oubliant toute rancune, toute différence d'intérêts, pardonnant au passé, se moquant de l'avenir, et s'embrassant d'un bout de Paris à l'autre au cri de : *Vive la Fraternité !* C'était sublime. » *Lettre de George Sand à Maurice Sand, le 21 avril 1848* (*Nouvelle Revue*, n° du 15 septembre 1881).

sien. Le soleil boudait. De pâles rayons apparaissaient parfois dans un ciel couvert, pour disparaître aussitôt.

L'estrade réservée au Gouvernement provisoire avait été élevée au pied de l'Arc de triomphe de l'Étoile. A côté de Lamartine, de Ledru-Rollin, de Louis Blanc, et des autres membres du Gouvernement, la foule contemplait avec émotion un chien, un simple barbet, de race indécise.

Ce chien, qui appartenait sans doute à quelque société secrète, avait eu, pendant les journées de février, une patte traversée par la balle d'un garde municipal. Il boitait, il boitait pour la patrie. Recueilli par des soldats de la garde républicaine, il en avait reçu le glorieux nom de *Barricade*. A cette occasion les journaux parlèrent de lui, et quelques-unes de ces feuilles, faisant valoir qu'il était entré un des premiers à l'Hôtel de ville, le 24 février, demandaient qu'on lui accordât une pension.

Le 20 avril, *Barricade*, en descendant de l'estrade, rassasié de gloire, disparut. On ne le revit jamais plus. Les mêmes journaux prétendirent que les réactionnaires l'avaient fait assassiner (1).

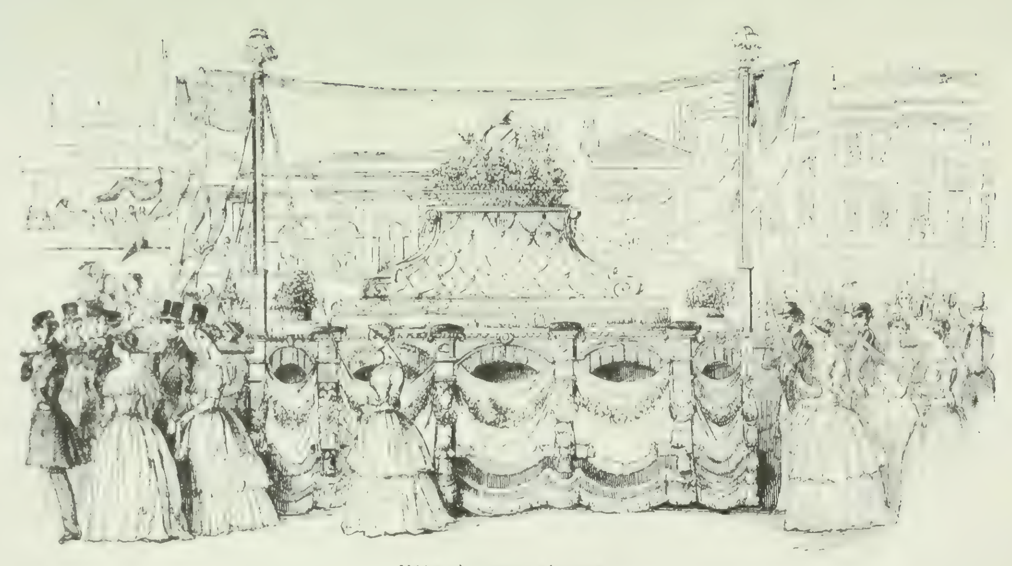
(1) Quelque absurdes que paraissent ces grotesques détails à ceux qui les lisent aujourd'hui, nous pouvons affirmer qu'ils sont d'une exactitude scrupuleuse, et nous avons sous les yeux cinq ou six journaux qui les rapportent. » *Coup d'œil rétrospectif sur les quatre premiers mois de la Révolution de 1848...*, p. 33.

Il y eut encore, jusqu'aux journées de juin, quatre ou cinq fêtes : celle du 4 mai, longuement décrite par Charles Monselet qui y assista et qui est une des plus curieuses (1) ; celle du 14 mai, dans laquelle figurèrent 500 jeunes filles coiffées gratuitement dans la grande salle de la Bourse ; celle du 22 mai, où des membres de l'Institut, qui se rendaient, vêtus de leur habit vert, au Champ-de-Mars, furent accueillis par des cris de fureur : A bas les aristos ! A bas les marquis ! Poursuivis par des coups de pierre, ils hâtèrent le pas, courbant l'échine, par habitude professionnelle. On les avait pris, avec leurs figures vieillotes et leur uniforme démodé, pour des contemporains et des courtisans de Charles X.

La dernière fête que donna la République de 1848 fut celle de la Constitution, au mois de novembre.

On avait planté autour de la place de la Concorde des mâts vénitiens reliés entre eux par des guirlandes de chêne et ornés d'oriflammes tricolores et portant chacun un écusson avec le nom d'un des départements de la France. Quatre de ces mâts, plus hauts que les autres et placés aux angles de la place, avaient de grandes oriflammes en soie sur lesquelles on lisait les dates des journées de février.

(1) *Une Année de révolution...*, t. I, p. 365.



Fête du 22 mai 1818.



Sur le pont de la Concorde s'élevaient des trépieds et quatre colonnes de granit égyptien auxquelles étaient attachées des banderoles avec la devise : *Liberté, Égalité, Fraternité.*

L'obélisque disparaissait presque sous des faisceaux de drapeaux, et à son pied, s'érigeait la statue d'une Vierge qui représentait la Constitution. Cette vierge ne devait pas tarder à être violée.

Vis-à-vis s'élevait un autel de trente mètres de haut, surmonté d'une croix dorée. Cet autel, drapé de velours rouge et d'étoffe d'or, avait déjà servi, mais drapé de noir, pour la fête funèbre du 4 mars. Sur chacune des quatre faces on avait inscrit le précepte de l'Évangile : « Aimez-vous les uns les autres. » Une plate-forme avait été disposée pour la lecture solennelle de la Constitution.

Deux tribunes étaient réservées aux députés, au corps diplomatique, aux principaux dignitaires.

Les personnes munies de billets remplissaient quatre autres tribunes.

A neuf heures, l'Assemblée nationale sortit du palais législatif et, par le pont de la Concorde, garnie d'une double haie de gardes nationaux, se dirigea vers la place.

Elle était précédée par son président, Armand Marrast, par le général Cavaignac, chef du pou-

voir exécutif, qui portait sur son uniforme le burnous des officiers d'Afrique, et par le Conseil des ministres.

De son côté, à la même heure, le clergé partait de l'église de la Madeleine. Il formait un immense cortège de 800 prêtres ou séminaristes en tête desquels s'avançaient l'archevêque de Paris, Mgr Sibour, les évêques de Langres, d'Orléans et de Quimper, membres de l'Assemblée, et Mgr Monard, préfet apostolique de Madagascar.

Les cinq prélats se placèrent au-devant de l'autel, tandis qu'Armand Marrast, le général Cavaignac et les ministres montaient sur la plateforme et s'asseyaient sur les fauteuils dorés qui y avaient été disposés, autour de la grande table recouverte de velours rouge.

Quand le silence se fut fait peu à peu dans la foule, plus intéressée qu'émue par ce spectacle, le président de l'Assemblée se leva et donna lecture de la Constitution.

Il avait neigé pendant une partie de la matinée, et le temps continuait à glacer l'enthousiasme de ces milliers de spectateurs qui remplissaient la place. Jamais fête, au propre et au figuré, ne fut plus froide, ce jour-là comme le lendemain.

« La foule, dit Lord Normanby dans son *journal*, était considérable aux Champs-Elysées. Je

m'y suis promené pendant quelques instants... On n'y discernait pas le plus léger enthousiasme. Je n'y ai pas entendu, et je n'ai pas appris que personne ait entendu dans tout Paris ce qu'on pourrait appeler un cri patriotique. J'ai vu dans la soirée deux représentants qui, comme secrétaires à l'Assemblée, assistaient au grand dîner de l'Hôtel de Ville. Ils m'ont dit que le Gouvernement et eux-mêmes avaient été hués sur la place, à leur entrée et à leur sortie, par la foule, qui les appelait « les fainéants (1) ».

Les journées de juin avaient irrité le peuple et épouvanté la bourgeoisie. Les déceptions, les rancunes, les inquiétudes, tous ces oripeaux de costumier et de décorateur ne suffisaient plus à les dissimuler ou à les endormir.

Moyen de propagande très apprécié par les restaurateurs, et peut-être aussi par les médecins, les banquets lassèrent le public beaucoup moins vite que les fêtes civiques. Ils répondaient à un double besoin, celui de manger et celui de pérorer. Il y en eut en grand nombre pendant cette période de notre histoire, et jusqu'à la fin. Je citerai sans commentaire, et pour mémoire, les plus importants de l'année 1848, ou plutôt des derniers mois de cette année, en indiquant

(1) [illegible] t. I, p. 365.

simplement, afin de préciser les tendances et le but, ceux qui les présidèrent et les toasts qu'on y porta.

22 octobre. — Banquet dit de Passy, présidé par le comte d'Alton-Shee (1). Toast de Proudhon, qui y assistait : « *A l'avènement prochain du Socialisme.* »

31 octobre. — Banquet populaire aux Batignolles, présidé par Pierre Leroux. Un millier de convives à 1,50 par tête. Toasts : « A l'association universelle. A la prompte abolition du salaire. A Louis Blanc, qui le premier, après février, a organisé le travail. A Barbès, le martyr de la Liberté. »

1er novembre. — Banquet dit *des Marchands de vin*, à la barrière du Maine : 700 convives à 2 francs par tête. Toasts : « A l'abolition des octrois. A l'abolition du salaire. A la réforme locative. »

5 novembre. — Banquet de la Fédération des peuples de l'Europe, à la barrière Montparnasse : 800 convives à 1 franc par tête. Le citoyen Saint-Just (c'est probablement un pseudonyme) porte un

(1) Edmond d'Alton Shee, né en 1810, entré à la Chambre des pairs en 1836, était devenu brusquement démocrate en 1847. En 1848, il se signala par sa conviction ou ses attitudes révolutionnaires. Cet aristocrate socialiste, que le peuple refusa de prendre au sérieux, disparut en 1849 de la vie politique.

toast : « Aux hommes forts, aux hommes courageux et vaillants pour la cause de l'humanité ; à ceux dont le nom sert de guide, d'appui et d'exemple aux êtres abâtardis ; à tous ceux que l'histoire appelle des héros !... A Brutus, à Catilina, à Jésus-Christ, à Julien l'Apostat, à Attila... (singulier assemblage !). A tous les penseurs du moyen âge !... Aux penseurs malheureux !... A J.-J. Rousseau, à son élève Maximilien Robespierre ! »

12 novembre. — Banquet offert par les artilleurs de la garde nationale de Paris à leurs camarades de Lille et de Valenciennes. Les artilleurs de Lille protestent contre des toasts socialistes et il se produit une bagarre.

13 novembre. — Banquet des *Délégués du Luxembourg*, à la barrière du Maine : 1.400 convives à 1 franc par tête. A défaut de Louis Blanc absent (il s'était réfugié à Londres), Pierre Vinçard (1) préside... On boit : « A l'Association. A Louis Blanc et à tous les martyrs de la République démocratique et sociale. »

16 novembre. — Banquet dit du 2e arrondissement, présidé par Cabet. Toasts : « A la patience ! A l'union intellectuelle et morale par les clubs. A la République universelle. »

(1) Pierre Vinçard, né en 1808, était saint-simonien. Il a publié des *Mémoires d'un Saint-Simonien*, qui sont fort curieux.

19 novembre. — Banquet des femmes démocrates socialistes, à la Barrière du Maine. 1.200 convives.

Le même jour, au Château-Rouge. Banquet de la Presse socialiste, présidé par Lamennais, 2.000 convives à 3 fr. 50 par tête. Beaucoup de députés y assistent, parmi lesquels Ledru-Rollin qui prononce un discours.

23 novembre. — 2e banquet des Marchands de vin à la barrière du Roule. 700 convives à 2 francs. Discours de Ledru-Rollin.

26 novembre. — Banquet dit de famille, du 12e arrondissement à Montrouge. 2.000 convives, les hommes à 1 fr. 25, les femmes à 1 fr., et les enfants à 0 fr. 25. Pierre Leroux préside, assisté de son fidèle Greppo et de Lagrange. Toasts : « A la politique pacifique fondée sur le sentiment. A l'union indissoluble des ouvriers et des étudiants. A la communion des peuples. A l'avant-garde révolutionnaire du monde, aux faubourgs. »

27 novembre. — Banquet socialiste à l'Association des cordonniers, à la barrière du Maine. 800 convives à 1 fr. 25. Pierre Leroux préside. Il fait un long éloge de saint Crépin et s'écrie : « Un grand penseur, un membre de l'Institut, un Lamartine, un Napoléon n'est pas plus qu'un cordonnier! » Des cordonniers répondent, avec quelques cuirs.

2 décembre. — Banquet *des Enfants de Paris*, présidé par le député Poupin (1), qui boit à la République démocratique et refuse d'employer le mot « sociale » « parce que, dit-il, selon moi, il semble indiquer une pensée d'esclavage, plutôt qu'une pensée d'humanité ».

3 décembre. — Trois banquets, ce jour-là :

Banquet de la République démocratique et sociale des VIII[e] et IX[e] arrondissements, du village de Grenelle.

Banquet démocratique et social des Écoles.

Banquet des Travailleurs socialistes des deux sexes : « à l'Association des cuisiniers, barrière du Maine. Toasts : « A la Montagne de 1793. — A la Calomnie. »

7 décembre. — Banquet des Républicains démocrates et socialistes du III[e] arrondissement, à la salle Valentino, présidé par Pierre Leroux et Proudhon.

9 décembre. — Banquet des Démocrates socialistes de Montmartre. Toasts : « A la Méfiance, sœur de la Vigilance. Aux prisons, les hôtelleries du progrès de toutes les tyrannies, le berceau de toutes les libertés. A Jésus-Christ. »

10 décembre. — Banquet socialiste de la Ser-

(1) Poupin, ancien ouvrier horloger, avait été élu député de la Seine. Il appartenait au parti des républicains modérés et il se rallia à l'Empire.

rurerie et de la Mécanique, à la barrière du Maine.

23 décembre. — Deux banquets anniversaires de la naissance du Christ.

Banquet des femmes démocrates socialistes, salle Valentino.

Banquet religieux et social présidé par l'abbé Chatel (1).

24 décembre. — Banquet des Démocrates socialistes français et allemands, à la barrière du Maine. Toast : « A l'alliance des peuples. A l'Allemagne démocratique. »

25 décembre. — Deuxième banquet des femmes démocrates socialistes, salle Valentino (en l'honneur du Christ, comme celui du 23 décembre). Pierre Leroux y assista. On y boit : « A Marie, première propagatrice du socialisme ».

Deuxième banquet religieux et social, présidé par l'abbé Chatel, à la barrière de Sèvres.

(1) Le même jour les démocrates socialistes célébraient l'anniversaire de la naissance du Christ dans une fête donnée au Jardin d'Hiver.

APPENDICE

La Fête du 4 mai 1848 (1).

« Dès 7 heures du matin, Paris tout entier sort de chez lui. Le ciel s'est levé superbe. La garde nationale s'échelonne sur le boulevard, et, dans une heure, ce cortège, qui prend naissance à la Bastille pour aboutir au Champ-de-Mars, va s'ébranler et onduler magnifiquement comme un serpent aux anneaux d'or.

Autour de la colonne de Juillet, des ouvriers s'occupent à installer un immense décor, représentant la sombre forteresse de la Bastille. Rien n'y manque, ni le pont-levis, ni les soupiraux, ni les étroites croisées masquées de noirs barreaux de fer. Cette toile théâtrale, cette masse haute et large qui remplit la moitié de la place, ferait il-

(1) Charles Monselet, *Mémoires d'un passant. Tableau de Paris en 1848* (*Figaro de Paris*, n° du 20 novembre 1864).

lusion à un octogénaire. C'est ce soir, que doit être démolie la Bastille pour la seconde fois.

Il est encore de bonne heure; les corporations, sachant qu'elles se trouvent à la queue du défilé, s'organisent avec lenteur. Le mouvement et l'animation ne sont sensibles que devant la Madeleine, dans l'ex-rue Royale, et surtout en face du ministère de la Marine, où l'on voit arriver, en souliers blancs, en robe blanche et couronnées de chêne, les jeunes filles dont il est question dans le programme. A part quelques exceptions gracieuses, la majorité ne paraît pas répondre d'une manière satisfaisante aux exigences du ministère de l'Intérieur.

Il est 8 heures et demie, et les représentants du peuple, convoqués pour 7 heures, ne sont pas encore en nombre. Les Parisiens eux-mêmes, peu accoutumés à ces solennités matinales, n'encombrent pas autant qu'on pourrait le croire, la place de la Concorde et les abords du palais de l'Assemblée. Plus compacte est la foule le long du quai d'Orsay. Là, des échafaudages en planches, des bancs, des échelles sont disposés, moyennant rétribution,pour faciliter au public la vue du cortège.

A chaque extrémité du pont d'Iéna, deux poteaux d'une hauteur extraordinaire font flotter dans les nuées de riches bannières dorées, où se lisent les dates des 23 et 24 février.

Deux pyramides s'élèvent à l'entrée du Champ-de-Mars, ayant chacune à leur base trois statues de dimensions gigantesques. Ce sont : autour de la pyramide de gauche, l'Allemagne appuyée sur une lyre ; la France avec le coq gaulois à ses pieds, la main sur une table de pierre où sont écrits ces mots : *Abolition de la peine de mort, suffrage universel, liberté de la presse ;* l'Italie, tenant la tiare et l'épée. — Autour de la pyramide de droite, la Liberté avec une massue et des fers brisés, l'Égalité avec un niveau, et la Fraternité. Au-dessus de la *Liberté*, on lit les maximes suivantes : « La *Liberté* consacre la justice pour règle, les droits d'autrui pour bornes, la nature pour principe et la loi pour sauvegarde. » Au-dessus de la *Fraternité* : « Unissez-vous les uns les autres : aimez votre prochain comme vous-même ; chacun pour tous, tous pour chacun. » — Et enfin, au-dessus de l'*Égalité* : « La nation règne, la loi gouverne ; la loi est le niveau rigide de l'égalité : le peuple est souverain, ses mandataires administrent. » — Entre ces deux pyramides flotte un cordon de neuf bannières brodées d'or ; celle du milieu fait ondoyer au soleil ces deux vers de Béranger : Peuples, formez une Sainte alliance et donnez-vous la main.

Quelques pas plus loin, se trouvent deux statues, debout, sans piédestal, et assez mal dégros-

sies : l'*Agriculture*, la serpe à la ceinture et couronnée de feuillage ; l'*Industrie*, tenant l'olivier d'une main et le caducée de l'autre, reposée sur des ballots de marchandises. A partir de ces figures commence une double ligne de trente-deux piédestaux, placés de distance en distance, portant à leur sommet une sorte de réchaud triangulaire dans le mauvais goût empire. Ces piédestaux se continuent jusqu'au devant de l'École militaire avec des bannières et des trophées dans leurs intervalles.

A leur centre s'élève la statue colossale de la République, par Clésinger. C'est une femme aux traits sévères, coiffée du bonnet phrygien, vêtue d'une robe à longs plis. Sa main droite, horizontalement étendue, pèse l'olivier et le glaive ; sa gauche, abaissée, tient des couronnes de chêne. Quatre lions sont posés aux quatre coins de son piédestal, qui lui-même repose sur une estrade circulaire disposée à recevoir une foule nombreuse sur ses gradins. Des drapeaux, des vases antiques imitant le bronze, complètent la décoration de ce morceau principal auquel la perspective donne une sorte de majesté grandiose.

Enfin un immense amphithéâtre, sans doute le *Cirque antique* dont parle le programme, s'étale devant l'École militaire, et est déjà presque tout fourmillant de femmes parées, quelques-unes en

cheveux, qui attendent patiemment, ombrelles en tête, le commencement de la cérémonie. On remarque les sièges destinés à la représentation nationale. — Faisant face à l'amphithéâtre, deux statues de haute dimension, représentent l'une l'*Armée de terre*, l'autre l'*Armée de mer*.

Le Champ-de-Mars est enceint de guirlandes de lanternes tricolores, reliées entre elles par des poteaux surmontés d'oriflammes, ayant à leur base des trophées dessinés en verres de couleur.

Il est à remarquer que jusqu'à 10 heures, c'est-à-dire jusqu'au moment où les tambours commencent à annoncer l'entrée du cortège, les ouvriers sont occupés à mettre la dernière main aux travaux. Force leur est d'abandonner les deux pyramides inachevées. Des femmes recouvrent, à la hâte, avec des morceaux de toile, l'échafaudage de la statue de la République.

Les statues secondaires sont oubliées dans la vase qui baigne leurs chevilles, et c'est avec les figures les plus étranges et les plus barbouillées du monde, que s'offrent l'*Industrie* et l'*Agriculture* aux yeux des arrivants. Quant au terrain, on n'a pas pris la peine de le déblayer et c'est un amas de pierre à mettre en pièces un brodequin de femme dès les premiers pas. Tout ferait croire à une fête improvisée, si l'on ne savait pas que cette improvisation a coûté trois semaines.

A ce moment, on voit apparaître la tête du cortège, qui se dirige vers l'École militaire, sans fanfares et sans vivats, à travers une haie très claire de curieux. Ce n'est qu'un quart d'heure environ après son entrée, que tonne le canon de Chaillot et que lui répond le canon des Invalides. Les académiciens et les magistrats sont en petit nombre ; nous croyons remarquer aussi beaucoup de bannières absentes dans les délégués des départements. Sur la plupart de ces bannières on lit la date du 1er mai, qui n'a pas été effacée ; la bannière de Saint-Étienne porte cette inscription : *Abolition du monopole houiller ;* il y a des bannières exaltées et des bannières modérées, celles qui sont surchargées de protestations et d'emblèmes, et celles qui n'étalent que le nom de leur département, rien de plus ; — des bannieres de la veille et des bannières du lendemain.

Vive l'Empereur! tel est le cri de quelques-uns en présence des soldats de la vieille garde qui ont sorti du coffre leurs anciens uniformes pour s'en revêtir une fois encore avec un fantastique orgueil. — La Pologne et l'Italie, représentées par de nombreuses députations, obtiennent des marques de vive sympathie sur leur passage ; voici la harpe d'Érin avec son laurier d'or sur fond vert, et l'on crie : Vive l'Irlande ! — Les ouvriers des ateliers nationaux passent escortant un

char rustique sur lequel se dresse une statue de fière venue, élevant le triangle égalitaire au-dessus de sa tête. Des femmes vêtues de deuil suivent des hommes encore pâles et dont quelques-uns portent le bras en écharpe : ce sont les veuves et les blessés de février. Il y a peu de noirs, peu d'hommes de lettres, mais les chanteurs abondent. On remarque également plusieurs députations toutes de fantaisie; une d'elles fait lire sur sa bannière : *Les enfants de la France confient leur destin à la République.*

En avant des corporations marche, pesamment ébranlé, le char de l'Agriculture. Mais de quelle imagination souffrante est sorti ce flot de papier doré, de coquelicots, de charrues, de poignées de main en relief, le tout surmonté d'un arbre! On ne sait si l'on devait siffler ou rire; on rit, on rit encore. — Derrière, viennent les Orphéonistes, et derrière les Orphéonistes les *cinq cents* jeunes filles, sur lesquelles le public s'est déjà fait une opinion dans la cour du ministère de la Marine. — Le char s'avance et entre dans le Champ-de-Mars, le canon tonne, et un énorme aérostat s'élève en ce moment dans les airs, où il finit par se dérober complètement au bout de vingt minutes.

Ici s'arrête le cortège officiel proprement dit, pour donner place au cortège de l'industrie parisienne. La curiosité est vivement et justement ex-

citée par la vue des chefs-d'œuvre (style du programme) promenés par chaque corporation. Le premier objet qui se présente est le *Temple de Salomon*, par les ouvriers menuisiers, compagnons du devoir de la Liberté ; ensuite un projet de palais, datant de 1844, par les tailleurs de pierre; des jeunes filles vêtues de blanc escortent ces produits; les compagnons leur offrent à chaque halte des verres de vin, qu'elles vident en riant et *pour fraterniser*. La plupart d'entre elles détachent des fleurs de leur bouquet pour en *fleurir* les gardes nationaux qui font la haie. On les prie de chanter la *Marseillaise*, et elles la chantent. La joie et la cordialité règnent sur toute la ligne.

Le *chef-d'œuvre* des débitants de tabac est un cigare-monstre sous un palanquin en velours rouge frangé de feuilles de Virginie et de Maryland. Le chef-d'œuvre des boulangers est une *couronne* que supporte un faisceau de *flûtes* et de pains à café. Le chef-d'œuvre des serruriers est une toiture. Les fleuristes et les marchands de plumes promènent un dais de rose et de satin qui chatoie doucement au soleil et caresse la vue. Un lit fermé, un lit à ramages s'avance, soutenu sur les robustes épaules des imprimeurs d'étoffes; puis une selle signée Amiard, et une *machine à vapeur pour défricher la terre*, signée Kientzy.

Chose incroyable! avec un amas de gibecières,

de parapluies, de pantoufles, de filets à papillons, d'objets plus étranges encore, le Bazar du voyage est parvenu à constituer un édifice ravissant, d'une légèreté et d'un merveilleux au delà de toute expression.

Il faut aussi rendre justice au char monumental des facteurs d'instruments de musique. Sous un pavillon de toile, échafaudé dans un pêle-mêle harmonieux, s'élevaient un orgue de Debain, des pianos, des basses, des cors, des lyres, mille voix de cuivre et d'argent; les cordes des violons frémissent à la brise; les cymbales résonnent balancées.

De temps en temps, un musicien se met au piano et joue. Sur le devant du char, des enfants couronnés de fleurs portent les bannières de l'art: sur la bannière de l'éloquence sont les noms réunis de Bossuet et de Berryer; sur celle de la comédie, les noms de Molière et de Scribe; sur celle de la déclamation, Talma et Rachel. Les maîtres primitifs, Palestrina, Angoulvant, Lulli, etc., ont leurs banderolles à part, qui flottent aux quatre coins, dans le bruissement mélodieux des roues. Ce char ingénieux et somptueux, comme aurait dû l'être celui de l'Agriculture, termine le cortège des corporations.

Cette fois, tout Paris est dans le Champ-de-Mars. La foule est arrivée; elle couronne les hau-

teurs de Chaillot, d'où l'on voit descendre, à travers mille détours, les cuirassiers étincelants, les chasseurs et les dragons. Femmes et enfants se sont groupés sur les gradins de la statue de la République, qui semble surgir d'un piédestal de têtes. Alors le défilé commence. Il y a du monde jusque sur les toits de l'École militaire.

Les lanciers de la garde nationale, rangés devant l'estrade, assoient galamment sur leurs selles les dames qui n'osent les en prier; chacun d'eux rappelle ainsi le groupe connu de la Esméralda et de Phébus de Chateaupers, dans *Notre-Dame de Paris*. Les cris de : Vive la République! se font entendre ; *démocratique!* essayent d'ajouter quelques-uns; mais leurs voix restent sans écho.

Tout a une fin cependant. Après avoir décrit un cercle brillant dans le Champ-de-Mars, le cortège se retrouve au point d'où il est parti. La retraite commence ; aux premières étoiles elle est presque terminée.

C'est le tour des illuminations ; Paris flamboie comme un phare. Les Champs-Élysées, parés de lustres et de girandoles, ressemblent à un vaste Casino, plein de musique et de danse. Les deux rives des quais resplendissent avec une régularité aveuglante ; on dirait les feuillets ouverts d'un livre écrit en lampions. »

V

LA RUE. LES PROMENADES. CAFÉS ET RESTAURANTS. BALS ET CONCERTS. LA VIE MONDAINE.



« Ce fut un singulier spectacle que celui de Paris livré à la révolution triomphante. Un Gouvernement qui s'improvisait au milieu de difficultés qu'il est juste de reconnaître et avec une activité qu'on ne saurait nier; les rues pleines encore des combattants de la veille et sillonnées de barricades qui ne s'abaissaient qu'avec défiance; les palais municipaux et royaux, la plupart des établissements publics envahis par des bandes

armées, qui s'y étaient installées dès la première heure, et qui y vivaient au hasard des provisions trouvées ou des réquisitions continuelles; des députations de toutes sortes apportant au pouvoir nouveau des félicitations, des conseils, des menaces ou des ordres et entravant ainsi l'action gouvernementale; une anxiété mal dissimulée chez beaucoup, des espérances effrayantes chez quelques-uns, des illusions et des espérances sincères chez d'autres : tel fut le tableau que présenta la capitale de la France, pendant les premiers jours qui suivirent la chute de la royauté (1). »

Paris n'avait pas encore repris son calme. Il ne le reprendra qu'après deux années d'agitation et de fièvre. La révolution se continuait par des discours et des défilés. Sur chaque borne se dressait un orateur en plein vent qui, devant un public de plusieurs centaines de personnes, louait ou flétrissait le Gouvernement. Précédés par des drapeaux et des tambours, des cortèges d'ouvriers, groupés en corps d'état, remplissaient les rues, et, aux accents de la *Marseillaise*, se dirigeaient vers l'Hôtel de Ville, pour y prononcer ou y entendre des phrases patriotiques.

Prenant leur revanche des mesures prises con-

(1) *Annuaire de Lesur. Année 1848* (rédigée par A. Fouquier), p. 107.

tre eux sous le régime qui venait de finir, les crieurs de journaux étaient les maîtres du pavé. Avec leurs abominables feuilles, qu'on leur arrachait des mains, tant on était pressé de les lire, ils répandaient dans Paris, des boulevards aux quartiers populaires, la peur, le mensonge et la haine.

Cette haine pour le vieux roi vaincu et déchu, elle n'avait pas diminué. Elle s'étalait sur les murs, à la devanture des marchands de gravures. Le pamphlet et la caricature, contre lesquels le Gouvernement n'osait pas sévir, semblaient faire assaut de grossièreté.

On criait un peu partout, et on vendait ouvertement : *les Amours secrètes de Louis-Philippe*, *le Mariage de la duchesse d'Orléans avec Abd-el-Kader*, *les Révélations sur la mort du duc d'Orléans*, etc., etc.

Charles Monselet raconte (1) qu'il vit, au tournant du pont de la Concorde, un individu qui présentait aux passants, dressée au bout d'un bâton, une affiche ainsi conçue :

« MARIA STELLA, ou échange criminel d'une demoiselle du plus haut rang, contre un garçon de la condition la plus vile. Ce livre, qui a eu deux

(1) *Mémoires d'un passant. Tableau de Paris en 1848* (*Revue de Paris*, n° du 20 novembre 1864).

éditions de 1830 à 1839 (1), a été détruit avec une espèce de rage par la police du roi déchu. Il serait difficile d'offrir au peuple un drame d'une lecture plus curieuse et plus foudroyante. Louis-Philippe, *garçon de la condition la plus vile*, y est démasqué d'une manière complète. Tout est appuyé de preuves solides dans ce livre écrit en *caractères de feu.* »

Pendant que les crieurs de journaux vociféraient et que se déroulaient les cortèges, les orgues de Barbarie, abandonnant leurs habituelles romances, dévidaient des hymnes patriotiques, d'innombrables saltimbanques dressaient leurs tréteaux, étalaient leur tapis, plantaient leurs piquets, sur toutes les places, à tous les carrefours, et une grosse jeune fille blonde, aux puissantes mamelles, comme la Liberté des *Iambes*, chantait une chanson de circonstance dont chaque couplet était suivi de ce refrain :

C'est moi qu'on nomme avec orgueil
Charlotte la républicaine ;
Je suis la rose plébéienne
Du quartier Montorgueil !...

(1) La première édition parut en 1830 « chez les principaux libraires » et elle était censée se vendre au profit des pauvres. On essayait de prouver dans cet ouvrage que Louis-Philippe, fils de Chappini, geôlier de la petite ville de Modigliana, en Toscane, avait été substitué à un fils légitime du duc et de la duchesse de Chartres, devenue plus tard lady Maria Stella Newborough, baronne de Sternberg. Il y eut une quatrième édition en 1839. L'imprimeur de ce pamphlet, Pihan Delaforest Morinval, était un ardent legitimiste.



Aux Champs-Élysées.



Chanter est un des plaisirs du peuple. Détruire en est un autre. Le Gouvernement provisoire eut de sérieuses raisons de craindre qu'on ne tentât de démolir, sous prétexte qu'ils rappelaient des souvenirs monarchiques, certains monuments ou tout au moins certaines statues, comme celle de de Louis XIII, à la place Royale, de Louis XIV à la place des Victoires, et même celle d'Henri IV, sur le Pont-Neuf. On se contenta, en fin de compte, de les coiffer d'un bonnet rouge, ce qui dut bien les étonner. Le Gouvernement comprit qu'il fallait, pour empêcher le peuple de céder à ses instincts démolisseurs, leur donner satisfaction en rebaptisant des rues ou des palais, dont les noms sentaient trop l'ancien régime.

Les collèges royaux devinrent des lycées (1), et on modifia, non pas l'enseignement qui y était donné mais l'uniforme de ceux qui le recevaient, et alors comme aujourd'hui n'en profitaient guère. Le Théâtre-Français et l'Opéra reprirent leurs anciens titres de Théâtre de la République et de Théâtre de la Nation.

Le Palais-Royal fut désormais, au moins en théorie, le Palais National, comme sous la Révo-

(1) Les collèges Louis-le-Grand, Henri-IV, Saint-Louis, Bourbon, prirent les noms de lycées Descartes, Corneille, Monge et Bonaparte.

lution, et un décret, du 24 avril, fit du Louvre le Palais du Peuple.

Place des Vosges, de la Révolution, ces noms reparurent pour redésigner, officiellement, la place Royale et de la Concorde. M. de Rambuteau, qui avait été un fort brave homme et un excellent préfet de la Seine, céda sa rue à Barbès, et Coquenard à Lamartine (1). « De même furent rebaptisées les rues de Valois, du Roule devenue *Cisalpine*, comme en 1797), de Valois Palais-Royal (du *Lycée*) et la rue Notre-Dame-de-Lorette, dont les habitants apprirent avec stupeur, un beau matin, qu'elle s'appelait désormais rue de la Vertu!

Une affiche, placardée sans doute par un groupe de mécontents, demanda qu'on imposât d'autres noms, plus démocratiques, aux villes d'Orléans, de Nemours, de Montpensier, et une bandelette, apposée au bas de cette affiche par quelque fumiste, réclama le même traitement pour la ville de Paris, puisqu'on avait donné le titre de comte de Paris au petit-fils de Louis-Philippe.

Ces changements, si insignifiants en apparence, apaisaient dans une certaine mesure l'âme brutale mais simpliste du peuple. En revanche ils contribuaient à maintenir une sorte d'atmosphère ré-

(1) Dès le lendemain des journées de février, les habitants de cette rue lui donnèrent spontanément le nom du poète.

volutionnaire et à effrayer les boutiquiers, qui d'ailleurs s'effraient de peu.

Aux maux réels s'ajoutaient, comme toujours, les maux imaginaires. On faisait courir les bruits les plus absurbes. Les volets de son magasin bien clos, l'ex-garde national, tremblant de peur dans son lit, au moindre bruit qui troublait le silence de la nuit, s'attendait au pillage et à l'incendie. Ah! comme il regrettait alors d'avoir aidé à la victoire de ces républicains qui n'étaient plus, pour lui, que des bandits!

Les étrangers fuyaient Paris. Dans la deuxième semaine d'avril, 1.323 Anglais s'embarquèrent à Calais ou à Boulogne.

L'argent se cachait ou se réfugiait dans des pays où il se trouvait moins exposé qu'en France aux revendications sociales et aux expédients budgétaires. Le bruit ayant couru qu'on se disposait à établir le cours forcé du papier-monnaie, des millions de commerçants, de petits rentiers, remplissant les rues qui conduisaient à la Banque de France, faisaient la queue tout un jour pour convertir leurs billets de banque en louis d'or et en écus.

A la fin du mois d'août 1848, il existait, à Paris, environ 25.000 appartements à louer, principalement dans les prix de 1.500 à 2.500 francs, qui représenteraient aujourd'hui à peu près le

triple. Sur le boulevard Beaumarchais, trente-cinq maisons neuves ne contenaient pas en tout cinquante locataires. Beaucoup de Parisiens riches étaient allés vivre en province.

Un grand nombre de locataires ne pouvaient plus ou ne voulaient plus payer leurs termes. Lorsqu'on n'osait pas les leur réclamer, ce qui arrivait assez fréquemment dans les quartiers populaires, ils illuminaient leurs balcons ou ils y accrochaient des drapeaux portant cette inscription : *honneur aux propriétaires généreux!* Dans le cas contraire, un drapeau noir signalait à la reprobation des passants les misérables bourgeois qui n'acceptaient pas, peut-être parce qu'ils avaient besoin de manger comme les prolétaires, de loger gratis, et pour l'honneur, le peuple souverain.

La chose prit de telles proportions, et donna lieu à de tels abus, que le maire de Paris se crut obligé de rassurer, par une circulaire, le 10 avril, ces propriétaires à qui on refusait le droit de tirer parti de leur propriété.

Pour augmenter le désarroi, un autre fléau s'ajouta à la révolution : le choléra. Il débuta le 3 mars 1849, dura jusqu'à la fin de l'été et fit 16.165 victimes. En un seul jour, le 10 juin, il y eut 672 victimes.

Peut-être fut-il prolongé, sinon provoqué, par l'incurie de l'administration municipale pendant

cette période. La mairie de Paris, comme le Gouvernement provisoire, était absorbée par la politique, et tout le reste lui semblait négligeable. Cette armée de fainéants, qui encombrait les ateliers nationaux, on ne sut même pas l'utiliser par les plus élémentaires travaux de voirie. La direction, la surveillance, une méthode et un plan d'ensemble manquaient également. Ce ne fut qu'en 1850 qu'il y eut un effort et un progrès. On commença alors (par la rue de Richelieu et l'avenue des Champs-Élysées) à faire usage du macadam, et comme il séchait mal, une caricature représenta les Parisiens circulant sur les boulevards macadamisés avec des échasses. A la même époque, parurent pour la première fois dans Paris des voitures de place avec galeries pour les bagages.

Désertées par les bourgeois, qui ne s'y sentaient pas en sûreté, sauf le Palais-Royal ou National qui continuait à attirer les gourmets et les joueurs, les promenades étaient envahies par le peuple. Aux Champs-Élysées, le carré des fêtes tendait à devenir une foire permanente. Des saltimbanques y venaient de tous les coins de Paris. Le cirque Loyal s'y était installé. On y donnait, quelques pas plus loin, un spectacle qui avait beaucoup de vogue, et qui s'intitulait « l'Enfer et le Paradis ». Louis-Philippe et Guizot, retournés de temps en temps par les démons, brûlaient dans

l'Enfer, tandis que dans le ciel, figuré par des nuages d'un bleu criard, trônaient, avec des auréoles de carton doré, Napoléon, le général Lamoricière, et un autre démocrate, qui me semble un peu suspect, Jules César.

La promenade de Longchamp, dont le nom rappelait de si somptueux défilés et l'étalage d'un luxe aimable et élégant, avait été complètement abandonnée, aux fêtes du vendredi saint de l'année 1848. En 1849, on put y voir, avec quelques voitures, l'équipage du Président de la République (1). C'était encore peu de chose, mais c'était le début, et il se produisait ailleurs qu'à Longchamp, d'une reprise indécise, hésitante, de la vie mondaine. Paris se remettait à respirer et à sourire. Troublé et sali par l'émeute, il aspirait à en secouer le joug. Paris avait hâte de redevenir Paris.

Comme un grand nombre de Parisiens, en 1848, et les plus facilement altérés, vivaient dans la rue, comme beaucoup défiler, beaucoup pérorer, conduit nécessairement à boire beaucoup, les cafés n'avaient pas eu à souffrir de l'universelle détresse.

Leur clientèle s'était à la fois accrue et encanaillée. La quantité des consommateurs rempla-

(1) V. *le Mois*, n° du 1er mai 1849.

çait la qualité. On servait des boissons moins coûteuses, moins lucratives, mais on en servait davantage.

Du reste, la plupart des cafés, que leur ancienneté n'obligeait pas à attendre des jours meilleurs en gardant une réserve prudente, s'étaient transformés en véritables clubs. Les journaux et les brochures du temps en citent quelques-uns, où des émeutes, entre deux verres de casse-poitrine, se préparèrent :

Le Café du Progrès, faubourg du Temple, n° 1 ;

Le Café du marchand de vin Desmoulins (qu'on appelait Camille Desmoulins), rue Saint-Maur ;

Le Café de la Liberté, faubourg Saint-Antoine ;

Le Café de l'Union, rue du Roule-Saint-Honoré, qui était le siège de l'Association des garçons limonadiers, et où fréquentaient Jeanne Deroin, Pauline Roland et d'autres femmes socialistes ;

La Nouvelle France, faubourg Poissonnière, rendez-vous des démocrates étrangers ;

La France Nouvelle, faubourg Saint-Martin, tenu par Adolphe, dit *Soulouque*.

Le Café Génin était également classé comme démocratique, à cause de sa dame de comptoir, la citoyenne Nina Lassave, qui avait épousé le pa-

tron de l'établissement, après avoir été la maîtresse de Fieschi (1).

J'ignore si le sieur Muller, limonadier, au coin de la rue Saint-Antoine et de la rue Saint-Paul, avait des opinions politiques avancées ou rétrogradées, et si même il avait des opinions, mais il recevait dans son café d'autres clients que des républicains, à en juger par un incident, un fait divers, qui me semble avoir quelque intérêt comme indication de l'état d'esprit de l'armée à la fin de l'année 1849.

Dans les derniers jours du mois d'octobre, plusieurs officiers d'un régiment d'infanterie de ligne, en garnison à Paris, s'étaient réunis chez ce Muller, pour fêter et arroser la bienvenue d'un de leurs camarades. Les vins aidant, les esprits s'échauffèrent assez vite. On chanta, on discuta, on dit du mal du Gouvernement, et vers 9 heures et demie, un des officiers ouvrit la fenêtre qui donnait sur la rue Saint-Antoine et se mit à crier : *Vive Henri V!* D'autres firent chorus, et à ce cri séditieux ajoutèrent celui de : *A bas le président!* La foule s'était amassée devant le café. Elle avait

(1) Au mois de novembre 1849, on annonça sa mort. Elle vint elle-même dans les bureaux du journal *la République* affirmer qu'elle était vivante, très vivante, et qu'elle n'avait jamais exercé, comme on l'en accusait, la profession de chanteuse des rues. V. *la République*, n° du 20 novembre 1849.

commencé à murmurer, à menacer, puis à hurler, en guise de protestation : *Vive la République !*

Le sieur Muller essayait de calmer les officiers, mais il n'y réussissait guère, leur légitimisme puisant sans cesse de nouvelles forces dans les liquides dont ils s'abreuvaient. La foule, de son côté, s'obstinait à manifester par des clameurs aussi furieuses qu'infatigables, son attachement à la République.

De guerre lasse, le cafetier se décida à envoyer chercher la garde et, quelques minutes plus tard, les officiers, encadrés par des sergents de ville et légèrement dégrisés, étaient conduits au poste.

Comme les cafés, et pour les mêmes raisons, les restaurants s'étaient démocratisés.

Quelque jugement que l'on porte sur le règne de Louis-Philippe, on sera obligé d'admettre qu'au point de vue culinaire, qui en vaut bien un autre, ce fut une grande époque. Égoïstes et obtus, si l'on veut, tous ces bourgeois mangeaient bien et savaient manger. C'étaient de bonnes fourchettes. De nombreuses diligences, chaque matin et chaque soir, déposaient dans Paris des centaines de provinciaux, qui cachaient dans d'immenses cravates des têtes ornées de toupets, qui portaient de vastes houppelandes et des casquettes bizarres, mais qui connaissaient, mieux que les Parisiens,

les restaurants les plus estimables et qui y passaient, sans remords, loin d'une petite ville ennuyeuse et d'une épouse trop mûre, leurs meilleures heures.

L'inconvénient des révolutions, le plus grave peut-être, c'est de détraquer les estomacs, en les effrayant. Comment savourer un succulent repas, si l'on n'a pas la tranquillité d'esprit qui en double le charme, si l'on n'est pas certain de le digérer à son aise?

La Révolution de 1848 eut sur l'alimentation de l'élite une influence désastreuse. Je ne parle pas de l'alimentation de la masse, qui a une bien moindre importance.

Les grands restaurants fermaient leurs portes ou se galvaudaient. Les cuisiniers, dont les fourneaux échauffaient les opinions démocratiques, se syndiquaient, manifestaient, prenaient part à toutes les émeutes (1).

Il y avait des *Cuisiniers réunis*, rue Saint-Germain-l'Auxerrois. Il y en avait rue Aubry-le-Boucher, il y en avait à la barrière du Maine. Ils cherchaient à monopoliser les restaurants populaires. Contre eux luttaient avec peine le restaurant Munck, à la barrière Pigalle, le restaurant des

(1) Le disciple le plus dévoué de Barbès, son lieutenant, Flotte, était cuisinier.

frères Pottier, à la barrière des Amandiers, le *Lingot d'or de la Californie*, tenu par Montier, à la Courtille, et, à la Courtille également, la *Mère Angot*.

Le café Grégoire, place du Caire, conservait une fidèle clientèle. C'était un des rares restaurants où la cuisine était bonne. Presque partout ailleurs, elle était républicaine, socialiste, amie du progrès et des lumières, mais abominablement mauvaise.

Dans ce Paris épouvanté, abêti, où des marmitons *saucialistes* jouaient un rôle, exerçaient une influence, ce qui semblait avoir le moins changé, c'étaient les bals publics. On dansait sur un volcan, mais on dansait encore. A côté des vieilles barbes, des « quarante-huitards », des pontifes, des apôtres sans cesse occupés des destinées du genre humain, graves et pensifs, sérieux comme un âne qu'on étrille, à côté des mégères et des viragos, qui n'etaient démocrates que parce qu'elles étaient mûres, il y avait de vraies femmes et des jeunes gens qui s'intéressaient à autre chose qu'à la politique. Il y avait des étudiants et des grisettes, et l'amour ne chômait pas.

A tous ces couples qui maintenaient les bonnes traditions, les bals publics servaient de champs de manœuvre.

Le plus important était la *Closerie des Lilas*,

qu'on appelait simplement *Bullier*, du nom de son directeur.

Bullier était devenu démocrate. *La Commune de Paris, Journal révolutionnaire, moniteur des Clubs, des corporations d'ouvriers et de l'armée* (1), publia cette lettre de lui, dans son numéro du 5 mai 1848.

« CITOYEN,

« Je vous félicite sincèrement de l'initiative que vous et vos collègues viennent de prendre pour la formation de la Commandité des travailleurs. Vous faites en cela preuve de patriotisme et de philanthropie ; il faut donc que tous les bons citoyens vous imitent, que ceux qui veulent la prospérité de notre belle France vous viennent en aide, que ceux enfin qui détestent les paresseux ouvrent les mains et aident de leurs capitaux cette digne classe des travailleurs.

D'après ce, voulant coopérer à cette bonne œuvre qui entre parfaitement dans mes principes, veuillez, je vous prie, me considérer comme l'un de vos souscripteurs pour la somme de mille francs ; plus tard j'espère faire d'autres versements pour la consolider.

(1) C'était le journal de Sobrier. Il parut du 9 mars au 8 juin.

Honneur au ministre et surtout au comité à qui appartient l'initiative.

Salut et fraternité.

BULLIER.

Directeur du *Prado* (1) et de la *Closerie des Lilas.*
Carrefour de l'Observatoire, à l'issue du Luxembourg. »

Ce régime a subi bien des attaques, mais son éternel honneur, dans les siècles futurs, sera d'avoir été approuvé par Bullier.

Près de la Closerie des Lilas, au nº 28 du boulevard Montparnasse, la *Grande Chaumière* (où on avait pour la première fois dansé le cancan, où, en 1845, une polka inaugurée par Mme Louvinier-Grétry, maîtresse de danse, fit fureur) voyait sa vogue décroître chaque jour. Il y avait bal les lundi, jeudi, samedi et le dimanche. L'entrée coûtait 2 francs le samedi, 1 franc les autres jours. Les étudiants y venaient de moins en moins. En 1853, la Grande Chaumière ferma, pour devenir une fabrique de boutons.

Rendez-vous d'un public plus élégant, la *salle Sainte-Cécile*, où le chef d'orchestre Rubner fit exécuter à cette époque la polka Sainte-Cécile, était située dans la rue de la Chaussée-d'Antin (au nº 49 *bis*), de même que le *Casino Paganini*

(1) Le Prado, bal d'hiver, s'ouvrait sur le passage du même nom, près du palais de justice.

(au n° 11) qui avait la prétention de remplacer l'ancien Tivoli, et où on donnait tous les mardis, jeudis, samedis et dimanches, des bals, des concerts, des « grandes fêtes champêtres », avec un orchestre aérien (*sic*) de cinquante musiciens dirigés alternativement par Tolbecque et J. Rivière.

La *salle Valentino* (rue Saint-Honoré) se rapprochait par le genre de ses soirées dansantes et musicales, les mardis, samedis et dimanches, par le prix relativement élevé, 2 francs, qu'elle faisait payer, de la salle Sainte-Cécile, et du Ranelagh, qui, le jeudi, attirait en 1849, lorsque la vie mondaine commençait à reprendre, les grandes lorettes et les étrangers de distinction.

Le *Wauxhall*, rue de la Douane, 18, était un bal populaire, comme le *Château-rouge* (1) qui se transformait tour à tour en salle de danse, salle de concert, salle de banquet, salle de réunion, et auquel la *Commune de Paris* faisait, à l'occasion de sa réouverture, le dimanche 7 mai, cette réclame (2) :

« De nouveaux embellissements ajoutent au charme de ce vaste jardin qui n'a pas cessé de jouir des faveurs du public, et qui les justifiera

(1) Le *Château-Rouge* était situé au n° 4 de la rue du Château-Moulin.

(2) Dans son numéro du 5 mai 1848.

encore cette année par la magnificence de ses fêtes. Le Château-Rouge offre, on le sait, la réunion de tous les plaisirs champêtres. L'orchestre, composé de 60 musiciens, dirigé par Mari, compte dans son sein l'élite de nos principaux artistes. Les feux d'artifice qui terminent chaque soirée excitent toujours la curiosité de la foule; enfin de nouveaux règlements permettront à l'administration de varier, comme elle l'entendra, son programme, et plus d'une surprise en résultera pour la société brillante qui se presse chaque été dans cet établissement en vogue. »

Le nombre des musiciens n'ayant pas diminué (et on peut craindre, d'ailleurs, qu'il ne diminue jamais) les concerts étaient fréquents.

On en donna un, le 25 février 1849, à 3 ou 4 francs la place, avec les œuvres du compositeur Félix Blangini (1), dans la salle du *Casino des Arts*, boulevard Montmartre, 12, dont le journal de Proudhon, *le Peuple*, disait quelques jours plus tard (2) :

« Cette charmante petite bonbonnière est décidément le rendez-vous de la fashion qui vient, chaque soir, applaudir MM. Heymann, Forestier,

(1) Félix Blangini était mort à Paris, en 1841. Ce concert fut une sorte d'hommage posthume que lui rendirent ses anciens élèves.

(2) Le 4 mars.

Triebat, Schelttman, Jaucourt, Mohr et Blancou, soliste aux Italiens. L'orchestre, composé de 48 musiciens, sera dirigé par Rousselle. Les frères Lyonnet sont en possession de la faveur du public. »

Les frères Lyonnet n'avaient pas mis longtemps pour être en possession des faveurs du public. Ils venaient à peine de débuter dans des « goguettes » et ils avaient dix-sept ans.

En avril et mai 1849, Mme Marie Pleyel se fit entendre dans trois concerts : à la salle Erard, où elle joua *la Sicilienne*, de Ravina (1) ; à la Salle Sainte-Cécile, où elle exécuta des fantaisies sur *Norma* et *la Tarentelle ;* à la Salle Herz, où, avec Mlle Marie Mira, elle joua un duo à deux pianos sur des motifs des *Puritains*, de Bellini (2).

Un de ces concerts de Mme Marie Pleyel, le second, avait été organisé par la *Société de l'union musicale*, fondée au début de l'année 1849 et qui rendit aux artistes de très grands services. Elle avait déjà pris l'initiative d'un concert qui attira le 18 février, dans la salle Sainte-Cécile, tous les amateurs de Paris, et dans le programme duquel je note: la symphonie en *la* de Beethoven, un concerto de Reis, pour piano, exécuté par Mlle Guénéo, un air du *Crociato*, de Verdi, chanté par

(1) Henri Ravina, pianiste français, né à Bordeaux, en 1817.

(2) V. dans *la Presse* (7 mai 1849) un compte rendu de ces concerts de Mme Marie Pleyel par Théophile Gautier.

Mme Mebert-Massy, un concerto de Viotti, pour violon, par M. Seanger, de l'ouverture de *Montano et Stéphanie* (1), de Berton.

L'année suivante, en février, dans le concert vocal que donna, dans la salle du Conservatoire, Mme Sontag (2), comtesse Rossi, elle chanta après l'ouverture du *Promethée* de Beethoven, le duo de *Linda* (3), avec Calzolari, et un air d'*Iphigénie en Tauride*, de Gluck.

Le *Jardin d'hiver* fut utilisé à plusieurs reprises pour des fêtes de charité, notamment, le 29 mai 1849, pour une grande fête de nuit au profit des pauvres honteux de Paris. Le 24 decembre 1848, il y avait eu à l'occasion de la fête de l'Égalité, un concert dont le *Peuple* annonce, la veille, le programme :

« Dans cette patriotique réunion, qui aura lieu dimanche 24 décembre, à 7 heures précises du soir, au *Jardin d'hiver*, sera donné un grand concert vocal et instrumental, où seront entendus des

(1) Opérette en trois actes, paroles de Defaure, musique de Berton, jouée pour la première fois à l'Opéra-Comique le 15 avril 1799.

(2) Née en 1805 à Coblentz, elle fit ses débuts à Paris, le 15 juin 1826, au Théâtre-Italien, dans *le Barbier*. Mariée secrètement avec le comte Rossi, en 1829, elle renonça à la scène en 1830. Des revers de fortune l'obligèrent en 1848 à y remonter. Elle mourut en 1854.

(3) *Linda di Chamonnis*, opéra en trois actes de Rossi, musique de Donizetti ; joué d'abord au Théâtre de la Cour à Vienne, en 1842, et la même année, le 17 novembre, à Paris, au Théâtre-Italien.

chants nationaux européens, exécutés par les sociétés étrangères et par les corporations chorales de Paris au nombre de 300 chanteurs... Voici le programme :

L'orchestre, composé de 80 musiciens, exécutera l'ouverture de *la Muette*, d'Auber ; quadrille de Musard ; une grande symphonie.

Les Allemands, au nombre de 30, sous la direction du citoyen Muller, exécuteront des chants nationaux allemands.

La *société chorale de Paris*, au nombre de 120, sous la direction du citoyen Lévy, chantera *le Vengeur*, paroles de Lebrun.

« Les *Enfants de Lutèce*, au nombre de 70, sous la direction du citoyen Gaubert, chanteront : *le Combat naval*, *l'Enrôlement volontaire*, *l'épisode de 92*, par Saint-Julien.

Les *Céciliens*, au nombre de 50, sous la direction du citoyen Claudel, chanteront : *la Blouse*, d'A. Varney, *le Triomphe du Peuple*, par Laurent.

Les *Montagnards parisiens*, au nombre de 40, dirigés par le citoyen Edmond Duot, chanteront : *le Chant des Travailleurs*, de Laurent Riller (*sic*).

La citoyenne Nautier chantera : *le Noël* d'Adolphe Adam.

La citoyenne Ricci : la cavatine du *Barbier de Séville*.

La citoyenne Simon : *la Fille du transporté*, de ***

Le citoyen Chazot : *les Adieux du Martyr*, par Antonio Guilbert.

Le citoyen Henri : *Appel à la bienfaisance* par***

Un orchestre et un chœur rustique accompagneront un duo chanté par la citoyenne Ricci et le citoyen Henri.

Le Noël du paysan, fête de l'Égalité par Pierre Dupont.

Huit voix à l'unisson chanteront : *le Chant des Ouvriers*, de Pierre Dupont, avec chœur au refrain.

Le citoyen Hennké Lévy, solo de violoncelle : le septuor final de *Lucie*, de Donizetti.

Le citoyen Léon Magnus : *les Fleurs d'Espagne*, solo de flûte composé et exécuté par lui.

L'orchestre et toutes les corporations présentes exécuteront la *Marche républicaine* d'Adolphe Adam, la *Marseillaise* et le *Chant du départ*.

L'orchestre sera dirigé par le citoyen Villain.

Le piano sera tenu par le citoyen Rœcker. »

Des concerts à demi-populaires avaient lieu régulièrement dans la salle *de la Fraternité*, rue Martel, n° 9, et dans la salle Valentino concerts

Saint-Honoré), où le prix d'entrée, les mercredis et vendredis soirs, était de 1 fr. 50.

A la même époque, c'est-à-dire au printemps de l'année 1849, débutaient les bals et les concerts du parc d'Enghien.

Grâce à ses eaux thermales et à son lac, minuscule mais charmant, Enghien devenait un des coins les plus fréquentés de la banlieue parisienne. Les villas, imitations des chalets de la Suisse, y étaient déjà nombreuses. On y trouvait de très bons restaurants, parmi lesquels celui des Quatre-Pavillons.

« Enghien, écrivait Eugène Guinot (1), a du monde toute la semaine ; mais il y a deux grands jours, 2 jours solennels, le dimanche et le mercredi. Le dimanche est le jour de tout le monde, le mercredi est le jour du beau monde...

A la chute du jour, la foule se porte vers le parc, où l'appelle le retentissement de l'orchestre, où l'attire l'éclat des illuminations étincelantes.

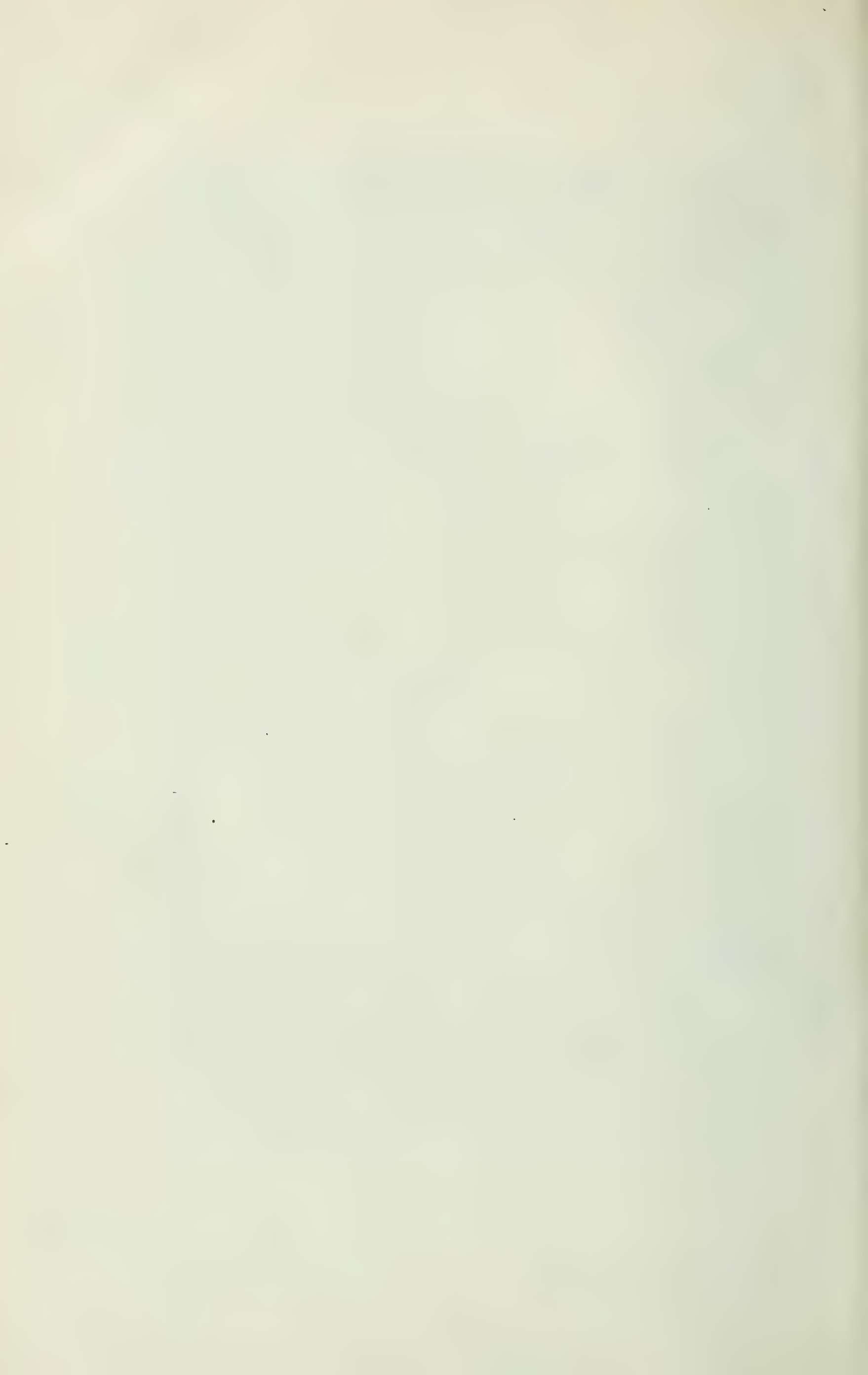
De longues allées, d'épais bosquets, de l'eau, des fleurs, des statues, une admirable salle de danse, un vaste emplacement où sont réunis des jeux de toute espèce, voilà ce qu'on trouve au parc d'Enghien.

La salle des jeux est toujours pleine d'ama-

(1) *Enghien et la vallée de Montmorency*. Paris, 1853, p. 37.



Salle de bal du parc d'Enghien en 1848.



teurs ainsi que le tir au pistolet [1] situé à l'écart.

Dans la salle de bal, décorée avec goût, se pressent toutes les célébrités des bals champêtres, toutes les illustrations de l'été. On y voit régulièrement figurer à chaque fête les danseurs renommés et les reines de la polka... Les concerts devront y être aussi brillants que les bals, et on le comprendra aisément quand on saura que M. Haumann, le célèbre violon, règne au parc d'Enghien et qu'il est là en qualité de propriétaire de l'entreprise et de directeur suprême des fêtes.

Le lac se prête aussi au divertissement de la foule. Sur cette magnifique pièce d'eau navigue une flottille de légères embarcations, gondoles vénitiennes glissant doucement sur l'onde paisible, au bruit des chansons. Mais ce n'est pas seulement l'attrait de la promenade et de la pêche à la ligne que le parc d'Enghien offre aux amateurs, c'est aussi le spectacle des fêtes nautiques, des joutes, des combats navals et des représentations dramatiques dans l'île... »

On ne jouait pas seulement à Enghien, on jouait dans tout Paris. Le Palais-Royal, quoiqu'il fût devenu National, n'avait pas vu diminuer le nombre de ses tripots. Les journaux se plaignaient que, par suite d'une interprétation trop large et

1. Tenu par Devismes.

trop libérale d'un décret du 28 juillet 1848 sur le droit de réunion, on n'osât pas sévir contre une multitude de cercles, politiques par l'étiquette, mais qui n'étaient en réalité que des maisons de jeu (1).

« Ces jours sombres où furent brisées presque complètement en France toutes les relations sociales... » C'est ainsi que lord Normanby caractérise, au point de vue de la vie mondaine, cette période (2), et un autre témoin, le docteur Paumiès de la Saboutie, explique pourquoi, dans la classe moyenne, chacun, se sentant menacé et craignant une ruine complète, n'eut d'autre préoccupation que de réduire au minimum ses dépenses.

« Le crédit disparut rapidement, l'argent devint rare. Le mouvement des affaires s'arrêta subitement : négociants, avocats, médecins, propriétaires, artistes, fonctionnaires publics destitués, le désastre fut complet, personne n'y échappa. On renvoya les clercs, les commis, les employés. On vendit voitures et chevaux, on se réduisit à la plus stricte économie. On fit argent de tout.

(1) Un dernier détail sur la vie de la rue pendant cette période. La promenade du bœuf gras fut supprimée en 1849. Elle fut rétablie en 1851. Ce bœuf gras de 1851 s'appelait *Liberté*. Il prenait bien son temps !

(2) *Une Année de révolution*, t. I, p. 116.

Comme tant d'autres, j'allai à la Monnaie apporter quelques pièces d'argenterie pour les vendre; il y avait queue, et, bien qu'on fût expédié promptement, j'attendis 2 heures que mon tour vînt. Il était 3 heures de l'après-midi : les divers articles achetés dans la journée formaient un tas considérable, composé de couverts, plats, cafetières, vases de toutes formes, dont quelques-uns d'un travail précieux. Chaque jour l'affluence était la même...

Froment-Meurice me disait qu'à cette époque lui et ses confrères de Paris se trouvèrent dans une gène si grande qu'ils furent obligés de fondre la presque totalité de leurs magasins. Des services complets à peine terminés, des vases, des coupes magnifiques, tout fut impitoyablement jeté dans le creuset (1). »

La classe moyenne, condamnée par les événements à économiser le plus possible, la classe la plus riche, qui, aux époques troublées, ne sait pas se défendre et ne sait que filer ou mourir s'étant réfugiée en province, on imagine facilement quelle pouvait être, dans ces conditions, la vie mondaine.

Il n'y avait guère qu'un salon qui n'eût pas fermé ses portes, celui de Mme Ancelot. Des om-

(1) *Souvenirs d'un Médecin de Paris.*

bres inquiètes y apparaissaient. On y causait encore. On y disait encore des vers. Un des familiers, et le plus célèbre, Beyle, était mort en 1842, mais Tocqueville, Mérimée, Buchon, Delacroix, Alexandre Weill, venaient assez régulièrement chez cette Muse quinquagénaire. Le salon de Mme Ancelot ne rappelait en rien ceux du dix-huitième siècle. L'Amour s'y fût ennuyé. On eût fait de son carquois une écritoire. Le salon de Mme Ancelot n'était qu'une Académie au rabais.

Les gens de lettres qui le fréquentaient n'aimaient guère, en général, le nouveau régime, trop porté à sacrifier l'élite intellectuelle à une démocratie à la fois obtuse et jalouse.

Chateaubriand était mort, le 4 juillet 1848, dans l'indifférence universelle. Depuis quelque temps il ne pouvait plus sortir de sa chambre où sa femme, prenant une revanche impatiemment attendue, le gardait enfin près d'elle, le gardait mourant, alors qu'il lui avait échappé toute sa vie.

La plupart des journaux ou des revues littéraires, atteints par la crise, agonisaient, ne payaient plus ou payaient mal leurs collaborateurs. Les livres ne se vendaient pas. Ce commerce de luxe, comme les autres, périclitait.

Prenons un exemple, celui de Théophile Gautier. Sous le tyran, je veux dire sous Louis-Phi-

lippe, ses affaires commençaient à prospérer. Il s'était installé dans un petit hôtel de la rue Byron aux Champs-Élysées. Il avait signé des traités avantageux. Il pouvait, quoiqu'il eût beaucoup de talent, regarder l'avenir avec confiance. La Révolution vint. Peut-être le naïf l'avait-il désirée! Elle démolit tout, elle compromit tout. Les éditeurs reculèrent, épouvantés, devant le flot populaire. Les libraires perdirent leur clientèle. Les traités n'eurent plus aucune valeur, et Théophile Gautier se vit réduit à son feuilleton dramatique de *la Presse*, qui lui rapportait juste de quoi vivre.

La considération qu'avait, ou plutôt que n'avait pas, le Gouvernement, en 1848, pour les écrivains, un autre exemple, celui d'Alfred de Musset, va nous le montrer.

Par la protection du duc d'Orléans, son condisciple au collège Henri-IV, Alfred de Musset avait été nommé, en 1838, Bibliothécaire du ministère de l'Intérieur, avec des appointements de trois mille francs. En 1845, il avait été décoré non pas comme poète, mais comme bibliothécaire, ou, pour mieux dire, on avait décoré le poète par-dessus le marché.

Le 5 mai 1848, étaient signés par Ledru-Rollin deux arrêtés, qu'on dissimula autant qu'on le put. Le premier révoquait de ses fonctions de bibliothécaire du ministre de l'Intérieur, « le citoyen

Alfred de Musset ». Le second le remplaçait par le citoyen Marie Augier, qui était, par hasard, un rédacteur de *la Réforme*.

Plusieurs journaux, *le Charivari*, *l'Artiste*, *la Patrie*, etc., protestèrent (1) contre cette mesure odieuse sous laquelle se cachait un nouvel acte de favoritisme, ajouté à tant d'autres. Alexandre Dumas fit appel à Lamartine, qui garda un silence prudent, et il publia dans *la France nouvelle*, le 16 juin, ces lignes indignées : « Nos gouvernants ne savent donc pas qu'il y a une royauté que ni émeute, ni barricade, ni révolution, ni république ne changeront, c'est la royauté du génie. »

Le 19 juin, Alfred de Musset écrivait au rédacteur en chef de *la Patrie* (2) :

« Je lis dans votre journal qu'on avait annoncé par erreur que j'étais destitué de ma place de bibliothécaire, et que le ministre (Ledru-Rollin) a fait démentir ce bruit. Voici, à ce sujet, la lettre que j'ai reçue, il y a un mois :

« Citoyen,

J'ai le regret de vous annoncer que, par un ar-

(1) Ces protestations furent si nombreuses que Marie Augier n'osa pas prendre possession de son poste.

(2) *Correspondance* (1827-1857), Paris, 1907, p. 242.

rêté du 5 mai courant, le ministre vous a admis à faire valoir vos droits à la retraite.

« Salut et fraternité (1).

Le secrétaire général.

« CARTERET. »

Cette lettre, vous le voyez, est aussi claire que laconique.

Quant aux droits à la retraite, il faudrait que j'eusse été nommé bibliothécaire à l'âge où j'apprenais à lire. Veuillez croire, du reste, Monsieur que je n'aurais jamais songé à entretenir le public d'une chose de si peu d'importance, si je n'étais profondément touché des marques d'intérêt et de bienveillance que j'ai reçues de la presse à cette occasion. »

A ces marques d'intérêt et de bienveillance, l'Académie française voulut s'associer, mais elle s'y prit maladroitement. Le 17 août 1848, elle attribua à un poète déjà célèbre un prix de 1.300 francs fondé par le comte de Maillé La Tour-Landry pour « un jeune écrivain, digne d'encouragement ». Le 20 août, Alfred de Musset envoya ces 1.300 francs au *National* qui avait ouvert une souscription en faveur des victimes de l'insurrection de juin.

(1) En 1853, Alfred de Musset fut nommé, par un arrêté du ministre Fortoul, bibliothécaire du ministère de l'Instruction publique.

Une aventure du même genre, moins connue mais aussi significative, arriva à la même époque à Sainte-Beuve.

Son nom avait figuré sur une liste de fonds secrets publiée par la *Revue rétrospective*, de Taschereau, en regard d'une somme de 100 francs. Ses adversaires, parmi lesquels l'aigre philologue Génin, prétendirent qu'il s'était vendu, pas très cher, au gouvernement de Louis-Philippe.

Sainte-Beuve finit par découvrir que ces cent francs représentaient les frais d'une réparation faite à une cheminée de son appartement du palais Mazarin, où il était bibliothécaire depuis 1840.

Il se plaignit à Crémieux, qui était alors garde des sceaux.

« Je demande, lui écrivit-il, à votre justice qu'on veuille bien m'aider à obtenir un éclaircissement de cet odieux mystère... Veuillez me fournir les moyens d'arriver à expliquer complètement et à dévoiler l'infamie dont je me trouve atteint, moi qui ai toujours vécu à l'écart, ne demandant rien au pouvoir, tout entier à l'étude et aux lettres. »

Le vieux singe dont on avait fait un ministre ne daigna pas lui répondre. Irrité par l'attitude du Gouvernement, il donna sa démission de bibliothécaire.

Ce Gouvernement, s'il méprisait les écrivains,

qui le lui rendaient bien, s'intéressa aux artistes, et ce fut terrible.

On nomma Jeanron (1) directeur des Musées, et Garraud directeur des Beaux-Arts. Ce Garraud mit au concours « la composition de la figure symbolique de la République »; 700 peintres prirent part à ce concours, et tout ce que le poncif peut donner s'étala à cette occasion. Garraud ne conserva pas longtemps ses fonctions. On s'aperçut qu'en sa qualité de sculpteur, il ne pouvait pas être directeur des Beaux-Arts. On le remplaça, le 5 avril 1848, par Charles Blanc, qui n'était pas sculpteur, et qui était le frère de Louis Blanc.

Dès le 24 février, Ledru-Rollin avait signé un arrêté fixant au 15 mars l'ouverture du Salon. En même temps il soumettait l'admission des tableaux ou sculptures à une sorte de suffrage universel. Le résultat fut aussi démocratique et aussi révolutionnaire qu'on l'espérait. Jamais il n'y eut autant de croûtes et de navets qu'au Salon de 1848, mais le « principe électif » était sauvé.

Des écrivains, des artistes, qu'on les méprisât, qu'on les protégeât, la République pouvait, à la rigueur, s'en passer. On avait dans le gouvernement un poète : il suffisait. Et même plusieurs de

(1) Peintre de troisième ordre, mais bon républicain et ami de Ledru-Rollin.

ses collègues estimaient qu'il était de trop. Bien qu'il eût pris la précaution de peindre ses ailes en rouge, il déparait la collection.

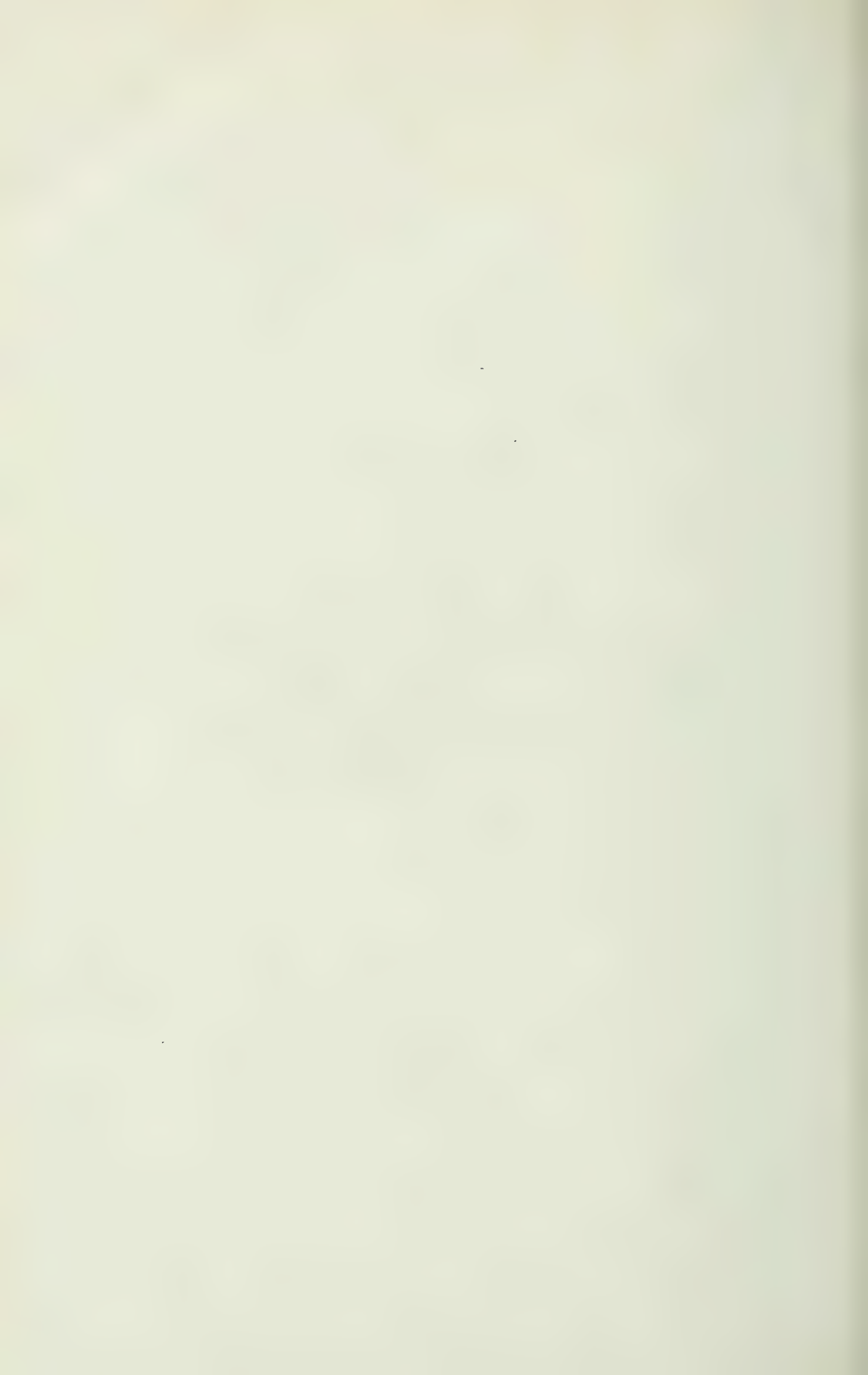
Mais le roulement de l'argent, qui se produisait, naguère, sous l'infâme monarchie, on s'en passait difficilement, et de moins en moins. Que le luxe est une nécessité sociale, que les pauvres vivent des plaisirs des riches, il fallait bien se résigner à l'admettre, en face d'une si générale et si navrante misère. Comment les remplacer ou en provoquer le retour? Comment rassurer ces petits commerces que le luxe entretient et que ruinait la République? En donnant des fêtes officielles, des bals, des concerts, en faisant sortir des barricades le Paris aimable et gai, le Paris charmant et jouisseur, que tant de Parisiens regrettaient.

Pour ressusciter les élégances d'autrefois, compter sur Mme Crémieux ou sur Mme Flocon, ou sur l'ancien courtier en liquides Caussidière ou sur le citoyen-ouvrier Albert, c'était, je le suppose, s'exposer à des déceptions. Parmi les maîtres du jour, un seul était capable de l'essayer sinon d'y réussir. On l'a beaucoup calomnié, mais je le considère comme le plus intéressant de la bande. Il était, au fond, si peu démocrate!

Il y avait chez Marrast, car c'est de lui, on l'a deviné, qu'il s'agit, du Morny et du Briand. Je



Armand Marrast.



ne pense pas le diminuer en faisant cette constatation. Paresseux, nonchalant, sceptique, loin de prendre au sérieux le parti auquel il semblait appartenir, il ne se prenait pas au sérieux lui-même et ce que son passé et son entourage et les circonstances l'obligeaient à dire, il avait trop d'esprit pour y croire. Sous la casaque du Montagnard perçait l'élégance, un peu lourde, du Muscadin, un peu vieilli. Les immortels principes ne l'intéressaient guère, bien qu'il ne voulût pas en convenir. Il aimait les fines causeries, les bons dîners, les jolies toilettes. Il aimait le faste (1). Il aimait le plaisir. Il aimait les femmes, un peu trop sans doute, mais c'est en les aimant trop qu'un politicien évite de devenir ou un pion ou un sectaire.

« M. Marrast, écrivait Daniel Stern, n'était point un ambitieux. Ses vues ne portaient ni si haut ni si loin. C'était un homme désireux de parvenir. Il souhaitait le pouvoir et la richesse, non pour élever son nom ou grandir sa vie, mais pour se procurer des jouissances plus nombreuses. »

Le haineux Blanqui, mille fois plus dangereux, l'appelait « le Marquis de la République » et

(1) Des journaux royalistes l'accusèrent d'avoir pris au garde-meuble pour sa fille alors en bas âge le berceau que la ville de Paris avait fait exécuter pour le comte de Paris.

Reybaud disait en parlant de lui (1) : « Nous avons un président dameret. »

Il avait été, en effet, élu président de la Constituante, à la place de Sénard, et il avait eu aussitôt l'idée de donner des fêtes dans le nouvel hôtel présidentiel qu'on venait d'achever.

La première eut lieu le 3 août 1848. Dès qu'elle fut annoncée, il s'éleva dans le clan des purs, des démocrates à tête de bois, un long cri d'indignation. Une trentaine de membres de la Montagne renvoyèrent leurs invitations. Jules Gouache, rédacteur à *la Réforme*, publia une brochure qui fit grand bruit, *les Violons de M. Marrast*.

Ces protestations, ces attitudes de Catons en carton-pâte, ne nuisirent en rien au succès de la fête.

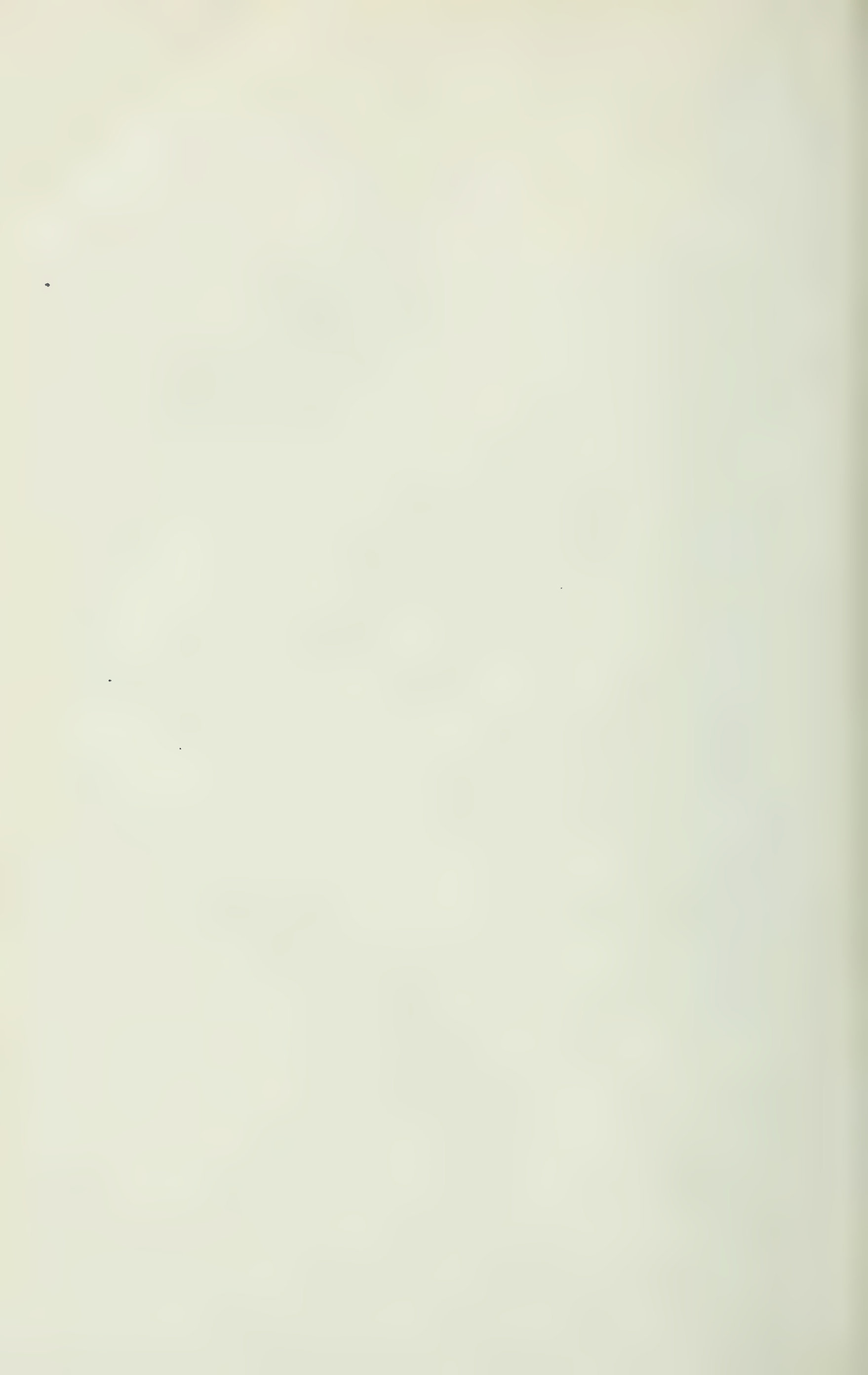
Il y eut un dîner de 60 couverts, bal et concert.

Au dîner assistaient des hommes de tous les partis, le comte d'Argout, Berryer, Dupont de l'Eure, Edgar Quinet, Portalis, Recurt, le ministre des Affaires étrangères, Bastide, l'ambassadeur d'Angleterre, lord Normanby, le général Cavaignac, le lieutenant-colonel Charras, le marquis de La Rochejaquelein, David d'Angers, plusieurs membres de l'Institut.

(1) Dans son *Jérome Paturot à la recherche de la meilleure des Républiques*, qui fut publié en 1848.



Une réception dans les salons du Président de l'Assemblée Nationale.



Cet oubli momentané des classements et des passions politiques du jour se révélait aussi dans le bal que Marrast avait voulu aussi mondain et en quelque sorte aussi peu « républicain » que possible. On y voyait à côté d'Étienne Arago, de J. Hetzel, secrétaire général des Affaires étrangères, de Louis Perrée, directeur du *Siècle*, Dupin, Paul de Musset, Amédée Achard, le général Lamoricière, le sculpteur Préault, le compositeur Fromenthal Halévy.

Parmi les femmes, très nombreuses mais qui, à cause des journées de juin, encore trop récentes, ne portaient ni fleurs ni diamants, les plus remarquées étaient Mme Armand Marrast, née Fitz-Clarence, une Anglaise aux yeux bleus, aux cheveux châtains, grande, mince et frêle, « une figure de Keepsake » disait-on; suivant une mode assez généralement adoptée par les femmes à cette époque, elle avait recouvert ses cheveux de poudre de riz (1) ; Mme Odier, qui épousa le gé-

(1) Un journal, *l'Opinion publique*, écrivait en novembre 1848 : « Il n'est bruit, parmi les femmes qui assistent aux soirées de la présidence, que du fait suivant : deux peintres et deux statuaires ont été appelés par M. Marrast, afin de s'entendre avec Mme Marrast sur le genre de coiffure qu'elle devra adopter à la prochaine soirée de la présidence en l'honneur du vote de la Constitution. Après un débat fort grave, fort sérieux, auquel l'érudition antique et moderne n'a pas fait faute, l'opinion de M. Clesinger, le statuaire, a été adoptée. Mme Marrast aura les cheveux poudrés ; deux grosses bou-

néral Cavaignac : Mlle de Saint-Albin, qui épousa Achille Jubinal et à qui Lamartine avait dédié ces vers :

> Je n'ai fait qu'entrevoir un moment ton visage ;
> Mon œil, depuis ce temps, reste ébloui de toi.
> Je plains le flot limpide où se peint ton image :
> Il la perd en fuyant, je l'emporte avec moi.

Après le concert, où des morceaux des opéras de Rossini, de Bellini, de Sacchini, d'Auber, de Félicien David, avaient été interprétés par les principaux artistes du temps, Poultier, ténor à l'Opéra, Alizard, Grimm, Mme Damoreau-Cinti, une quête au profit des victimes de la guerre civile produisit 1.750 francs. Ainsi se termina par un geste démocratique une fête à laquelle on reprochait, dans les milieux populaires, de ressembler un peu trop à celles de la monarchie.

Mais l'impulsion était donnée. Elle fut suivie. Le 15 janvier 1849, le préfet de la Seine, Berger, donnait un bal dans l'ancienne salle du Trône. Peu à peu l'horizon s'éclaircissait, mais il avait fallu passer, comme on va le voir dans la seconde partie de ce volume, par de terribles épreuves.

cles se détacheront du chignon et tomberont sur ses épaules délicates. Sur le devant, les cheveux seront lisses jusqu'à la hauteur des tempes, où ils se détacheront en petites boucles. Cette coiffure ressemble à celle que portait Mme Dubarry dans les derniers jours du règne de Louis XV. »

APPENDICE

Les Champs-Élysées dans les premiers jours de juin 1848 (1).

« La République avait transformé les Champs-Élysées comme toutes choses ; Paris, qui du même coup, venait d'envoyer à l'Assemblée M. Thiers et M. Lagrange ; Paris, toujours plein de contrastes, ici raisonnable, là communiste, offrait dans les Champs-Élysées le plus parfait échantillon de République démocratique.

Les saltimbanques, ces comédiens ordinaires du peuple, et leurs spectacles ambulants qui jadis n'avaient permission de ne s'étaler qu'aux jours fériés, les physiciens, les alcides, les phénomènes, les étalagistes de tous genres avaient pris, sans autorisation aucune de M. le maire, possession entière et permanente du Cours-la-Reine, du carré Marigny, des abords du Rond-Point et même de la grande allée.

Les Champs-Élysées offraient l'aspect d'une

(1) *Journées illustrées de la Révolution de 1848*, p. 381.

ville de toile peinte, où s'élevait une cité étrange, qui hier n'existait pas, et dont les habitants étaient accourus de tous les côtés de la France...

Dans cette ville fantastique on ne pouvait faire un pas sans tomber en extase. Tous les sens étaient charmés à la fois. Tandis que l'odorat était doucement chatouillé par les parfums incomparables des cuisines ambulantes et des fritures en plein vent, l'œil ébloui s'étendait sur une immense suite de tableaux-affiches représentant au naturel les plus curieuses merveilles du globe, et l'oreille se dilatait au son de vingt grosses caisses appuyées par autant de trompettes ou de trombones, sur les notes graves ou éclatantes desquelles se détachaient comme une aérienne dentelle les folles gammes chromatiques de la perçante clarinette. Ici on courait la bague sur des *pur-sang* de bois, les seuls que nous ayons encore ; plus loin, l'escarpolette vous tendait les bras de ses fauteuils ou vous embrassait de ses filets ; sous cette tente, on se livrait à un repas champêtre ; là-bas, on arrachait des dents; partout la joie était à son comble.

Hélas! il en faut convenir, c'était une joie mélancolique... c'était le désœuvrement et le manque de travail qui peuplaient les Champs-Élysées...

Tel était le contre-coup de la crise financière

que les saltimbanques, bien que jouissant, par la modicité de leurs prix, de la faveur qui abandonne les théâtres proprement dits, avaient dû néanmoins abaisser singulièrement ces prix, de tout temps fort modestes, pour attirer à eux des visiteurs dont le nombre diminuait de jour en jour.

La République avait fait surgir des *prima donna* au justaucorps de satin et de velours, roucoulant des romances devant un certain nombre de jeunes défenseurs de la patrie en tuniques bleues et en képis, pour la plupart gardes mobiles. Il n'y avait pas jusqu'au théâtre de Guignol qui ne se fût fait révolutionnaire. Le théâtre de Guignol faisait à Paris l'office du Pulcinello en Italie ; il ne se gênait aucunement pour donner des coups de patte au pouvoir ; le commissaire du Gouvernement provisoire était berné, sifflé et roué de coups, aux grands applaudissements des spectateurs, auxquels venait de temps en temps se mêler un public en redingote et en habit, victime du nouveau Gouvernement, qui se trouvait presque vengé par ces plaisanteries politiques.

Mais ce qui caractérisait mieux que nous ne saurions le dire la misère des temps, c'était l'absence de toute élégance et de toute toilette dans cette classique promenade de la toilette et de l'élégance. Qu'étaient devenues ces deux longues files de calèches, de tilburys et de *colimaçons* frin-

gants qui naguère se succédaient sans interruption, sous les yeux des promeneurs, de la place de la Concorde au Rond-Point, et jusque par delà l'Arc de Triomphe dans les avenues du Bois de Boulogne ? On n'en voyait plus aucune trace : c'était à peine, si de loin en loin, apparaissait quelque modeste voiture de maître, et l'événement était si rare qu'il faisait sensation et piquait la curiosité. On se demandait quel était ce riche audacieux, ce banquier non encore en faillite, ou ce propriétaire dont on payait les termes, ou bien encore cette Aspasie assez heureuse ou assez belle pour captiver un Alcibiade. Qui osait ainsi rouler carrosse, alors que l'omnibus était le seul véhicule des plus honnêtes citoyens ?

Puisque nous en sommes sur ce chapitre, nous donnerons un tableau aussi exact que possible des Champs-Élysées républicains...

Voici le fauteuil *barymètre* à côté du dynamomètre, il a peu de succès, et c'est en vain qu'il tend ses accotoirs aux promeneurs. Tout le monde a beaucoup maigri depuis la révolution de février, et l'on n'aime pas à constater de gaieté de cœur sa propre déperdition de substance. MM. Caussidière et Ledru-Rollin, rares exceptions, auraient pu seuls se donner ce plaisir.

Un *tir à l'arbalète*, entre tous ceux qui se partagent les francs-archers nationaux, mérite une

mention spéciale. Si quelque maladroit vient à frapper le but, on voit une Judith lever soudain son sabre et trancher la tête d'Holopherne. Tenant le sac classique, la servante, en costume de laitière des environs de Paris, est un excellent personnage...

Voici le cartomancien populaire qui prédit le passé, le présent, l'avenir... et *même le futur!* C'est le prophète de la petite propriété : moyennant cinq centimes il fait le *petit jeu* à toutes les personnes qui veulent bien tirer une carte et leur bourse. Quant aux Rothschild et aux receveurs généraux de la Société, qui éprouveraient le besoin de se renseigner plus à fond sur l'avenir et le futur, ils sont invités à entrer chez le marchand de vin le plus voisin, et là, moyennant cinquante centimes, une somme énorme aujourd'hui, un homme bien mis leur montre avec des cartes propres le *grand jeu*, dans une suite de révélations et de pronostications pantagruéliques proportionnées à l'importance des capitaux aventurés...

Plus loin, c'est une exhibition de jeunes tableaux vivants. Le *travail* était confié à une douzaine d'enfants dont le doyen pouvait bien avoir quatorze ans. Le jour, les jeunes *tableaux*, vêtus de tuniques blanches, montés sur de longues échasses, et précédés d'un fifre, distribuent eux-mêmes sur la promenade le programme des poses plastiques

qu'ils doivent exécuter le soir... Entre autres sujets païens ou bibliques, la troupe de statues enfantines représentait la Passion de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Avant que la toile se levât sur le dernier tableau, l'impresario croyait devoir adresser à la foule cette allocution :

« Mesdames et Messieurs, si quelqu'un de l'honorable société, trompé par l'immobilité surprenante de ces jeunes enfants, pouvait supposer que l'on a abusé de sa confiance et nous faisait l'injure de croire à l'existence de mannequins, je me flatte que dans un instant il reviendra de son erreur. Je prie seulement la compagnie d'être bien attentive, car nous lui ménageons une surprise. »

Ce discours enflammant la curiosité, tous les regards sa fixent avec une avidité inquiète sur le rideau, qui, s'écartant, laisse voir, pour tableau final, la Mise au tombeau du Seigneur. Les poses sont irréprochables ; ce sont bien là de vraies statues, un peu grêles, mais c'est de l'art chrétien. Tout à coup, à un signal donné, Jésus-Christ, la Vierge, Nicodème, saint Jean, Joseph d'Arimathie et toutes les saintes femmes se lèvent et exécutent sur le théâtre une furieuse Saltarelle en poussant des *hou! hou!* à percer le tympan. Ce dénouement inattendu, qui terrasse les incrédules, ayant un grand succès d'hilarité, le directeur sai-

sit habilement l'occasion pour risquer la motion suivante :

« Mesdames et Messieurs, ne quittez pas vos places. On va faire une quête pour les jeunes enfants : ils n'ont que ce profit (et encore l'ont-ils?). Seulement, vous êtes priés de ne pas donner de pièces de cinq francs : ils les refuseraient !... »

Il y avait aussi la parade politique. Nous citons celle-ci, dont nous avons été témoin ; elle avait lieu entre un pitre et un compère, devant la baraque d'un phénomène quelconque. Elle vaut la peine d'être recueillie.

Le pitre, en costume de queue-rouge, qui vient, comme toujours, de se voir jeter au nez la porte de son vingtième maître et est véhémentement menacé de coucher à la belle étoile, fait confidence de son anxiété au public et cherche, comme de raison, de l'emploi. C'est la personnification assez exacte de la condition de domestique sous la démocratie actuelle.

Le compère l'aborde en ces termes :

— Vous cherchez une place, mon ami ?

— Oh oui ! monsieur, pourriez-vous m'en indiquer une par hasard ?

— Certainement ; j'en connais une belle, pas bien loin d'ici.

— Laquelle ?

— La place de la Concorde.

— Mauvais farceur !

— Comment ? (Il lui donne un coup de pied.)

— Aïe ! aïe !

— Mais plaisanterie à part, je puis vous en indiquer une très bonne.

— Où cela ?

— Dans une fameuse maison, chez le prince Tirtintirkoff.

— Chez un prince ! On disait qu'il n'y avait plus de princes !

— C'est un conte ! — Une jolie place… il n'y a rien à faire du tout.

— Quelle chance ! c'est moi qui ferai tout l'ouvrage. (Il gambade en gesticulant.)

— Ne vous remuez donc pas comme ça. Vous êtes trop vif, mon cher. (Il lui donne un soufflet.) Si vous continuez je vous donne un soufflet.

— Tiens, tiens, tiens, et celui-là, donc ?

— C'est un que je vous devais. Vous dites donc, mon cher, que vous désireriez entrer chez le prince Tirtintirkoff. Mais, d'abord, êtes-vous bien fainéant ?

— Si je le suis ! Vous ne m'avez donc pas vu avec mon fusil de munition ?

— Et où cela ?

— Dans la dernière révolution.

— Vous vouliez détruire les tyrans ! Vous êtes républicain de la veille ?

— Pas du tout. Je cherchais tout bonnement, pour le tuer, ce misérable, ce scélérat, ce conspirateur...

— Qui cela ?

— Celui qui a inventé l'ouvrage.

— C'est à merveille. Mais avez-vous des certificats de fainéantise ?

— Si j'en ai ! Un boisseau, rien que ça !

— Voilà qui est bien. Mais continuons votre examen. Êtes-vous un jeune homme à faire *douze* repas par jour ? C'est l'ordinaire de la maison.

— J'en ferai vingt-quatre, s'il le faut.

— Non, non, douze, pas davantage. Les temps sont durs. Il faut savoir s'imposer quelques privations. Ainsi, voilà l'emploi de votre journée : le matin, en sortant du lit, vous vous mettez à déjeuner tout de suite ; sans perdre une minute...

— A la fourchette ?

— Comment donc ! A propos de fourchette, supposons que la vôtre vienne à vous échapper des mains et qu'elle tombe sous la table : comment ferez-vous ?

— Ce n'est pas malin : je mangerai avec mes doigts.

— Fi donc ! ce n'est pas cela du tout. Vous oubliez que vous êtes chez le prince Tirtintirkoff ! Vous sonnerez, vous appellerez votre maître et vous lui direz : « Faites moi le plaisir, mon cher, de me ramasser ma fourchette. »

— Je n'oserai jamais !

— Pourquoi donc, le prince est un représentant ?

— Eh bien ?

— C'est un *valet du peuple*.

L'interrogatoire continue sur ce ton. Il est interrompu par l'apparition d'un troisième personnage en habit noir et cravate blanche, vrai physique d'ancien notaire, qui, faisant un salut au public, s'exprime en ces termes choisis :

« Messieurs et dames, nous avons l'honneur de vous inviter à venir honorer de votre visite deux des plus étonnants phénomènes ci-inclus (frappant sur le tableau qui décore la toile) que la terre *n'ait* jamais produits. Ce sont deux jeunes gens : la demoiselle et le frère, — nés en Angleterre tous les deux. — La demoiselle, qui est âgée de vingt-cinq ans, est ornée, depuis l'âge de dix-sept, de cette superbe barbe noire que vous lui voyez au menton, tandis que, par une surprenante bizarrerie de la nature, son jeune frère est porteur d'une barbe aussi blanche que les cheveux d'un albinos. (Avec onction.) Messieurs et dames, très souvent les annonces sont mensongères ! Mais nous n'avons qu'une chose à dire : Venez, venez contempler par vos yeux les deux phénomènes britanniques. — Mais combien, me direz-vous, combien cela nous coûtera-t-il ? — Messieurs, uniquement — remarquez bien ceci, —uniquement

pour vous donner le droit de vous dire que vous avez laissé quelque chose en sortant, il sera perçu à la porte la modique rétribution de cinq centimes par personne ! »

Remarquez l'artifice de cette rédaction ; quelle admirable entente du caractère français, toujours empressé d'accomplir, au prix des plus rudes sacrifices et même au prix de cinq centimes, la conquête d'un nouveau droit ! Aussi la foule s'élance-t-elle sur l'escalier qui conduit dans l'intérieur de la tente, comme à l'assaut d'une barricade.

C'est égal, Bilboquet avait raison de le dire : *L'art dramatique est dans le marasme.* On parlait d'une députation de saltimbanques qui se rendrait à la Commission exécutive, pour la menacer de suspendre ses spectacles démocratiques, si cette dernière ne venait pas, par une subvention, au secours de la parade aux abois.

Tout cela était fort triste ; et, par un contraste vraiment singulier, les Champs-Élysées n'avaient jamais été plus touffus ni plus verdoyants, l'air plus pur, le ciel plus radieux, la nature plus luxuriante, les senteurs de l'acacia et du tilleul plus suaves, plus balsamiques et mieux faites pour calmer l'appareil nerveux dévasté par tant et de si rudes secousses, que depuis l'invasion de spleen et du paupérisme, sous les ombrages de cette belle promenade... »

VI

LE THÉATRE
LES PIÈCES DE CIRCONSTANCE
LA FOIRE AUX IDÉES



Rachel chantant la *Marseillaise*

Les auteurs dramatiques, qui ne savaient pas encore ce que leur réservait le changement de régime, et qui d'ailleurs partageaient, au début, l'emballement national — ils ne le partagèrent pas longtemps! — avaient cru devoir, par une démarche solennelle, se rallier au nouveau Gouvernement. C'était la mode du jour : il fallait, avec plus ou moins de conviction, s'y conformer. Généralement, on était très convaincu.

« Le dimanche 5 mars, raconte Théodore Muret (1) une assemblée générale des Auteurs et Compositeurs dramatiques était réunie dans le foyer de l'Ambigu pour discuter les intérêts de l'association, au milieu du travail universel qui s'opérait. A l'issue de la séance, il fut décidé de se rendre immédiatement à l'Hôtel de Ville, pour porter une adhésion de plus au Gouvernement provisoire.

La réunion, qui pouvait se composer de quatre-vingts à cent membres, se mit en marche. Elle avait en tête l'honorable président, M. Lebrun (2), membre de l'Académie française, et qui, en sa qualité de ci-devant pair de France, pouvait bien être tout au plus un républicain du surlendemain. Quand nous débouchâmes sur la place de l'Hôtel-de-Ville, les troupes qui stationnaient en permanence pour voir passer les nombreuses manifestations durent se demander quel était ce corps d'état, d'une apparence au-dessus de la classe populaire et dont plusieurs membres portaient le ruban de la Légion d'honneur, un ou deux même la rosette. Nous entrâmes à l'Hôtel de Ville. Au rez-de-chaussée bivouaquaient les

(1) *L'Histoire par le Théâtre*. Paris, 1865, t. III, p. 308.

(2) Pierre Lebrun, né à Paris le 29 décembre 1785. Avant de devenir républicain, il avait été, avec la même sincérité, bonapartiste et royaliste.

montagnards à pied ou à cheval qui en formaient la garde et fournissaient le service d'estafettes. Leur blouse et leur écharpe rouge composaient une tenue beaucoup plus farouche à la vue que menaçante en réalité, car ces gens-là n'étaient pas, au demeurant, plus féroces que d'autres. Quand nous eûmes monté l'escalier, on nous introduisit dans un salon où l'un des membres du Gouvernement, M. Crémieux, vint nous recevoir, et M. Lebrun s'exprima en ces termes :

« Citoyens du Gouvernement provisoire, la Société des auteurs et compositeurs dramatiques, qui, dès 1829, a pris pour devise : *Unis et libres*, vient faire acte d'adhésion et offrir son concours au Gouvernement provisoire de la République française. »

M. Crémieux répondit en ces termes :

« Citoyens, je suis tout à la fois bien ému et bien flatté de me trouver aujourd'hui à l'Hôtel de Ville, au moment où la réunion des auteurs et compositeurs dramatiques s'y présente et chacun des membres du Gouvernement provisoire se féliciterait d'avoir à vous répondre. Je n'ai pas besoin de vous dire que le Gouvernement provisoire de la République doit prendre à l'état des lettres en France, à sa prospérité, à sa grandeur, pour laquelle vous travaillez si bien, l'intérêt le plus vif et le plus soutenu. Il n'a pas besoin de

s'en occuper lui-même : c'est vous qui faites ce qu'il faut, et quand on a en France de pareils répondants de l'état des lettres et de leur sort présent et futur, la République peut être tranquille, son sort ne faillira pas. Sous la monarchie pure comme sous la monarchie tempérée qui nous escamotait une à une toutes nos libertés, vous seul vous appeliez encore la république des lettres. Prenez avec ardeur et avec le dévouement du cœur qui appartient à nos écrivains le parti de la République ; propagez-en les beaux et nobles principes. Dites éloquemment à ce peuple, qui mérite si bien la République, qui nous donne, à chaque jour de péril pour la liberté, de si beaux exemples de courage, dites-lui, dans la langue sublime et harmonieuse qui vous appartient, qu'il n'est rien de plus grand, rien de plus beau que son patriotisme ardent et généreux, devant lequel s'évanouit le soin de leurs intérêts privés, oubliés devant la sainte image de la Patrie. Que vos travaux, que vos chants se réveillent et s'animent en faveur de la liberté, si puissante et si protectrice, et de cette patrie française, si grande et si belle. Messieurs, la France, illustre dans la guerre par tant de prodiges, n'est pas moins illustre par les sciences, les arts et les lettres ; toutes les nations la saluent dans ses grands écrivains comme dans ses fameux capitaines. Vous

êtes les héritiers des grands noms de notre littérature : laissez-moi vous dire que vos enfants seront aussi les héritiers de grands noms, et auront à soutenir avec gloire le poids des vôtres, comme vous soutenez avec gloire le poids des anciens (1). »

Après cette allocution, plusieurs des membres à la réunion échangèrent quelques paroles avec M. Crémieux. L'un d'eux exprima la ferme assurance que la censure, réglée sous les barricades de février comme elle était restée sous celle de juillet, était. pour cette fois. enterrée d'une manière bien définitive. L'honorable membre du Gouvernement en donna l'assurance la plus formelle, et l'on se retira fort satisfait de l'entrevue. »

Quelques mois plus tard. entre ces auteurs dramatiques. si satisfaits du discours de Crémieux, et les réformateurs. ou plutôt les démolisseurs de 1848, la guerre commençait. une guerre dans laquelle il y eut des vaincus et des morts, et qui contribua, beaucoup plus qu'on ne le croirait. au triomphe de la réaction.

Les théâtres. pendant le soulèvement de Paris, n'avaient fermé que deux jours. Quand ils rou-

(1) « Nous donnons l'allocution improvisée de M. Crémieux telle qu'elle se trouve dans un journal du temps. recueillie. comme elle put l'être. à la volée. » (*Note de M. Maret.*)

vrirent après la lutte, ce fut pour donner des représentations au bénéfice des blessés.

On commença naturellement par jouer des pièces républicaines ou populaires. C'est ainsi qu'à la Porte-Saint-Martin fut repris, le 26 février, en matinée gratuite, un drame de Félix Pyat, qui avait eu beaucoup de succès, *le Chiffonnier*, avec Frédérick Lemaître dans le principal rôle, créé par lui et pour lui. Au Gymnase, le 4 mars, un vaudeville-revue en un acte, *les Filles de la Liberté*, de Jules Cordier (Éléonore de Vaulabelle) et Clairville, saluait, avec un enthousiasme un peu factice, l'avènement de la République et la chute de la monarchie.

En général ces pièces ne se montraient pas trop agressives. On ne peut guère citer comme exception que *Pierrot ministre*, par un pair de France sans ouvrage (Nadar, qui avait alors vingt-neuf ans), joué aux Funambules, en mars, et dont les principaux personnages étaient Pierrot (Guizot), Robert Macaire (Louis-Philippe) et Arlequin (le Peuple).

Le 6 mars, au Théâtre de la République (Théâtre-Français) [1], Rachel, pour la première fois, chantait la *Marseillaise* et nous verrons, à propos d'une représentation plus mémorable et qui fut un

(1) L'Opéra avait pris à la même époque le nom de *Théâtre de la Nation*.

grand événement dramatique, comment elle la chantait.

La Révolution de 1789, que celle de 1848 s'efforça d'imiter sur quelques points, convaincue que l'art dramatique, bien dirigé, bien surveillé, pouvait républicaniser les masses, avait voulu le leur rendre plus abordable. Le 22 janvier 1794, un décret attribuait au ministre de l'Intérieur une somme de 100.000 francs, pour être distribuée, en tenant compte de leur importance, aux vingt théâtres de Paris, en compensation des quatre représentations gratuites que chacun de ces théâtres était obligé de donner.

Cette idée de représentations gratuites parut très démocratique à Ledru-Rollin. Il prit un arrêté destiné à les organiser, arrêté que publia *le Moniteur* dans son numéro du 25 mars 1848 :

« Le Ministre de l'Intérieur,

Considérant que, si l'État doit au peuple le travail qui le fait vivre, il doit aussi encourager tous les efforts tendant à le faire participer aux jouissances morales qui élèvent l'âme ;

Considérant que les représentations des chefs-d'œuvre de la scène française ne peuvent que développer les bons et nobles sentiments ;

Sur l'offre faite par le citoyen Lockroy, com-



Madeleine Brohan.



missaire du Gouvernement près le Théâtre de la République ;

Vu le rapport du directeur des Beaux-Arts, arrête :

Le commissaire du Gouvernement près le Théâtre de la République est autorisé à donner gratuitement et à des époques rapprochées des représentations nationales ;

Ces représentations seront composées des ouvrages des maîtres de la scène française, interprétés par l'élite des artistes du théâtre. Dans les entr'actes, des masses musicales exécuteront des airs et des chants nationaux.

La salle sera divisée en stalles numérotées ; chaque stalle aura son billet.

Ces billets seront envoyés par portion égale et par coupons de deux places aux douze municipalités à Paris, à l'Hôtel de Ville et à la Préfecture de police, pour les distribuer dans les ateliers, les clubs, les écoles, aux citoyens les plus pauvres. Là, ils seront tirés au sort. »

De toutes ces représentations offertes au peuple, la plus importante fut celle du Théâtre-Français, le 7 août. La plupart des membres du Gouvernement provisoire, Dupont de l'Eure, Lamartine, Ledru-Rollin, Louis Blanc, Armand Marrast, etc., y assistaient. On joua *Horace*, et cette pièce de George Sand, *le Roi attend*, dans laquelle

Molière était présenté comme un démocrate.

Le public avait salué de ses applaudissements, de ses acclamations, le *Chant du départ*; mais il espérait, et attendait mieux.

« Après la chute du rideau, quelques voix isolées d'abord, et auxquelles la salle entière a bientôt joint la sienne, se sont élevées pour demander la *Marseillaise !* En effet, le bruit avait couru que Mlle Rachel devait chanter l'hymne révolutionnaire ; mais l'exécution d'un pareil morceau semblait tellement en dehors des habitudes tragiques de la jeune actrice, que l'on ne savait trop si l'on devait ajouter foi à ces rumeurs.

Au bout de quelques minutes, la toile s'est relevée, et Camille a paru, débarrassée du peplum romain, droite et grande dans sa tunique blanche, et s'est avancée jusqu'à la rampe d'un pas lent et majestueux. Nous n'avons rien vu de plus terrible et de plus saisissant que son entrée, et la salle frissonnait d'épouvante, avant que l'actrice eût proféré une seule des puissantes paroles. Ce masque d'une livide pâleur, ce regard noir de souffrance et de révolte luisant dans une orbite sanglante, ces sourcils tordus en serpents, ces lèvres aux coins abaissés, contenant dans leur pli superbe l'ouragan des menaces, et prêtes, comme dit Shakespeare, à sonner la trompette des malédictions ; ces narines passionnément gonflées

comme pour aspirer l'air libre au sortir de la fétide atmosphère des bastilles ont produit un effet extraordinaire ; c'était d'une grâce terrible et d'une beauté sinistre qui inspirait l'effroi et l'admiration.

Quand l'actrice, comme une statue qui se piète sur son socle, a redressé sa haute taille, fait ondoyer le contour de sa hanche sous l'abondance des plis de sa haute tunique, et levé son bras avec un geste d'une violence tranquille qui l'a mis à nu jusqu'à l'épaule par le repli de la manche, il a semblé à tout le monde que Némésis, la lente déesse, se dégageait subitement d'un bloc de marbre grec, sculptée par un statuaire invisible ; alors, d'une voix irritée, stridente et monotone comme un tocsin, elle a commencé la première strophe :

Allons, enfants de la Patrie !...

Elle ne chantait pas, elle ne récitait pas ; c'était une espèce de déclamation dans le goût des mélopées antiques, où le vers, tantôt marche avec ses pieds, tantôt vole avec ses ailes, une musique mystérieuse, étrange, échappant aux notes du compositeur, qui ressemble au chant de Rouget de l'Isle et qui ne le reproduit pas.

Cet hymne, si mâle pourtant et d'un si grand jet musical, Mlle Rachel a trouvé moyen de le rendre

plus énergique, plus fort, plus farouche et plus formidable, par l'âpreté incisive, les grondements rancuniers et les éclats métalliques de sa diction.

Elle a eu des attitudes, des gestes et des airs de tête admirablement expressifs, selon le sens de chaque stance. Comme elle redressait fièrement son col, libre enfin du joug, et comme sa nuque rétive secouait bien le joug de l'oppresseur qui l'avait tenue si longtemps courbée! Quels trésors de haine amassée et quelle soif de vengeance se trahissaient dans ses mains crispées, dans ses nerfs tressaillant sous l'immobilité froide d'une résolution implacable! Et avec quelle effusion attendrie, et comme fondue en pleurs à l'idée sainte de la patrie, s'est-elle agenouillée et noyée dans les plis tricolores du drapeau symbolique. Cette pose vraiment sublime a fait éclater la salle en transports d'enthousiasme ; les bravos, les battements de mains, les trépignements ont retenti de toutes parts comme des tonnerres (1)... »

Des représentations gratuites, c'était un moyen insuffisant pour remédier à la crise qui n'avait pas tardé à sévir sur les théâtres, comme sur tous les commerces de luxe. Quelques acteurs, Bocage, Frédérick Lemaitre, etc., s'obstinaient à faire figure de bons républicains, même sur la scène, mais la

(1) Théophile Gautier. — Feuilleton de *la Presse* du 20 mars 1848. Ce feuilleton est antérieur, comme on voit, à la repré-

plupart des auteurs dramatiques qui, faute de débouchés, n'arrivaient pas à caser leurs œuvres, se montraient de moins en moins favorables à ce régime ruineux.

Le Vaudeville était en faillite. L'Opéra avait fermé. Après les journées de juin, la situation empira. Il y eut un relâche général et prolongé pour cause d'émeute. Paris ne songeait guère à s'amuser. La première salle de spectacle qui rouvrit fut l'*Hippodrome* (1), le 2 juillet. Une des dernières fut le Théâtre-Français, le 19 juillet. L'Assemblée constituante avait voté, le 17 juillet, un secours trop nécessaire, de 680.000 francs, qui fut réparti entre les divers théâtres de Paris, depuis l'Opéra qui reçut 170.000 francs jusqu'au théâtre Lazary qui eut pour sa part 4.000 francs.

Les salles continuaient à être à peu près vides,

sentation gratuite du 7 avril. Je le cite tout de même parce qu'il pourrait également s'y rapporter et parce qu'il montre admirablement ce qu'était la *Marseillaise* chantée, en 1848, par Rachel.

« L'énergie surabondante de l'actrice a obtenu un triomphe complet et produit un effet saisissant et irrésistible lors même qu'on eût partagé aussi peu que l'artiste elle-même et on ne peut, je crois, rien dire de plus, les sentiments exprimés par ces vers, déclamés plutôt que chantés. » Lord NORMANBY (qui assistait à cette représentation), *Une Année de révolution*, t. I, p. 302.

(1) Il avait été fondé le 15 novembre 1747 dans la salle du *Cirque Olympique*. Il rouvrit, en 1851, dans l'ancienne salle du *Théâtre-Historique*, et prit, le 12 avril 1852, le nom de *Théâtre-Lyrique*.

et, dans une revue, *les Parades de nos pères*, jouée le 6 octobre 1848, au Palais-Royal (1), les acteurs, Dumanoir, Clairville, et Jules Cordier, n'avaient que trop raison de dire, en faisant allusion à un impôt récemment créé :

Moins heureux que l'État, nul théâtre aujourd'hui
Ne peut par ses efforts, ses farces ou ses crimes,
Tirer des spectateurs quarante-cinq centimes.

La politique, cette politique révolutionnaire, ruinait les auteurs dramatiques. Ils se vengèrent, et du même coup ils réussirent à attirer de nouveau le public, en attaquant, interprètes passionnés du mécontentement des classes bourgeoises, les idées socialistes et ceux qui les représentaient.

« Les théâtres, écrivait dans le numéro du 1er mars 1849 un rédacteur du *Mois*, semblent sur le point de sortir de leur longue détresse. Quelques-uns sont, chaque soir, visités par une foule qui leur rappelle les beaux jours ; mais ils ont tous un lourd arriéré à solder... Le Vaudeville a attaché le grelot, et, depuis, pas une petite scène qui ne se soit donné le plaisir de tympaniser nos révolutionnaires. Les théâtres ont rencontré un double avantage, de laisser un libre cours à leurs rancunes, en même temps qu'ils exploitent une excellente veine, car le public savoure tous

(1) Il était redevenu le *Théâtre-Montansier*.

LE FOYER DES ACTEURS DU THÉATRE DU PALAIS-ROYAL.



Mme Dupuis. Derval. Lhéritier. Grassot. Mlle Duverger. Lemenil. Mme Leménil. Ravel. Al. Tousez. Mlle Nathalie. Dormeuil. Germain. Luguet.
Allard. Mlle Lambert. Mlle Scrivaneck. Kalekairo. Lacourière. Mlle Juliette. Levassor. Mlle Duval. Sainville. Berger. Mme Berger.
Mme Durand. Mme Moutin. Mme Grassot. Masson



les traits, tous les couplets ayant quelque goût de réaction ».

Déjà, le Vaudeville avait donné, en juin 1848, pour railler le mouvement féministe, *le Club des maris et le Club des femmes*, par Clairville.

A la même époque, une farce en un acte de Lefranc et Labiche, *le Club champenois*, joué au Palais-Royal, mettait en scène le citoyen Farouchot, une sorte de petit proconsul révolutionnaire, secrétaire du sous-commissaire de la République dans un des arrondissements de Paris ; — l'économiste Grand-Bagout, qui affirmait que « l'homme doit vivre en se reposant », et qui prêchait d'exemple — et un candidat ouvrier, Jean-Louis, dit Corinthien, un jeune bourgeois, très élégamment vêtu, qui, accusé, dans une réunion publique, de ne pas être un ouvrier, répondait avec assurance : « Si fait, citoyens, mon père était ouvrier — ouvrier notaire. Moi-même j'ai été ouvrier — ouvrier référendaire à la Cour des comptes... »

Les journées de juin provoquèrent des pièces en faveur de la garde mobile, qui s'était distinguée dans la lutte, et entre autres, aux Variétés, le 7 août 1848, *Un Petit de la Mobile*, par Clairville et Vaulabelle.

Cette sanglante émeute avait été une terrible leçon de choses, et les idées d'ordre commen-

çaient à prévaloir. On en trouvait l'expression au théâtre.

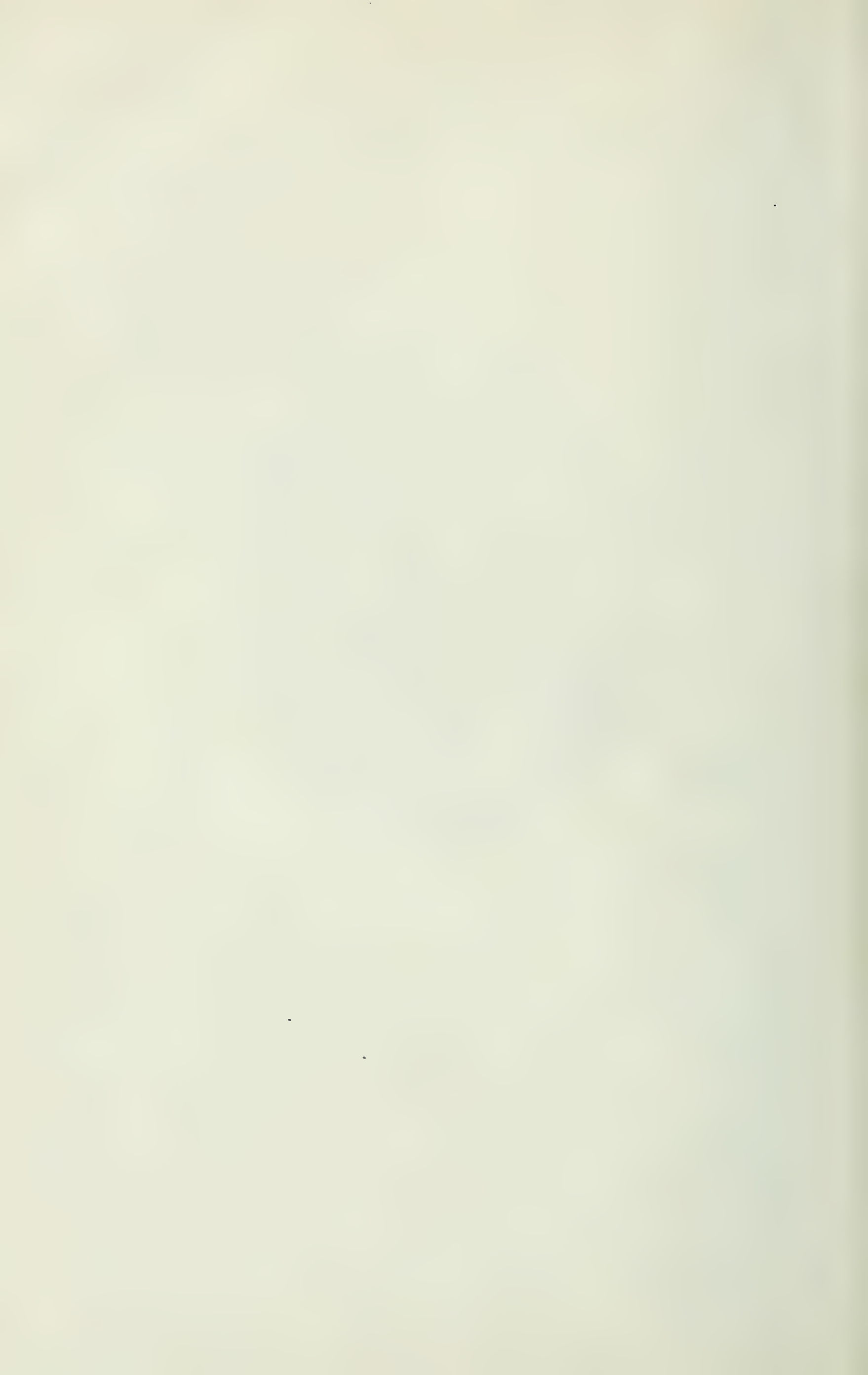
Le 28 octobre 1848, le Vaudeville donnait une « folie socialiste en 3 actes et 7 tableaux » qui devait avoir un énorme succès, *la Propriété, c'est le vol*, de Clairville et Vaulabelle.

Le premier acte se passait au Paradis terrestre entre Adam (c'était l'acteur Ambroise), le premier propriétaire, et Prudent, le Serpent, un serpent à lunettes, joué par Delaunoy, qui s'était fait la tête de Proudhon. Adam devenait M. Bonichon, tout en restant propriétaire. En février 1848, avec d'autres bourgeois de son espèce, il banquetait en l'honneur de la réforme et criait : « A bas Guizot ! » mais lorsque le serpent venait leur annoncer la proclamation de la République, ils accueillaient la nouvelle sans enthousiasme, et manifestaient leur joie très relative en chantant en chœur sur des airs d'enterrement.

Nous voici maintenant en 1852, et les deux auteurs ne se doutaient pas qu'à ce moment-là la République n'existerait plus, ou serait à la veille de ne plus exister. Le Droit au Travail règne, et Adam Bonichon s'en aperçoit à ses dépens. Un vitrier casse toutes les vitres de son appartement pour les remplacer. Un cocher l'introduit de force dans son fiacre et lui réclame, sans aménité, quatre heures de voiture. Un dentiste lui arrache



Eugène Sue.



des dents dont il n'avait pas le moindre désir de se séparer, et des couturiers apportent à Mlle Eve Bonichon (Mlle Octave), qui ne s'en plaint pas trop, vingt-cinq robes.

En 1853 — autre tableau — la Propriété est abolie et remplacée par la Bourse d'échanges (la Banque d'échanges de Proudhon), où les marchandises, avec cours forcé, se substituent au numéraire. Bonichon, qui a grand faim, a réussi à se procurer un pâté et se dispose à le dévorer. Survient le Serpent qui désire ou plutôt qui veut échanger ce pâté contre une vieille casquette. Refus indigné de Bonichon. On le traduit devant un tribunal, et comme il s'est imprudemment donné comme propriétaire, il est condamné — et encore avec des circonstances atténuantes, son avocat ayant plaidé la folie — à porter une redingote de coupe bourgeoise, sur le dos de laquelle est écrit le mot : *Propriétaire*, et à finir ses jours dans une maison d'aliénés.

En 1854, Paris est détruit. Sur l'emplacement de la Bourse et des rues qui l'entourent, s'étend un désert dans lequel le Serpent, transformé en chasseur, poursuit un gibier qui est Bonichon. Celui-ci est frappé à mort — mais au dernier tableau, qui n'est plus un tableau de chasse, il ressuscite, redevient homme, et, en compagnies d'autres propriétaires, est transporté au Paradis. Débarrassé

de ses lunettes socialistes, qui l'empêchaient de voir les choses comme elles sont, le Serpent se repent, obtient sa grâce, et se réconcilie, solennellement, avec la Propriété.

Telle est cette pièce, qui est beaucoup moins chargée qu'elle ne paraît, et qu'il faut rapprocher, pour en goûter toute la saveur, des caricatures de Cham.

« Dans son livre, *A travers une Révolution* (1), Alfred Darimon, qui était en 1849 un des rédacteurs du *Peuple* et un des plus fidèles disciples de Proudhon, a publié à propos des incidents qui suivirent les premières représentations de *la Propriété, c'est le vol*, quelques pages très renseignées et du plus vif intérêt. C'est un témoin qui parle :

« Dans les premiers jours de décembre 1848, dit-il, M. Armand Marrast, président de l'Assemblée nationale, avait fait appeler Proudhon à son fauteuil, et voici à peu près le colloque qui s'était établi entre eux :

LE PRÉSIDENT. — Vous savez qu'on joue en ce moment au Vaudeville, sous le titre de *la Propriété, c'est le vol*, emprunté à un de vos ouvrages, une pièce où vous êtes représenté avec votre masque.

PROUDHON. — Je n'en sais rien. Je vous ferai

(1) *A travers une Révolution*, 1847-1855. Paris, 1884, pp. 123 et suiv.

remarquer que pas un de mes ouvrage ne porte pour titre : *la Propriété, c'est le vol.*

Le Président. — Raisons de plus alors pour que vous approuviez ma démarche. M. Dufaure et moi, nous avons cru devoir intervenir à cause de votre caractère de représentant du peuple. Nous avons considéré cette pièce comme une atteinte à l'inviolabilité de la représentation nationale, et nous avons au préalable interdit à l'acteur de prendre votre ressemblance.

Proudhon. — Selon moi, vous avez eu tort ; mes idées appartiennent à la critique, et je n'interviendrai que dans le cas où ma vie privée serait en jeu.

Le Président. — Pour la dignité de l'Assemblée nationale, nous ne pouvons tolérer de pareilles attaques contre un de ses membres.

Proudhon. — Tout ce que je puis vous recommander, c'est de ne pas vous rendre plus ridicule que moi dans cette affaire. »

Proudhon ne s'était plus occupé de cette conversation : c'est par les journaux qu'il avait appris que la Commission des théâtres avait été convoquée au ministère de l'Intérieur, à l'effet d'examiner si M. Dufaure était suffisamment autorisé par les lois en vigueur à interdire la représentation au Vaudeville de la pièce : *la Propriété, c'est le vol.* La Commission ayant, disait-on, répondu

négativement ; il avait été décidé qu'on demanderait à l'Assemblée nationale un décret contenant des dispositions répressives.

L'Événement, journal de Victor Hugo, en enregistrant cette nouvelle, avait insinué que c'était là le résultat d'un traité d'alliance conclu entre Proudhon et le général Cavaignac : « M. Proudhon, avait-il dit, en faisant allusion à un article paru dans *le Peuple* du 3 décembre, donne sa voix à M. Cavaignac, M. Cavaignac donne à M. Proudhon la censure. »

Le *Peuple* avait opposé à cette insinuation perfide ces quelques lignes dédaigneuses :

« Vienne la discussion, et M. Hugo trouvera dans M. Proudhon un défenseur de la liberté des théâtres. »

Nous avions été aux renseignements sur les projets attribués au Gouvernement, et nous avions appris que tout s'etait borné à une entrevue que M. Armant Marrast avait eue avec les auteurs du vaudeville : *La Propriété, c'est le vol*, pour les engager à modifier certaines phrases où ils parlaient de Proudhon et de ses doctrines en termes peu respectueux.

Dans le courant de décembre, le journal de Delescluze, la *Révolution démocratique et sociale*, avait lancé contre Proudhon une attaque furibonde, dans laquelle on lisait : « M. Proudhon a été mis

en vaudeville ; il alimente le *Charivari*, et s'en honore, comme bien on pense, mais tous ces coups de grosse caisse ne suffiront pas à le rendre intéressant à nos yeux. »

« Il faut cependant, s'était écrié Proudhon, que j'aie le cœur net de cette pièce dont tout le monde parle et que je ne connais pas.

Justement, nous venions d'ouvrir nos rangs à un rédacteur du *Charivari* : M. Taxile Delord, à qui nous avions confié la direction du feuilleton théâtral.

— Est-ce qu'on ne pourrait pas, lui dis-je un jour, procurer à Proudhon les moyens de voir la pièce du Vaudeville sans l'exposer à être remarqué du public.

Le lendemain, nous avions reçu un coupon de baignoire avec un mot très aimable de M. Clairville, un des auteurs de la pièce.

Avec beaucoup de tact, on avait fait choix d'une baignoire fort obscure, située derrière les derniers rangs du parterre. On avait même pris le soin de ne pas l'éclairer, de sorte qu'il était impossible de savoir par qui elle était occupée.

Proudhon s'est beaucoup plus attaché au jeu des acteurs qu'à la pièce en elle-même.

Quand le rideau s'est levé sur le décor représentant le Paradis terrestre, il a été moins frappé des charmes opulents de Mme Octave que du décolleté de son costume.

— Ce n'est pas là du théâtre, a t-il dit, c'est de la pornographie. Nous en viendrons comme les Romains de la décadence à crier aux actrices : *Nudæ! Nudæ!*

Néanmoins, l'apparition de la tête de serpent entre les branches de l'arbre de la science, du bien et du mal, l'a fait rire de bon cœur. C'est le masque réussi de Proudhon avec ses lunettes et ses favoris.

— Comment ces mâtins-là, dit-il, s'y prennent-ils pour attraper si bien la ressemblance ? Je gage que ce monsieur ne m'a jamais vu de près. Et cependant, c'est ça ! c'est bien ça !

L'acte de la Banque d'échange n'a pas déridé Proudhon ! Il l'a écouté avec une grande attention ; puis, quand le rideau est tombé, il nous a dit :

— C'est inepte. Quand on fait la caricature d'une idée, il faut, du moins, qu'on puisse la reconnaître. Qui admettra jamais que j'aie eu la pensée absurde de faire retourner le monde civilisé au troc en nature, à ce mode d'échange primitif, qu'on retrouve à peine chez les peuples sauvages ? Si M. Clairville m'avait consulté, je lui aurais donné des indications utiles, et il n'aurait pas écrit cet acte qui fait véritablement tort à son intelligence. Ce n'est pas comique, parce que ce n'est pas vrai.

Le décor du dernier acte représente Paris con-

verti en désert, le socialisme ayant détruit toute civilisation. Deux voyageurs se promènent mélancoliquement sur la scène. « Ce marais, dit l'un, était autrefois les Tuileries ; la Bourse s'élevait où nous voyons cette forêt. — Si ma mémoire est bonne, répond l'autre, il me semble que la Bourse était déjà quelque chose comme une forêt — de Bondy, murmure le parterre.

— Voilà de la bonne comédie, s'est écrié Proudhon, en riant aux éclats.

Sa gaieté a redoublé quand il a vu arriver l'acteur chargé d'être son sosie, ayant en bandoulière la boîte du marchand de mort-aux-rats, et portant, accrochés à une longue gaule, une douzaine de propriétaires se balançant au bout d'une ficelle.

— Si toute la pièce avait été sur ce ton-là, a dit Proudhon, elle aurait été excellente. Mais je crains que nos auteurs comiques n'y entendent plus rien. Pour peu que les choses aillent du même pas, on ne se donnera plus la peine d'écrire des pièces ; on se contentera de simples exhibitions.

Mme Octave fait tort aux auteurs : on n'écoute pas le dialogue. On se contente de contempler la belle femme.

Par une sorte d'ironie du sort, les bureaux de la Banque du Peuple, cette Banque que Clairville a tant raillée dans *la Propriété, c'est le vol*, se sont établis rue du Faubourg-Saint-Denis,

n° 25, dans la même maison où demeure le spirituel vaudevilliste.

Un journal, en faisant part au public de cette circonstance, a inséré l'inepte article que voici :

« Les employés de M. Proudhon, qui sont des socialistes barbus, crépus et moustachus, ont voulu faire un très mauvais parti à M. Clairville, sous prétexte qu'il avait voulu ridiculiser leur patron. En apprenant cela, M. Proudhon est entré dans une grande colère et a chassé deux de ses employés. Quant à M. Clairville, il a été si effrayé de cette scène démocratique et sociale que ses amis ni la police n'ont pu parvenir à le faire rentrer chez lui. Il loge chez un ami, M. Siraudin, et aujourd'hui M. Proudhon a écrit à M. Clairville qu'il n'avait plus rien à craindre. « Mes chiens enragés ont été battus (*sic*). *Signé :* P.-J. Proudhon, *banquier.* »

M. Clairville a écrit au *Peuple* la lettre suivante qui prouve qu'il est un homme de cœur en même temps qu'un homme d'esprit :

« Monsieur le Rédacteur,

Je vous serais bien reconnaissant si vous vouliez bien m'aider à rectifier l'étrange historiette racontée par un journal sérieux au sujet de M. Proudhon et de moi.

Dans ce récit, une seule chose est vraie, à savoir que je loge dans une maison où M. Proudhon a établi les bureaux de la Banque du Peuple. Le reste est une mauvaise plaisanterie.

Je n'ai pas quitté mon domicile pour me soustraire aux prétendues menaces qui m'auraient été faites par les socialistes employés à la banque de M. Proudhon, socialistes *barbus*, *crépus et moustachus*.

M. Proudhon, que j'ai l'honneur de connaître, ne m'a pas écrit.

Il n'a pas eu l'occasion et ne pouvant avoir la pensée, comme on l'affirme, de me venger en battant les *terribles socialistes*, les *chiens enragés* qui ne m'ont jamais montré les dents et que j'ai tout lieu de croire les meilleures gens du monde, si j'en juge autant par leurs habitudes polies que par les formes douces et bienveillantes de M. Proudhon, leur illustre maître et mon excellent voisin.

Agréez, etc.

Clairville. »

Proudhon a été fort touché de cette lettre. « Voilà qui me désarme. J'avais envie de saisir la première occasion de jouer, moi aussi, à M. Clairville quelque tour de mon métier. J'y renonce complètement. »

Dans une revue de la Porte Saint-Martin, *les Marrons d'Inde*, de Théodore Muret et Cogniard frères, on se moquait assez finement des Montagnards de Caussidière, du pittoresque de leur costume, de leurs manières bizarres. Le principal personnage était le bourgeois Tremblotin, dont le nom indique le caractère, et qui exprimait ainsi ses craintes à un autre bourgeois, Marronnard :

TREMBLOTIN

... Sur le coup de cinq heures... observez un peu dans les cafés... Vous remarquerez des individus qui prennent une liqueur verte... ils disent que c'est de l'absinthe. . Allons donc ! c'est un signe de ralliement, Monsieur. Ce sont des carlistes... pas autre chose.

MARRONNARD

Ça dépend de la manière de voir.

TREMBLOTIN

Ça dépend de la manière de boire... Épiez-les bien, vous verrez qu'ils ont une manière de lever le coude qui n'est pas naturelle.

MARRONNARD

Vous croyez ?

TREMBLOTIN

Et quand vient la nuit... Les lumières ! Vous

voyez des croisées qui sont éclairées, et d'autres qui ne le sont pas.

MARRONNARD

Ça me paraît assez naturel.

TREMBLOTIN

C'est une façon de correspondre d'un quartier à un autre, Monsieur !... Mais tout cela ne serait rien, si Paris n'était pas miné.

MARRONNARD

Miné !

TREMBLOTIN

Foi de Tremblotin... oui, Monsieur... le faubourg Saint-Germain... miné !... l'obélisque... miné !... les tours de Notre-Dame... minées !... La porte Saint-Martin, la porte Saint-Denis, minées !... Paris, aujourd'hui, est bâti sur d'innombrables pétards... Et tenez, là, là, où nous sommes, il y a peut-être cinquante paquets de pétards ! Toute la France est minée !

MARRONNARD

Diantre !... Je m'explique maintenant votre mine bouleversée... Comment, là, sous nous, il y a des pétards ! Savez-vous, Monsieur Tremblotin, que votre frayeur commence à me gagner !...

TREMBLOTIN

Il y a de quoi, et je vous engage à faire aussi votre malle, et à filer avec nous !

MARRONNARD

Où ça ? en Prusse ?

TREMBLOTIN

Plus souvent !... La Prusse est en pleine ébullition... On commence à miner la Prusse.

MARRONNARD

En Autriche ?

TREMBLOTIN

Allons donc !... l'Autriche... pire qu'ici ! l'Autriche ! triple mine !...

MARRONNARD

L'Italie ?

TREMBLOTIN

Y pensez-vous ? Il y a trente-trois révolutions en Italie... Toute l'Italie est minée... sans compter le volcan.

MARRONNARD

Mais alors, autant vaudrait rester ici.

TREMBLOTIN

Il n'y a qu'une île déserte qui puisse mettre, aujourd'hui, à l'abri des révolutions... et je vais en chercher une... »

De toutes ces pièces à tendances politiques, aucune n'eut plus de succès que la *Foire aux Idées*, de Leuven et Brunswick.

La *Foire aux Idées*, dont le sous-titre était

« Journal-vaudeville », se divisa entre quatre pièces, qui formèrent ensuite quatre brochures, dans le genre des *Guêpes*, se faisant suite et portant la date du 16 janvier, 22 mars, 23 juin et 13 octobre 1849 (1). On reproduisait dans chaque numéro des professions de foi burlesques qui avaient été placées, le soir à la représentation, sous les yeux des spectateurs :

« NOMMONS CHAPONEL !

Il veut que chaque citoyen ait le droit de fabriquer pendant quinze ans, les billets de banque nécessaires à ses besoins.

CITOYENS, NOMMONS GALIFRON !

Il est fondateur des *Bains chauds socialistes*. L'établissement ne possède qu'une baignoire ; mais une ficelle sépare les sexes.

VIVE TRIFOUILLARD !

Il est totalement inconnu ; sans famille, sans amis, sans fortune et sans les vêtements nécessaires. Il ne craint pas de se montrer à nu. »

Une des scènes les plus amusantes de la *Foire aux idées*, et qui correspondait le mieux aux préoccupations du public, était celle du premier numéro (16 janvier 1849) dans laquelle le com-

(1) Entre les deux premiers et les deux derniers numéros, les élections avaient eu lieu.

père, Caprice, et la commère, l'Idée, écoutaient les plaintes du bourgeois Capital, encore sous le coup de la terreur qu'il venait d'éprouver, mais qui commençait à se rassurer un peu (1).

CAPRICE

Qui êtes-vous, monsieur ?

CAPITAL

Je me nomme Capital... Ah ! madame, j'ai été vigoureusement attaqué, traqué et sur le point d'être détraqué.

L'IDÉE

Mais vous devez reprendre confiance ?...

CAPITAL

Ça vient doucement, mais enfin je crois que ça vient, ça me rassure.

CAPRICE

Oui, vous êtes plus calme ; mais convenez que vous aviez eu une fameuse frayeur.

(1) Dans *la Foire aux Idées* comme dans *la Propriété, c'est le Vol*, les théories de Proudhon étaient tournées en ridicule. Caprice consacrait à la Banque du Peuple ou Banque d'échanges ce couplet :

Ces financiers ont un système
Qui doit fair' le bien général :
Ils ferm'ront, grâce à leur problème,
La banqu' de France et l'hôpital.
Ils n'ont pas besoin d'un' grand' caisse,
Pour les fonds qu'ils f'ront circuler,
Il leur faut seul'ment — et ça presse —
Un' gross' caiss' pour les appeler...

CAPITAL

Que voulez-vous ?... c'est dans ma nature.

J'ai peur quand quelqu'un me regarde,
J'ai peur quand on crie au voleur,
J'ai peur quand on crie à la garde,
Quand le peuple chante, j'ai peur !
Ce sentiment, par sa puissance,
Agit tellement sur mon cœur,
Que j'ai toujours, dans ma prudence,
Peur de n'avoir pas assez peur.

Et il y avait de quoi... je possède pas mal de moellons...

CAPRICE

Des millions ?

CAPITAL

Non, des moellons... avec portes et fenêtres. Eh bien, je vous donne en mille à deviner comment deux de mes locataires m'ont payé ? En billets !...

L'IDÉE

Vraiment !

CAPITAL

Vous savez, madame, que nous sommes en république ?...

L'IDÉE

Pour toujours...

CAPRICE, *faisant une pirouette.*

A perpétuité !

CAPITAL

Eh bien ! quand me soldera-t-il, ce débiteur séditieux ? Celui-ci, voyez... (*Il lui montre un billet.*) Fin république...

CAPRICE

Vous êtes fumé !...

CAPITAL

Et cet autre... lisez... Il s'engage à me payer au dixième président prochain... Si je calcule bien, ça me remet...

CAPRICE

Ah ! mon Dieu !

Jusqu'à présent la statistique
Par des calculs à peu près sûrs
Connaît ce que la République
Mange de blé, de fruits plus ou moins mûrs.
On sait la quantité réelle
Des gigots qu'elle croque tous les ans
Mais nul ne sait encore ce qu'elle
Consommera de présidents.

CAPITAL

C'est égal... maintenant que j'ai un peu moins la fièvre, je vais faire pétitions sur pétitions...

L'IDÉE

Et que demanderez-vous ?

CAPITAL

Voici...

CAPRICE

Qu'est-ce que vous réclamerez ?

CAPITAL

Voilà... Je veux qu'il y ait un corps de garde dans chaque boutique, qu'on vous demande un passeport pour traverser la rue, que les *Petites Affiches* soient censurées, et que, pour porter un parapluie, on soit obligé de prendre un port d'armes... Vous voyez que je fais de grandes concessions : mais, je le répète, il faut des bornes, des règlements...

Je veux, même dans ma famille,
Qu'un décret vienne régler tout,
Qu'il fixe l'heure où je m'habille,
Pour mon dîner, quel sera mon ragoût.
Je veux, si l'amour me réclame,
Sans un permis ne pouvoir me lancer,
Je veux enfin, pour entrer chez ma femme,
Qu'on m'impose un laisser-passer.

CAPRICE

Ça pourrait nuire à la population... »

La *Foire aux idées* n'eut pas seulement beaucoup de succès : son influence sur l'esprit public fut très grande.

Pendant la même année 1849, on joua, dans tous les théâtres, des pièces nettement réactionnaires qui se proposaient le même but : discréditer les théories socialistes, le régime républicain, et

préparer le retour de l'ordre. Je ne citerai que celles qui eurent le plus de vogue.

Au Gymnase, le 26 février, *les Grenouilles qui demandent un roi*, par Clairville, Éléonore de Vaulabelle et Arthur de Beauplan.

Au Gymnase également, en mars, *la Danse des Écus*, par Marc Fournier, Henry de Kock, et Desvergers. Les principaux personnages étaient : Banque d'Échange (Proudhon) et Phalanstère (Considérant). La pièce fut interdite après la deuxième représentation. Les auteurs furent obligés de changer les noms qui parurent trop transparents. Banque d'échange devint Erostrate et Phalanstère Songe-Creux.

Aux Variétés, le 21 août, *les Caméléons* ou *Soixante ans en soixante minutes*, par Clairville, Dumanoir et Bourdon.

Au Vaudeville, le 28 décembre, *Paris sans impôts*, par Clairville et Vaulabelle (1).

Une loi du 30 juillet 1850, votée sur la demande du ministre de l'Intérieur, Baroche, par 352 voix contre 194, rétablit la censure. Dans les derniers mois de 1851, elle interdit la représentation d'une pièce : *les Effrayés*, qui avait pour

(1) Une des dernières pièces à tendances antisocialistes fut celle de CLAIRVILLE, *les Escargots sympathiques*, jouée au Théâtre-Montausier le 17 novembre 1850, et qui raillait les bizarres essais de télégraphie sans fil que faisait Allix, à l'aide d'escargots qu'il qualifiait de sympathiques.

but de rassurer les classes moyennes, les propriétaires, les capitalistes, les « Tremblotins ». —



L'acteur Arnal.

Mais c'était désormais inutile. La République était définitivement vaincue, vaincue par ses pro-

pres fautes beaucoup plus que par les attaques de ses ennemis. Pour en arriver là, il avait fallu une accumulation d'excès, qui furent tantôt favorisés, tantôt réprimés ou désavoués par la Préfecture de police, et que nous étudierons plus spécialement dans les chapitres sur les Journaux, les Clubs, les Ateliers nationaux et les Journées de juin.

APPENDICE

Petite Chronique des Théâtres de 1848 à 1852.

1848

Buloz, administrateur du Théâtre-Français (qui devient Théâtre de la République) donne sa démission. Simon, dit Lockroy, est nommé à sa place avec le titre de commissaire du Gouvernement. Lockroy, destitué bientôt après, est remplacé par Edmond Seveste, auquel succède Bazennerie.

Début de Delaunay, dans le rôle de Dorante, du *Menteur*.

Début de Mlle Nathalie (1) dans le rôle de Césarine, de la *Camaraderie* de Scribe (15 novembre).

1849

Arsène Houssaye est nommé administrateur du Théâtre-Français.

(1) « Qui faux talent à fausse natte allie », disait, quelques années plus tard, Théodore de Banville.

Nestor Roqueplan devient seul directeur de l'Opéra.

En janvier, mort de Joanny, ancien sociétaire du Théâtre-Français.

6 février : — A l'Opéra, dans *le Prophète*, débuts de Roger et de Mme Viardot (1).

12 mai. — A l'Opéra-Comique, début de Mlle Marie Cabel, dans le rôle de Georgette du *Val d'Andorre.*

20 mai. — Mort de Mlle Dorval (2).

27 mai. — Au Théâtre-Italien, représentation de retraite de Mlle Georges.

21 juin. — L'Opéra Bouffe français, créé par quelques artistes du Théâtre-Lyrique, après la fermeture de cette scène, s'installe dans la salle du Théâtre-Beaumarchais. Il n'y restera que

(1) Dans son numéro du 18 février, *le Peuple* publie ce communiqué du *Théâtre Séraphin*, installé au Palais National, 121, et qui jouait tous les soirs à 7 heures et demie et le jeudi et le dimanche à 2 heures :

« Le directeur de ce petit théâtre a l'honneur de prévenir ses grands et petits abonnés qu'il vient d'ajouter à ses embellissements quantité de choses nouvelles. Ses scènes variées et danses de caractère, ses exercices de la jolie chienne *Flora*, ses charmantes pièces-féeries montées à grands frais, son délicieux château des fleurs où se chantent les romances et chansonnettes les plus nouvelles, ses remarquables points de vue, animés par plus de deux cents pièces mécaniques, son polyorama et chromatrope, attirent toujours la foule. »

(2) Une actrice du Théâtre-Français, qu'on avait essayé d'opposer à Mlle Mars, Mlle Mante, meurt aussi cette année.



Théâtre de l'Ambigu.



quelques semaines, jusqu'à sa disparition, le 28 août.

8 septembre. — Au Théâtre-Français, début de Delphine Fix dans le rôle d'Abigaïl du *Verre d'eau*, de Scribe.

1er novembre. — Ouverture du Théâtre-Italien, avec *I Capuletti a Montecchi*, de Bellini (direcrection Ronconi) (1).

14 décembre. — Retraite de Duprez.

1850

24 juin. — Mort de Mlle Gavaudan.

6 septembre. — Au Théâtre du Palais-Royal, début (à six ans) de Céline Montaland, dans la *Fille bien gardée*, de Labiche et Marc Michel.

14 septembre. — Mort de Mlle Saint-Aubin, actrice de l'Opéra-Comique.

21 décembre. — Mort de Perlet.

Got devient sociétaire du Théâtre-Français (2).

(1) Principaux artistes : Lablache, Ronconi, Moriani, Morelli, Lucchesi, Mme Ronconi, Mlle d'Angri, qui débuta ce jour-là, où parut pour la dernière fois Mme Persiani.

(2) En janvier 1850, au Théâtre-Français, dans *le Legs* et *le Jeu de l'Amour et du Hasard*, débute Madeleine Brohan.

« C'est une belle jeune fille, grande, bien faite, à formes d'éphèbe, avec quelque chose d'éclatant, d'agressif et de dominateur dans toute sa personne. Le geste est superbe, l'œil flamboie, la bouche étincelle, la joue brûle comme une grenade : nulle timidité, nul embarras ; la grâce est âpre, la beauté crue comme un fruit vert ; le charme a quelque chose d'impérieux ; on concevrait ainsi la jeune reine volontaire et fantasque d'une de ces cours impossibles, où

1851

Marc Fournier, directeur de la Porte-Saint-Martin.

Retraite de Ligier, de Menjaud et d'Anaïs Aubert.

8 avril. — Au Théâtre-Italien, début de Sophie Cruvelli dans *Ernani*, de Verdi.

1852

Début de Mlle Favart, au Théâtre-Français.

Début de Lafontaine, au Gymnase.

Début de Brasseur, au Palais-Royal, le 19 août, à la première représentation du *Misanthrope et l'Auvergnat*, de Labiche, Lubize et Siraudin.

Principales pièces jouées pendant cette période (1).

1848.

7 avril. — Théâtre-Français : *Il faut qu'une porte soit ouverte ou fermée*

(d'Alfred de Musset).

Mai. — Théâtre-Historique : *la Marâtre*

(de Balzac).

22 juin. — Théâtre-Français : *Il ne faut jurer de rien*

(d'Alfred de Musset).

les poètes ont dénoué tant d'intrigues et noué tant de mariages. » Théophile Gautier, feuilleton de *la Presse* du 20 janvier 1850.)

(1) Exception faite pour les pièces de circonstance.

18 août. — Théâtre-Historique : *le Chandelier*
(d'ALFRED DE MUSSET).

21 novembre. — Théâtre-Français : *André del Sarte*
(d'ALFRED DE MUSSET).

1849.

22 février. — Théâtre-Français : *Louison*
(d'ALFRED DE MUSSET).

14 avril. — Théâtre-Français : *Adrienne Lecouvreur*
(de SCRIBE et LEGOUVÉ).

16 avril. — Opéra : *le Prophète*
(de MEYERBEER, par de SCRIBE).

22 novembre. — Variétés : *la Vie de Bohême*
(d'HENRI MURGER et THÉODORE BARRIÈRE).

1850.

23 mars. — Théâtre-Français : *Charlotte Corday*
(de PONSARD).

6 avril. — Porte-Saint-Martin : *Toussaint Louverture*
(de LAMARTINE).

1851.

14 juin. — Théâtre-Français : *les Caprices de Marianne*
(d'ALFRED DE MUSSET).

23 août. — Gymnase : *Mercadet*
(de BALZAC).

1852.

2 février. — Vaudeville : *la Dame aux Camélias*
(d'ALEXANDRE DUMAS fils).

APPENDICE II

Rachel et le Comité d'administration de la Comédie-Française.

Le Constitutionnel publiait, le 14 octobre 1849, cette lettre que venait de lui adresser Rachel :

« Monsieur le rédacteur,

« Voudriez-vous accorder à une artiste, qu'on voudrait rendre coupable aux yeux du public, le refuge de votre publicité.

« J'ai donné, très sérieusement et très régulièrement, ma démission de sociétaire du Théâtre-Français. Le comité le reconnaît, et M. Sevestre en témoigne par écrit, dans une lettre qu'il m'a adressée le 12 octobre 1849, il y a deux jours. Et cependant, *sans autre forme de procès*, l'affiche du Théâtre-Français m'annonce pour mardi dans *Adrienne Lecouvreur*.

« Je me suis décidée depuis longtemps à une retraite prématurée et douloureuse, et j'ai rempli religieusement toutes les conditions qui m'étaient imposées pour recouvrer ma liberté. Je ne puis donc comprendre que le comité dispose de moi, et trompe le public sciemment. C'est contre cette tromperie du comité et de l'affiche que je veux réclamer. Il y a là, pour moi, un devoir à remplir vis-à-vis du public, qui a bien voulu encourager d'une si indulgente protection quelques espérances de talent, et récompenser tous mes efforts avec tant de persévérance et tant d'éclat.

« On n'a pas craint de dire que ma retraite cachait des vues intéressées, et qu'à des camarades je demandais la bourse ou la vie. Voici un fait pour réponse : à tous les aspirants à la direction du Théâtre-Français qui sont venus m'offrir une surenchère de traitement et d'avantages, j'ai répondu que, pour faciliter une combinaison favorable aux intérêts de la Comédie-Française, je consentirais plutôt à une réduction. Je quitte cette scène aimée, pour un motif plus digne, plus sérieux : c'est que je crois que des comédiens qui s'administrent entre eux, arrivent trop difficilement à cette concorde si indispensable à leurs propres études, aux progrès de l'art et à la fortune du Théâtre.

« Il faut que j'en aie bien fait l'épreuve pour re-

noncer à cette vie d'applaudissements que le public a bien voulu me faire, et que la vie la plus heureuse ne saurait remplacer.

« Agréez, etc...

« RACHEL. »

Quelques jours après, le même journal insérait cette réponse du Comité d'administration de la Comédie-Française :

« Nous nous félicitons d'apprendre que Mlle Rachel, en vue de faciliter une combinaison favorable aux intérêts de la Comédie-Française, offre à ses futurs directeurs une réduction sur ses appointements. Cette préoccupation est d'un heureux augure ; c'est une résolution inattendue, qui ne sera pas un des moindres bienfaits de celle qui est promise à notre scène.

« Mais si nous pouvions adresser un conseil à ce futur directeur, nous l'engagerions à ne point profiter des œuvres généreuses de Mlle Rachel et à essayer seulement d'obtenir un service régulier.

« Nous protestons hautement contre l'étrange imputation du défaut de concorde. Unis par nos intérêts, nous le sommes plus encore par des sentiments d'amitié qui rendent le travail et le devoir faciles.

« Mlle Rachel détermine le jour où elle jouera, choisit ses rôles, fixe le nombre considérable d'en-

trées de loges, de billets gratuits, qui lui sont accordés les jours où la recette ne nous permet pas d'en solliciter un seul. Son nom, placé sur l'affiche comme ne l'a jamais été celui de Talma, comme celui de Mlle Mars le fut seulement dans les dernières années d'une carrière si longue et si brillante, témoigne assez de notre déférence et du rang auquel nous la plaçons parmi nous.

« Non, non, ce n'est pas le manque d'égards, ce n'est pas le défaut de concorde qui détermine Mlle Rachel à quitter *cette scène aimée*, sur laquelle elle trouva, si jeune encore, toutes les voies aplanies, un beau répertoire, de grands succès, des camarades dévoués jusqu'à l'abnégation, et la fortune la plus considérable que jamais artiste ait réalisée. Mlle Rachel ne peut oublier, d'ailleurs, qu'elle allégua d'autres motifs, lorsqu'il y a un an elle a adressé à ceux qu'elle appelait alors *ses chers camarades* la première lettre dans laquelle elle annonçait l'intention et exprimait le regret d'être *forcée* de se séparer d'eux.

« Veuillez, etc.

« Les membres du Comité d'administration à la Comédie-Française :

« Samson, Régnier, Maillart, Geoffroy, Ligier, Provost, Beauvallet. »

VII

LA PRÉFECTURE DE POLICE — CAUSSIDIÈRE LES MONTAGNARDS



Arrivée du préfet. — Permettez-moi, monsieur le préfet... — C'est bon, c'est bon, voyons le billard d'abord.

Presque en même temps, Caussidière et Sobrier, le 24 février, Lucien de la Hodde, le lendemain ou le surlendemain, s'étaient installés à la Préfecture de police. Sobrier n'y resta que trois jours. Quant à Lucien de la Hodde, Caussidière qui ne l'aimait guère, sans le connaître encore suffisamment, trouva assez vite le moyen de s'en débarrasser.

Lucien de la Hodde s'était nommé lui-même secrétaire général, à la place de M. Pinel qui venait d'abandonner ses fonctions.

Or, une dizaine d'années avant la Révolution de février, et alors qu'il débutait, rédacteur obscur et intermittent de la *Presse*, dans le journalisme, il avait, le 24 mars 1838, sollicité du préfet de police une place de mouchard. Cette demande, signée de son nom, Caussidière la découvrit dans les archives, et il découvrit également les rapports signés d'un pseudonyme, « Pierre », que le pseudo-républicain, très renseigné sur les sociétés secrètes et sur les adversaires du Gouvernement, avait très régulièrement envoyés.

Le 14 mars 1848, Caussidière, sans lui dire de quoi il s'agissait, fit venir de la Hodde dans son cabinet. Là, celui-ci se trouva devant une sorte de tribunal d'honneur présidé par Grandménil et composé de Tiphaine, Charles Rouvenat, Albert, Chenu, etc. On l'accusa. Il nia tout d'abord, mais il fut bientôt obligé d'avouer, quand la demande qu'il avait faite, le 24 mars 1838, fut placée sous ses yeux. On l'engagea à se tuer, mais c'était assez mal le connaître. Les gens de cette espèce ne se tuent pas. Sous la menace d'être livré aux Montagnards de Caussidière, qui l'auraient fusillé avec le plus vif plaisir, il reconnut par écrit qu'il était l'auteur de tous les rapports signés Pierre.

Incarcéré à la Conciergerie, il fut mis en li-

berté quelques jours après la retraite de Caussidière qui n'eut pas, depuis ce jugement du 14 mars, d'ennemi plus acharné. Il se réfugia en Angleterre et y rédigea un journal dans lequel il attaquait violemment la République de 1848 et qui avait pour titre le *Bossu*. Je ne puis que répéter au moment où ce personnage rentre dans l'ombre ce que je disais dans un précédent chapitre. C'était un malhonnête homme, *mais il savait beaucoup de choses*.

Celui qui le démasqua était né à Lyon, vers 1809, d'une famille d'ouvriers, et avait été lui-même, jusqu'en 1834, ouvrier à Lyon et à Saint-Étienne. Au mois d'avril 1834, il prit part aux soulèvements qui éclatèrent dans ces deux villes, et la Cour de Paris le condamna à la détention perpétuelle. Enfermé à la prison du Mont Saint-Michel, il s'évada, mais un de ses compagnons qui s'évadait avec lui se cassa la jambe, en arrivant à la dernière marche d'un des escaliers de l'abbaye. Il ne voulut pas l'abandonner et réintégra son cachot. Ceci peut déjà donner une idée de l'homme.

En 1837, le ministère Molé accorda une amnistie, et Caussidière fut un de ceux auxquels on rendit la liberté.

Comme on le pense bien, il n'en sut aucun gré au Gouvernement. Généreux et passionné, il était aussi incapable d'un acte sciemment violent ou

injuste, que d'un raisonnement calme, réfléchi, impartial. Il avait le culte du peuple et la haine instinctive, aveugle, de la monarchie. Ce mot de République, sous lequel peuvent se cacher tant d'abus, lui semblait contenir tout le bonheur du genre humain. Quoiqu'il n'en convienne pas dans ses *Mémoires*, il dut voir à quel point il s'était trompé.

Tous ceux qui l'ont jugé le constatent : il était à la fois vulgaire et fin, fin par un don imprévu de la nature, vulgaire par son origine et son éducation. Il y avait en lui de la gaîté lourde, bruyante, de la gaîté d'ouvrier, de *compagnon*, qui dissimulait parfois, mais sans les amoindrir, des qualités très réelles d'administrateur, de chef politique, de connaisseur d'hommes. Avec d'autres opinions et à une autre époque, il aurait mieux donné sa mesure.

Il reste, malgré tout, sympathique — peut-être parce qu'il fut très probe — et, chose curieuse, sympathique, même dans les appréciations de ses adversaires, même, je crois, dans ce portrait de lui par de la Hodde (1), d'où se dégage une impression de vérité :

« Avant M. Lagrange, et à la même époque que M. Beaune, était arrivé à Paris, une sorte de

(1) *Histoire des Sociétés secrètes*...., p. 340.

géant, au cou de taureau, aux épaules énormes, offrant, sur une face percée de deux petits yeux intelligents, une expression de bonhomie cauteleuse (1), il se nommait Marc Caussidière, et avait fait partie de la catégorie de Saint-Etienne dans le procès d'avril. Fils d'un ancien soldat, sans fortune, il était entré tout jeune dans un atelier de dessin pour la rubannerie et avait acquis une certaine habileté dans cette profession. On assure que, déjà plein d'industrie, il vendait simultanément ses dessins à des fabricants suisses et français (2)... Alors — je parle de la fin de la Restauration — la doctrine démocratique et sociale et le drapeau rouge n'étaient pas encore inventés, mais on n'en faisait pas moins de la besogne anarchique sous le couvert de la Charte. Le patriotisme de M. Caussidière tenait à son âge, il était un peu romanesque. La guerre de l'indé-

(1) Comparez le portrait tracé par Louis Blanc : « ... un homme aux membres herculéens, au cou de taureau et à la taille gigantesque, rendue plus remarquable encore par la petitesse de la tête ; avec cela des manières d'une aménité parfaite, un son de voix très doux, un extérieur plein de bonhomie et, en même temps, un regard dont l'éclat à demi voilé révélait à l'observateur attentif un mélange extraordinaire de souplesse et d'énergie, d'élans excentriques et de prudence, de finesse et de rondeur. » *Histoire de la Révolution de 1848...*, t. I, p. 293. En somme, dans ces deux portraits, l'un idéalisé, l'autre caricatural, on reconnait assez aisément le même homme, — le même brave homme.

(2) Ce détail est probablement inventé de toutes pièces.

pendance grecque ayant éclaté, beaucoup de jeunes gens, qui avaient besoin de faire du bruit, saluèrent avec transport un conflit qui mettait plusieurs nations aux prises. Le dessinateur et quelques-uns de ses camarades, MM. Tiphaine et Vignes entre autres, furent du nombre. Ils résolurent de marcher au secours de la liberté hellénique; seulement au lieu de s'enrôler dans quelque régiment, comme le commun des défenseurs de la Grèce, ils s'y prirent de la manière suivante. Une société pantagruélique, dont ils étaient les créateurs, existait dans le pays sous le nom de *société des Fours-à-chaux ;* son but n'avait rien de terrible, il tendait à développer les facultés d'ingurgitation et à perfectionner l'art de la forte plaisanterie. Les récipiendaires subissaient des épreuves consistant à avaler des doses extraordinaires de n'importe quoi; cet exercice terminé, un membre apparaissait avec une énorme seringue de vétérinaire et complétait, d'une façon qu'il est inutile de décrire, la cérémonie d'admission.

Il fut convenu que les principaux membres de la Société marcheraient à la délivrance des Grecs, non pas en simples citoyens, mais comme représentants de la très honorable compagnie, M. Caussidière fut nommé grand-maître de l'expédition; M. Tiphaine, fournisseur général; M. Vignes, aumônier, ainsi de suite. Le corps d'armée, état-

major et soldats, se composait d'une douzaine d'individus. Ils se mirent en route sans argent, maraudèrent à droite et à gauche et finirent par arriver à Marseille, lieu de réunion de l'armée libératrice. Là, ils se présentèrent au colonel Fabvier, à qui ils firent part de leur généreuse résolution ; ce dernier, à ce qu'il paraît, n'apprécia pas très convenablement ce renfort. L'air et la façon hétéroclites du *Four-à-chaux* lui parurent suspects, il les remercia, les assurant que la Grèce saurait se passer d'eux.

Tel fut le début politique de M. Caussidière : il témoigne d'un caractère porté à la haute facétie… ». Les hautes facéties de ce genre, ajouterons-nous, sont assez rares chez ceux qui craignent d'attraper quelque mauvais coup. L'anecdote, quoi que puisse en penser Lucien de la Hodde, est flatteuse pour le futur préfet de police.

Membre de plusieurs sociétés secrètes, où son éloquence familière et sa verve narquoise plaisaient a un public peu exigeant en matière d'art oratoire, commis-voyageur, placier infatigable et persuasif de la *Réforme*, Caussidière avait joué un rôle assez actif, pendant cette longue lutte de douze à quinze années, pour ne pas être oublié le lendemain de la victoire. Du reste, il était de ceux qui se laissent difficilement oublier. Après le refus de Beaune, et sur la désignation de

celui-ci et de Flocon, on le mit à la Préfecture de police. Il y fit, c'est une justice à lui rendre, beaucoup plus de bien que de mal.

« ... Sous son administration, écrivait dans ses *Mémoires* (1) l'ancien chef de la sûreté Canler, personne ne fut révoqué à la préfecture et chacun put y conserver sa position. Il y a plus ; pendant longtemps, les sergents de ville durent se cacher pour échapper à certaines menaces de vengeance, et, cependant, ils furent toujours intégralement payés. Aussi, je ne crois pas qu'aucun agent de la police, soit chef, soit subalterne, ait eu à se plaindre de Caussidière. Il est vrai qu'il lui eût été totalement impossible de faire de la police sérieuse avec les hommes qui l'entouraient (2) : mais il faut aussi tenir compte de la résistance qu'il sut opposer aux observations de ce même entourage, qui, chaque jour,

(1) Bruxelles, 1862, p. 311.

(2) Le plus célèbre fut Pornin, bon ivrogne qui promenait sa jambe de bois de cabaret en cabaret (surtout à l'*Association des Marchands de vin*, rue Jean-Robert) et chez lequel l'alcool paraît avoir singulièrement exalté les opinions politiques. Plus tard, il mit un peu d'eau dans son vin, mais au moral seulement.

Sur Pornin et la police à cette époque, on peut lire les trois brochures de Chenu, publiées en 1850 et 1851 : *les Montagnards*, *les Conspirateurs*, *les Chevaliers de la République rouge*, celles de de la Hodde, et celle de Miot (ou plutôt de Lubatti, ex-officier de l'état-major de la garde républicaine, et de

l'engageait à chasser *tous ces anciens satellites du tyran.* »

Le 29 février, après avoir exercé ses fonctions pendant cinq jours sans titre officiel, il avait été nommé délégué au département de la police, et, le 17 mars, préfet de police.

Dès son installation à la préfecture, le 24 février, il avait rédigé cette proclamation qui fut affichée sur les murs de Paris, et que signa aussi Sobrier, qui partageait encore avec lui les fonctions de délégué :

« *Au nom du peuple souverain,*

CITOYENS,

Un Gouvernement provisoire vient d'être installé ; il est composé, de par la volonté du peuple, des citoyens F. Arago, Louis Blanc, Marie, Lamartine, Flocon, Ledru-Rollin, Recurt, Marrast, Albert, ouvrier mécanicien.

Pour veiller à l'exécution des mesures qui seront prises par le Gouvernement, la volonté du peuple a aussi choisi, pour ses délégués au département de la police, les citoyens Caussidière et Sobrier.

Castera, rédacteur en chef du *Correspondant de Paris*) *Réponse aux deux libelles de Chenu et de la Hodde* (1850).

Pornin a publié lui-même : *la Vérité sur la Préfecture de police pendant l'administration de Caussidière.* Paris, 1850.

La même volonté souveraine du peuple a désigné le citoyen Etienne Arago à la direction générale des postes.

Comme première exécution des ordres du Gouvernement provisoire, il est ordonné à tous les boulangers et fournisseurs de vivres, de tenir leurs magasins ouverts à tous ceux qui en auraient besoin.

Il est expressément recommandé au peuple de ne point quitter ses armes, ses positions, ni son attitude révolutionnaire. Il a été trop souvent trompé par la trahison; il importe de ne pas laisser la possibilité à d'aussi criminels et d'aussi terribles attentats.

Pour satisfaire au vœu général du peuple souverain, le Gouvernement provisoire a décidé et effectué, avec l'aide de la garde nationale, la mise en liberté de tous nos frères détenus politiques, mais en même temps, il a conservé dans les prisons, toujours avec l'assistance on ne peut plus honorable de la garde nationale, les détenus constitués en prison pour crimes ou délits contre les personnes et les propriétés.

Les familles des citoyens morts ou blessés pour la défense des droits du peuple souverain sont invitées à faire parvenir, aussitôt que possible, aux délégués du département de la police, les noms des victimes de leur dévouement à la

chose publique, afin qu'il soit pourvu aux besoins les plus pressants.

Les délégués au département de la police,

CAUSSIDIÈRE et SOBRIER. »

Dans l'état de crise que l'on traversait alors, Caussidière voulait et devait se montrer énergique, surtout à l'égard d'un personnel qu'il tenait à conserver, ne pouvant, sans de graves inconvénients, le remplacer, mais dont le républicanisme, de fraîche date, lui semblait médiocre.

Le jour même de son installation — c'est lui-même qui le raconte dans ses *Mémoires* — après avoir invité ses chefs de division à redoubler de zèle, il avait ajouter : « Si quelqu'un de vous se rend coupable de trahison, il sera fusillé sur-le-champ dans la cour de la préfecture. » Jamais bureaucrates, sauf peut être en 1793, n'avaient entendu pareil langage.

Le 3 avril 1848, il adressait cette allocution à ses commissaires de police :

« Vous manquez tous d'énergie dans vos fonctions ; ce n'est pas comme cela que j'entends que la police se fasse ; vous êtes encore trop bourgeois; vos bourgeois ne font aucun don patriotique pour subvenir aux besoins du peuple ; il n'y a que les ouvriers qui apportent le salaire de

la journée qu'ils gagnent à la sueur de leur front; dites bien à votre stupide bourgeoisie et à la garde nationale, que s'ils ont le malheur de songer à la plus petite réaction, on n'aura pas (ou nous n'aurons pas) besoin d'avoir recours à des coups de fusil ; mais, avec une boîte d'allumettes chimiques, nous incendierons Paris, et il ne restera pas pierre sur pierre : Paris périrait plutôt que la République (1). »

S'il laissait un peu trop, parfois, comme en cette occasion, parler l'esprit de parti, Caussidière donnait l'exemple du zèle et de la conscience professionnelle.

Tous les jours il travaillait, dans son cabinet, jusqu'à minuit. Il montait ensuite à cheval, et, de minuit à quatre heures du matin, il parcourait les quartiers populaires où l'on pouvait redouter des troubles (2).

Les difficultés qu'il avait à vaincre étaient d'autant plus grandes que l'argent manquait. Le budget de la police, pour l'année 1848, s'élevait à 11.139.538 francs, avec une somme supplémentaire de 22.500 francs par mois allouée au

(1) Procès de la Haute-Cour de Bourges. Affaire du 15 mai. Acte d'accusation du procureur général près la Haute-Cour, Baroche (d'après le témoignage du témoin Trouessard).

(2) *Réponse aux deux libelles : les Conspirateurs et la Naissance de la République, de Chenu et Delahodde*..., par JULES MIOT, représentant du peuple. Paris, 1850, p. 22.

préfet et représentant les fonds secrets. Ce budget était insuffisant pendant une période de révolution. Caussidière ne reçut et ne réclama aucun crédit extraordinaire. Il fit une police au rabais avec des moyens de fortune.

Une de ses premières préoccupations avait été de former, sans trop de frais, un nouveau corps de sergents de ville, puisque les anciens sergents de ville, dans la crainte d'être assommés, n'osaient plus reparaître à la préfecture de police, d'où les avaient chassés, de même que les gardes municipaux, l'émeute triomphante (1).

Ce nouveau corps, il le composa d'ouvriers

(1) « Lorsque j'entrai, dit Caussidière dans ses *Mémoires*, dans la cour principale de la préfecture (le 24 février), accompagné de Sobrier et de Calmique, tout était désordre et confusion. La terre était jonchée de casques, de selles de chevaux et de divers objets d'équipements militaires : deux mille sept cents hommes environ, garde municipale et troupe de ligne, venaient d'évacuer l'enceinte de la préfecture. Une compagnie de la 11e légion présentait seule quelque apparence d'ordre militaire. C'étaient les officiers de cette compagnie qui avaient obtenu la retraite de la garde municipale et de la ligne. Un grand nombre de citoyens, plus ou moins armés, et encore dans l'ivresse d'un succès obtenu sans effusion de sang (*sic*), se promenaient dans les cours, aux cris de : Vive la liberté ! Vive la République ! et au chant de la *Marseillaise*. »

Les anciens sergents de ville à qui, nous l'avons vu, on maintint leur solde, reprirent, après le 15 mai, leur service, mais en bourgeois, avec une plaque attachée sur le bras gauche et portant cette inscription : *Préfecture de police*.

sans travail, signalés par leur rôle pendant les journées de février.

Les titres exigés étaient, avec le certificat de combattant de février — ou de détenu politique — un congé et un certificat de bonne conduite, constatant que le candidat était ancien soldat.

Je n'ai pas besoin d'ajouter qu'une bonne recommandation dispensa souvent de tout autre titre.

Les *Montagnards*, — c'est le nom qu'on donna à ces nouveaux sergents de ville, — formèrent quatre compagnies qui comptèrent ensemble 600 hommes et s'élevèrent jusqu'à 2.700 hommes. Une partie de ce corps devint la *garde républicaine*.

Un assez triste sire (1), Chenu, qui a consacré aux Montagnards une de ses brochures, prétend qu'il eut le premier l'idée de la formation de ce corps, et c'est fort possible.

« Je me rendis, dit-il, à la Préfecture en toute hâte, et je la trouvai gardée par des gardes nationaux. L'adjudant-major Caron s'avança vers moi et me dit :

« Vous pouvez vous retirer, mon ami, on n'a

(1) Déserteur et escroc, d'après CAUSSIDIÈRE dans ses *Mémoires*, mais Chenu s'en est défendu. En tout cas, il eut ses entrées à la préfecture de police et y joua un rôle important.

pas besoin de vous ici, la garde nationale est assez nombreuse pour faire le service. »

Je regardai avec plus d'attention cette prétendue garde nationale. Mais ce sont tous mouchards et sergents de ville déguisés ! Caussidière n'est pas en sûreté avec ces gens-là : et repoussant Caron, j'entrai dans la préfecture malgré lui.

Je rangeai mes hommes dans la cour, et je montai chez Caussidière. Je le trouvai dans le cabinet du secrétaire-général, assis dans un fauteuil et causant avec Sobrier et plusieurs employés de la Préfecture.

« J'ai à te parler, lui dis-je, mais à toi seul. »

Nous passâmes dans un cabinet et je lui fis part de mes remarques sur les gardiens auxquels était confiée la garde de la Préfecture.

« J'ai peu de monde, ajoutai-je, et dans le cas d'une attaque imprévue, je ne serais pas assez fort pour les repousser. »

« Tu vas, me dit-il, convoquer immédiatement les chefs de groupes et les chefs de barricades sur lesquels nous pouvons compter. Il n'y a pas de temps à perdre. Je vais t'en donner l'ordre par écrit, ce sera mon premier acte de pouvoir. »

Nous rentrâmes alors, Caussidière prit une plume et écrivit : « Le capitaine Chenu est autorisé à former une garde pour le service de la préfecture de police et à enrôler les citoyens qui se présen-

teront pour en faire partie. » Signé : Caussidière, et au bas le cachet de la Préfecture.

J'écrivis aussitôt à tous ceux qu'il m'avait désignés...

Quand vint le jour (le 25 février), je vis arriver successivement les chefs de groupes avec leurs hommes, mais sans armes pour la plupart, preuve évidente que les vieux de la vieille n'avaient pas tous combattu.

Je fis part de cette circonstance à Caussidière.

— Je vais leur faire donner des armes, me dit-il, cherche leur un lieu convenable pour les caserner dans la Préfecture.

Je me mis aussitôt en devoir d'exécuter cet ordre, et je les envoyai occuper le poste des anciens sergents de ville où j'avais été si indignement traité autrefois.

Un instant après, je les vis revenir en courant.

— Où allez-vous ? leur dis-je.

— Le poste est occupé par une nichée de sergents de ville, me dit Devaisse ; ils dorment tranquillement, et nous allons chercher de quoi les réveiller et les mettre à la porte. Ils s'armèrent donc de tout ce qui leur tomba sous la main, de baguettes de fusil, de fourreaux de sabres, de courroies qu'ils doublèrent, et de manches à balai ; puis mes gaillards, qui tous avaient eu à se plain-

dre plus ou moins de l'insolence et de la brutalité des dormeurs, tombèrent sur eux à bras raccourcis, et pendant plus d'une demi-heure leur infligèrent une si rude correction, que quelques-uns en furent longtemps malades. Aux cris qu'ils poussaient j'accourus, et ne parvins qu'avec peine à me faire ouvrir la porte que les Montagnards, car ils prenaient déjà ce nom, avaient eu la précaution de tenir fermée en dedans...

Une fois maîtres de la place, dont ils venaient de relever la garnison avec tant de courtoisie, nos Montagnards se parèrent orgueilleusement des dépouilles des vaincus, et pendant longtemps on les vit se promener dans la cour de la Préfecture, l'épée au côté, le manteau sur l'épaule, et le chef orné du bicorne autrefois si redouté de la plupart d'entre eux.

Dès qu'ils se furent installés dans ce poste, je leur recommandai l'ordre et la discipline ; je leur promis des armes, des rations, et une solde convenable. « Vous prendrez, leur dis-je, le titre de première compagnie des Montagnards. Quant à ma compagnie, comme elle est composée exclusivement de combattants, elle prendra celui de compagnie du 24 février. Je vais aller occuper avec elle le poste qui se trouve sous la première voûte; je pense que les hôtes qui l'habitaient ont dû disparaître en toute hâte en apprenant la manière

dont vous avez traité leurs camarades (1)... »

Pornin affirme ou laisse entendre qu'ils ne touchèrent jamais aucune solde (2). En réalité, à partir du 1er avril, ils reçurent, quel que fût leur grade (3), deux francs vingt-cinq par jour.

Quelque-uns d'entre eux, à en croire Chenu, surent sans trop de peine augmenter cette solde ou y suppléer :

« Il y avait toujours au bureau de la Commission des récompenses nationales, des bons signés en blanc par le président, et les citoyens Montagnards, ainsi que les détenus politiques, y avaient leurs entrées libres. Ils considéraient les sommes produites par les souscriptions au profit des blessés de février comme leur appartenant de plein droit. Qu'avaient fait ces derniers, disaient-ils ? Ils avaient, il est vrai, combattu et renversé la monarchie, mais ils n'avaient pas souffert, comme eux, pendant dix-huit ans, pour la cause de la liberté. C'était donc bien à eux, les vieux champions de la République, que cet argent devait revenir. Aussi prenaient-ils ces bons sans scrupule, et s'inscrivaient-ils, qui pour cinquante, qui

(1) *Les Montagnards*. Paris, 1850, pp. 83-95.

(2) *La Vérité sur la Préfecture de police pendant l'administration de Caussidière*... Paris, 1850, p. 41.

(3) Tous les grades, jusqu'à celui de capitaine inclusivement, étaient donnés à l'élection.

pour cent francs. Puis ils passaient, à l'Hôtel de Ville, chez le caissier qui payait. Le pauvre Albert, s'étant aperçu de ces malversations, en pleura de honte et de colère (1). »

Ils portaient un uniforme très simplifié : un chapeau pointu à larges ailes, qui leur fit donner, dans le peuple, le surnom de Calabrais (2), une cravate et une ceinture rouge. On y ajouta plus tard une blouse bleue. Des souliers et des bottes furent distribués par l'ordre du préfet de police à ceux qui en manquaient et à qui il était souvent arrivé de monter la garde en sabots.

Louis Blanc, qui était allé, un soir de février, à la Préfecture de police, admirait beaucoup ces Montagnards, qu'il avait trouvés, « en train de fumer, ou étendus sur des lits de camp, et jurant « d'une façon très militaire ». Il notait en termes sympathiques « leur physionomie énergique, joviale et franche... un air de bonne humeur et de bonté rude » qu'il comparait « aux regards fauves, à l'allure louche » des sergents de ville, pendant le règne de Louis-Philippe (3).

On doit reconnaître que ces Montagnards rendirent de réels services et qu'en définitive mieux

(1) Chenu, *les Conspirateurs*. Paris, 1850, p. 117.

(2) *Le Petit homme rouge*. Pamphlet hebdomadaire. N° 5 (mai 1848).

(3) *Histoire de la Révolution de 1848*, t. I, pp. 291-292.

valait avoir une police formée à la hâte et un peu fantaisiste que ne pas en avoir du tout. Caussidière pouvait, sans trop se vanter, affirmer qu'il avait fait de l'ordre avec du désordre — c'est-à-dire qu'il avait, en les embrigadant, en leur donnant une solde et un uniforme, transformé des émeutiers en gardiens de la paix.

Mais ne risquait-on pas de les voir revenir, tôt ou tard — et c'est là ce qui se produisit — à leurs anciennes habitudes ? Était-on bien assuré qu'ils ne conservaient pas, dans leurs nouvelles fonctions, une insurmontable antipathie pour les bourgeois qu'on les chargeait de protéger ?

Si grands que fussent leur bonne volonté, leur dévouement, il manquait à ces ouvriers dont on avait fait, du jour au lendemain, sans aucun stage, sans aucune préparation, des sergents de ville, la connaissance du métier de policier, l'âme même du policier qui n'est pas seulement, lui, chien de garde mais chien de chasse. Et ce n'étaient certes pas les anciens sergents de ville, suspects, désarmés, qui pouvaient, pour les aider, déployer des qualités, une compétence, une expérience dont on se défiait, parce qu'ils les avaient mises naguère au service du roi.

Paris, grâce aux Montagnards, grâce à eux non pas uniquement mais en grande partie, pour ne rien exagérer, n'avait plus son aspect révolution-

naire de ville soulevée et frémissante, mais il était plus que jamais encombré de filous et d'escarpes.

D'ailleurs, et Caussidière lui-même, dans le passage qu'on lira plus loin, est obligé de l'avouer, des éléments mauvais s'étaient introduits dans ce corps composé au début, en majorité, d'honnêtes gens, et qui, désormais, au lieu d'un secours, menaçait d'être un danger.

Le moment était venu — et tout le monde, excepté eux, le comprit — où il devenait nécessaire, pour recourir à une police professionnelle, de licencier et de renvoyer dans leurs foyers ces hommes à chapeau pointu et à ceinture rouge, qui ne tenaient nullement à abandonner leur solde et à renoncer à leur uniforme (1).

Ce ne fut pas une opération facile.

« Il fallait inviter les Montagnards licenciés à abandonner la caserne Saint-Victor où ils étaient casernés, et à se retirer *où ils pourraient*.

La plupart étaient pères de famille et avaient perdu leur état. Le pouvoir exécutif, sachant leur

(1) Ils formaient, à l'époque où on les licencia, trois compagnies :

1re compagnie. — Capitaine : Brousse ; lieutenant : Parent.

2e compagnie. — Capitaine : Léon Deroy ; lieutenant : Jolivet.

3e compagnie. — Capitaine : Desouche ; lieutenant : Jacques.

position malheureuse, avait accordé qu'ils toucheraient encore leur solde pendant dix jours...

J'envoyai Crevot auprès d'eux. Cet ami joignait l'esprit d'ordre à la fermeté de caractère ; son patriotisme éprouvé l'avait fait accepter avec plaisir par les Montagnards. Aussi, depuis qu'ils s'étaient épurés en renvoyant quatre-vingts des leurs, avaient-ils repris la discipline d'un corps armé et une conduite irréprochable.

Lorsque mon émissaire arriva près de la caserne Saint-Victor, elle était cernée par la garde nationale qui voulait expulser de force les Montagnards, mais toutefois sans oser pénétrer dans l'intérieur.

Crevot revint, avec un officier de la garde nationale, m'informer de ce qui se passait. J'invitai cet officier à faire retirer la garde nationale et à laisser sortir librement les Montagnards. Presque tous avaient leurs fusils, depuis le 24 février, et voulaient les garder, sauf à les déposer dans leurs mairies, s'ils en recevaient l'ordre.

Il fut convenu que les Montagnards sortiraient six par six, avec leurs armes, et sans qu'on les inquiétât.

Sur mon ordre écrit, les Montagnards s'exécutèrent comme il avait été dit, seulement au lieu de leur assurer une retraite paisible, la garde nationale qui stationnait dans les rues adjacentes,

arracha les armes à plusieurs d'entre eux ; ils furent vexés et maltraités, quelques-uns même arrêtés.

Ainsi a été dissoute cette garde des *féroces* Montagnards qui, pendant près de trois mois, ne frappèrent ni ne tuèrent personne, et firent un rude service contre les voleurs et les fauteurs de désordres.

Leur seul tort fut d'avoir introduit, au bout d'un certain temps, parmi cette troupe d'élite, des homme tarés de toutes les polices ; c'est alors qu'on leur souffla de mauvais desseins et l'esprit de turbulence.

Personne cependant n'a eu à s'en plaindre que moi (1)... »

On peut, dans une certaine mesure, et sans méconnaître ses bonnes intentions et ses qualités incontestables, porter sur Caussidière le même jugement que sur ses *Montagnards*. Seulement chez lui l'esprit de turbulence était remplacé par l'esprit de parti.

Le politicien faisait tort au policier. Le policier, quelque désireux qu'il fût de se tenir à la hauteur de ses fonctions, n'oubliait pas assez les admirations, les antipathies, les préjugés, les rancunes du politicien, de l'ami de Ledru-Rollin, de

(1) *Mémoires de Caussidière.*

l'ancien conspirateur, qui, à la préfecture, continuait à conspirer.

Ses théories sociales, son idéal républicain, ne correspondaient plus à ceux des modérés qui, instruits par les événements et désireux de mettre fin à l'anarchie, se préparaient à lutter contre les clubs, à museler la presse jacobine, à fermer les ateliers nationaux, et, de plus en plus, à faire machine en arrière.

Le 16 mai 1848, il donna, ou on lui imposa, sa démission. Il fut une des victimes de l'émeute du 15 mai, provoquée par ses amis et que lui-même il favorisa.

Du 18 mai 1848 au 8 novembre 1849, quatre préfets de police se succédèrent :

Trouvé-Chauvel (avec O'Reilly, ancien condamné politique, comme secrétaire général), le 18 mai 1848 ;

Ducoux, le 19 juillet ;

Gervais de Caen, le 14 octobre ;

Le colonel de gendarmerie Rebillot, le 20 décembre.

Chef de la police municipale sous le colonel Rebillot, Carlier lui succéda le 8 novembre 1849.

« Carlier, dit Caussidière dans ses *Mémoires*, est de la vieille école, c'est-à-dire de la police de provocation. Sa mission principale consiste à laisser des agents parmi les mécontents d'un parti,

surtout chez les républicains, pour les pousser aux moyens extrêmes et préparer des journées (1). »

Les nouvelles tendances de la police, Carlier les indiqua clairement dans une « proclamation » qui porte la date du 10 novembre 1849.

« HABITANTS DE PARIS,

La haute confiance du président de la République vient de m'appeler à la Préfecture de police.

Ce sera pour moi un éternel honneur d'avoir été jugé digne de seconder, dans ces fonctions délicates, la grande et franche politique inaugurée par les actes et les déclarations du chef de l'Etat.

Je viens demander à mes concitoyens leur concours et leur appui, en leur promettant mon zèle et mon énergie.

Les hommes paisibles de toutes classes ne peuvent voir en moi qu'un ami ; je suis, je serai toujours, je ne dis pas l'ennemi, mais l'adversaire courageux et infatigable des perturbateurs, chefs et instruments.

(1) « Son premier soin, en prenant les rênes de la police, fut de se créer un service politique qui lui permît de savoir tout ce qui se faisait et se disait dans les clubs, les sociétés secrètes, et jusque chez certains représentants. Pour atteindre ce but, il se créa, au poids de l'or, des agents secrets dont il prit un certain nombre parmi des chefs ou des orateurs de clubs, des journalistes dont les discours et les écrits avaient souvent glacé d'effroi le cœur des honnêtes gens. » CANLER, *Mémoires*, p. 345.

Protection à la religion, au travail, à la famille, à la propriété, aux bonnes intentions, au repentir même. Vigilance et rigueur contre le socialisme, l'immoralité, le désordre, les mauvaises publications, l'endurcissement des factieux.

Gardes nationaux, chefs d'industrie, pères de famille, commerçants, travailleurs, aidez vous-mêmes à l'accomplissement de ma mission. Il appartient à l'initiative des bons citoyens de faciliter l'action des lois et de l'autorité. La discipline intérieure des familles et des ateliers est le plus puissant auxiliaire de la police de l'État. Notre cause est la même : vous voulez un pouvoir protecteur, nous voulons une liberté sage. La modération, appuyée sur la force, domptera, n'en doutez pas, les mauvaises passions. Les jours les plus rudes sont passés ; mais il ne faut pas s'endormir sur les premiers succès. Rien n'est fait tant qu'il reste quelque chose à faire pour l'ordre et la sécurité.

Habitants de Paris,

Il s'agit aujourd'hui d'une ligue sociale contre le socialisme ; c'est la cause de toutes les familles, de tous les intérêts. Ranimons, par la sécurité publique, la confiance privée ; rendons de l'avenir à toutes les existences par la stabilité des institutions fidèlement respectées, mais fermement ap-

pliquées. C'est entre nous tous une assurance mutuelle ; nous avons donc droit de compter les uns sur les autres ; comptez sur moi.

Paris, le 10 novembre 1849.

Le Préfet de police,

P. Carlier. »

Les temps étaient bien changés. La police et la Révolution allaient faire désormais un assez mauvais ménage. Carlier (auquel succéda le 2 décembre 1851, M. de Maupas) (1), c'était déjà un préfet de police du second Empire.

(1) Carlier avait donné sa démission le 27 octobre. Le 22 janvier 1852, on créa un ministère de la Police générale dont M. de Maupas fut le premier titulaire.

VIII

JOURNAUX

Les journées de février avaient fait surgir une multitude de journaux dont la plupart pourvus de titres bizarres, rédigés par des fous ou des demi-fous, n'eurent qu'une existence très éphémère (1).

Dans cette première catégorie, qui n'est pas la moins intéressante, se rangent :

Le Journal du Diable, qui avait ses bureaux au 34 de la rue Notre-Dame-des-Victoires ;

Le Mayeux, qui ne vécut que cinq jours, du 17 au 22 juin 1848 ;

La Mère Michel, gazette des vieilles portières (août 1848) ;

(1) Même en 1848 on commençait à les rechercher. Il existait sur les boulevards et dans les passages des bureaux spéciaux où on les vendait aux collectionneurs, et jusqu'à 5 ou 6 francs le numéro.

Le Paysan du Danube, hebdomadaire, rédigé par Prosper Poitevin, rue Suger, 9 ;

Le Petit Homme rouge ;

M. Pipelet ;

Le Républicain lyrique, journal à l'usage des chanteurs ;

Le Robespierre ;

Les Saltimbanques ;

Le Scorpion politique (en vers, par Bouché de Cluny) ;

Spartacus ;

La Tarentule, revue critique des actes sérieux, des utopies, des excentricités et des bévues de nos hommes d'État ;

L'Éventail républicain, qui avait la forme d'un éventail (un seul numéro, le 1er avril 1848).

La Propagande républicaine, qui parut le 23 mars 1848, avec un rédacteur unique, J.-J. Danduran, et dont le feuilleton intitulé : *Du Christianisme et de la Démocratie* était dédié à « Mme Victoria Cobourg, reine et papesse d'Angleterre ».

Le Bonheur public et général ou *les Confessions d'un Montagnard* (du 8 avril au 25 mai 1848), par le citoyen Béjot, rue Saint-Antoine, 143, qui avait trouvé ce moyen ingénieux de résoudre la question sociale : « Les personnes ayant 800 francs de revenu abandonneront les trois quarts de leur

pension à la masse ; celles ayant 400 francs abandonneront deux quarts, et celles ayant 200 francs le quart ; celles ayant 1200 francs, le tout. » C'est



Le magasin de journaux sur la voie publique.

un système très net et très franc d'impôt proportionnel.

Le Christ républicain, rue du Petit-Lion-Saint-Sauveur, 10.

Ce journal, qui devait paraître le jeudi et le dimanche et qui n'eut que cinq numéros, du 8 au

25 juin 1848, était rédigé par le citoyen Declergues et administré par le citoyen Redel. C'est du moins ce qu'annonçait, en ces termes, le premier numéro : « Dans les circonstances difficiles, où nous nous trouvons, où toutes nos vieilles croyances ne sont plus bonnes qu'à jeter au panier, c'est répondre au besoin de la République, en général et des républicains en particulier, que d'inventer une religion nouvelle, plus en harmonie avec le nouvel état de choses qu'a produit le 24 février. Le citoyen Declergues fait savoir au public qu'il vient d'inventer *le Christ républicain* (breveté sans garantie du gouvernement). Toutes les personnes qui veulent s'associer à l'exploitation et prendre part aux bénéfices sont priés de s'adresser au citoyen Ridel, administrateur ». Dans un autre numéro, *le Christ républicain* conjurait le Christ de soustraire l'humanité au pouvoir de « la bête qui règne sur les sept collines et de la domination de la femme qui fornique avec tous les monarques ». Ce Christ républicain était résolument anticlérical. Il demandait qu'on chatrât tous les prêtres « depuis le dernier curé de village jusqu'au pape ».

A côté du *Bulletin de la République*, créé par Ledru-Rollin, pour défendre le Gouvernement provisoire et dont chaque numéro était contresigné tous les deux jours par un de ses membres (il

compta, comme on sait, (George Sand parmi ses collaborateurs), chaque personnalité politique un peu en vue avait fondé son journal pour y exposer ses théories.

Lamennais avait *le Peuple constituant*, qui commença à paraître (rue Montmartre, 54), le 1er mars 1848 et disparut à son 134e numéro.

Proudhon avait *le Représentant du Peuple, journal quotidien des travailleurs* (rue J.-J. Rousseau, 8) et qui deviendra *le Peuple*, une des feuilles les mieux faites du temps.

Raspail avait *l'Ami du Peuple en 1848* (du 27 février au 14 mai, avec une interruption du 28 février au 12 mars. Son titre évoquait de tels souvenirs que le premier numéro fut brûlé solennellement par les étudiants sur la place Saint-Michel. Raspail, effrayé, ne fit reparaître son journal que le 12 mars suivant.) Dans un de ses articles, Raspail attaquait, sans le nommer, Pagnerre, éditeur et secrétaire du Gouvernement provisoire : « Pendant que l'exploitant dort, disait-il, sous des lambris dorés, le génie exploité (Lamennais, qui avait publié plusieurs volumes chez Pagnerre) souffre à l'insu de tous, ne sachant pas, le matin, comment il dînera le soir, ni la veille, par quel habit il remplacera le lendemain son habit trempé de pluie et couvert de boue.

L'exploitant est un des chefs de la République, l'exploité n'en est qu'une des gloires. »

Alexandre Dumas, qui se prenait pour un homme d'État, avait *le Mois* (1).

George Sand avait publié, le 9 avril 1848, *la Cause du Peuple*, qui mourut de mort subite, mais elle collabora assez régulièrement non seulement au *Bulletin de la République* mais à *la Vraie République*, dont les bureaux se trouvaient rue Coquillière, 12 *ter*, et dont le rédacteur en chef était Thoré. « *La Vraie République*, écrivait Pierre Leroux (2), dont le titre porte notre nom uni à ceux de nos amis Barbès et Thoré, et à celui de la femme illustre qu'aujourd'hui l'envie voudrait, à force d'outrages, faire repentir de son génie et de tous les dons qu'elle a reçus de Dieu. »

Sobrier était le directeur et le rédacteur en chef de *la Commune de Paris*, qui vécut du 9 mars au 8 juin. *La Commune de Paris*, où écrivirent quelque peu George Sand et Eugène Sue et qui publia en feuilleton, *l'Histoire patriotique des arbres de la Liberté*, par l'abbé Grégoire, donna parfois des vers, par exemple (dans son n° du 2 mai) cette pièce qu'elle appelle un petit chef-d'œuvre et dont l'auteur était un jeune ouvrier typographe.

(1) Qu'on appelait assez généralement le *Moi*.

(2) *Projet de Constitution... Extrait des journaux*, p. 143.

Ce jeune typo racontait qu'il avait vu en rêve la Liberté :

A mon chevet elle se pose.
Et là, berçant mon doux sommeil,
Sa douce voix me dit : « Repose,
Je te prépare un doux réveil.
Enfant, je viens sécher tes larmes.
Grandis avant la puberté,
Mais au réveil, cours vite aux armes
Et combats pour la liberté ! »

Mère, sur une barricade,
Je la défendais noblement,
Quand survint une fusillade
Qui me frappe mortellement.
Mais dans ses bras elle m'enlève,
Me montrant la postérité —
Bonne mère, là finit mon rêve (1),
En mourant pour la liberté.

A la Commune de Paris se rattachent une vingtaine de feuilles dont les titres et la tendance, en 1848, rappelaient 1793 : le *Club des Jacobins* (1er N° 14 mai. Il terminait son manifeste par ces mots : « Fraternité aujourd'hui ou justice demain ») ; le *Bonnet Rouge, journal des Sans-Culottes* (rédigé par un ouvrier-littérateur Constant Hilbey) ; la *Montagne* (1er N° 4 mai. Elle avait pris pour épigraphe le fameux mot de Siéyès, en le modifiant un peu : « Qu'a été le peuple ? ... Rien.

(1) C'était un rêve un peu long. Il a un pied de trop.

Que doit-il être ? ... Tout. » ; le *Tribunal Révolutionnaire* ; le *Vieux Cordelier de 1848* (1er N° le 18 mai) ; le *Vieux Cordelier*, drapeau du peuple (1er N° 19 mai) ; le *Nouveau Cordelier* (rédigé par Alexandre Weil) ; la *Guillotine*, par un vieux jacobin (feuille plus fantaisiste que violente) qui parut en mai, in-folio et n'eut qu'un numéro. Elle était signée Olusi-Lippephi, anagramme de Louis-Philippe. Au-dessous du titre, un portrait de Louis-Philippe portait sur la poitrine un tatouage qui représentait une guillotine, avec, d'un côté : « 1793. Tout le monde y passera », et, de l'autre côté : « 1848. Personne n'y passera (1). »

Le plus violent de tous ces journaux, d'un jacobinisme attardé, qui épouvantait les bourgeois, fut peut-être le *Père Duchêne* (2). On en jugera par cet article.

(1) Une autre *Guillotine*, qui n'eut aussi qu'un seul numéro, parut en juillet.

(2) Avec ce sous-titre : *Gazette de la Révolution*. Bureaux : rue Montorgueil, 32. Il paraissait deux fois et, depuis le 10 avril, trois fois la semaine et se vendait beaucoup. Son gérant était un certain Thuillier. Un journal rival, *la Mère Duchêne* (rédigé par Vermasse dit « Mitraille ») prétendait que ce Thuillier avait passé en cour d'assises pour banqueroute frauduleuse.

Il y a eu d'autres journaux portant des titres empruntés à celui d'Hébert : *le Vrai Père Duchêne*, *le Petit-fils du Père Duchêne* (réactionnaire), *les Lunettes du Père Duchêne* et même *le Perdu-Chêne* (recueil de chansons).

« *Marat au Père Duchêne.*

MON VIEUX,

Oublions nos vieilles haines et serrons nos rangs. Mille tonnerres ! Je suis content de te revoir. Tu essuies les verres de tes lunettes, tu te frottes les yeux : eh bien ! oui, c'est moi, Marat, *ô viédase !* ne me connais-tu pas ?

Que te dirai-je ? on m'a envoyé des sombres bords (comme disait ce pauvre M. Chénier) pour savoir au juste ce que l'on fait ici. Quant à moi, tu te rappelles mon histoire : envoyé *ad patres* par les plus jolies mains du monde, je me suis marié là-bas. Oui, vraiment, et tu ne devinerais jamais avec qui ? ... avec Charlotte Corday... oui, mon vieux, avec celle qui... enfin, suffit : cela a été sa punition et ma récompense. Je lui ai fait trois filles, elles sont parmi vous : ils (*sic*) s'appellent liberté, égalité, fraternité. Nous nous aimons comme deux tourtereaux. Enfin, nous faisons voir à ce pauvre M. de Florian que tout ce qu'il a écrit sur le tendre amour, c'est de la *gnognotte*.

Corbleu ! cela va mal. Comment diable avez-vous été chercher des républicains à l'eau de rose : des hommes froids comme le souvenir du dernier roi des Français. Eh toi, viédase, j'ai peine à te

reconnaître ; tu es devenu doux comme les mesures du Gouvernement provisoire. Allons, un peu d'énergie, aux grands maux les grands remèdes. As-tu peur de la censure ? Elle n'existe plus. Dis-leur donc ce que tu penses à tous ces gaillards-là. Dis à celui-ci : Vous êtes un républicain pâle et froid comme votre figure. A celui-là : Ton journal remplace admirablement celui du gros Bertin. A cet autre : Tu n'es pas à la hauteur des grands événements qui vont se dérouler devant nous. Toi, tu avais promis d'appuyer la régence. — Toi, tu as refusé ton concours à de bonnes et de grandes actions : toi, ministre de l'Intérieur, est-il vrai que tu distribues, avec une grande profusion, des fonds secrets à de vils agents ? Tu es bon républicain, pourtant : pourquoi as-tu laissé surprendre ton patriotisme si éclairé ? D'où vient le choix malheureux que tu as fait, en envoyant dans les provinces tant de misérables agents ? On ne peut pas suspecter pourtant ton ardent républicanisme. Tu es, pour moi, l'homme à la personnification de la nouvelle et glorieuse République Française. Sois plus circonspect à l'avenir.....

Adieu, viédase, je ne sais pas pourquoi, mais j'espère. Mon cœur s'épanouit ; je porterai là-bas des bonnes nouvelles : je leur dirai que le Français n'a pas dégénéré, que si nous avons succombé, en leur traçant la route, notre sang n'a pas été

stérile. Si cela ne va pas (ce qu'à Dieu ne plaise) je serai à tes côtés et gare dessous.

Salut et fraternité

MARAT. »

A ce même groupe des journaux rouges appartiennent l'*Aimable faubourien*, d'Alfred Delvau, *journal de la canaille* « fait par la canaille, disaient ses crieurs, vendus par la canaille, et achetés par la canaille (1) », le *Pilori* de R. Barré et Vanmale qui terminait ainsi une biographie-réquisitoire de Thiers : « *Arrêt* : Louis-Adolphe Thiers, né à Marseille, le 26 germinal an VI (16 avril 1797) est condamné à l'exposition publique et à la flétrissure morale, comme s'étant rendu coupable des délits ci-dessus mentionnés. » — et le *Diable boiteux*, rédigé, du 1[er] au 25 juin, par Charles Tondeur avec ce sous-titre « pamphlet de la République rouge ».

Le parti de la République modérée, le parti de l'ordre n'avait que huit ou dix journaux, mais c'étaient des journaux sérieux, solides, soutenus, surtout en province, par une nombreuse clientèle.

En tête venait la *Presse*, qui se vendit jusqu'à soixante-quinze mille exemplaires, chiffre énorme pour l'époque. Elle était dirigée par Émile de

(1) *L'Aimable Faubourien* parut du 1[er] au 24 juin.

Girardin, habile logicien, polémiste redoutable (1) et qui savait, aussi avide d'argent et d'honneurs que léger de scrupules, dissimuler sous l'apparente préoccupation des intérêts publics, l'unique souci de ses intérêts particuliers. Il ne ménageait guère les hommes au pouvoir. Il les ménageait si peu qu'un beau soir, le 30 mars 1848, vers 8 heures, trois à quatre cents républicains vinrent, sous prétexte de lui demander des explications, assiéger les bureaux de son journal. Des délégués désignés par ces manifestants furent reçus par lui, et il réussit à leur prouver qu'il était un excellent démocrate. La petite émeute n'eut pas, à part quelques vitres cassées, de suites graves.

La *Liberté*, l'*Assemblée nationale*, fondée le 29 février, connurent aussi de forts tirages et exercèrent une très réelle influence.

L'*Evénement*, dont les bureaux étaient situés boulevard Montmartre, 10, paraissait avec cette épigraphe de Victor Hugo :

« Haine vigoureuse à l'anarchie, tendre et profond amour du peuple. »

(1) « Le journal qui, grâce à l'activité de son administration et à la rudesse de sa polémique, se répandit le plus dans Paris, fut *la Presse*, de M. Girardin (*sic*). On se rappelle la guerre violente qu'il fit à la révolution, avec une logique et une clairvoyance si perfides, attaquant la République dans les faux républicains, et la rendant responsable des vices d'un Gouvernement incapable ou traître. » *Mémoires* de Caussidière, t. I, p. 168.



Hippolyte Cogniard, auteur dramatique.



Dans une brochure publiée en 1848 et pleine de détails curieux et amusants (1), Petit de Baroncourt a consacré une notice de quelques lignes à ce journal :

« L'*Evénement*, dit-il, annoncé à l'avance par des affiches placardées sur les murs, ce qui est un luxe en ce moment-ci, a paru le mardi 1er août (1848). Il appartient à la droite de l'assemblée nationale, et déclare ouvertement que la République sera sauvée, le jour où elle sera dirigée par les républicains du lendemain. On disait cette feuille placée sous la direction de M. Victor Hugo mais ce bruit a été démenti publiquement par l'auteur des *Orientales*. L'*Evénement* a ouvert ses colonnes à la queue du romantisme, aux derniers débris de l'art chevelu : c'est l'infirmerie, l'hôtel des Invalides, de l'école de la Fantaisie. On remarque parmi les collaborateurs, Paul Meurice et Théophile Gautier, feuilletonniste que la suspension (provisoire) de la *Presse* laissait sans ouvrage, inventeur du galbe, du mot *chocnosophe*, de la tapisserie appliquée à la littérature et de mille autres hardiesses qui ont enrichi la langue française. Citons encore un séide du maître, l'enfant terrible du romantisme, le descendant du célè-

(1) *Physionomie de la Presse* ou *Catalogue complet des nouveaux journaux qui ont paru depuis le 24 février jusqu'au 20 août*, par un Chiffonnier (PETIT DE BARONCOURT). Paris, 1848, p. 63.

bre *sculpteur Milo* qui fit la Vénus de ce nom (1) : chacun a deviné l'infortuné Vacquerie, le père de *Tragaldabas.* En résumé les mauvaises langues disent que ce journal, malgré tout le bruit qu'il a fait, est un *événement* qui n'aura pas grande portée. »

Les mauvaises langues se trompaient, car cette feuille fut non seulement une des mieux faites de cette époque, mais aussi une de celles qui contribuèrent le plus à discréditer les théories révolutionnaires.

Le *Bien public*, d'abord fondé à Mâcon par Lamartine, s'était transporté à Paris (rue Neuve-des-Mathurins), où il eut pour rédacteur en chef Eugène Pelletan.

Un écrivain qui ne manquait pas de talent mais dont le talent se dépensa dans des besognes inférieures, Paul Féval, était rédacteur en chef de l'*Avenir National, journal des libertés civiles, politiques et religieuses*, dont le premier numéro parut le 4 juin 1848.

Le *Conciliateur*, qui, fondé le 9 juin, s'était d'abord appelé les *Nouvelles du jour*, et devint le *Spectateur républicain*, avait parmi ses collaborateurs, sous la direction de Louis Jourdan, Théophile Lavallée, Ponsard, Émile Augier, Taxile Delord, et Gustave Planche.

(1) Il y a là sans doute une allusion à quelque bévue de Vacquerie.

Évidemment ces noms, et ceux de Théophile Gautier, de Vacquerie, d'Eugène Pelletan, sans parler de celui de Victor Hugo, ont une autre signification et représentent un autre idéal que les noms des citoyens Bejot, Declergues ou Thuillier.

Les journaux bonapartistes (1) étaient peu nombreux. En voici la liste à peu près complète :

Le *Napoléonien* (rédacteur en chef : J. E. Bérard. Premier numéro, le 13 juin. Il ne vécut que quelques jours).

Le *Napoléon républicain*, rue Montmartre, 70. (Il parut du 12 au 27 juin, et fut suspendu à cette époque. Son principal rédacteur était Marcel Deschamps.)

Le *Petit Caporal*, journal de la jeune et de la vieille garde, rue Saint-Louis, 46.

Le *Bonapartiste* (fondé le 14 juin, il ne vécut qu'une semaine). Il racontait, dans son premier numéro, l'aventure d'un aigle, « échappé sans doute du jardin des plantes, qui est allé s'abattre sur une maison de la rue de Rivoli, le jour où l'on attendait l'arrivée du prince Louis à la Chambre. »

(1) Bonapartistes d'opinion et d'étiquette. La plupart des journaux républicains, tout en conservant leur titre, sentirent leur républicanisme décroître à mesure qu'augmentaient les chances de Louis-Napoléon d'arriver au pouvoir. Quand il y fut arrivé, il n'y eut plus guère que des journaux bonapartistes.

La *Redingote grise*, place de l'École, 16, avec un nouveau gérant, Simon Jade, c'était une continuation déguisée du *Napoléon républicain*. Son premier numéro parut le 17 juin 1848.

Presse royaliste, presse satirique : il était difficile, en 1848, de les distinguer. Cela tenait à l'existence, pendant cette période, d'une bande de joyeux compagnons, qui n'avaient pas les mêmes opinions politiques, mais s'unissaient pour railler un régime qui prêtait — et largement — au ridicule, ou pour signaler des abus, aussi nombreux, aussi odieux que sous la monarchie.

Ainsi la *France républicaine*, peu suspecte cependant de tendances réactionnaires, écrivait : « M. Charles Blanc vient d'être nommé directeur des Beaux-Arts avec des appointements plus qu'honorables. Nous sommes enchanté de voir M. Louis Blanc organiser le travail.... dans sa famille. »

Cette petite note, s'il en eut connaissance, ne dut pas plaire beaucoup à Louis Blanc. Les pires attaques contre Louis-Philippe lui avaient paru sans doute très légitimes, très naturelles, mais le *Charivari* ayant effleuré de ses railleries le Gouvernement provisoire et l'infaillibilité populaire, il adressa au directeur de ce journal, Altaroche, cette protestation indignée, datée du 20 avril : (1)

(1) Cette lettre a fait partie de la collection d'Autographes d'Édouard Dentu.

« Je ne puis m'empêcher de vous écrire pour vous exprimer l'étonnement où nous jettent, mes collègues et moi, les injustes attaques du *Charivari*. Vous ignorez certainement ce qui en est. Déjà j'ai été obligé d'intervenir énergiquement auprès d'un grand nombre d'ouvriers, qui, à propos d'un article dirigé contre moi, voulaient aller briser les presses du *Charivari*. Car rien ne serait plus déplorable, à mes yeux, que de pareils attentats dirigés contre la liberté de la pensée. Toujours est-il que le peuple est indigné de voir récompenser par les mêmes sarcasmes, lancés il y a deux mois contre la royauté, des républicains qui ne recueillent de leur zèle à servir les intérêts de tous que d'accablantes fatigues et d'affreux périls.

Je m'empresse, mon cher ami, de vous écrire à ce sujet, bien convaincu que vous n'avez, pour faire cesser cet état de choses, qu'à en être informé. »

Dans un journal fantaisiste, dont les opinions politiques restaient très indécises et qui était une manière de *Charivari*, donnant, comme cette feuille, dans chaque numéro, une caricature, dans le *Diable rose*, qui servait de supplément à l'*Indépendant*, on lisait :

« — Qu'est-ce que la République ?

La République ?... C'est jusqu'à présent la sub-

stitution de l'incapacité orgueilleuse à la vanité incapable; c'est le remplacement de ceux qui avaient rempli leurs poches aux dépens du trésor public par des gens dont les poches sont vides et qui tiennent à les remplir de la même manière. »

Le rédacteur en chef du *Diable rose*, Émile de la Bédollière, était un « libéral » mais les principaux collaborateurs des journaux dont il nous reste à parler, Villemessant, Xavier de Montépin, Jouvin, Balathier de Bragelonne, René de Rovigo, Alphonse de Calonne, le marquis de Foudras, étaient des royalistes convaincus.

La première feuille satirique qu'ils fondèrent, le 9 avril 1848, rue des Bons-Enfants, numéro 3, avec Xavier de Montépin pour rédacteur en chef, ce fut le *Canard* — et voici comment, dans son premier numéro, il annonça son titre :

« *Le Canard !* — Ce journal a pris ce titre auguste,
Pour annoncer d'un mot, d'un mot candide et juste,
La place que, parmi d'innombrables écrits,
Il veut trouver au sein des journaux de Paris.
Il hésita longtemps. — Au moment de paraître,
Il se disait tout bas qu'il vaudrait mieux peut-être,
Narguant la haute presse au format caoutchou,
Adopter le prénom de : *La Feuille de chou.*
Puis, par instants, cédant à la folle bouffée
D'une vanité sotte et bien vite étouffée,
Le Canard murmurait qu'il fallait à tout prix,
Se proclamer d'abord l'*Écho des gens d'esprit !*

Canard aristocrate, en ton instinct inique,
Tu ne songeais donc point que la chose publique
Vit de l'égalité, qui ne souffrirait pas
Que l'esprit sur les sots voulût avoir le pas ?
Au reste, cet orgueil — comme un flot qui se brise
Et retombe écumeux, repoussé par la brise —
Dura peu. Le journal qu'en vos mains le hasard
A jeté, rencontra ce titre : *le Canard*,
Et des oiseaux d'eau douce, aux navets si fidèles,
Sachant garder le nom, il gardera les ailes... »

Dans son 6e numéro, il formulait aussi sa profession de foi — de foi de canard.

Le *Canard* croit à la liberté,
Le *Canard* croit à la fraternité,
Mais, hélas ! l'Egalité lui paraît un mythe.
En effet, si tous les Français étaient égaux,
Ils auraient tous assez d'esprit et assez d'argent pour
[s'abonner au *Canard*].
Or, ils ne le font pas.
Donc, concluez. »

Quand ils ont trop d'esprit, les canards meurent jeunes. Celui de Xavier de Montépin n'eut que onze numéros. Le onze juin, il se réunit au *Lampion.*

Le *Lampion* avait été fondé par Villemessant, rue Croix-des-Petits-Champs, 33, le 28 mai. Il fut suspendu le 21 août.

Au moins égal par la verve au *Canard*, ce journal avait pour spécialité de se moquer des

hommes au pouvoir, et notamment de Flocon, « ce grand ministre de l'Agriculture qui prend les céréales pour les nymphes de la déesse Cérès. » (Numéro du 31 mai).

Il ne fallait lui demander, pas plus qu'aux feuilles révolutionnaires, ni justice ni impartialité. Il usa et abusa du droit de calomnier ses adversaires.

« Là fut inventée la fameuse purée d'ananas, délices des membres du Gouvernement provisoire ; là on fit voler à M. Marrast le berceau du comte de Paris pour l'usage du fils de M. Marrast ; là on découvrit, si j'ai bonne mémoire, que le plus beau cachemire de la duchesse d'Orléans servait de nappe à M. Louis Blanc ; là, à toute heure, on tint boutique ouverte de toutes sortes d'invectives sans frein. Les femmes mêmes, qui sûrement n'avaient rien à faire avec les fureurs de partis, ne furent pas épargnées par cette grossière licence...

Il y a dans le répertoire de l'éditeur du *Lampion* deux mots dont je ne voudrais pas être l'auteur pour tout l'esprit de Voltaire. C'était en juin 1848. Une bande d'hommes désarmés passait escortée d'un régiment de la ligne, et suivie d'une voiture remplie des fusils des insurgés : *Voilà les fourchettes du Père Duchesne*, dit amèrement l'auteur du *Lampion*, en voyant passer les mal-

heureux. Le soir même, sous le titre *Variétés*, le *Lampion* contenait ces lignes : « On a trouvé sur le cadavre d'un socialiste le billet démocratique que voici : « *Bon pour trois dames du faubourg Saint-Germain* ». Et pendant ce temps le sang coulait à flot dans les quatre quartiers de Paris (1). »

Le *Canard* et le *Lampion* furent continués par la *Chronique de Paris* qui, avec Villemessant et René de Rovigo, comme rédacteurs en chef, dura de janvier 1850 à septembre 1852. Un de ses articles les plus amusants, si on peut appeler cela un article, indique de la manière suivante, les domiciles politiques d'un certain nombre de personnalités en vue :

« Victor Hugo .... rue du Paon.
Isaac Crémieux .... rue des Singes, n° 1, ci-devant rue Jean-Beausire.
Greppo .... rue aux Fèves, hôtel du Pied Humide.
Bedeau .... rue du Tourniquet.
Cavaignac .... rue Montorgueil.
Lamoricière .... rue Serpente.
D'Hautpoul .... rue de l'Homme-Armé.
Changarnier .... rue Saint-Sauveur et rue de la Victoire.
Lagrange .... rue de la Révolte, ci-devant boulevard des Capucines

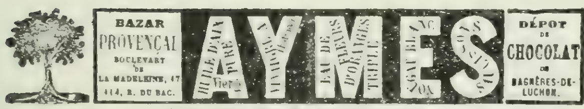
(1) Charles Bataille, *Diogène*. N° du 31 août 1856.

Thiers.................. rue de l'Observatoire.
Lamartine .... rue des Quatre-Vents, ci-devant rue de la Harpe.

Bouhier de l'Ecluse..
De la Boulie.........
Nettement .... } rue la Fidélité.
Léo de Laborde. .....
De Larcy ....
Et beaucoup d'autres.

Jules Favre............ rue des Orties, et rue des Mauvaises-Paroles.
Miot................... barrière de la Chopinette, ci-devant rue de la Treille.
Dupin .... rue du Renard, et rue du Pied-de-Bœuf.
De Larochejaquelein... rue des Blancs-Manteaux, incessamment barrière du Trône.
Berryer .... rue Royale.
Ledru-Rollin .... rue Belle-Chasse ; pied-à-terre rue du Petit-Carreau.
Murat.................. rue Richepanse.
Emmanuel Arago....... rue du Grand-Hurleur.
Louis Blanc............ barrière de Pantin, ci-devant rue des Marmousets, maintenant rue des Marionnettes ou des Enfants-Rouges,
Nadaud.................. rue du Plâtre.
Antony Thouret......... rue de la Boule-Rouge.
François Arago.......... barrière de l'Étoile, et rue de la Lune.
Pierre Bonaparte......... rue des Trois-Sabres.
Fould..................... rue Vide-Gousset.
Jules Migeon............. rue du Foin.

Assemblée nationale ...... barrière du Combat.
Pierre Leroux............ rue du Lavoir, maison des bains.
La République........... rue du Hazard, incessamment quai de la Ferraille. »



CHERCHEZ ET VOUS TROUVEREZ.

Ce fut par ce conseil évangélique, que lors de la grande famine, nos pères furent chercher, et trouvérent des blés en Egypte ; et qu'en 1845 et 1846, la France en trouva aussi en Russie ; qu'encouragés par ces exemples et confiant dans les effets merveilleux de la divine Providence. nous sommes allés aussi, cette année de grande disette de tous les fruits, en chercher dans toutes les localités de la Provence. Nos recherches, comme nous nous y attendions ont été couronnées d'un plein succès, et comment aurait-il pu en être autrement lorsque notre marche avait pour garant l'identité qu'il y a entre Providence et Provence, n'ayant entre elles d'autre différence qu'une *idée* I. D. Aussitôt que nous fûmes informés que les fruits avaient été gelés, nous fimes acheter chez une infinité de propriétaires de nos contrées tous ceux qui auraient pu résister, et, c'est en les ayant réunis, que nous nous trouvons aujourd'hui en possession d'une immensité de fruit confits ne laissant rien à désirer, dont le prix, à cause des circonstances, ne sera pas augmenté, et restera fixe à 2 fr 50 c. le demi-kilog., le même que nous les avons vendus dans les années des récoltes les plus abondantes.

Une réclame en 1848.

IX

CLUBS ET SOCIÉTÉS SECRÈTES

Les clubs étaient des journaux parlés. Il y en avait de professionnels, de régionaux, d'étrangers. Presque tous étaient républicains, beaucoup étaient révolutionnaires.

Pour bien des gens qui ignoraient ou qui avaient oublié l'histoire de la Révolution de 1789, ce mot était nouveau et on ne savait trop, au début, comment le prononcer. Plus tard, remarque Maxime du Camp (1), la prononciation varia d'après les opinions politiques. « Club était démoc-soc ; cloub était réac ; cleub n'était pas compris. »

Leur nombre s'élevait à plusieurs centaines, sans qu'on puisse le fixer d'une manière précise. Ils s'abritaient un peu partout. « Les monuments publics, prêtés par l'autorité, les salles de fête et

(1) *Souvenirs de l'année 1848*, p. 123.

de plaisir, des magasins inoccupés, des maisons particulières servaient à ces réunions » (1).

Le Gouvernement provisoire, qui espérait s'en servir, les avait d'abord favorisés. Le 19 avril 1848, il faisait afficher sur les murs de Paris cette proclamation, où se devinent l'influence, les naïves illusions, et le style de Ledru-Rollin :

« CITOYENS !

La République vit de liberté et de discussion ; des clubs sont pour la République un besoin, pour les citoyens un droit.

Aussi le Gouvernement provisoire s'est-il félicité de voir, sur divers points de la capitale, les citoyens s'assembler pour conférer entre eux sur les questions les plus élevées de la politique, sur la nécessité de donner à la République une impulsion énergique, vigoureuse et féconde.

Le Gouvernement provisoire protège les clubs.

Mais pour leur liberté, pour que la révolution ne soit point arrêtée dans sa marche glorieuse, gardons-nous, citoyens, de tout ce qui peut entretenir dans l'opinion des inquiétudes sérieuses et

(1) *Mémoires de Caussidière*, t. I, p. 164. « On n'était point difficile sur le local, on prenait ce qu'on trouvait : boutique à louer, atelier de carrossier, église déserte comme l'Assomption, salon du Palais-Royal. » M. DU CAMP, *Souvenirs de l'année 1848*, p. 123.

permanentes ; rappelons-nous que ces inquiétudes servent d'aliment à des calomnies contre-révolutionnaires et d'armes à l'esprit de réaction ; avisons donc à des mesures qui, en protégeant la sécurité publique, coupent court aux dangereuses rumeurs, aux calomnieuses alarmes. Si la discussion libre est un droit et un devoir, la discussion armée est un danger, elle peut devenir une oppression. Si la liberté des clubs est une des plus inviolables conquêtes de la révolution, des clubs qui délibèrent en armes peuvent compromettre la liberté elle-même, exciter la lutte des passions et en faire sortir la guerre civile.

Citoyens, le Gouvernement provisoire, fidèle à son principe, veut la sécurité dans l'indépendance des opinions. Il a déjà pris des mesures propres à la protéger, il ne peut vouloir que les armes soient mêlées aux délibérations. Notre République, c'est l'union, c'est la fraternité ; et ces sentiments excluent toute pensée de violence.

La meilleure sauvegarde de la liberté, c'est la liberté.

Les membres du Gouvernement provisoire :

Dupont (de l'Eure), Armand Marrast, Garnier-Pagès, Arago, Albert, Maire, Crémieux, Louis Blanc, Ledru-Rollin, Flocon, Lamartine. »

C'était contre lui-même que le Gouvernement protégeait les Clubs, et nous aurons plus d'une fois l'occasion de le constater. Dans ces foyers d'anarchie se préparèrent et s'organisèrent toutes les émeutes, celles du 17 mars, du 16 avril, du 15 mai, etc. (1). Les orateurs les plus violents y étaient les plus écoutés.

Ils représentaient non seulement un danger, mais une véritable folie et une folie contagieuse. Des ouvriers qui savaient à peine lire venaient y prononcer des discours sottement emphatiques, où étaient abordés et résolus les plus difficiles problèmes de politique intérieure ou extérieure. Des toqués, plus dignes d'occuper un cabanon qu'une tribune, y apportaient leurs théories extravagantes. Et malheureusement, toutes ces phrases d'aliénés, d'ignorants ou d'imbéciles, risquaient, à un moment donné, de se transformer en faits. Ce n'est jamais impunément qu'on laisse parler les bêtes.

Les Étrangers s'ajoutaient aux nationaux pour organiser le désordre. Chassés de leurs pays, ils se rattrapaient sur le nôtre.

Il existait un club des ouvriers allemands, une *société démocratique allemande*, et une *réunion allemande parisienne*, un *club de l'Émigration*

(1) *Affaire de l'attentat du 15 mai 1848. Réquisitoire et Réplique de M. le Procureur général Baroche.* Paris, 1849, pp. 8, 10, etc.

polonaise, un *club des Émigrés italiens*, un *club démocratique ibérique*, une *Société suisse de Gruttly*, une *Société pour l'émancipation des peuples slaves*. Un groupement qui avait un plus large programme, le *club de l'émancipation des peuples*, s'était ouvert, le 2 mars 1848, dans la salle Montesquieu.

Chaque profession, libérale ou manuelle, avait formé son association ou bien son club :

Club des Artistes dramatiques, passage Jouffroy, fondé en avril 1848 et présidé par Tisserant.

Association fraternelle médicale, rue des Prouvaires, 17.

Club du Cirque National, rue des Fossés du Temple, fondé en avril 1848 par les artistes du Cirque. Le président était un palefrenier.

Club des domestiques et gens de maisons.

Club des épiciers (qui deviendra *Club du Salut public*, du salut public par l'épicerie probablement).

Société républicaine des gens de lettres, place du Carrousel, fondée en mars 1848 et présidée par L. Kentzinger (Il y avait un autre club des Hommes de lettres, rue de l'École de Médecine).

Association fraternelle des Instituteurs, Institutrices et Professeurs socialistes, rue Bréda, 21, fondé en 1849. (Il avait un président, Lefrançois, et une présidente, Pauline Roland.)

Association démocratique des maîtres d'études.

Club des maîtres de pension.

Club médical.

Club des médecins du département de la Seine.

AUX OUVRIERS CHAPELIERS REUNIS DE PARIS.

Siége 2 rue des Guillemites — **Magasins Succursales :** 61, pass. des Panoramas, et 71, r. St-Honoré.



ASSOCIATION fondée par l'unanimité des membres de la Société des SECOURS **MUTUELS**, à l'aide de leurs propres ressources — Par le choix et la perfection de leurs produits, ils osent compter sur le sympathique concours de tous ceux qui désirent l'Association **VRAIE**.

Anciennement place de la Bourse, 29

L'ASSOCIATION démocratique des ouvrières chemisières, rue de la Corderie-Saint-Honoré, 7, a l'honneur de prévenir le public que, grâce à son bienveillant concours, elle est aujourd hui à même de soumettre à son choix un assortiment complet de chemises à tout prix, tant pour hommes que pour femmes. Elle entreprend également les chemises sur mesure, qu'elle essaie avant d'en terminer la confection, qui peut rivaliser avec celle des meilleures maisons de Paris.

L'Association se charge des chemises à façon et de gilets de flanelle à un prix très-modéré. (59)

Club fraternel des lingères, etc, etc... (1).

Malgré cette tendance, qui les caractérisa de tout temps, à compter sur « un retour du bon sens populaire » ou sur l'intervention de la Pro-

(1) Les agents payeurs des Ateliers nationaux avaient fondé en mars 1848, sous la présidence de Gariepug, *le Club des Bureaucrates.*

vidence, transformée en gendarme éternel, les Modérés avaient senti le besoin de se grouper. Le *Club de la République nouvelle*, au Palais National, fondé en avril 1848, avait comme vice-président, Auguste Barbier, l'auteur — un peu calmé — des *Iambes.* C'était aussi dans un salon du Palais National (ou Royal) que se réunissait *l'Association démocratique des amis de la Constitution*, fondée en 1848 par Buchez et dominée par l'influence du général Cavaignac (1).

Dans les clubs rouges, ils avaient des représentants, mais après l'élection de l'Assemblée nationale, croyant avoir cause gagnée, ils cessèrent d'assister aux séances, et les exaltés, les révolutionnaires, y régnèrent en maîtres.

Ces clubs rouges étaient très nombreux, surtout dans les quartiers populaires. Une cinquantaine d'entre eux jouaient un rôle très important.

(1) Au mois de novembre également fut fondé, pour soutenir la candidature de Louis-Napoléon à la Présidence, *le Comité central électoral* (boulevard Montmartre, 10), dont les présidents étaient Martin-Bruerre, propriétaire, et Patorni, ancien consul général de la République.

Quelques jours avant l'élection le bruit courut que le général Cavaignac projetait de faire enlever son concurrent. Le Comité central électoral organisa une garde qui devait veiller nuit et jour aux environs de l'hôtel du Rhin (place Vendôme) où habitait le prince Louis-Napoléon. Cette garde comptait une soixantaine de membres.

Le Comité central électoral fut l'origine de *la Société du dix-décembre.*

Sous l'inspiration de Ledru-Rollin et sous la direction d'un ancien détenu à Sainte-Pélagie, Villain, qui avait pris part à l'insurrection d'avril 1834, la *Société des Droits de l'Homme et du Citoyen* (1) avait succédé, en mars 1848, à la première *Société des Droits de l'Homme*, déjà républicaine, à l'époque de sa création, en 1830, et qui, en 1848, ne comptait plus que quelques membres.

A cette société se rattachaient le *Comité central*, au Palais national, présidé par Villain, placé sous l'influence de Barbès et d'Huber, et le *Club central*, au Conservatoire des Arts et Métiers, desquels dépendaient d'autres clubs, imbus du même esprit. Le Comité central était représenté par des commissaires d'arrondissement, parmi lesquels Pelin, peintre d'histoire, rédacteur en chef des *Boulets Rouges*, président du *Club pacifique des Droits de l'Homme* (2), et Munier,

(1) Elle fut continuée, après sa dissolution, par la *Nemesis*, dont les membres les plus connus étaient Vitou, un des principaux fondateurs; Jean Journet, Waltier, dit *Crampon*, Greppo, Miot, Joigneaux, Charles Corbet, chez qui on se réunissait, dans une cave, boulevard Montparnasse. Il y avait aussi des réunions, rue Saint-Victor et boulevard du Temple, 42. La *Société des défenseurs de la République*, la *Société de l'Union des Communes*, continuée par la *Société de la Commune de Paris*, la *Société de la Solidarité républicaine* (dirigée par Martin Bernard et Delescluze) poursuivaient le même but que la *Nemesis*.

(2) Dans le VIIe arrondissement.

président d'un Club également (1), et qui prenait le titre bizarre de « chef de la police de sûreté de la société des Droits de l'Homme (2) ».

Chaque membre d'un des clubs affiliés devait avoir un fusil et une certaine quantité de cartouches. Il recevait comme insigne une médaille qui portait d'un côté : « Société des Droits de l'Homme » et de l'autre, un triangle, avec ces mots : « Égalité, Solidarité, Fraternité. »

Quelles étaient les tendances de cette association, des extraits des discours prononcés au *Club central* le montreront suffisamment.

— Séance du 4 mars 1848 Discours du citoyen Marx : « Je suis révolutionnaire : je veux marcher à l'ombre du grand Robespierre ! Eh bien ! voici ce que nous dirait ce vertueux citoyen, s'il était encore de ce monde : Lorsqu'un vaisseau trop plein est surpris en mer par une violente tempête, on jette par dessus bord une partie de l'équipage, afin de sauver le reste. »

Cette partie de l'équipage que le citoyen Marx conseillait de jeter par-dessus bord, au nom de la Solidarité et de la Fraternité, c'était celle qui ne partageait pas ses opinions.

— Séance du 19 mars. Discours du président Villain, sur les bruits de banqueroute : « A qui la

(1) Dans le Ier arrondissement.

(2) A. Lucas, *les Clubs et les Clubistes*. Paris, 1851, p. 94.

République doit-elle en définitive ? A ses ennemis, aux sangsues de la Restauration, aux corrompus du dernier règne. Eh bien ! Quand bien même la République ne paierait pas ces gens-là, où serait le mal ? Et ne serait-il pas beaucoup plus simple de ne pas leur donner que de leur reprendre ? »

— Séance du 6 avril. Discours d'un certain Denier, qui propose que désormais, « les maisons n'étant que des tas de pierres plus ou moins bien disposés » les locataires versent leur loyer au trésor public. Et ce vœu fut adopté.

Une partie du Gouvernement provisoire protégeait presque ouvertement la *Société des Droits de l'Homme et du Citoyen* et avait mis à la disposition de son président, Villain, un appartement au Palais National. Il y avait fait monter des caves de Louis-Philippe, pour abreuver ses visiteurs, un tonneau de vin où était attaché par une chaînette un gobelet d'étain (1).

Barbès présidait le *Club de la Révolution*, inauguré, le 21 mars 1848, dans la salle du bal Molière, rue Saint-Martin. Les fondateurs de ce club étaient presque tous les citoyens qui, durant le dernier règne, avaient représenté dans la presse, dans les associations politiques, d'abord publiques et plus tard secrètes, dans les conspira-

(1) Déposition faite devant la Haute-Cour de Bourges.

tions et dans les mouvements insurrectionnels, la tradition révolutionnaire (1). A côté de Barbès, on y voyait souvent Raisan, Marc Dufraisse, Dambel, Kersausie. Il avait pour organe le *Travail*, dont il ne parut que 11 numéros (jusqu'au 21 juin 1848, inclusivement).

Raspail avait fondé et présidait le *Club des Amis du Peuple*, dans la salle de la rue Montesquieu.

« Ce Club, remarque Louis Blanc (2), avait cela de particulier que ce fut plutôt une école de science et de philosophie qu'une arène mêlée à la discussion... » et Raspail lui-même disait, devant la Haute Cour de Bourges, le 5 mars 1849 : « J'avais pour auditeurs mes malades guéris, mes disciples dévoués, mes vieux compagnons dans l'œuvre d'instruire, de faire le bien et de souffrir. »

La *Société républicaine centrale*, plus connue sous le nom de *Club Prado* ou *Club Blanqui*, avait été inaugurée, dans la salle du Prado, le 26 février 1848. Elle se recrutait dans la classe bourgeoise beaucoup plus que parmi les ouvriers, peu séduits, malgré leur admiration pour le tribun, par l'éloquence sèche et âpre de Blanqui.

(1) *Comité révolutionnaire, Club des Clubs et la Commission*, par Longepied, fondateur-président, et Laugier, secrétaire-trésorier. Paris, 1850, p. 32.

(2) *Histoire de la Révolution de 1848*, t. Ier, p. 299.

Les principaux membres étaient Hippolyte Bonnelier, Arnould Frémy, Alphonse Esquiros.

Si la séance dont on va lire le compte rendu, plus ou moins exact, eut réellement lieu, elle se place au 25 février — et c'est ce jour-là par conséquent qui aurait été celui de l'inauguration — ou au 26 février. Ce compte rendu est d'un journaliste témoin des scènes qu'il évoque ou qui prétendait en avoir été témoin (1) :

« Nous montons au club, raconte Victor Bouton. On délibérait. La crosse des fusils retentissait sur les dalles, et la salle était hérissée de baïonnettes se dessinant au-dessus des bonnets rouges. On a dit que, dans cette fameuse séance, je m'étais placé au bureau, près du président, que j'étais coiffé d'un bonnet phrygien, que je prenais des notes, et quoi encore? Niaiseries! Au bureau? Est-ce que j'avais besoin d'opiner? Coiffé d'un bonnet rouge? Pourquoi me faire remarquer? Prendre des notes? Ce n'était pas la peine.

La physionomie du club était singulière.

Le président Crousse (2), à la figure pâle, à l'œil voilé, dirigeait les débats avec une lenteur calculée.

(1) Victor Bouton, *la Patrie en danger*. Paris, 1850 (?), pp. 34 et suiv. (Il place la date de cette séance au 25 février).

(2) Ce Crousse était un clerc d'avoué.

Delente, à la haute stature, au geste net, à la parole pleine, colère, vibrante, dominant ceux qui l'entouraient.

Fomberteaux père, au regard ardent, au visage bourgeonné, à la parole tranchante, au verbe inculte, faisait retentir son arme.

Vilcoq, avec une ironie cruelle sur les lèvres, se tenait dans un coin, appuyé sur sa canne.

Simard se distinguait par son air décidé. Sa figure accentuée, ses bras musculeux, sa parole tombant nette comme du plomb, son fusil à la main, son chef vêtu d'un bonnet rouge lui donnaient l'air d'un sectionnaire de 93.

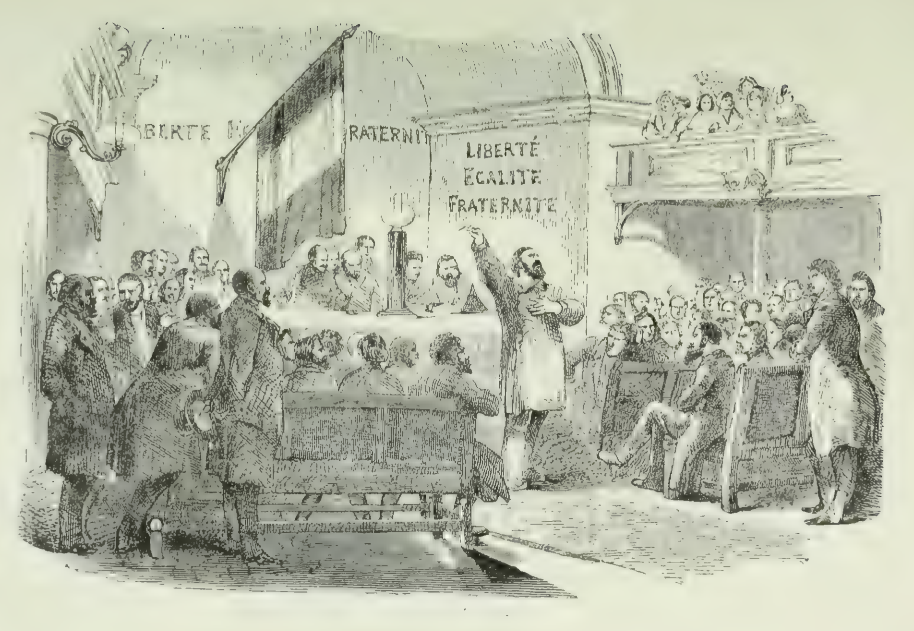
Grandménil, les yeux hébétés, la bouche baveuse y traînait ses gros souliers.

Desamy, au front fuyant, au grand nez, aux lèvres pendantes, aux yeux brillants d'un feu morne, agitait ses bras et poussait à l'insurrection. »

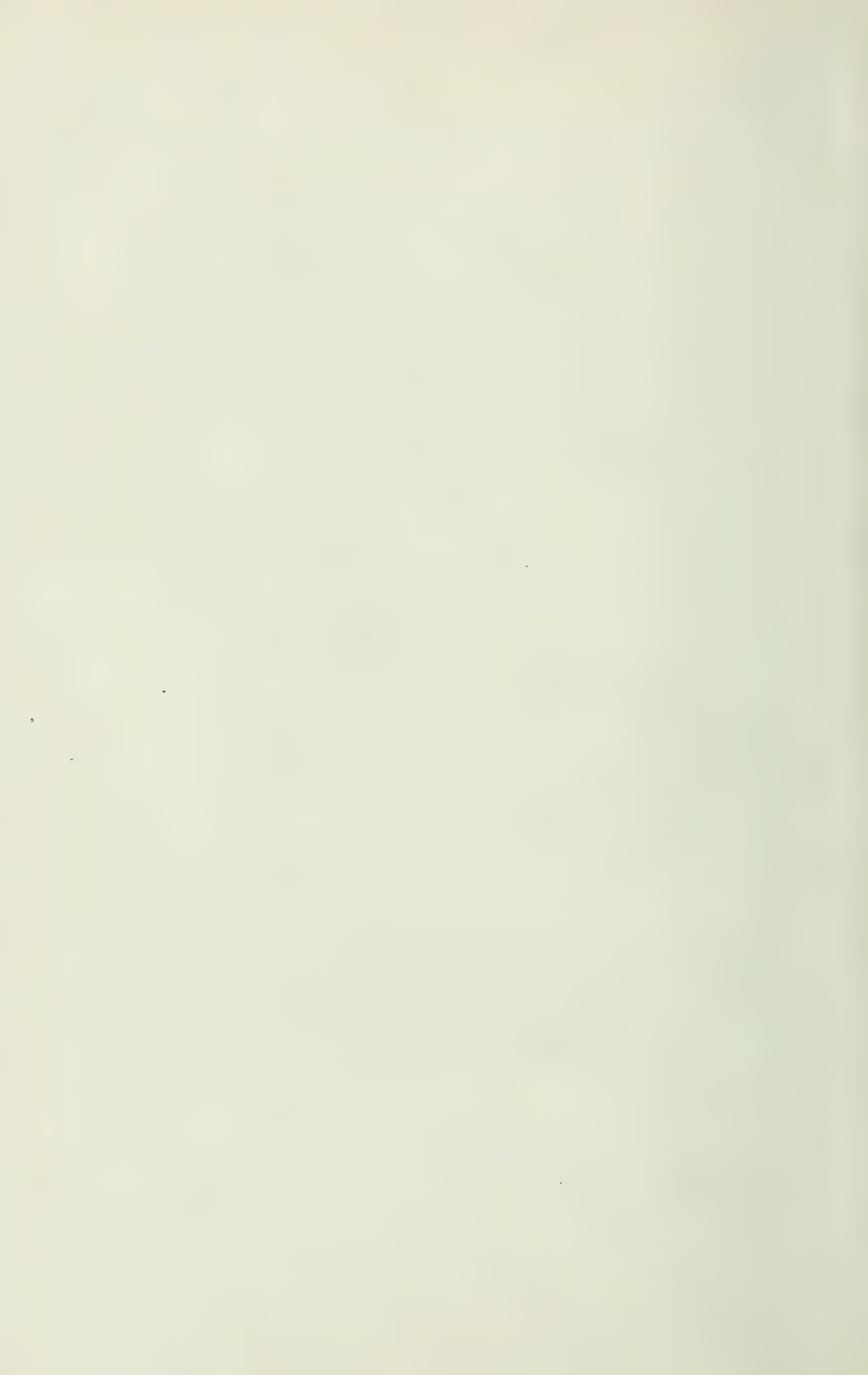
A ce moment, Blanqui, dont on attendait impatiemment l'opinion, monta à la tribune.

« Aux premiers mots de ce petit homme grêle, la tête grisonnante, aux vêtements usés sur les planches des cachots et conservant dans ses yeux les éclairs d'un feu sombre, un frémissement secret parcourut l'assemblée.

— « Citoyens, dit Blanqui à ce monde allumé, ne mettons pas la République en danger. L'heure



Intérieur d'un Club.



n'est pas encore venue d'en appeler au peuple des décrets de l'Hôtel de ville. Ils ont marché lentement, mais enfin ils ont marché, et ils ont promis satisfaction à nos droits. Si nous affichons cette proclamation (sur le drapeau rouge), Paris pourrait se lever tout entier et déraciner l'Hôtel de ville dans sa fureur, et qui sait ce qu'il en adviendrait. Toute réflexion faite, il faut ajourner notre projet. »

Une explosion de cris d'étonnement accueillit cette tortueuse harangue...

Cinq cents hommes armés, tout chauds encore de l'émeute et dans l'enivrement de la proclamation de la République; cinq cents hommes, les plus hardis que renfermât Paris, les plus rompus aux tentatives, ayant joué plus d'une fois déjà leur vie sur les pavés, eussent surpris le Gouvernement provisoire, eussent envahi l'Hôtel de ville; immolé Lamartine, à la voix duquel le drapeau rouge était tombé de la statue de Henri IV, et eussent gouvernés Paris par la Terreur.

Sous l'empire de quelle crainte Blanqui avait-il, d'un geste de sa main, commandé à ce flot de rentrer dans son lit?

L'un dit qu'en sortant de l'Hôtel de ville, il se crut encore *possible* en raison des difficultés que le Gouvernement avait à vaincre: il espéra qu'on l'appellerait aux affaires.

L'autre dit qu'il ne comprit pas le secret de sa force, qu'à ses yeux un Gouvernement improvisé ce soir-là par des hommes qui se fussent intitulés les Sections de Paris, et dont il eût été le Dictateur, lui sembla suranné ; qu'il avait désiré un mouvement populaire grandiose, un grand concours des masses, et qu'au lieu d'une manifestation il ne vit en définitive, après plusieurs heures d'attente, qu'une conspiration étroite, et qu'il aima mieux attendre.

C'est au club du Prado que fut distribuée un jour à la porte cette chanson de Lachambeaudie, qui fut ensuite placardée sur les murs de Paris.

NE CRIEZ PLUS : A BAS LES COMMUNISTES !

CHANSON.

AIR : *De Philoctète.*

« Quoi ! désormais tout penseur est suspect !
Pourquoi ces cris et cette rage impie ?
N'avons-nous pas chacun notre utopie
Qui de chacun mérite le respect !
Ah ! combattez vos penchants égoïstes
Par les élans de la fraternité.
Au nom de l'ordre et de la liberté,
Ne criez plus : A bas les Communistes !

Pourquoi ces mots seraient-ils odieux :
Égalité, Communisme, Espérance,
Quand chaque jour de l'horizon s'élance
Pour tout vivant un soleil radieux ?

Ah ! croyez-moi, les cruels anarchistes
Ne sont pas ceux que vous persécutez.
O vous, surtout, pauvres déshérités,
Ne criez plus : A bas les Communistes !

Quand des chrétiens réunis au saint lieu
S'agenouillait la famille pressée,
Communiant dans la même pensée,
Grands et petits s'écriaient : Gloire à Dieu !
Frères, le ciel ouvre aux socialistes
Sa nef d'azur pour des rites nouveaux ;
Pas d'intérêts, pas de cultes rivaux :
Ne criez plus : A bas les Communistes !

Amis, la terre a-t-elle pour les uns
Des fruits, des fleurs — des ronces pour les autres?
D'un saint travail devenons les apôtres :
Tous les produits à tous seront communs.
Rassurez-vous, esprits sombres et tristes;
La nuit s'envole, espérons un beau jour.
Si vous brûlez d'un fraternel amour,
Ne criez plus : A bas les Communistes (1) ! »

Le *Club de l'Egalité* s'était ouvert, le 4 mars, dans la rue du Bac, et, le 29 mars, le *Club de l'Abbaye*, dans l'ancienne abbaye de St-Germain-des-Prés. Ce dernier club avait placé dans la salle de ses réunions un tronc destiné à recevoir les offrandes volontaires de ses membres. La somme ainsi recueillie fut envoyée au Gouvernement provisoire.

(1) Le *Club du Prado* fut fermé par un arrêté de Ledru-Rollin, le 23 mai 1848, le même jour que le *Club de la Révolution* ou *Club Raspail*.

Elle s'élevait à un franc vingt-cinq centimes.

Le *Club de la barrière du Maine*, fondé Chaussée du Maine, en mars 1848, avec le lieutenant de Barbès, Flotte, comme président honoraire et Gorat, comme président effectif, était presque entièrement composé de cuisiniers. Nous avons déjà remarqué à quel point la chaleur communicative des fourneaux pouvait influencer les opinions politiques.

Comme condamné politique (1833), l'ex-baron de Richemont, Hébert, fils de Louis XVI, à l'en croire, faisait partie de cette association démocratique et culinaire, et, le 22 mars 1848, il lisait à la tribune cette profession de foi :

« Plusieurs électeurs m'engagent à me présenter comme candidat aux prochaines élections, et m'offrent pour cet effet leur concours et leurs voix. Sensible à cette marque de leur estime, j'accepte avec gratitude, dans la conviction que je ne resterai pas au-dessous de mon mandat.

J'ai servi ma patrie sous la République jusqu'au jour où celle-ci fut sabrée par qui lui devait tout... Depuis cette époque, j'ai vécu dans la retraite et l'oubli. Homme de juillet 1830 et de février 1848, je suis fier d'appartenir à la nation héroïque qui vient d'obtenir la Liberté, l'Egalité et la Fraternité, que le législateur des chrétiens avait prêchées et sanctifiées.

Je voterai pour les Membres du Gouvernement provisoire. La France, et la capitale en particulier, leur doivent la plus grande reconnaissance pour les prodiges qu'ils ont opérés en faveur de l'Etat, évidemment préservé par leurs soins et leur énergie de l'anarchie et de la guerre civile.

Indépendant par position, je consacrerai l'allocation accordée pour frais de représentation à l'acquit de la dette contractée envers les caisses d'épargne, fonds que le pouvoir immoral, cupide et déprédateur, qui vient d'être ignominieusement expulsé, avait détourné au mépris de tout ce qu'il y a de plus sacré, des misères toujours croissantes et qui avaient justement alarmé la conscience et la probité publique.

L'ex-baron de RICHEMONT
Condamné politique en 1834. »

Le *Club des Antonins* (rue Moreau, faubourg Saint-Antoine) ouvert en mars 1848, avait pour président Delacollonge, connu par ses opinions révolutionnaires.

Là les ouvriers dominaient. «Ce club était le plus abominable de tous les clubs rouges de Paris. Nous avons plusieurs fois entendu dire près de nous lors du désarmement du faubourg Saint-Antoine, que la bannière sur laquelle des insurgés avaient écrit ces mots : « *Succès : viol, pillage. — Insuccès :*

meurtre et *incendie*», sortait du Club des Antonins (1). »

On peut encore citer parmi les clubs rouges où s'organisèrent avec le plus de passion les journées de juin :

Le *Club de la Belle Moissonneuse*, ainsi nommé par ce qu'il se réunissait chez un marchand de vins à la barrière d'Ivry, *A la Belle Moissonneuse* (2); quelques-uns des futurs meurtriers du général Bréa, et entre autres, Choppart et les frères Vappreaux, en faisaient partie.

Le *Club des Blessés de février;*

Le *Club des Blessés et Combattants de la barricade Saint-Merry*, fondé par Kerseausie;

Le *Club du Château du Brouillard*, à Montmartre;

Le *Club des Condamnés politiques*, rue Saint-

(1) Alphonse Lucas, *les Clubs et les Clubistes...*, p. 26. « Les journaux rouges, ajoute-t-il, ont nié (ils le devaient) l'existence de la bannière du club des Antonins, et nous devons le dire, bien que cette bannière ait été vue et touchée par des milliers de personnages, leurs dénégations ont obtenu une certaine créance. Il est en effet difficile de croire à certaines choses... » V. le chapitre sur les journées de juin.

(2) J'ai déjà cité plusieurs cafés-clubs, on en ajouterait facilement beaucoup d'autres : Bouet, rue Saint-Victor; Café du Progrès, faubourg du Temple, n° 1 ; Café de la Liberté, faubourg Saint-Antoine ; Café de l'Union, rue du Roule-Saint-Honoré, siège de l'Association des garçons limonadiers, etc., etc. Les garçons limonadiers se réunissaient aussi dans un café de la Cour des Fontaines, au Palais National.

Honoré (salle Valentine), fondé en mars 1848. Président : Barbès; vice-présidents : Blanqui, Martin-Bernard;

Le *Club des Démocrates fraternels*, rue de Charonne, un des plus violents, un des plus actifs;

Le *Club de l'Émeute révolutionnaire*, rue Mouffetard, 69, fondé en mai 1848. Il avait pour président le docteur Palanchon. A la fin de chaque séance, avant de se séparer, les membres de ce club entonnaient une chanson, célèbre à cette époque, et dont le refrain était:

« Chapeau bas devant ma casquette,
A genoux devant l'ouvrier (1)! »

Le *Club central des Jacobins* (2), dans le palais des Thermes, présidé par un ancien membre du club des Jacobins de 1793, Roybin, qui avait été libraire de la Convention nationale.

Les cinq ou six *Clubs des Montagnards* ou *de la Montagne*. Le plus connu, qui mériterait à lui seul une étude détaillée était le *Club de la Montagne*, rue Frépillon, 24, fondé en mars 1848. Président : l'abbé Constant; secrétaire : Madame

(1) A. Lucas, *les Clubs et les Clubistes*, p. 130.

(2) Il y avait plusieurs *clubs des Jacobins*, un entre autres qui siégeait dans l'école communale de la rue du Faubourg-du-Roule (président : Buchoz-Hilton).

Noémie Constant ; membres du bureau : Léonard Gallois, Alfred Bougeart, Louise Collet, Ganeau (le *Mapah*), Jean Journet, Adèle Esquiros, Constant Hilbey, l'ouvrier (tailleur) poète, exaspéré contre Lamartine, parce que celui-ci n'avait pas assez apprécié ses vers.

Alphonse Lucas affirme (1) avoir entendu l'abbé Constant prononcer dans le club de la Montagne ces paroles que n'aurait pas désavouées un des cuisiniers du club de la Barrière du Maine :

« Nous ferons bouillir le sang des aristocrates dans les chaudières de la Révolution et nous en ferons des boudins pour rassasier les prolétaires affamés » ;

Le *Club de l'Organisation du Travail ;*

Le *Club du Progrès*, fondé par Hubert, le 18 mars 1848 ;

Le *Club de la Révolution sociale* ;

Le *Club des Quinze-Vingt* (celui-là se rendait justice : il s'était logé rue de Charenton).

Réunir tout ces petits groupements politiques dans une œuvre commune, avec le même programme, avec le même mot d'ordre, les soumettre à une direction unique, et les rendre ainsi plus actifs plus redoutables, refaire ce qu'avait fait ou essayé de faire, sous la Révolution, le club des Ja-

(1) *Les Clubs et les Clubistes*, p. 183.

cobins, ce fut l'idée du citoyen Longepied, mais, heureusement, suspect dès le début (1), il ne put la réaliser que d'une manière très incomplète.

Il fonda le *Club des Clubs*, et, dans la *Commission Révolutionnaire* instituée par celui-ci, il se fit donner la présidence. La Commission commença par nommer des délégués chargés d'aller *républicaniser* la province, qui en avait grand besoin. « Ces apôtres partirent en effet; mais la plupart d'entre eux restèrent en gage pour leurs frais d'auberges. Ceux qui purent s'échapper revinrent à Paris, et accusèrent Longepied de les avoir laissés en plan. »

La Commission révolutionnaire avait d'abord siégé dans la maison de Sobrier, rue de Rivoli, numéro 16. C'est là qu'elle recevait les rapports envoyés des départements. Plus tard elle s'installa dans une autre maison de la rue de Rivoli, au numéro 6. Longepied y fut arrêté, et les papiers du Club des Clubs y furent saisis ou détruits

(1) Charles de la Varenne assure que Longepied avait reçu de Ledru-Rollin une somme de 100.000 francs pour les missions qu'il envoya dans les départements. (*Les Rouges peints par eux-mêmes*. Paris, 1850, p. 57.)

« Le Club des Clubs avait été institué par la police du gouvernement provisoire pour centraliser l'action des clubs sur les élections, ce qui signifiait faire élire ces messieurs et leurs coteries respectives. » *Procès et défense du citoyen F.-V. Raspail devant la Haute-Cour séant à Bourges* (brochure écrite par Raspail).

ce qui simplifia considérablement le règlement des comptes (1).

Le 6 mars 1848 avait paru le prospectus de la *Voix des Clubs, Journal des Assemblées populaires* (rue des Bons-Enfants, 27) :

Ce prospectus disait : « Le droit de réunion a été conquis au milieu des barricades. Désormais il n'est au pouvoir de personne d'en priver les citoyens. »

A peine en ont-ils été investis qu'un grand nombre de clubs se sont formés dans la capitale ; la vie politique s'y est réfugiée tout entière, un mouvement incessant y règne ! Le patriotisme le plus ardent inspire tous ceux qui s'y rendent.

Dans ces clubs se sont déjà révélés des talents hors ligne. Le prolétaire y traite les questions sociales, avec éloquence, souvent ; avec un bon sens remarquable, toujours (2). L'homme du peuple et le fils du bourgeois y confondent leurs vœux. La fraternité unit les cœurs, enflamme les courages, ennoblit les esprits. »

Fondée par Gustave Robert, dirigée ensuite par Garet de Montglave, inspecteur des sourds-

(1) *Comité révolutionnaire, Club des Clubs et la Commission*, par Longepied, fondateur-président, et Laugier, secrétaire-trésorier. Paris, 1850.

(2) Nous allons en voir quelques exemples.

muets, la *Voix des Clubs* (1), que domina quelque temps l'influence de Cabet, était quotidien. Elle avait pour principaux rédacteurs Victor Bouton, et cet Hippolyte Bonnelier, dont la *Revue rétrospective* publia un jour ce petit billet :

« J'ai reçu des mains de M. Génie, de la part de M. Guizot, la somme de deux cents francs.

Paris, ce 10 octobre 1846.

HIPPOLYTE BONNELIER. »

Violence, imbécillité : ces deux mots caractérisent très bien, si je ne m'abuse, *l'éloquence* de la plupart des orateurs des clubs, en 1848.

A une extrême confiance en lui-même le peuple unissait la *maladie de la persécution*. Il se jugeait non seulement sacrifié, mais méconnu. Il s'estimait bien supérieur aux hommes qui le gouvernaient. Ceux-ci avaient beau lui prodiguer les éloges, les témoignages d'admiration, il n'en était jamais rassasié, il ne les trouvait jamais suffisants .L'idée que toutes ces louanges pussent être intéressées, ou exagérées, ne lui venait même pas.

On avait développé chez lui un amour-propre à la fois ingénu et démesuré. On parlait sans cesse de son dévouement, de sa générosité, de son pa-

(1) N'est-il pas bizarre qu'un inspecteur de sourds-muets soit devenu directeur d'un journal qui s'intitulait : *la Voix ?*

triotisme, de son bon sens, de ses vertus. Il y croyait, tout en trouvant qu'on ne lui faisait pas encore assez large mesure. Et il s'étonnait de se voir condamné, avec tant de qualités, par une société inique, à bâtir des maisons, à fabriquer des meubles, à tailler des habits, à cirer des parquets, pour des bourgeois, pour des capitalistes, qui lui étaient si inférieurs.

Cette société qui ne leur rendait pas justice, qui les opprimait puisqu'elle leur refusait l'argent, les honneurs, les privilèges, beaucoup d'ouvriers pensaient qu'il fallait la réformer de fond en comble, *et tous s'en sentaient capables.*

Les uns étaient exaspérés, ulcérés, et la haine de classe perçait dans chacune de leurs phrases. D'autres, assez nombreux en 1848, étalaient un humanitarisme naïf. Ils détrônaient les rois et les empereurs, ils décrétaient la République universelle, ils fermaient les prisons, ils supprimaient les armées, et sur la terre épurée, pacifiée, il n'y avait plus que des frères. La France, couronnée d'olivier, tendait ses bras à tous les peuples des deux continents et tous venaient s'y précipiter.

Imbu de ces idées, un savetier socialiste, convaincu qu'on fabrique une constitution aussi aisément qu'un soulier, montait à la tribune de son club, et, devant un auditoire attentif et sympathique, exposait longuement son système politique,

où l'affranchissement de la Pologne voisinait avec la suppression du Capital.

Celui-là n'était pas dangereux mais il y en avait de pires. Dans ces clubs de 1848, l'envie, le fanatisme, prenaient la parole au moins aussi souvent que la niaise sentimentalité d'un humanitarisme de brave homme.

Le 2 avril 1848, le *Club de la Montagne* adoptait ces deux propositions :

1° Que le monument élevé à la mémoire de Louis XVI soit consacré aux victimes du 9 Thermidor.

2° Que les statues des rois disparaissent de nos places, de nos jardins et de nos monuments.

Le 17 octobre 1848, dans le *Club du Château des Brouillards*, le président, Arthur de Bonal, faisait cette déclaration qui ne choquait et n'étonnait aucun de ses auditeurs :

« Ceux qui sont au bagne ne sont pas les plus coupables. Un galérien est un homme d'élite placé dans un faux milieu, et qui a brisé le lien qui l'unissait à la société. »

A côté des fanatiques et des naïfs, les toqués abondaient, et ils n'étaient pas les moins loquaces ni les moins écoutés.

Le citoyen Muré s'exprimait ainsi, en posant sa candidature (qui fut admise), dans le *Club des Amis fraternels*.

« Ce n'est point d'organiser le travail qu'il s'agit, il faut organiser l'oisiveté par la multiplication infinie des machines ; il faut que l'homme, au lieu de courber sa tête vers la terre, au lieu d'appliquer ses bras aux métiers, soit entouré d'agents mécaniques qui, sur un signe de sa main, enfantent des prodiges... »

Et les agents mécaniques ne lui suffisant pas, il ajoutait :

« Il faut que tous les ouvriers soient remplacés par des chiens savants chargés de surveiller les usines (1). »

A la *Société des Droits de l'Homme et du Citoyen*, le citoyen Duvivier, le 4 mars, terminait ainsi un long panégyrique du Communisme :

« Pour mettre nos doctrines en pratique et accepter franchement leurs conséquences, les hommes parvenus à l'âge de trente ans sont trop corrompus par les anciennes mœurs, trop endurcis, trop encroûtés dans l'ancien système ; on ne saurait déraciner chez eux des habitudes invétérées et qui sont passées à l'état de seconde nature. Il faut que ces hommes disparaissent de la société pour qu'elle soit régénérée. Il est indispensable, en un mot, de supprimer les hommes de trente ans et au-dessus. Ceux qui sont dévoués à nos principes, qui en

(1) Alphonse Lucas, *les Clubs et les Clubistes*, p. 23.

veulent sérieusement le triomphe, doivent donc prendre une généreuse initiative en sortant volontairement de la vie, et s'immoler en philosophes pour assurer le régénération du monde et le bonheur de l'humanité (1). »

Je m'arrête là. Il est impossible de trouver mieux.

(1) A. LUCAS, ouv. cité, p. 116.

X

LES ATELIERS NATIONAUX

> « La classe *laborieuse* veut simplement *ne pas travailler*, comme vous, comme tout le monde.
>
> (Alphonse Karr, *les Guêpes*, octobre 1890.)



Droit au travail. — Un de [illegible] *usant de son droit.*

A peine installé au pouvoir, le Gouvernement provisoire, pour remédier à la misère produite par la Révolution avait reconnu et proclamé le « droit au travail ».

Louis Blanc, à qui était dû en grande partie ce décret, mettait généreusement à la disposition de la République et du pays tout un système

de théories sociales qui en rendait, affirmait-il, l'application aussi facile que féconde.

Ce système, dont il importe de dire quelques mots, avant de parler des ateliers nationaux, la commission des Délégués du Luxembourg le formula en son nom :

Suppression de la concurrence, du laissez-faire, du laissez-passer, qui ne permettent pas de proportionner l'offre et la demande et qui entraînent inévitablement, la surabondance des produits et l'avilissement des salaires.

Sur les bases de l'association, création par l'Etat, pour la population ouvrière (par le rachat des chemins de fer, des canaux, des mines, etc.) de nouveaux centres de travail, transformés en *ateliers sociaux*.

Création d'ateliers agricoles (un par département) à l'aide d'un crédit de cent millions.

Organisation unitaire d'assurances, de banque nationale ou banque d'état.

Les ateliers sociaux différaient considérablement des ateliers nationaux et Louis Blanc lui-même n'a pas manqué de le constater :

Les *ateliers nationaux*, disait-il, tels que je les avais proposés (sous le nom d'ateliers sociaux) devaient réunir chacun des ouvriers appartenant tous à la même profession.

Les ateliers nationaux tels qu'ils furent gou-

vernés par M. Marie, montraient entassés pêle-mêle des ouvriers de toute profession, lesquels, chose insensée, furent soumis au même genre de travail.

Dans les ateliers sociaux, tels que je les avais proposés, les ouvriers devaient travailler à l'aide de la commandite de l'Etat, mais pour leur propre compte, en vue d'un bénéfice commun, c'est-à dire avec l'ardeur de l'intérêt personnel uni à la puissance de l'association et au point d'honneur de l'esprit de corps.

Le système de Louis Blanc ne fut pas appliqué, ce qui lui donne le droit de prétendre qu'il aurait donné d'excellents résultats.

Pour venir en aide à la classe ouvrière, victime de ses propres illusions, le Gouvernement se contenta de recourir à ce moyen, déjà employé, mais avec moins d'étendue et moins de frais, par la première Révolution.

Les cahiers de 1789 demandaient « que l'on créât des ateliers de charité (1), publics, provinciaux, nationaux, où les personnes valides ou invalides de tout âge et sexe pussent trouver en tout temps une

(1) C'est le vrai mot, et il s'applique aux ateliers nationaux qui furent, comme le remarquait Lamartine, dans son discours à l'Assemblée nationale sur le droit au travail, non pas un système mais « une fatale et courte nécessité de la circonstance..., l'entrepôt secourable et momentané de cette immense population souffrante de Paris ».

occupation convenable à leur état et à leur situation ».

En mai 1789, la commune de Paris ouvrit des ateliers de terrassement à la butte Montmartre.

En mai 1790, un décret de l'assemblée nationale ouvrit dans Paris des ateliers pour hommes et femmes, « attendu que la société doit à tous ses membres et la subsistance et le travail » formule qui se retrouvera dans la Constitution de 1793.

Comment le Gouvernement provisoire fut amené à créer — par un décret du 27 février — à réglementer les ateliers nationaux, et avec quelle rapidité et par suite de quelles causes les déceptions se produisirent, Daniel Stern va nous le dire (1) :

« Le gouvernement, averti de l'embarras où se trouvaient les directeurs d'ateliers et de l'agitation qui commençait à fermenter dans le peuple, crut y porter remède en faisant faire des distributions d'argent, à titre de secours, aux ouvriers sans travail. Chaque mairie fut autorisée à délivrer à l'ouvrier, sur la vue d'un timbre constatant qu'il n'y avait pas de place dans les ateliers ouverts, la somme d'un franc cinquante centimes par jour. Cette mesure exhorbitante produisit un effet désastreux. Le nombre des ouvriers oisifs s'accrut hors de proportion. Tous ceux à qui des professions sédentaires rendaient le travail du ter-

(1) *Histoire de la Révolution de 1848*, t. I, p. 484.

rassement trop pénible, les ouvriers-artistes, fondeurs, graveurs, ciseleurs, mécaniciens, bijoutiers, etc., dont les mains délicates répugnaient à remuer la terre, les employés dans les librairies et dans les magasins, inhabiles à manier le pic ou la pioche, préféraient à un labeur très rude et pas rétribué une grève que payait le Gouvernement.

L'appât d'un salaire assuré sans travail attira à Paris une masse énorme d'ouvriers des départements et d'ouvriers étrangers (1). Le désordre arriva à un tel point que, le 2 mars, l'administration se déclara dans l'impuissance de contenir plus longtemps cette multitude oisive. »

Ce fut à cette époque qu'un jeune ingénieur civil, Émile Thomas (2), proposa au Gouvernement une

(1) Des mesures insuffisantes, inefficaces furent prises pour arrêter cette invasion des ouvriers provinciaux ou étrangers. Au début d'avril des ordres furent donnés, ou plutôt confirmés, pour qu'on n'admît dans les ateliers nationaux que des ouvriers domiciliés à Paris *avant le 24 février*.

Par contre (et les difficultés s'en trouvèrent considérablement augmentées), les ouvriers parisiens refusaient de quitter Paris. Lamartine (dans son discours sur le Droit au travail) rapporte ce fait typique que, dans les premiers jours de mars, un ingénieur en chef, chargé de la construction d'une ligne de chemin de fer, demanda au Gouvernement de lui envoyer 6.000 ouvriers des ateliers nationaux, qu'il aurait payés au même taux qu'à Paris. Aucun ne voulut partir.

(2) Né à Paris, en 1822. Élève de l'École centrale des arts et manufactures, créée en 1829. Il avait professé, en 1846, l'économie rurale à l'*Athénée* de Paris.

nouvelle organisation des ateliers nationaux. Le 6 mars, Marie, ministre des Travaux publics, prit cet arrêté :

« Il sera établi à Paris un bureau central pour l'organisation des ateliers nationaux du département de la Seine.

Ce bureau sera placé sous la direction de M. Emile Thomas, nommé à cet effet commissaire de la République. »

Et l'arrêté spécifiait en outre que les travaux ne pourraient être confiés qu'à des ouvriers domiciliés à Paris.

Comment, en *principe*, était-on admis ?

« L'ouvrier se munissait d'abord d'un certificat de son propriétaire ou du logeur de son garni, constatant sa résidence à Paris ou dans le département de la Seine. Ce certificat était soumis au visa et au timbre du commissaire de police du quartier. Muni de cette pièce, l'ouvrier se rendait à la mairie de son arrondissement, où on lui délivrait, en échange, un bulletin d'admission aux Ateliers nationaux, lequel portait les indications du nom, du domicile et de la profession. Au moyen de ce bulletin, l'ouvrier était reçu par le directeur de l'atelier sur lequel le personnel pouvait être augmenté.

Tant que le nombre des travailleurs inoccupés n'atteignit pas le chiffre de six mille, tout alla

bien ; mais lorsque ce nombre fut dépassé, les ouvriers de chaque arrondissement, après avoir visité successivement et infructueusement chacun des ateliers ouverts, revenaient à leur mairie, harassés de fatigue, mourant de faim et mécontents (1). »

Poussées par un sentiment de pitié, louable mais dangereux, les municipalités donnaient des bulletins d'admission à des enfants. Émile Thomas raconte (2), que, le 15 mars, il en réunit, à la place de Vosges, quarante à cinquante dont le plus âgé avait dix ans. Il fallut bientôt créer pour cette catégorie de travailleurs en bas âge une demi-solde.

Comme un bourgeois a, autant qu'un prolétaire, besoin de manger, le ministre des Travaux publics était sans cesse assiégé par des demandes pressantes d'une multitude d'employés, d'artistes dramatiques, de littérateurs, de peintres, de sculpteurs, etc., qui revendiquaient le même droit au travail, c'est-à-dire qui désiraient, jusqu'au moment où les affaires reprendraient, et même après, au besoin, être nourris par l'Etat. Emile Thomas en reçut six cents, d'un seul coup (3). Incapables

(1) Émile Thomas, *Histoire des Ateliers nationaux*. Paris, 1848, p. 29.

(2) Id., *ibid.*, p. 172.

(3) Id., *ibid.*, p. 127.

d'un travail manuel, et d'ailleurs peu désireux de s'y astreindre, ils étaient chargés des émargements de la paye quotidienne et des inspections à domicile. Ces fonctions, peu fatigantes, étaient aussi attribuées à des pseudo-ouvriers qui, à défaut de titres sérieux, invoquaient d'exceptionnelles recommandations. Là aussi, comme ailleurs, s'exerça presque ouvertement le favoritisme (1).

Les salaires avaient été réglés ainsi pour les jours de travail et les jours d'inactivité :

Brigadier (2). . .	3 fr. »	3 fr. »
Chef d'escouade .	2 fr. 50	1 fr. 50
Ouvriers	2 fr. »	1 fr. »

Les dépenses du premier mois s'étaient élevées à 1.400.000 francs. Pour les réduire, on se décida à abaiser à un franc par jour la paye des ouvriers.

Les embrigadements n'avaient pas tardé à atteindre un chiffre énorme :

(1) Id., *ibid.*, p. 128. « Solliciteurs, coureurs de places, protégés des protégés, courtisans de toute sorte affluaient de toute part. David (d'Angers) demanda lui seul plus de 700 places. Tous les membres du Provisoire, et surtout MM. Louis Blanc, Flocon, Albert, le général Courtais, Caussidière, Sobrier et autres, ne tarissaient point en épîtres, pour recommander les amis. » Ch. de la Varenne, *le Gouvernement provisoire et l'Hôtel de ville dévoilés*. Paris, 1850.

(2) Les brigadiers avaient d'abord été nommés par la direction des ateliers nationaux. Les ouvriers se plaignirent qu'ils les faisaient trop travailler, et ils obtinrent le droit de les élire eux-mêmes.

Du 9 au 15 mars	5.100
Du 16 au 31 mars	23.250
Du 1er au 15 avril.	36.500
Du 16 au 30 avril	34.530
Du 1er au 15 mai	13.610
Du 16 au 31 mai	3.100
Du 1er au 15 juin	1.200
	97.290 (1)

On avait donné à cette multitude d'ouvriers une sorte d'organisation militaire.

L'escouade comprenait douze hommes du même arrondissement. Cinq escouades formaient une brigade (2), quatre brigades une lieutenance, quatre lieutenances une compagnie de 900 hommes, sous l'ordre d'un chef de compagnie.

L'État-major était installé dans le pavillon du parc Monceaux, meublé par les soins du directeur du Garde-Meuble, Germain Delavigne.

Il se composait d'Émile Thomas et de quatre sous-directeurs, dont l'un était son frère, Pierre Thomas, et un autre Jaime, ancien vaudevilliste.

On reprocha plus tard à cet état-major, bien intentionné sans doute, mais mal préparé à la tâche qu'il assumait, de n'avoir pas su empêcher le coulage, et même les véritables vols qui se produisirent dès le début.

(1) *Rapport de la Commission d'enquête...*, t. II, p. 136.

(2) La brigade comptait 56 hommes, en y comprenant le brigadier.

Un rapport de trois membres de la Cour des Comptes, publié, avec les documents de l'enquête parlementaire, le 3 août 1849, disait à propos des comptes qui furent centralisés au pavillon du parc Monceaux :

« Les irrégularités sont innombrables. Elles résultent tantôt de signatures omises, tantôt d'attestations incomplètes pour les paiements faits à ceux qui ne savent pas signer, tantôt des suppléments de paye non justifiés, des feuilles d'émargement mal dressées, des surcharges non approuvées, des justifications accessoires non rapportées...

Tantôt ce sont des feuilles où la même main a évidemment émargé pour un grand nombre de titulaires, tantôt ce sont d'autres feuilles où la signature du même individu est tout à fait différente du jour au lendemain ; tantôt enfin ce sont des brigades où, pendant quinze jours, pendant un mois, aucune absence n'est mentionnée sur les états, ce qui est certainement une grave présomption de fraude... »

Les fraudes en effet étaient fréquentes. Des ouvriers se faisaient payer deux fois. Des brigadiers touchaient le salaire de travailleurs fictifs, qu'ils inscrivaient sur leurs listes.

Des vols dont on ne s'aperçut que par hasard témoignent d'une remarquable ingéniosité : « Cer-

tain contrôleur d'un des principaux théâtres de Paris, voyant, après février, le chômage dramatique, s'imagina d'organiser un service médical pour les ateliers nationaux. Naturellement il se plaça à la tête de ce service et il eut sous ses ordres une brigade tout aussi médicale qu'il l'était lui-même. Ses fonctions consistaient à faire constater la maladie des travailleurs et à compter 20 sous à chaque malade au lieu de 35 (1) que recevait chaque ouvrier valide. Qu'arrivait-il? C'est que nombre de travailleurs allaient toucher au chantier leur paye comme valide, puis se dirigeaient vers le service médical où ils étaient encore payés comme malades.

C'était là d'ailleurs une des mille et une escroqueries qui se pratiquaient journellement dans les chantiers et les ateliers nationaux. Surprenait-on un ouvrier ou un employé en flagrant délit, on se bornait à lui faire rembourser la somme détournée par lui, *en le menaçant de le mettre à la porte, s'il recommençait.*

Mais comment aurait-on exécuté cette menace? Au bout de quelques jours, les ouvriers se refusaient hautement à subir les appels sur les chantiers. Ils invectivaient leurs chefs, se moquaient de leurs ordres et étaient toujours prêts à com-

(1) La paie était descendue de 2 francs à 35 sous.

mettre contre eux des actes de violence. Ainsi, dans les bureaux de ce service médical dont nous parlons, il avait fallu placer un poste de gardes mobiles pour présenter la baïonnette aux réclamations les plus forcenées (1). »

Pour occuper ces ouvriers, qui coûtaient si cher à l'Etat, M. Emile Thomas avait proposé au Gouvernement provisoire de M. Marie l'exécution de divers travaux, parmi lesquels je me bornerai à citer les plus importants :

Le terrassement d'un chemin de fer de ceinture ;

La construction du chemin de fer d'Argenteuil ;

L'achèvement des chemins de fer de Lyon, de Chartres, de Strasbourg, de Bordeaux et du Centre ;

Le creusement de canaux de Saint-Maur, de Saint-Denis ;

Le dock sec et à flot d'Ivry ;

Le prolongement de la rue des Pyramides, et de la rue de la Bourse jusqu'au boulevard ;

Le prolongement de la rue de Rivoli ;

Un pont sur la Seine en face de la Préfecture de police ;

Un chemin de halage de Neuilly au canal Saint-Denis ;

L'exécution du boulevard Montmartre ;

(1) *Les Mois de nourrice de la République*. Paris, s. d. (1850 ?) p. 46.

L'abaissement des buttes Saint-Chaumont au profit de la commune de Belleville ;

La continuation du Louvre ;

La construction de l'Opéra aux Champs-Elysées.

En réalité, la plantation des boulevards fut, de tous ces travaux, à peu près le seul auquel on put, tant bien que mal, astreindre les ouvriers des ateliers nationaux. Les uns grattaient la terre en ayant soin de se fatiguer le moins possible. Les autres allaient prendre des arbres dans les pépinières et, en formant des cortèges, en chantant des chansons patriotiques ou bachiques, en interpellant les passants, en se moquant de leurs chefs, apportaient triomphalement sur les boulevards ces arbres, dont le petit voyage revenait à un prix très élevé (1).

Se faire nourrir par l'Etat, c'était le véritable but que se proposaient la plupart de ces ouvriers. Beaucoup d'entre eux étaient communistes et ne s'en cachaient pas. « Il s'était formé, remarque Philarèthe Chasles (2), chez les ouvriers des grandes villes, à Paris surtout, des associations terribles qui avaient pour but de prendre l'argent des riches. »

Leur paresse, une paresse volontaire, systématique, et en quelque sorte agressive, s'accommodait

(1) Daniel Stern, *Histoire de la Révolution de 1848*, t. I, p. 487.
(2) *Mémoires*, t. II, p. 127.

très bien de ces théories, où l'envie jouait un rôle important :

Chaque mairie fut autorisée à délivrer à l'ouvrier inemployé, et sur la vue d'un timbre constatant que nulle place n'existait aux ateliers ouverts, la somme de 1 fr. 50 par jour.

L'ouvrier travaillant aux ateliers de terrassement recevait, lui, quel que fut son âge, la tâche accomplie et sa profession, la somme fixe de deux francs.

L'ouvrier faisait ce calcul bien simple et le faisait tout haut : l'Etat me donne trente sous pour ne rien faire, il me paye quarante sous quand je travaille. Donc, je ne dois faire que pour dix sous de travail (1).

Aussi, et dès le 1er mars, la grève payée était autorisée, instituée, provoquée ; à côté de la garde mobile, cohorte prétorienne qu'on enrôlait à trente sous par jour, mais qui, du moins, avait des motifs de création plausible, on créait un autre corps de lazzaroni officiels, payés de même trente sous par jour (2).

(1) Le Rapport de la Cour des comptes donne ces détails, sur les Ateliers nationaux, fondés à Lyon par Emmanuel Arago : « Le travail exécuté depuis le 31 mars jusqu'au 27 mai par l'atelier national proprement dit consiste en 3.001 mètres, 25 centimètres cubes de terre extraite et transportée à la distance moyenne de 30 mètres. La dépense correspondante est de 48.196 francs. Le prix du mètre cube est donc revenu à 16 fr. 06. En temps ordinaire, le même travail serait payé à un entrepreneur 54 centimes. »

(2) Émile Thomas, *Histoire des Ateliers nationaux*, p. 30.

Ces lazzaroni officiels, menaient, à côté des vrais ouvriers humiliés par leur situation (1), une existence aussi agréable que peu fatigante.

« J'eus plusieurs fois, écrit dans ses *Souvenirs* (2) le Dr. Poumiès de la Saboutie, occasion de voir les prétendus ateliers nationaux. Il y avait, et en grand nombre assurément, de braves gens, à la figure honnête, aux manières convenables, de bons ouvriers qui auraient désiré gagner le salaire qu'on leur donnait ;mais là comme ailleurs, régnait la minorité turbulente, perverse, ne rêvant que le trouble et le désordre, ne travaillant pas et ne laissant pas travailler les autres. Les journées se passaient à crier, à chanter, à pérorer. Quelquefois, divisés en plusieurs groupes, ils jouaient au loto, aux cartes, aux dés, ils dansaient entre eux des sortes de danses sauvages (3). Ils ne disaient pas les ateliers, mais les *rateliers* nationaux. Au refrain de l'air des *Girondins* :

Mourir pour la Patrie

(1) « Au lieu de dépenser tant d'argent dans les Ateliers nationaux, où l'on me donnait à moi, par exemple, 50 sous par jour pour ne rien faire, n'aurait-on pas eu raison, plutôt que de laisser mourir des hommes de faim, tandis que d'autres regorgent, d'organiser le travail ? » Déposition de Racary, chef de barricade dans le quartier Saint-Antoine (il était mécanicien). Audience du 2e Conseil de guerre.

(2) *Souvenirs d'un Médecin de Paris.*

(3) Danses sauvages, c'est sans doute exagéré.

ils avaient substitué :

> Nourris par la Patrie,
> C'est le sort le plus beau...

D'autre fois, ils faisaient des lectures, l'Histoire des *Girondins* était commentée par eux à leur manière. »

Un autre témoin, Alphonse Balleydier (1) reproduit le récit que lui fit une dame de ses amies de la visite qu'elle avait faite à l'un des ateliers nationaux :

« Les travailleurs du Champ de Mars jouaient, les uns au bouchon, les autres lisaient la *Gazette* comme de vieux rentiers de province, d'autres se reposaient doucement sous de frais ombrages et sur le vert gazon, comme les amoureux bergers de Florian ; ceux-là sans doute me prirent pour quelque princesse déguisée en Estelle, car ils se précipitèrent en criant : A bas les aristocrates ! Ils se disposaient à me faire mettre pied à terre, lorsque, fort heureusement pour moi, un jeune garde mobile qui se trouvait là, prenant chaudement ma défense, retint à la distance de son sabre mes agresseurs, et donna à mon cocher le temps de reprendre au grand galop le chemin de Paris. »

Ces ouvriers étaient atteints comme le reste du

(1) *Histoire de la Garde mobile dans les journées de février.* Paris, 1848, p. 17.

pays, de cette *clubomanie* que nous avons signalée dans le chapitre précédent.

Le 5 avril, s'était formé, au parc Monceaux, salle du Manège, le *Club central des Ateliers nationaux*, avec Emile Thomas comme président :

Chaque brigade y envoyait pour la représenter un délégué qui touchait 2 fr. 50 par jour, plus un cachet de présence de 25 centimes.

Le vaudevilliste Jaime recevait dix francs par jour pour prendre la parole dans chaque séance du club. Il lui arriva souvent (et c'était, d'ailleurs, dans ses attributions) de calmer par un mot d'esprit, et plus encore par un calembour, les clubistes les plus exaltés. Ils riaient et ils étaient désarmés. Ce maintien de l'ordre par le vaudeville est une des plus ingénieuses inventions de l'époque. Malheureusement, à la longue, elle perdit beaucoup de son efficacité.

Dans la même salle du Manège fonctionnait le *Club des Brigadiers des Ateliers nationaux*.

Ce fut ce club qui se chargea de répondre par une affiche placardée, le 22 juin, sur les murs de Paris, à un discours dans lequel le ministre des Finances, Goudchaux, qui avait succédé à Marie montrait combien les ateliers nationaux étaient à la fois ruineux et inutiles (1) :

(1) Et il convient de rappeler à ce propos que la plupart des brigadiers étaient de pseudo-ouvriers (les pseudo-ou-

« LES TRAVAILLEURS DES ATELIERS NATIONAUX
AU CITOYEN GOUDCHAUX

CITOYEN GOUDCHAUX,

Est-ce bien vous qui avez été le premier ministre des Finances de la République, conquise au prix du sang par le courage des travailleurs ; de cette République dont la première promesse a été d'assurer le pain de chaque jour à tous ses enfants en proclamant le droit de tous au travail ? Ce travail, qui nous le donnera, si ce n'est l'État, lorsque l'industrie a fermé partout ses ateliers, ses magasins et ses usines ? N'avons-nous pas reçu les premières et les plus profondes blessures dans le duel social du crédit aux abois avec l'enfantement des idées nouvelles ? Hier, martyrs pour la République sur les barricades, aujourd'hui *ses défenseurs dans les rangs de la garde nationale*, les travailleurs pourraient la considérer comme leur libératrice ; ils aiment mieux la regarder comme leur mère. Voudriez-vous qu'elle fût pour eux une marâtre ?

vriers abondaient dans les Ateliers nationaux. MAXIME DU CAMP remarque dans ses *Souvenirs de l'année 1848* que presque tous les concierges de Paris en faisaient partie. La paie de ces brigadiers s'élevait à elle seule à près de 300.000 francs par jour.

Pourquoi ces clameurs, ces préventions injustes, ces accusations calomnieuses contre les ateliers nationaux ? Ce n'est pas notre volonté qui manque au travail, c'est un travail utile et approprié à nos professions qui manque à nos bras ; nous le demandons, nous l'appelons de tous nos vœux ! Quel appoint avons-nous fournis aux rassemblements, aux émeutes ? Quelles sont les arrestations sérieuses faites parmi nous ?

Que d'absurdités, que de mensonges ont égaré l'opinion publique à notre égard ! Tantôt c'étaient des brigadiers trouvant le moyen de faire 20.000 francs d'économies sur 5.000 francs de recette employés à la paye de cinquante-six travailleurs pendant trois mois. Tantôt les brigadiers étaient transformés en espèce d'agents de police ou de commissaires interrogateurs, chargés de demander les professions de foi politique des travailleurs. Une autre fois, c'était une dilapidation effrayante des deniers publics, parce qu'une direction encore inexpérimentée, confiante en la loyauté de ses intentions et dans celle des ouvriers, s'était montrée plus soucieuse de leur venir en aide que d'observer les règles et la forme administratives. Un épurement complet, un recensement détaillé, admirablement improvisé en quelques heures, ont fait justice de ces imputations.

Des ouvriers préfèrent, dit-on, recevoir 1 fr. 15

par jour à ne rien faire dans les ateliers nationaux, tandis qu'ils pourraient gagner 6 à 8 francs chez leurs patrons. De grâce, qu'on nous indique les maisons qui offrent ces avantages ; qu'on nous signale les noms des ouvriers récalcitrants qui abusent du pain de la misère. Leur place n'est pas dans les ateliers nationaux.

Pourquoi les ateliers nationaux excitent-ils autant votre réprobation, citoyen Goudchaux ? Ce n'est pas leur réforme que vous demandez, c'est leur suppression complète. Mais que fera-t-on de cette masse de cent dix mille travailleurs attendant chaque jour de leur modeste paye les moyens d'existence pour eux et leur famille ? Les livrera-t-on aux mauvais conseils de la faim, aux entraînements du désespoir? Les jettera-t-on en pâture aux factions liberticides ? Vous préféreriez sans doute que les fonds versés dans les ateliers nationaux fussent remis à des chefs d'industrie et à des entrepreneurs, qui les emploieraient d'abord à payer leurs billets en souffrance. Vous êtes banquier, citoyen Goudchaux, comme ce bon M. Josse était orfèvre.

Loin d'être une mauvaise institution, les ateliers nationaux sont une création admirablement philanthropique qui peut avoir les meilleurs résultats, sous une administration sage et habile : c'est l'organisation qui leur a manqué. Il faut à l'indus-

trie un réservoir pour alimenter et une pépinière pour lui fournir des ouvriers connus, de bons employés et de bons comptables. Il faut un déversoir pour recevoir ses blessés et ses invalides. L'État, qui a droit au dévouement de tous, doit aussi assurer l'existence de tous.

Le citoyen Goudchaux veut évidemment étouffer les idées socialistes qui germent dans toutes les têtes, et c'est sans doute pour arriver à ce but qu'il propose de commencer par la désorganisation des ateliers nationaux, qui auraient pu, dans l'avenir, former de vastes associations de chaque corps d'état. Mais qu'importe ! Quoi qu'il fasse, il ne parviendra pas plus à nous désunir qu'à déraciner de nos esprits et de nos cœurs l'idée dominante dont le triomphe est assuré !

Ouvriers appelés à la construction de l'édifice social, organisez, instruisez, moralisez les ateliers nationaux, mais ne les détruisez pas. La République démocratique ne peut vouloir cet attentat fratricide.

Vive la République!

Pour tous les travailleurs, les membres de la commission nommés pour représenter les quatorze arrondissements...

Les membres du bureau provisoire du Club de l'Union des brigadiers des ateliers nationaux :

Le Président : A. Lamperière

Les Vice-Présidents : CORTEUIL, LEPRESTRE-DUBOCAGE

Les Secrétaires : C. FLORIMOND, LOYOT

Les Commissaires : GIFFARD, COFFINON, LEFRANSAY, CADION, VIGNON

Le Trésorier : FAYET. »

L'opinion publique, et même, ce qui est significatif, une partie notable de l'opinion ouvrière se montraient de plus en plus hostiles aux ateliers nationaux. On commençait à trouver qu'ils coûtaient beaucoup trop cher (1) non seulement pour les travaux qui leur étaient confiés (et dont ils s'acquittaient fort mal) mais aussi pour les services qu'on en attendait.

En effet, dans la pensée du Gouvernement, les Ateliers nationaux devaient être à la fois « un expédient loyal pour offrir à la population ouvrière un salaire et du pain (2) » et un moyen de former « au lieu d'une force, à la merci des socialistes et des émeutes, une armée prétorienne, mais oisive, à la merci du pouvoir (3) ».

(1) Seuls les ateliers de femmes organisés dans les douze arrondissements de Paris (et où on confectionna, pour les armées, des chemises et autres objets de lingerie) rapportèrent à peu près ce qu'ils avaient coûté.

(2) Garnier-Pagès.

(3) LAMARTINE, *Histoire de la Révolution de février*, t. II, p. 120 — et il ajoute : « Commandés, dirigés, soutenus par des chefs qui avaient la pensée secrète de la partie antisocialiste du Gouvernement, les ateliers contre-balancèrent jus-

Or cette armée prétorienne, qui était aussi dans son ensemble une armée de fainéants, devenait par ses tendances, par sa masse, chaque jour plus dangereuse.

On ne pouvait plus, dans la détresse financière où se trouvait le pays, la nourrir (1). Il fallut la supprimer.

Mais ces ouvriers des Ateliers nationaux, ou du moins beaucoup d'entre eux, s'étaient bien vite habitués à être payés à ne rien faire. Ils ne demandaient qu'à continuer.

Dans la séance du 16 mai, à la Chartre, Dupin avait dit : « Nous avons tous le même but ; nous sommes animés des mêmes sentiments ; nous formons le même désir, et ce désir est le vœu de la France entière, le vœu de Paris, du *bon Paris*. Car il ne faut pas prendre pour l'expression de la capitale cette population de travailleurs en disponibilité qu'on devrait envoyer dans des ateliers militairement organisés, pour lui faire gagner, en travail-

qu'à l'arrivée de l'Assemblée nationale, les ouvriers sectaires du Luxembourg et les ouvriers séditieux des clubs. Ils scandalisaient par leur masse et l'inutilité de leurs travaux les yeux de Paris ; mais ils protégèrent et sauvèrent plusieurs fois Paris à son insu. »

(1) Le dernier recensement des Ateliers nationaux, le 20 juin, comptait 120.000 ouvriers, et constatait qu'il y avait encore à cette date 50.000 demandes d'admission. « Tout Paris, disait Léon Faucher, dans son rapport à l'Assemblée, y passera. »

lant, des salaires qu'elle obtient aujourd'hui, en ne travaillant pas. »

A cette déclaration répondirent de nombreuses affiches placardées par des ouvriers et entre autres celle-ci qui parut aussi en brochure, et qui est due à un certain Sibert, qui avait la spécialité de ce genre d'affiches, et en vivait :

« RÉPONSE
DES OUVRIERS
A MONSEIGNEUR DUPIN

MONSEIGNEUR DUPIN,

Nous ne sommes pas des gens *qui demandent l'aumône*. La république a promis, par le travail, de faire vivre ses enfants ; donnez-nous donc du travail qui nous permette de vivre comme des hommes libres doivent vivre, et vous verrez, messieurs les *satisfaits*, si nous sommes des *Lazzaroni*, ne demandant pas mieux que de nous nourrir des deniers publics. Ce n'est pas nous, du reste, qui avons demandé qu'on instituât les ateliers nationaux, et ce ne sont pas les hommes qui ont fait le 24 février *que vous embrigaderez militairement. Peuple de votre mauvais Paris* (vous qui pensez et agissez comme M. Dupin) vous ne nous trouvez beaux que sur nos barricades ; dans ces moments-là nous sommes magnifiques, généreux,

grands, braves, héroïques même ; il n'est de flatteries que vous ne nous prodiguiez et sur tous les tons vous nous faites nos louanges ; nous sommes enfin, quand vous tremblez, quand vous craignez la vengeance, *le Peuple du bon Paris ;* oh ! c'est qu'alors vous savez que nous pouvons vous faire demander grâce, messieurs les *satisfaits :* tant qu'il y aura des caves pour vous cacher, les jours que, poussés par la souffrance, éclate notre colère, nous ne vous verrons jamais en face : ce n'est que gardés par 40.000 soldats, à l'ombre de 40.000 baïonnettes, que vous oserez épancher votre bile, en prodiguant au peuple l'outrage que nous ne savons pas punir. Gardez-vous d'oublier, messieurs les monarchistes, que ce n'est pas pour rester vos esclaves que nous avons fait une troisième révolution ; nous avons combattu votre organisation sociale, seule cause du désordre et de la misère qui dévore et ravale la société actuelle, et où la force brutale fait seule la loi. Inspirés par l'esprit de justice, par le saint amour de nos droits, nous voulons nous régir par ces institutions, dont l'harmonique sagesse émane de Dieu même ; nous sommes certains, par l'association, de pouvoir nous appartenir et n'avoir plus de maîtres. L'association était la seule institution équitable qui soit dans la nature, et la seule par conséquent qui puisse donner au monde, à tous les peuples, *la Liberté,*

la vraie Fraternité, la vraie Indépendance et la Paix universelle. Sans l'association, toutes ces belles paroles ne sont que des mots morts qu'on lit sur nos drapeaux, mais dont les cœurs sont vides ; il n'y a dans ce monde, chez tous les peuples, qu'asservissement éternel, qu'anarchie, des maîtres et des esclaves.

L'aumône que vous nous faites n'est vraiment qu'une aumône, elle devrait être quelque chose de plus digne, c'est-à-dire une restitution. De vrais républicains ne font pas l'aumône, ils donnent à leurs frères et leurs frères leur donnent, ils agissent comme Dieu. Celui qui s'écarte de cette loi de justice, de cette loi suprême, est un impie par Dieu maudit. C'est nous, M. Dupin, qui avons pris sous notre sauvegarde vos fortunes et vos propriétés, pendant les trois journées ; à ce seul titre, riches égoïstes aux instincts de Caïn, qui, comme lui, assassinez vos frères.

Vous avez à rougir de nous faire qu'une aumône. Vous serez toujours les mêmes, et cette fois encore le cœur généreux des travailleurs que vous insultiez vous a sauvés ; sévir contre vous pourtant eût été justice, mais si nous mettons en l'Être suprême toutes nos espérances, c'est parce que nous sentons qu'inspirés par lui nous saurons, avec une ferme volonté, faire triompher l'ordre et l'intégrité, là où vos institutions égoïstes et corruptrices n'ont

jamais fait régner que l'anarchie et propager ces maximes vraiment avilissantes, au contact desquelles l'esprit humain s'altère et se dégrade, où le cœur se corrompt et n'offre à la société, à la patrie que des âmes avilies. Hommes du bon Paris, vos législateurs ont si bien travaillé que si nous les avions laissé plus longtemps gouverner, ils auraient fini par extirper tout ce que Dieu a mis de généreux et de sublime dans la nature humaine. Plaignez-vous, messieurs les satisfaits, messieurs les hommes d'élite, du fardeau qu'en ce moment le pauvre peuple fait peser sur vous ! Reprochez-nous les vingt-trois sous de pain que vous nous donniez de si mauvaise grâce ! en ces jours de crise et de misère profonde, où tous les travaux sont suspendus ! en ces jours où il ne manque plus que la famine, où la mère manquant de nourriture n'aura plus bientôt à donner à son enfant, à sa pauvre créature, qu'un sein desséché ou un lait corrompu par la faim ! Plaignez-vous, messieurs, cela ne vous empêche pas de manger les meilleurs morceaux et de boire le champagne à votre dessert. Nos sueurs vous enrichissent et se changent en vins fins dans vos gosiers aristocratiques ; oui ! votre bien-être et vos fortunes enfin vous ont été acquis par notre travail, car, vous le savez bien, nous ne sommes malheureux que par vous et à cause de vous ; nos maux sont votre ou-

vrage. Vous avez exploité et voulez toujours exploiter le producteur, et la société ne paraît si difficile à réorganiser que parce que vous seuls y mettez des entraves en écartant de la vérité des milliers de nos frères, que vous influencez autant par vos positions qui leur imposent que par le mot d'utopistes, par lequel si déloyalement vous nous désignez. Allez, quoi que vous fassiez, la vérité se fera jour, et comme l'eau qui coule, le progrès dont vous êtes ennemis intéressés, suivra son cours. Vous aurez beau faire, nous mépriserons toujours vos insultes, et le temps n'est pas loin qu'à votre grand regret vous n'aurez plus d'esclaves, et que le seul et vrai titre de noblesse qu'ambitionnera l'honnête homme, le bon républicain, sera le titre d'ouvrier.

Signé par tous les ouvriers

Frères nous ne sommes pas riches, apportez-nous votre coopération, ne serait-ce que 5 centimes pour répandre cette affiche à 10.000 exemplaires.

On reçoit les lettres affranchies.

AUGUSTE SIBERT, *brigadier*,

82, rue de la Tixeranderie, au 2e, recevra les souscriptions. »

On se décida à une mesure qui devenait inévitable.

Le docteur Trelat, qui, le 11 mai, avait remplacé Marie aux Travaux publics, reçut mission de débarrasser Paris des ateliers nationaux.

Il prit un arrêté (le 4 juin) d'après lequel :

1° Les hommes de 18 à 25 ans seraient tenus de s'enrôler ou congédiés ;

2° Tous ceux qui ne justifieraient pas, avant le 24 mai, de six mois de domicile, ne recevraient plus aucune solde ;

3° Les patrons auraient le droit de requérir sur les listes d'embrigadement, et au prix de deux francs par jour, les ouvriers dont ils auraient besoin.

Tout le reste devait être congédié dans un bref délai.

Émile Thomas alla transmettre la protestation des Ateliers nationaux au ministre des Travaux publics. Il ne put obtenir qu'un répit de vingt-quatre heures. Le 25 mai, on créa une commission dont faisait partie son futur remplaçant, Louis Lalanne. On l'obligea à donner sa démission, et, après avoir été gardé à vue, il fut, le 27 mai, expédié à Bordeaux, sans avoir manifesté le moindre désir d'y aller. C'était ce qu'on appela une « mission extraordinaire »

Les Ateliers nationaux n'existaient pour ainsi dire plus, lorsque parut l'arrêté de Trélat, retardé depuis un mois. Les ouvriers y avaient déjà répondu par les émeutes de juin.

XI

Manifestations et Émeutes. Les Journées de Juin.



Socialisme.

Cette période de quatre mois environ qui s'étend de la révolution aux journées de juin n'a été qu'une succession d'émeutes. Elles tendaient à appliquer les théories de certains membres du Gouvernement. Les discours sonores et creux, dont on était si prodigue à cette époque, elles essayaient de les transformer en réalités.

Tant que le peuple conserva ses illusions sur ceux qui le gouvernaient, ces émeutes furent plutôt

des manifestations un peu bruyantes, où les éléments mauvais formaient l'exception.

Le 17 mars, à trois heures de l'après-midi Madame de Lamartine recevait de son mari, qui se trouvait alors à l'Hôtel de ville, ce billet : « Tout va à merveille. Ledru-Rollin se conduit très bien. Le peuple défile tranquillement. »

Le 15 avril les ouvriers criaient : « Vive la bonne République ! Vive l'Égalité ! Vive la vraie République du Christ ! »

Le 15 mai, ce qui dominait dans cette plèbe soulevée et frémissante, ce n'était pas le mécontentement ni la haine de classe, mais le désir de manifester en faveur de la Pologne.

Le Gouvernement était en grande partie responsable de cet accès de Donquichottisme. L'affranchissement de la Pologne, et de tous les peuples opprimés, était une des utopies, les plus généreuses, et les moins réalisables, en 1848. Le 2 mars, Marrast, qui habillait son scepticisme à la mode du jour, disait, devant la tombe d'Armand Carrel :

«... Nous avons aujourd'hui un grand devoir à remplir... Ce devoir, c'est de prêcher partout l'union, la concorde... C'est de montrer que nous sommes un peuple indivisible, fort, décidé fermement à maintenir nos droits, et aussi les droits de tous les peuples qui ont combattu pour la liberté de

la Suisse, de l'Italie, de l'Espagne et de la Pologne !

Au pied de cette tombe, je suis heureux de pouvoir saluer tous ces peuples pour lesquels s'ouvre une nouvelle ère.

Nous succèdons à un Gouvernement qui subissait la paix ; nous sommes en position, aujourd'hui, de l'imposer à l'Europe... On nous disait, il y a quelque temps : Si la France est sage, elle aura la paix... Et nous maintenant nous disons à l'Europe : Si elle est sage !... »

Et à ce moment la voix de l'orateur était couverte par les applaudissements. L'Europe républicanisée, les empereurs et les rois obligés de briser les chaînes de leurs malheureux sujets et de se coiffer, comme jadis Louis XVI, du bonnet rouge, voilà ce que voyaient des milliers d'auditeurs à travers les phrases enflammées de son discours.

Le 13 mai, près de cent mille citoyens, presque tous de la classe ouvrière, avaient parcouru les boulevards en criant : « Vive la Pologne ! »

Ce sentiment domina, jusqu'à la fin, dans la partie saine du peuple. Louis Blanc le constate et il cite un exemple très caractéristique de cette exaltation : « Je tiens, dit-il, de M. Moukton Milnes qu'au plus fort du tumulte, il remarqua un vieillard, un Français, qui pleurait à chaudes larmes et s'écriait d'une voix passionnée : « Pauvre Polo-

gne ! pauvre Pologne ! Elle sera donc sauvée (1) ! »

Les meneurs le savaient bien, qu'en s'adressant à la générosité — et à la naïveté et à l'ignorance — du peuple le plus capable d'emballement et le moins capable de réflexion, ils arriveraient à leur but.

Dans la matinée du 15 mai, Sobrier avait fait afficher sur les murs de Paris cet appel :

« MANIFESTATION EN FAVEUR DE LA POLOGNE.

Les citoyens qui veulent concourir à la manifestation démocratique du peuple français en faveur de la Pologne sont prévenus qu'on se réunira *aujourd'hui lundi*, à dix heures du matin, autour du monument de la place de la Bastille.

Les délégués des départements qui se trouvent à Paris sont invités à se réunir à ceux de Paris, afin que cette manifestation puisse être considérée comme l'expression des sentiments de toute la France.

La marche sera, comme toujours, grave et solennelle, car il s'agit du salut d'une nation amie qu'on opprime.

Point de tambour, point de musique, point d'armes, point d'autres cris que ceux de :

VIVE LA RÉPUBLIQUE ! VIVE LA POLOGNE ! »

Un autre mot d'ordre avait été donné par le

(1) *Histoire de la Révolution de 1848*, t. II, p. 95.

chef du mouvement aux fidèles, aux frères et amis, à ceux dont on se croyait sûr. Il s'agissait de greffer sur cette manifestation d'apparence pacifique une véritable émeute. La Pologne ne devait être que le prétexte.

Louis Blanc reproduit cette déposition de M. Danduran, ingénieur civil, membre du *club centralisateur*, devant la haute cour de Bourges le 10 mai 1849: « Je jure que la manifestation devait s'arrêter à l'obélisque. Qui l'a dirigée? Je ne saurai le dire en conscience; mais il y avait une direction occulte; et si la manifestation est devenue désordonnée, il faut l'attribuer à des hommes apostés à la tête du pont (1). »

Cette direction occulte, pour Louis Blanc, qui se défend d'y avoir eu la moindre part — probablement parce que l'émeute n'avait pas produit les résultats espérés — émanait de la fraction modérée du Gouvernement, qui ne prévoyait pas les excès qu'elle allait provoquer (2).

(1) *Histoire de la Révolution de 1848*, t. II, p. 90.

(2) Il s'appuyait sur ce passage de Daniel Stern : « Le parti de la République qu'on appelait bourgeois — MM. Marrast, Buchez et autres — ne trouvait nul danger et voyait quelques avantages à une manifestation inoffensive qui lui permettrait d'intervenir comme régulateur entre le socialisme, dont on écarterait les chefs compromettants, et les dynastiques, que l'on protégeait contre les prolétaires, mais en leur faisant sentir ce qu'ils avaient encore à craindre. » *Histoire de la Révolution de 1848*, t. III, p. 21.

Raspail, assure-t-il, était favorable à la manifestation, mais la voulait pacifique. Blanqui ne l'approuvait pas mais était entraîné par son club. Proudhon écrivait dans son *Représentant du Peuple* (1) : « Pour servir la liberté là-bas, nous allons la compromettre ici, » et, dans le numéro suivant, il engageait les patriotes à ne pas agir comme « des clubistes sans cervelle ».

Dans la soirée du 14, des séances secrètes avaient eu lieu au *Club central*, présidé par Blanqui, et au *Club du Comité révolutionnaire*, présidé par Sobrier. On y avait préparé la revanche de la journée du 15 avril.

Pendant ce temps, une quinzaine de personnes, convoquées par Barbès, s'étaient réunies chez Louis Blanc. Celui-ci affirma plus tard qu'il n'y avait été nullement question de la manifestation, mais plusieurs témoins, entendus lors de l'instruction judiciaire, opposèrent à cette affirmation un démenti formel.

Le lendemain, dans la matinée, après avoir reçu la visite d'une soixantaine de manifestants, il sortit et se dirigea du côté de la place de la Bastille. Il avait probablement l'intention de s'y rendre, mais les circonstances lui parurent peu favorables, il craignit sans doute de trop s'engager, et il put prétendre, lorsque sonna l'heure des res-

(1) N° 44.

ponsabilités, qu'il était allé simplement assister, dans le passage des Panoramas, à un dîner donné en l'honneur d'un de ses parents qui s'apprêtait à partir pour la Corse. Ce qui est certain c'est que, peu après le moment où il avait quitté son appartement de la rue Taitbout, une colonne de deux ou trois cents ouvriers — qui se signala pendant l'émeute et qui semblait chercher un chef ou bien un drapeau — était venue, sous ses fenêtres, crier: Vive Louis Blanc !

Pendant tout le cours de la Révolution de 1848, ce petit homme, convaincu qu'il portait dans les plis de sa redingote le salut dela patrie, essaya de caser son système de *l'Organisation du travail*, mais, parmi ceux qui affectaient de le suivre, beaucoup trouvaient ses opinions trop modérées et ne songeaient qu'à exploiter sa popularité, dans l'intérêt de leurs propres théories.

Quels étaient les projets, le programme, le but de ceux qui, le 15 mai, tentèrent de terminer une manifestation en faveur de la Pologne par un coup d'État socialiste ?

Dans la maison de Sobrier, où s'imprimait son journal, la *Commune de Paris*, on trouva des brouillons de décrets, sur la formation d'une nouvelle garde nationale qui se serait appelée « garde ouvrière », sur un « impôt fraternel » exigé des capitalistes, connus comme tels, et versé par

eux dans le délai de cinq jours, après le triomphe du peuple, impôt qui aurait représenté la moitié de leurs revenus.

Julien Travers assure (1) qu'on sema à profusion, dans la salle des séances de l'Assemblée nationale, lorsqu'elle fut envahie, de petits billets imprimés, de couleur rouge, sur lesquels on lisait : « L'argent n'a plus de cours en France. Toute propriété privée est déclarée propriété nationale. Un impôt de 500 millions est mis à la charge de l'infâme ville de Paris. » D'autres billets auraient porté cette inscription : « Incendions, incendions, jusqu'à ce que nous ayons obtenu le partage des terres ! » Tout ceci me semble fort douteux.

Jusqu'où peuvent aller les haines politiques, sociales, religieuses, le plus aveugle optimisme ne peut pas l'ignorer, mais il faut cependant se tenir en garde contre les calomnies qui frappent les partis vaincus.

Un document officiel, le *Moniteur*, rendant compte de l'envahissement de l'Assemblée, le 15 mars, par Huber et les émeutiers dont il était ou paraissait être le chef (2), racontait que lorsque Barbès, à la tribune, avait demandé qu'on décré-

(1) *Almanach historique de la République française*, par un ami de l'ordre. Paris, 1851, p. 22.

(2) Louis Blanc affirme qu'Huber était l'homme de Marrast et des modérés.

tât un impôt d'un milliard sur les riches, une voix s'était écriée : « *Non, non, ce n'est pas cela : deux heures de pillage !* »

La plupart des journaux modérés reproduisirent ce propos, sans émettre de doute sur son authenticité. Doit-on se montrer aussi affirmatif ? Je ne le crois pas.

« Il faut savoir, remarque Louis Blanc, qu'il existe dans le *Moniteur* deux comptes rendus de la séance du 15 mai, dont le second, rédigé après coup, est une version *arrangée*. » Et c'est ce qui résulte de la déposition que fut amené à faire devant la haute cour de Bourges (audience du 12 mars 1849) le réviseur de la sténographie de l'Assemblée. Or c'est dans l'édition arrangée que plusieurs membres des clubs sont représentés, criant : « Il nous faut deux heures de pillage. » C'était une grossière calomnie. L'homme qui avait porté ce renseignement au *Moniteur* fut sommé de comparaître, au procès de Bourges. Il se rétracta formellement (1). »

Le 14 mars 1849, un certain Turmel adressa au

(1) *Histoire de la Révolution de 1848*, t. II, p. 97. — Et il renvoie au compte rendu du procès (audience du 21 mars 1849) dans le n° 124 du *Peuple*. « Ce faux, avoué plus tard par celui qui l'avait commis, un M. Cruveilher, secrétaire de M. Buckez, fit vite son chemin dans la bourgeoisie. » VICTOR MARROUK, *Juin 1848*. Paris, 1880, p. 14.

président de la haute cour, cette lettre (1) qui se rapporte à l'épisode dont nous parlons :

« Citoyen

Je dois au peuple et à Dieu,
Je dois à l'histoire et aux clubistes de Paris,
Je dois à la justice et à moi-même,
De vous dire que les paroles rapportées par le *Moniteur* des 17 et 18 mai dernier sont fausses et calomnieuses ; que ces mêmes paroles relatées dans l'acte d'accusation du 15 mai sont une nouvelle calomnie jetée au peuple, et que, dans aucun cas, le citoyen Barbès ne pourrait en être responsable.

Il s'agit de deux heures de pillage (2) qu'un clubiste aurait demandé à Barbès, en l'interrompant, lorsqu'il était à la tribune, le 15 mars. Non, citoyen, non! le Peuple ne pille pas, il l'a prouvé dans ses derniers combats de 1830 à 1848, il se bat et chasse ses tyrans, et, après la victoire, il n'a institué jusqu'alors ni conseil de guerre, ni cour exceptionnelle ; il a toujours pardonné.

L'individu, le clubiste qui *seul* interrompit Barbès, ne devait pas être considéré comme tel par

(1) Elle est reproduite dans *le Peuple* (N° du 15 mars 1849).

(2) « Cette exclamation, si elle a été proférée, n'a pu être regardée comme établissant une connivence entre un misérable bandit et le factieux égaré, mais honorable jusque dans ses erreurs. » *Annuaire de Lesur*. Année 1848, p. 188.

ceux qui le qualifiaient ainsi, quoiqu'il en fût bien un, car c'était un capitaine de la garde nationale et en tenue. *C'était moi.*

Les paroles que je dis à Barbès, les voici :

Ce n'est pas ça, nous demandons une solution sur la Pologne.

Je jure devant Dieu et devant le monde entier qu'aucune autre parole ne fut dite.

Me croira qui sera juste.

Salut et fraternité.

P. TURMEL.

Condamné par le conseil de guerre
à deux ans de prison, détenu à Sainte-Pélagie. »

Désavouée par tous ceux qui avaient espéré en profiter, cette émeute du 15 mai n'avait eu d'autre résultat que de creuser encore plus le fossé entre le peuple et la bourgeoisie et d'augmenter la misère publique :

« Le travail était suspendu dans les ateliers ; les marchands ne vendaient plus, car on n'achetait rien ; on se limitait à l'acquisition des denrées indispensables à la vie ; la valeur des propriétés immobilières avait baissé dans des proportions inconcevables ; la Rente était tombée de moitié , les craintes ressenties étaient telles et si pressantes, que le Gouvernement — commission ou ministère,

je ne sais — avait fait engager confidentiellement les notaires de Paris à retirer les panonceaux accrochés à leur porte (1). »

Peu rassurés sur les suites de leur victoire, convaincus qu'elle n'était pas définitive, les vainqueurs prévoyaient de nouvelles luttes. Exaspérés par la défaite, les vaincus ne songeaient qu'à prendre leur revanche. L'émeute du 15 mai ne fut qu'une répétition générale des journées de juin, mais les acteurs savaient mal leur rôle.

« On a essayé de jeter sur ceux qui avaient conseillé et pressé la dissolution immédiate des ateliers nationaux la responsabilité des journées de juin ; ils sont tout au plus responsables de la précipitation de l'attaque, et cette responsabilité est légère, car cette attaque aurait eu lieu plus tard infailliblement, dans des conditions bien autrement formidables(2). »

Il aurait fallu, a-t-on dit, supprimer progressivement, comme on le fit à Lyon, ces foyers d'anarchie. Peut-être le Gouvernement tenait-il au contraire à brusquer les événements et à donner en quelque sorte le signal d'un combat qu'on pouvait encore engager avec des chances de succès. Bourgeois et prolétaires étaient également désireux et également impatients d'en venir aux mains.

(1) Maxime du Camp, *Souvenirs de l'an ée 1848*, p. 206.
(2) Odilon Barrot, *Mémoires*. Paris, 1875, t. II, p. 254.

L'anarchie et l'ordre avaient hâte de se colleter. L'assemblée, où dominaient de plus en plus les tendances modérées, voulait échapper à la tyrannie des clubs. Ceux-ci de leur côté visaient chaque jour davantage à constituer, comme sous la première Révolution, un pouvoir occulte, irresponsable, et d'autant plus dangereux. Les capitalistes, les rentiers tremblaient pour leur argent que menaçaient sans cesse de nouveaux impôts. Les boutiquiers souffraient du désarroi du commerce et de l'industrie. Le peuple s'étonnait et s'irritait qu'on ne s'empressât pas de tenir les promesses qu'on lui avait faites, et il ne voulait pas comprendre qu'on ne pouvait pas les tenir. Quant aux ouvriers entretenus dans les ateliers nationaux, ils touchaient sans gratitude une solde qu'ils jugeaient insuffisante et ils revendiquaient comme un droit le privilège d'être nourris par l'État. Ce droit, ils prétendaient même l'exercer là où il leur plairait, et comme le Gouvernement semblait disposé à les expédier en province, où ils auraient plus aisément trouvé du travail, quelques-uns de leurs délégués, envoyaient, dès le début de la lutte, le 23 juin, au ministre des Travaux publics, cette adresse comminatoire :

« CITOYEN MINISTRE,

Au nom des ouvriers des ateliers nationaux,

dont nous sommes délégués, nommés par le club central des brigadiers des quatorze arrondissements de la Seine, nous venons vous rappeler, citoyen, que le Gouvernement de la République issu des barricades, a pris le formel engagement, le vingt quatre février, de garantir l'existence à tous les ouvriers par le travail, mais qu'il n'a pas mis pour condition l'abandon de nos familles, à tel moment qu'il lui plairait.

En présence des graves événements qui pourraient découler de la position actuelle des ouvriers des ateliers nationaux, le renvoi de nos frères dans les départements est pour nous le plus grand des dangers. Le peuple souverain ne peut et ne veut obéir à un ordre liberticide dont l'exécution serait un grand malheur pour la République démocratique et sociale.

Nous déclarons, au nom des ouvriers que nous représentons, qu'aucune fraction de notre corps ne quittera Paris, sans qu'une constitution démocratique, sociale et populaire, ne soit faite et acceptée, par tout le peuple, pour mettre notre sainte République en sûreté ; après quoi nous nous conformerons aux lois qui seront dans l'intérêt général.

Seulement, inquiets de toutes ces graves questions, et désirant connaître de suite ce que l'on veut faire de nous, nous vous invitons, citoyen

ministre, à nous faire une réponse immédiate que nous sommes chargés d'attendre.

Salut et fraternité.

Vive la République démocratique et sociale !

23 juin 1848.

Pour les membres du bureau central des brigadiers :

Le président LAMPÉRIER ; le vice-président : LEPRESTE-DUBOCAGE

Les membres de la commission : 1er arrondissement, DOUTREVANT ; 2e, HAPPEY ; 3e, CROCHU ; 4e, GRAIN ; 5e, VADUREAU ; 6e, GERAY ; 7e, GIROIR; 8e, GRENON dit MEUNIER ; 9e CH. LAMY ; 10e, ROBERT, (par délégation) ; 11e, FORGET ; 12e, JERU ; 13e, E. MONCEL ; 14e, GIBERT. »

Il faut en finir ! C'était le cri général. De part et d'autre on se préparait à la lutte.

Du côté du Gouvernement, on ne pouvait guère compter, à défaut de troupes régulières, en nombre très insuffisant, que sur la garde nationale, qui pouvait fort bien, cette fois encore, se rallier à l'insurrection, ou sur la garde mobile, composée de tout jeunes gens, d'adolescents, dont les sentiments n'étaient pas connus (1).

(1) C. LOUVET, *Souvenirs de l'Assemblée constituante en 1848* (publiés dans *la Revue de France*, en 1876).

Les insurgés, devinant que le combat serait décisif, s'étaient organisés beaucoup mieux que dans les émeutes précédentes.

Chacun des chefs avait son poste et commandait à une ou plusieurs barricades.

« Legénissel, dessinateur et ancien déserteur, capitaine de la garde nationale, dirigeait la défense de la place Lafayette. Le clos Saint-Lazare avait pour chef un journaliste, Benjamin Laroque. Un vieillard de soixante ans, cordonnier en vieux, Voisembert, commandait la rue Planche-Mibray. Un jeune ouvrier mécanicien, Barthélemy, dirigeait les barricades de la rue Grange-aux-Belles. Au faubourg Saint-Antoine, on remarquait l'ouvrier Marche, Lacollonge, rédacteur en chef de *l'Organisation du travail*, journal des ouvriers, le lieutenant de vaisseau Frédéric Cournet. Le mécanicien Racary commandait la place des Vosges. Touchard, ex-montagnard, était chef rue de Jouy, et Hibruit, un chapelier, rue des Nonains d'Hyères, du Figuier et Charlemagne. Au Panthéon se trouvait Raguinard, et, à la barrière d'Italie, le maçon Lahr, accompagné du maquignon Wappreaux, de Chappart et de Daix (1). »

Les insurgés allaient, de maison en maison, pour obliger de paisibles bourgeois à prendre part

(1) Victor Mabrouk, *Juin 1848*, p. 36.



Attaque de la barricade de la place du Petit-Pont (Journées de juin).



à la construction des barricades (1). Un marchand d'estampes de la rue Saint Jacques, 71, Gosselin, capitaine de la 11e légion, les menaçait, s'ils n'obéissaient pas, de tirer des coups de fusils à leurs fenêtres (2). Un certain Givet traitait d'aristocrates ceux qui résistaient: « Personne ne veut marcher, disait-il, l'un a mal au pied, l'autre à la poitrine: quand tout sera fini ils auront leur compte (3). »

Aux meneurs se mêlaient, sur bien des points, des agents provocateurs. « Voici, raconte un témoin, Albert Maurin (4), ce que nous avons vu sur le théâtre des premières hostilités, le 23, vers les onze heures et demie, quelques instants avant la fusillade, à l'entrée de la rue Saint-Denis, au coin de la rue Bourbon-Villeneuve, une vingtaine d'individus, à la physionomie indécise, dont un seul portait le fusil, élevaient ou plutôt feignaient d'élever un commencement de barricade; et ils s'y prenaient de telle manière, avec un empressement si affecté et suivi de si peu de résultats, qu'on se demandait dans la foule qui les

(1) V. Déposition de Saintard, chef de barricade dans le quartier du Jardin des Plantes. Audience du 1er conseil de guerre du 21 août 1848.

(2) Audience du 2e conseil de guerre du 24 août 1848.

(3) Audience du 1er conseil de guerre du 25 août 1848.

(4) *Journées révolutionnaires des 22, 23, 24, 25 et 26 juin 1848.* Paris, 1848, p. 65. L'auteur de cette brochure s'y montre plutôt favorable aux insurgés.

entourait s'ils travaillaient réellement pour le compte de l'insurrection ou s'ils ne formaient pas l'avant-garde déguisée de quelque brigade de police. »

Beaucoup de prétendus agents provocateurs n'étaient d'ailleurs que des émeutiers, aussi convaincus que les autres mais qui, suivant l'expression populaire, « marquaient mal ».

L'exaspération chez les insurgés — on en donnera plus loin de nombreuses preuves — confinait à la folie. La haine de classes s'y combinait avec l'antimilitarisme. Le soldat était l'ennemi, puisqu'il défendait le bourgeois. Pendant le procès qui suivit ces atroces journées, le commissaire du Gouvernement reçut cette lettre dont il donna lecture dans la séance du premier conseil de guerre du 25 août :

« Tu te crois bien malin parce que tu fais comdamner de bons enfants aux galères, ou à la peine de mort ; tu te crois bien malin encore, parce que tu portes des épaulettes et un grand sabre... Eh bien! moi, je ne suis pas si ficelé que toi ; mais j'en ai d'autres aussi malins que toi à descendre, et que, s'il y a moyen de te faire la tienne, on te soignera. Je te p... au c..., brigand, canaille, assassin. »

Contre ces fous furieux, qui l'étaient avant la lutte ou qui le devinrent pendant le combat, la

résistance fut organisée, dirigée, par un homme, dont nul n'osa suspecter l'honnêteté, le dévouement et le patriotisme, et qui, sacrifiant sa po-



Le général Eugène Cavaignac.

pularité (1) à son devoir civique, sauva, certain

(1) Popularité d'ailleurs très relative et basée sur l'estime beaucoup plus que sur la sympathie. Cavaignac avait été nommé, vers 1839, commandant d'un des trois bataillons de chasseurs d'Afrique, appelés *zéphyrs* et qui étaient formés de soldats ayant passé devant le conseil de guerre pour faute grave contre la discipline. Il en rapporta des habi-

qu'il serait méconnu, calomnié, la patrie. Il y a des victoires, des victoires douloureuses mais nécessaires, que ceux même qui en profitent le plus ne pardonnent pas.

« Dans nos jours indécis et troublés où tant de médiocres personnages ont posé devant nous, la figure de Cavaignac se détache isolée, sereine, impeccable, sur le piédestal de l'histoire, comme une statue de marbre antique au milieu de moulages informes.... Son intelligence, plus élevée qu'étendue, dédaignait les petits compromis de la politique des ambitieux et regardait vers un objectif très haut placé. Il répétait souvent un adage qui le peint tout entier : « Pour savoir commander, il faut apprendre à obéir. » En effet, il eut pour la légalité un respect religieux ; cela seul lui crée une situation exceptionnelle dans les annales de la France moderne. Le 26 juin 1848, il était le maître ; il eût pu faire tout ce qu'il eût voulu ; la nation entière, qui proclamait en lui son sauveur, l'eût suivi sans hésiter. Il exerça le pouvoir dans des temps difficiles, avec une intégrité et une douceur incomparables. Nul déboire cependant ne lui fut épargné, nulle insulte, nulle injure, nulle injustice : il fut condamné un jour à entendre Garnier-Pagès

tudes de sévérité et quelque chose de dur dans le langage et dans l'accent dont il ne se débarrassa jamais. Il était un de ces hommes qu'on respecte plus qu'on ne les aime.

lui reprocher de l'avoir nommé général de division. Il but les fiels et resta ce qu'il était : le type même de l'honnête homme, le *vir probus* que l'antiquité eût offert en exemple ; la boussole de sa vie avait été bien réglée, l'aiguille s'en dirigeait naturellement vers le pôle du devoir. Si la République eût été possible en France, il l'eût fondée : mais l'heure n'était pas venue, et il descendit du pouvoir avec autant de dignité et d'abnégation qu'il y était monté. Il eut à un haut degré ce qui fait la véritable grandeur de l'homme et ce qui manque le plus souvent aux plus subtils, aux plus intelligents : le caractère (1). »

L'insurrection avait commencé à mobiliser dans la soirée du 22 juin. Vers 8 heures, la place du Panthéon s'était couverte d'ouvriers. Vers 8 heures et demie, une colonne forte de 4 à 5.000 hommes, s'était avancée drapeau en tête, du faubourg Saint-Antoine, jusqu'au faubourg du Temple, où elle comptait faire sa jonction avec les émeutiers de ce quartier.

Peu de temps après, des convocations partielles de la garde nationale étaient faites à domicile, et des troupes occupaient la place de l'Hôtel-de-Ville et la cour de la Préfecture de police.

(1) Maxime du Camp, *Souvenirs de l'année 1848*, p. 304.

Le lendemain, pendant toute la matinée, de quartier en quartier, de rue en rue, on battait le rappel, et, avec un empressement significatif, les gardes nationaux accouraient de tous les côtés.

Des barricades s'élevaient rue Saint-Martin, rue du Faubourg-Saint-Martin, rue Saint-Denis, rue du Faubourg-Saint-Denis, jusqu'à la hauteur de la rue d'Enghien, boulevard Bonne-Nouvelle. Chaque passant était obligé d'apporter un pavé.

Cafés et boutiques se fermaient. En attendant l'issue de la lutte, bien des gens avaient pris le parti de se réfugier dans leurs caves.

Par la rue Saint-Martin s'avançaient des détachements de la garde nationale, chassant devant eux les insurgés qui se repliaient sur la porte Saint-Denis. La barricade qu'on y avait construite était une des plus difficiles à prendre. Un bataillon de la 2e légion vint l'assiéger. Il ne réussit à s'en emparer qu'après une assez longue lutte, vers une heure.

Au commencement de l'après-midi, de ombreuses troupes, le 11e léger, deux bataillons de la garde mobile, plusieurs bataillons de la 2e légion, un escadron de lanciers, une batterie d'artillerie, arrivaient par le boulevard, du côté de la Madeleine, sous le commandement du général Lamoricière. Des combats s'engageaient sur divers points. Un des plus meurtriers fut livré place La-

fayette. Deux cents gardes nationaux restèrent sur le carreau, mais les insurgés, après avoir résisté pendant près de deux heures, prirent la fuite vers la Villette.

Au même moment, le général Lamoricière, à la tête d'une compagnie de la 5e légion, s'emparait de la barricade de la caserne Saint-Martin.

A la fin de la journée, l'insurrection, chassée des boulevards et des rues voisines, s'était cantonnée et fortifiée dans le quartier de la Cité, où, à cinq heures, une compagnie de la garde républicaine, ayant voulu fraterniser avec le peuple, reçut le feu de deux barricades et fut massacrée jusqu'au dernier homme (1).

Pendant la nuit du 23 au 24, les émeutiers, élevant à la hâte de nouvelles barricades, avaient concentré la résistance dans la Cité, dans le faubourg Saint-Antoine, dans la rue Saint-Jacques. Le Panthéon était leur quartier général.

Dans les autres quartiers, on attendit toute la matinée avec anxiété. Pas de nouvelles ou des nouvelles contradictoires. Le bruit de la fusillade, le grondement du canon annonçaient que la lutte était terrible. Qui était vainqueur ? On l'ignorait.

Rue Saint-Jacques, les soldats devant chaque

(1) *Événements de Paris. Journées des 23, 24, 25 et 26 juin 1848.* Paris, s. d. (1848), p. 7.

barricade livraient un nouveau combat. Des maisons étaient démolies à coups de canon.

A une heure, toute la rue était déblayée, le Panthéon était pris, et, sur la place, 1.500 insurgés se rendaient.

Vers deux heures, le combat contre le faubourg Saint-Denis, presque entièrement soulevé, prenait fin.

Les insurgés, à la fin de cette journée du 24, ne se montraient plus que dans le clos Saint-Lazare, où on se battait encore à sept heures du soir, et sur la place des Vosges, où, pour se venger d'un discours récent de Victor Hugo contre le socialisme, ils avaient pillé sa maison (1).

Le 25, dans la matinée, la lutte qui semblait terminée — et qui l'était dans le quartier latin — reprit avec violence aux barricades Rochechouart, Poissonnière, Saint-Denis, Saint-Martin, du Temple, à Montmartre, à la Villette.

L'émeute occupait la rue Saint-Louis, la mairie du IX[e] arrondissemet, l'église Saint-Gervais, l'église Saint-Merri et les rues voisines.

Au faubourg du Temple le combat était terrible.

(1) « M. Victor Hugo était à l'Assemblée ; ses deux fils combattaient dans les rangs de la garde nationale. Mme Hugo a eu toutes les peines du monde à s'enfuir, les insurgés voulaient la prendre pour otage. » *Précis des événements de Paris pendant l'insurrection des 23, 24, 25 et 26 juin 1848*. Paris, 1848, p. 41.

Le faubourg Saint-Antoine se hérissait encore de barricades. Défendue par une compagnie de la garde nationale de la 12e légion, que commandait le capitaine Amyot, la barricade du pont Saint-Michel, opposait aux troupes qui l'attaquaient — et à qui elle fit perdre 400 hommes — une résistance qu'on parvint difficilement à vaincre.

A mesure qu'ils se sentaient faiblir, les insurgés devenaient plus violents, plus incapables de contenir leurs haines. L'assassinat du général Bréa (1) fut le résultat de cette exaspération.

Quoi qu'il se trouvàt en disponibilité, il était venu le 23 juin, offrir ses services au général Cavaignac et à l'Assemblée. Le 25, accompagné de son aide de camp, le capitaine Mangin, il avait assisté à la prise de deux barricades, du côté de la barrière de Fontainebleau lorsqu'il s'avança vers la troisième barricade pour engager les émeutiers à cesser le feu. On s'empara de lui et de son aide de camp. On les enferma dans une maison qui servait de quartier général et, après une longue agonie qui dura plusieurs heures, et dont on lira plus loin les détails, ils furent non pas exécutés mais massacrés (2).

(1) V. *Appendice*, n° I.

(2) « Le malheureux général, mortellement blessé, a été cruellement mutilé par les sauvages auxquels il s'était fié. Quand la barricade a été emportée d'assaut, et quand les sol-

Un autre épisode tragique de cette même journée, la mort de l'archevêque de Paris, Monseigneur Affre, reste enveloppé de mystère. Essayons de l'exposer clairement, impartialement.

Voici d'abord le récit officiel du *Moniteur* (numéro du 28 juin).

« Dimanche (25 juin) M. l'archevêque de Paris a quitté l'archevêché à cinq heures et demie, se rendant chez le général Cavaignac pour lui demander s'il lui serait interdit d'aller au milieu des insurgés porter des paroles de paix.

Le général a reçu le prélat avec les démonstrations d'une vive émotion, et lui a répondu qu'il ne pouvait prendre sur lui de donner un conseil en de telles circonstances, qu'une telle démarche était nécessairement très périlleuse, mais qu'en tout cas lui-même ne pourrait qu'en être très reconnaissant, et qu'il ne doutait pas que la population de Paris n'en fût aussi vivement émue.

Monseigneur l'archevêque a annoncé aussitôt que sa résolution était prise. Il est rentré rapidement à l'archevêché, a pris quelques dispositions personnelles, et, vers huit heures, il se présentait au pied de la colonne de la Bastille.

dats, qui lui étaient très attachés, sont arrivés jusqu'à lui, ils n'ont pas même trouvé son cadavre, mais seulement un tronc informe dont les bras et les jambes avaient été coupés. » NORMANBY, *Une Année de Révolution*, t. II, p. 118.

On a dit, par erreur, que le prélat avait demandé ou accepté le secours de plusieurs représentants (1). Monseigneur l'archevêque a bien



Monseigneur Affre, archevêque de Paris.

reçu, il est vrai, plusieurs offres empressées, mais il les a toutes refusées. Pendant le trajet de l'archevêché à la Bastille, il s'entretenait avec une extrême sérénité du texte saint : *Pastor bo-*

(1) Monseigneur Affre n'avait en effet demandé le secours de personne, mais trois députés s'étaient joints à lui, MM. Larabit, Galy-Cazalat et Druet-Desvaux.

nus dat animam suam pro ovibus suis. Ses deux grands vicaires seuls l'accompagnaient.

L'autorité militaire a fait cesser le feu. On a cueilli une branche d'arbre sur le boulevard, et cet insigne de paix a précédé seul le prélat et les deux ecclésiastiques (1), qui sont montés ensemble sur la barricade, où les insurgés avaient accueilli, quelques instants avant, un parlementaire annonçant la démarche de Monseigneur l'archevêque.

Le vénérable pasteur leur avait adressé à peine quelques paroles pleines d'onction, lorsqu'un coup de feu est parti, comme au hasard, sans qu'il soit possible de préciser de quel côté. Ce coup de feu a jeté aussitôt les insurgés dans une extrême agitation. Une décharge est partie de leurs rangs. La garde mobile y a répondu avec énergie. La nature de la blessure laisse supposer que le coup, venu de haut en bas, aurait été tiré probablement d'une fenêtre. Quoi qu'il en soit, Monseigneur l'archevêque est tombé atteint d'une balle dans les reins, et a été relevé par les insurgés. Bientôt ils l'ont transporté dans leur quartier, chez M. le curé des Quinze-Vingts (2). Il a reçu les soins d'un des médecins des insurgés, et, le lendemain matin, lorsque les négociations de trêve ont été

(1) Ses deux grands vicaires, MM. Jacquemet et Ravinet.
(2) Chez le curé de Saint-Antoine.

entamées, on s'est hâté de déposer le prélat sur un brancard et de le ramener à l'archevêché. »

J'ai déjà fait remarquer que les révolutionnaires de 1848 n'étaient pas antireligieux. Dieu ne passait pas encore pour un réactionnaire. Monseigneur Affre, dont on connaissait la sincère piété, la dignité de vie et l'indépendance de caractère, était très populaire à Paris. Les insurgés qui l'avaient vu frapper, au moment où il venait d'accomplir si héroïquement ce qu'il pensait être son devoir (1), le relevèrent, avec les plus grandes marques de respect, et, le transportèrent chez l'abbé Delamarre, curé de la paroisse Saint-Antoine. Il n'avait pas perdu connaissance. Pendant qu'on le transportait, il remarqua un des gardes mobiles qui faisaient partie de l'escorte, François Delavrignère, dont le visage révélait une vive émotion. Il eut, quoique grièvement blessé, la force de soulever les bras et, prenant à son cou un crucifix, il le tendit à ce jeune homme, en lui disant : « Ne quitte pas cette croix ; mets-la sur ton cœur, elle te portera bonheur. »

(1) Le mot célèbre qu'on lui attribue fut-il prononcé ? Un passage d'une lettre du général Cavaignac au grand vicaire semble le prouver : « L'archevêque, disait-il, a la double gloire d'être mort en bon citoyen et en martyr de la religion. Demandez à Dieu que, selon les dernières paroles de son digne ministre, « ce sang soit le dernier versé. » (Cité par *l'Éclair*, n° du 4 juin 1898.)

De la cure de Saint-Antoine il fut transporté à l'Archevêché et c'est là qu'il mourut, le mardi 27 juin.

Les insurgés se défendirent toujours, et, je crois, à juste titre, d'avoir tiré le coup de fusil qui le tua. Ils firent signer par un des vicaires généraux qui avaient accompagné sur la barricade Monseigneur Affre ce certificat :

« Je soussigné, vicaire général de l'archevêque de Paris, qui avais l'honneur de l'accompagner dans la mission de paix et de charité qu'il avait entreprise, atteste, autant qu'il a été possible d'en juger au milieu d'une grande confusion, qu'il n'a pas été frappé par ceux qui défendaient les barricades.

JAQUEMET, *vicaire général.*

26 juin 1848. »

Les journaux du temps, même les plus défavorables à l'insurrection, voient dans la mort de Monseigneur Affre un accident (1), une « méprise fatale (2) ». La plupart d'entre eux supposent que la blessure se dirigeant de haut en bas, le coup avait été tiré d'une fenêtre (3).

(1) *National*, n° du 27 juin.

(2) *Univers*, n° du 28 juin.

(3) « C'est de notre côté qu'il reçut la balle. » Paroles du député Ch. Beslay, à la séance du 26 juin 1848, et cette affirmation fut appuyée par celle de Monseigneur Parisis,

Cette méprise fatale, comment se produisit-elle ? *l'Univers* l'explique dans le numéro du 28 juin où il annonce la mort tragique du prélat :

« Il paraît qu'au moment où Monseigneur l'archevêque de Paris parlait aux ouvriers, un garde mobile (1) s'est trouvé engagé parmi eux et plusieurs d'entre eux l'ont menacé de le tuer. L'un des vicaires généraux s'est alors précipité vers le groupe qui, à quelques pas de Monseigneur l'archevêque de Paris, faisait un tumulte menaçant. Il voulait éviter un conflit et sauver le garde mobile. Ses paroles étaient écoutées, mais l'agitation qui s'était faite de ce côté avait ému les gardes nationaux et les soldats restés à une certaine distance ; on a cru de part et d'autre qu'il y avait un engagement et des coups de feu sont partis, c'est alors que Monseigneur l'archevêque a été atteint. »

Il est probable en effet que les choses ont dû se passer ainsi.

On essaya de découvrir par qui Monseigneur Affre avait été frappé. Toutes les recherches, toutes les enquêtes furent vaines, mais Maxime du Camp rencontra sur sa route une vingtaine d'années plus tard un ancien garde mobile qui *pouvait bien être* l'involontaire meurtrier :

évêque de Langres, qui invoqua en faveur des insurgés un certificat du chirurgien qu'il s'était fait donner.

(1) Ce François Delavrignère dont on parlait tout à l'heure.

« En 1869, raconte-t-il, j'étudiais de très près le monde des malfaiteurs et l'organisation des prisons de Paris. Presque chaque matin, je me rendais au dépôt de la préfecture de police, et j'assistais à l'interrogatoire sommaire que le chef du service de la santé fait subir aux personnes arrêtées depuis la veille par ses agents. Dans l'étrange troupeau qui a défilé devant moi, je me rappelle avoir vu un homme d'une quarantaine d'années, grêle, nonchalant, incarcéré pour cause de mauvaises mœurs et que tout le personnel du dépôt de la santé, qui le connaissait bien, désignait familièrement par son surnom : *l'archevêque*. Lorsque je demandai pourquoi on l'appelait ainsi, les réponses reproduisirent les deux opinions opposées qui partagent l'histoire. Pour les uns, c'était l'ancien garde mobile qui soutint dans ses bras Monseigneur Affre mourant ; pour les autres, c'était l'insurgé qui l'avait tué (1) .»

Les trois députés qui avaient accompagné ou suivi l'archevêque de Paris étaient tombés entre les mains des insurgés. Le 26, vers trois heures du matin, quelques-uns de ces insurgés les chargèrent d'apporter au Gouvernement des propositions de paix, M. Larabit offrit de s'acquitter de cette mission. Si sa démarche n'aboutissait pas, il

(1) *Souvenirs de l'année 1848*, p. 291.

devait, nouveau Régulus, venir se reconstituer prisonnier. Il revint en effet, mais les émeutiers furent moins impitoyables que les Carthaginois.

En réalité, ces prisonniers les gênaient. Vers onze heures du matin, ils les aidèrent complaisamment à s'évader.

L'insurrection se sentait vaincue. Dans la matinée, Lamoricière avait déblayé le faubourg du Temple, puis le faubourg Saint-Antoine et la place de la Bastille.

A une heure, il ne restait de l'armée prolétarienne que quelques combattants, retranchés sur les hauteurs de la rue Ménilmontant, et traqués par les troupes du Gouvernement. L'affreuse lutte était terminée.

Que les insurgés n'aient pas tué l'archevêque de Paris, c'est très probable ; qu'ils aient permis aux trois députés dont ils s'étaient emparés de s'échapper de leur prison, c'est certain ; mais si on en concluait qu'ils apportèrent dans ces trois journées de combat une modération, même relative, on se tromperait lourdement. L'acharnement, au contraire, nous l'avons déjà dit, fut poussé aux dernières limites.

La misère, la faim, dont ils rendaient responsable une société qui, à ce moment-là, se ruinait pour y porter remède, excitaient, exaspéraient les émeutiers. Ils montèrent sur les barricades avec

leurs femmes et leurs enfants. « Puisque nous ne pouvons plus les nourrir, disaient-ils, mieux vaut qu'ils meurent avec nous. »

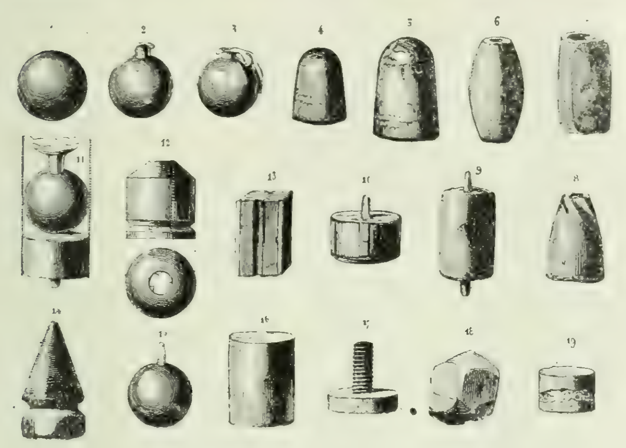
On avait abusé de leur crédulité, de leur ignorance, de leurs souffrances, très réelles, en même temps que de leurs haines instinctives, irraisonnées, en leur persuadant que l'amélioration de leur sort ne pouvait être obtenue que par un changement de régime, une révolution sociale. Ils étaient grisés d'utopies et ils croyaient avoir pour eux le droit et la justice. C'est la plus grande force et la pire faiblesse du peuple que de s'estimer infaillible.

Beaucoup de ceux qu'on avait arrêtés, les armes à la main, et qu'on interrogeait, déclaraient qu'ils avaient combattu pour la République démocratique et sociale, et comme on leur demandait ce qu'ils entendaient par là, ils répondaient : « le Gouvernement des ouvriers ».

Il y avait des bandits, assurément (1), mais il y avait aussi des apôtres, des fous, convaincus que leur victoire assurerait à jamais le bonheur du peuple. De là, chez les uns et chez les autres, un courage extraordinaire, une résistance enragée qui ne fut vaincue que par le manque de munitions.

(1) Ce Pasquin par exemple qui, arrêté à Belleville, fut accusé d'avoir coupé les deux poignets à un officier, et, loin de le nier, s'en vantait.

Tout ce qui avait pu devenir une arme, ils s'en étaient servis. *Zincs* des marchands de vin, brocs d'étain, plomb des gouttières, ils en avaient fait des balles. Ils avaient fini par charger leurs fusils avec des tringles, avec des écrous, avec des bou-



Projectiles divers provenant des insurgés.

tons, avec des caractères typographiques, avec des cailloux.

Les femmes, dont l'habituelle hystérie se tournait vers le meurtre, montraient plus d'exaltation, plus de haine, plus de férocité que les hommes.

Elles ne se contentaient pas d'apporter aux combattants des vivres et des munitions, cachés dans des pains, dans le double fond d'une boîte au lait, ou même dans un ventre postiche. Elles combat-

taient, elles aussi, et avec acharnement, avec un effrayant mépris de la mort

Le 23 février, on en avait remarqué cinq à la barricade de la porte Saint-Martin, dont une en deuil. Elles étaient armées de sabres et de hallebardes qu'elles venaient de prendre dans le magasin d'accessoires du théâtre.

Le même jour, une grande et belle femme, très jeune, vêtue d'une robe de barège rayée, coiffée d'une fanchon de dentelle, s'était avancée par la rue Saint-Denis, après avoir franchi la barricade qu'on y avait élevée. Elle portait un drapeau à la main et l'agitait, en provoquant de la voix et du geste la garde nationale. Les soldats hésitaient à tirer. Enfin ils s'y décidèrent. La jeune femme tomba comme une masse.

Une horrible virago, nommée Leblanc, fut accusée et convaincue d'avoir tranché la tête à quatre gardes mobiles avec un couperet de boucher (1).

(1) C'est peut-être elle dont il s'agit dans cette « information » donnée le 25 juin par *le Constitutionnel* : « A la place de l'Estrapade, les insurgés avaient fait des prisonniers. Forcés d'abandonner la barricade, les factieux se sont livrés à des actions barbares. Plutôt que de lâcher les prisonniers, ils les ont lâchement assassinés en leur tranchant la tête. Cinq gardes mobiles ont été victimes de cet acte de cannibalisme. Un représentant a été, pour ainsi dire, témoin d'une de ces exécutions. C'est un homme, habillé en femme, qui, avec un sabre fraîchement aiguisé, remplissait l'office de bourreau. »

Elle l'avoua en disant pour s'excuser : « *J'ai cru rêver!* » Puis, ayant eu le temps de se ressaisir, elle revint sur ses aveux, affirma qu'on la calomniait, que tout ce qu'on lui reprochait était inventé par son mari qui voulait la perdre (1). Et comme on lui montrait une cicatrice qu'elle avait au doigt et qui provenait d'une morsure faite par une de ses victimes, elle répondait que c'était au moment où on l'avait arrêtée qu'un des soldats l'avait mordue.

D'une manière générale, les mutilations que l'on constata sur un assez grand nombre de cadavres étaient du travail féminin.

La lutte, sans aucun doute, fut atroce (et nous verrons que des deux côtés on fit preuve d'une égale fureur), mais comme si la réalité ne suffisait pas largement, la légende s'y ajouta, *et il est très difficile aujourd'hui de les distinguer.*

Les insurgés vaincus, la bourgeoisie qui triomphait ne manqua pas d'abuser de sa victoire. Comment être juste à l'égard de criminels et de fous qui venaient de mettre Paris à deux doigts de sa perte ? On multiplia contre eux les accusations. On leur reprocha :

1° *D'être payés par les prétendants et par l'étranger.*

(1) Ce mari était un insurgé qui avait été, lui aussi, arrêté.

Eugène Pelletan écrivait, le 24 juin, dans le *Bien public* : « Au milieu des causes qui ressortent de la terrible crise que nous traversons, il est impossible de ne pas reconnaître une excitation étrangère. Il est certain que des provocateurs ont distribué de l'argent au nom de divers prétendants et de plusieurs partis (1). Parmi les individus arrêtés, beaucoup ont été trouvés nantis de sommes importantes. »

Le *Corsaire* assurait que, dans un seul hôpital, à la Pitié, sur 589 individus arrêtés, on recueillit, en numéraire français ou étranger, jusqu'à 159.000 francs.

2° *D'avoir compté dans leurs rangs beaucoup de forçats libérés et de repris de justice.*

« Parmi les insurgés tués sur les barricades ou faits prisonniers, disait le *Constitutionnel* dans son numéro du 27 juin, on trouve, comme on devait s'y attendre, la lèpre des forçats libérés et des repris de justice. Sur l'épaule de plusieurs cadavres transportés à la caserne du faubourg Poissonnière, on voit les lettres de la marque, signes indélébiles de la flétrissure morale et de la dégradation civique. Enfin, l'enquête judiciaire qui se

(1) On verra plus loin (Appendice I) que Louis Blanc accuse un des assassins du général Bréa, Lahr, d'avoir été un agent bonapartiste — mais si ces agents étaient payés, Louis-Napoléon ne devait pas en avoir beaucoup.

poursuit sans relâche a reconnu déjà dans les rangs des insurgés, et même au nombre des chefs, plusieurs centaines de ces hommes dangereux, ennemis de tout ordre social. »

A ce genre d'accusation qu'on retrouve dans de nombreux journaux la *Gazette des Tribunaux* répondit ainsi, le 1er juillet :

« Il y a eu quelque exagération dans ce qui a été dit et imprimé sur le nombre des forçats et des réclusionnaires libérés qui se seraient trouvés parmi les insurgés.

Il n'est pas douteux qu'en ces déplorables circonstances, comme dans toutes celles où l'ordre et la sécurité publiques sont compromis, des repris de justice n'aient tenté de commettre quelques méfaits ; mais jusqu'à ce moment, on n'a pu constater d'une manière positive la présence parmi les insurgés que d'une vingtaine de condamnés correctionnels et l'on n'y a reconnu qu'un seul forçat en rupture de ban, nommé Boulard, et un réclusionnaire libéré, Clément dit Longue-Épée. »

3° D'avoir commis de nombreux actes de pillage.

4° De s'être montrés féroces pendant la lutte.

Tous les journaux de l'ordre sont pleins de détails, plus ou moins authentiques, qui tendent à prouver cette férocité et je ne doute pas, pour ma

part, que certains de ces détails ne soient parfaitement vrais.

Sur la principale barricade du faubourg Saint-Antoine, le cadavre mutilé et éventré d'un garde républicain, couvert de son uniforme, avait été empalé sur un pieu.

Sur plusieurs barricades, avaient été placées des têtes coupées et coiffées de képis. Une de ces têtes plantée sur une pique avait la bouche pleine de poix. A l'aide d'une mèche on avait mis le feu à cette poix, et autour de cette torche humaine les insurgés avaient dansé en chantant.

Au clos Saint-Lazare, on avait coupé les pieds d'un dragon et on l'avait ensuite replacé sur son cheval. On avait scié entre deux planches un garde mobile.

Une pompe saisie sur une barricade de la barrière Rochechouart avait son réservoir rempli de vitriol, et à côté se trouvaient des récipients pleins d'essence et de térébenthine, etc., etc.

5° *D'avoir commis de nombreux viols.*

Un journal racontait que des insurgés avaient pris dans des pensionnats des jeunes filles de l'aristocratie, et les avaient placées nues sur des barricades, pour empêcher qu'on tirât sur eux.

Plusieurs de ces accusations furent reconnues fausses. Ainsi, on prétendait que des femmes

avaient vendu aux soldats de l'eau-de-vie empoisonnée. Une vivandière, accusée de ce crime, fut arrêtée : « Deux représentants du peuple, MM. Germain Sarrut et Auguste Mie, ne pouvant calmer l'exaspération de la foule, dirent à cette femme : « Malheureuse, tu n'es pas digne de périr par le fer mais par le poison, avale ta liqueur! » La pauvre femme boit avec empressement, et, mise en liberté, va rejoindre le régiment de dragons auquel elle appartient (1). »

Dix ans après la Révolution de 1848, M. Bastide, qui avait été ministre des Affaires étrangères envoyait au *Times* une lettre dans laquelle il protestait contre un passage du livre de lord Normanby, passage dans lequel celui-ci, en le prenant comme garant, affirmait que les insurgés s'étaient servis de balles empoisonnées (2) :

(1) *Précis des événements de Paris pendant l'insurrection des 23, 24, 25 et 26 juin 1848...*, p. 84. *Le Moniteur* démentit officiellement ces prétendus empoisonnements de soldats avec de l'eau-de-vie, des cigares, etc.

(2) « Nous croyons de notre devoir de déclarer que nous n'avons découvert des traces de poison dans aucune des balles extraites, et que les blessures elles-mêmes ne présentaient aucun symptôme d'aggravation résultant de matières empoisonnées... » (Rapport officiel publié dans *la Gazette des Hôpitaux* du 14 juillet 1848.)

« *A M. le rédacteur du* Times.

Paris, le 14 janvier 1858.

« Monsieur, je lis dans votre numéro du 9 janvier, le passage suivant, contenant des extraits d'une brochure de lord Normanby, brochure que je n'ai pas eu l'occasion de lire :

I inquired of M. Bastide whether... »

Permettez-moi d'emprunter la voie de votre honorable journal pour répondre au noble lord qu'il a été mal servi par ses souvenirs en croyant tenir de moi des renseignements qui lui sont sans doute venus d'une tout autre source. J'ai à cœur qu'on ne croie pas, que le public anglais surtout ne croie pas, que j'ai eu le mauvais goût de faire à son représentant des contes aussi absurdes ; ce qui aurait été une mystification indigne de la position que nous occupions l'un et l'autre.

Tout le monde sait maintenant, en effet, à quoi s'en tenir sur cette vieille histoire, de balles empoisonnées, qui, après chaque émeute, défraye la conversation de quelques badauds. On sait que, presque toujours, les chirurgiens trouvent des fragments de linge ou de drap dans les blessures ; ces fragments, qui augmentaient le danger, ont été enlevés par les balles aux vêtements des blessés et ne sauraient en aucune façon avoir été lancés par le fusil.

Personne n'ignore aussi qu'à l'époque du solstice d'été, les corps se décomposent rapidement, lorsque surtout la mort les a frappés après plusieurs jours de fatigue et d'agitation fébrile.

Sa seigneurie n'est point chimiste que je sache. Je n'aurais pu, cependant, sans craindre qu'elle crût que je me moquais, lui parler d'une pompe lançant de l'acide sulfurique à la figure des assaillants. Une telle pompe serait dissoute en partie avant de fonctionner ; il faudrait d'ailleurs des insurgés bien naïfs pour supposer que l'on voudrait bien venir à la distance de dix ou douze mètres, afin de recevoir leurs aspersions. Je n'a certainement pu attribuer de pareilles bévues à nos insurgés parisiens.

Quant à la charpie qui aurait été empoisonnée apparemment par quelques insurgés déguisés en sœurs ou en chirurgiens, il aurait fallu, pour faire accepter ce conte à lord Normanby, lui cacher que les blessés, quels qu'ils fussent, étaient transportés dans les mêmes salles et recevaient les mêmes soins, et que par conséquent, l'insurgé empoisonneur aurait risqué de voir appliquer le topique mortel à son camarade, ou peut-être à lui-même.

Mais j'avouerai que j'aurais pu faire mention de balles armées d'une pointe de cuivre, car si je n'ai pas vu de ces balles en juin, j'en avais vu en février 1848, qui provenaient des cartouches distri-

buées aux gardes municipaux de Louis-Philippe tués au château d'eau du Palais Royal. Les insurgés eurent, peut-être, de ces mêmes projectiles pris sur les défenseurs de la royauté...

Je ne dirai rien des anecdotes qui terminent la note extraite du livre de lord Normanby. Je m'étonne seulement de ne pas y trouver celle du fameux docteur scié entre deux planches.

Si je ne connaissais la distinction aristocratique des habitudes de Sa Seigneurie, je croirais qu'elle les a recueillies dans quelques corps de garde de vainqueurs à la suite.

Je le répète : je respecte trop la nation anglaise pour avoir fait des contes ridicules à son représentant, que je me plaisais, d'ailleurs, à regarder comme un homme de sens et d'esprit.

JULES BASTIDE.

Ancien ministre des Affaires étrangères de la République française (1). »

(1) Cette lettre rectifiait le passage suivant de la première édition du livre de lord NORMANBY, *Une Année de Révolution*.

« J'ai demandé à M. Bastide si l'on était assuré de ce qu'il y avait de vrai dans les récits des cruautés que l'on prétendait avoir été commises par les insurgés. Il avait, m'a-t-il répliqué, le regret de penser qu'il n'y avait pas d'exagération sur ce point : il était parfaitement vrai qu'on avait attaché à beaucoup de balles du linge empoisonné, et que ce linge avait causé la mort dans beaucoup de cas où la blessure elle-même n'était pas mortelle. Les balles aussi étaient fabriquées de manière à faire les blessures les plus

On peut et on doit admettre que les balles empoisonnées n'existèrent que dans l'imagination des journalistes, mais il n'en est pas de même des drapeaux arborés par quelques insurgés, plantés sur quelques barricades, et qui faisaient appel à l'incendie et au pillage. Sur ce point les témoignages sont assez nombreux et formels.

« On apporte à la Commission d'enquête nommée par l'assemblée, écrivait à la date du 27 juin *l'Almanach historique de la République française* (1), un drapeau des insurgés sur lequel sont inscrits en lettres rouges ces mots :

VAINQUEURS, LE PILLAGE.
VAINCUS, L'INCENDIE (2).

dangereuses possible ; quelquefois un morceau de cuivre y avait été planté. »

A la rectification de l'ancien ministre des Affaires étrangères, lord Normanby répondit dans sa deuxième édition par cette note :

« M. Bastide, depuis que ces pages ont été publiées, a adressé aux journaux une lettre écrite avec la pensée mal fondée que je prétendais avoir recueilli de sa bouche tous les détails contenus dans ce paragraphe, tandis que le premier alinéa (celui que nous venons de citer) seul se réfère à sa communication. Il m'a suffi d'ailleurs de lui signaler cette circonstance pour qu'il m'exprimât le regret d'avoir commis cette méprise. »

Le second alinéa parlait de la décomposition rapide des cadavres, de paquets de charpie empoisonnée dont on s'était servi dans un hôpital, etc.

(1) P. 30.

(2) Lord NORMANBY (*Une Année de révolution*, t. II, p. 121), le

Sur un autre drapeau, enlevé par le capitaine Bonnemain, on lisait :

HONNEUR AUX PROPRIÉTAIRES QUI NE FONT PAS PAYER LEURS LOYERS !
MORTS A CEUX QUI LES FONT PAYER !

Maxime du Camp, réactionnaire, antidémocrate mais observateur très précis, très exact, porté et habitué à ne pas se payer de phrases vagues et à se rendre compte par lui-même, raconte qu'un drapeau rouge planté sur un tas de pavés portait ces mots : « DEUX HEURES DE PILLAGE ET DE ROBES DE SOIE » et il ajoute : « Le fait est invraisemblable mais il est positif ; *j'ai vu* cette guenille immonde chez un chef de bataillon de garde nationale qui la conservait comme un trophée enlevé par ses hommes à l'une des barricades du faubourg du Temple (1). »

Ceci prouve simplement qu'il y avait parmi les insurgés un certain nombre de bandits.

journal *le Mois*, dans son numéro du 31 juillet, font mention de ces drapeaux. En revanche, on peut lire dans *le Précis des événemennts pendant l'insurrection des 23, 24, 25 et 26 juin 1848* (p. 54) : « Pendant la suspension de la séance (le 25 juin), les huissiers déploient, derrière le Président, les drapeaux pris aux insurgés. Tous sont tricolores, à l'exception d'un rouge et d'un noir. On lit sur plusieurs : « MORT AUX VOLEURS ! MORT AUX PILLARDS ! RESPECT DE LA PROPRIÉTÉ ! »

(1) *Souvenirs de l'année 1848*, p. 299.

Du reste, la férocité des soldats, pendant la lutte, égala, dépassa peut-être celle des émeutiers.

Louis Blanc remarque (1) qu'on avait su persuader à l'armée qu'elle devait se trouver humiliée de s'être si facilement laissée vaincre en février 1848 et qu'elle avait une revanche à prendre.

Cette revanche, elle la prit aussi complète qu'on pouvait le désirer.

Les gardes mobiles, surtout — des gamins de quinze à vingt ans — se signalèrent à la fois par leur courage et leur cruauté (2).

On a prétendu qu'avant de les envoyer au feu on leur avait distribué dans les casernes du vin et de l'eau-de-vie (3). C'est possible mais c'était inutile. Le sang devait leur suffire pour se griser.

Pourquoi, nés presque tous dans le peuple, se montrèrent-ils si acharnés contre une insurrection populaire ? D'opinions politiques ou sociales, quoique beaucoup d'entre eux eussent manifesté des sentiments religieux (4), ils n'en avaient pas.

(1) *Histoire de la Révolution de 1848*, t. II, p. 143.

(2) « C'étaient surtout les enfants de la mobile qui parurent avides de sang, emportés par l'enthousiasme du carnage. » (Daniel Stern.) — « Ces petits hommes à épaulettes vertes ressemblaient à des fouines trempant leur museau dans le sang. » (Hippolyte Castille.) Ils ne faisaient pas de prisonniers. Ils fusillaient à tort et à travers. Les journaux rouges leur reprochèrent d'avoir fusillé des gens qui n'étaient rien moins que des insurgés.

(3) Victor Mabrouk, *Juin 1848*, p. 33.

(4) « Ceux qui ont fréquenté les églises de Paris durant

Ce qui les domina, je pense, dans ces trois journées de guerre fratricide, ce fut, unie à la cruauté de l'enfant, la vanité de se battre comme des hommes.

Prenons un exemple, celui de Louis Vart, fils d'un serrurier du faubourg Saint-Denis. Il avait une quinzaine d'années et appartenait au 9e bataillon :

« Je ne suis pas content, disait-il à ses camarades, après avoir épuisé toutes ses cartouches et brûlé le bois de son fusil. J'en ai *descendu* une douzaine, je veux avoir maintenant un drapeau. Si je ne le ramène pas, je trouverai là-bas un linceul. » Disant ainsi et fredonnant : « Mourir pour la patrie !.. » il se glisse le long des boutiques du faubourg Saint-Antoine, se jette à plat ventre, à la manière vendéenne, quand il voit les fusils s'abaisser sur lui, se retire après avoir essuyé la décharge, reprend sa course, s'efface encore une fois ventre à terre, se relève de nouveau, s'élance sur la barricade et s'empare du drapeau (1). »

On peut l'affirmer sans aucune exagération. C'est par ces gamins féroces et héroïques, c'est

les premières heures de cette matinée du dimanche (25 juin) ont pu voir un assez grand nombre de gardes mobiles agenouillés sur les dalles et priant avec ferveur. » C. LOUVET, *Souvenirs de l'Assemblée constituante de 1848*.

(1) ALPHONSE BALLEYDIER, *Histoire de la Garde mobile depuis les barricades de février*. Paris, 1848, p. 57.

par Gavroche que furent vaincus les insurgés de juin.

Quel fut le nombre des morts ? 50.000 d'après les journaux anglais, 3.035 d'après le préfet de police Trouvé-Chauvel, dans sa déposition devant la commission d'enquête, 1.380 d'après le préfet de police, Ducoux, dans sa proclamation du 1er août 1848, 12.000 environ, d'après les renseignements les plus exacts.

Il restait peu de familles où on n'eut à pleurer la fin tragique de quelques victimes de la guerre civile. Paris était consterné et exaspéré.

Sur certains points, les rues étaient encore gardées militairement. Les ménagères qui allaient faire leur marché circulaient au milieu des baïonnettes.

Peu à peu, la vie normale reprenait. Les fenêtres commencèrent à se rouvrir. Des bourgeois sortaient de leurs caves. On enlevait, avec précaution, les volets des boutiques.

De longues files d'équipages se rendaient journellement au faubourg Saint-Antoine. Des curieux, des femmes surtout, allaient voir dans ce quartier populaire (où leur présence risquait de réveiller les anciennes haines), la trace des combats qui s'y étaient livrés.

On chantait dans les rues un *Chant funèbre sur la mort de monseigneur l'archevêque de Paris :*

« Entre chaque couplet (il y en avait six) et pendant que le chanteur offrait ses feuilles, les ouvriers échangeaient entre eux quelques réflexions. Il y en avait un qui portait dans ses bras une petite fille de trois à quatre ans, et donnait la main à un jeune garçon. Il montrait à ses camarades une médaille pendue au cou de l'enfant, et je l'entendis dire : « Elle a touché les mains de l'archevêque ; ça portera bonheur à ma fille. » Et il embrassa l'enfant.

Cet homme avait une de ces figures caractéristiques qu'on n'oublie pas. Je le reconnus pour l'avoir vu la veille de l'insurrection, le 22 juin au soir, sur la place du Panthéon, quand les ouvriers se donnaient rendez-vous pour le lendemain matin » (1).

On chantait aussi, mais au faubourg Saint-Antoine, au faubourg Saint-Denis, une sorte de complainte intitulée : *les nobles martyrs des 22, 23, 24 et 25 juin 1848*, dont ce couplet surtout excitait l'émotion des auditeurs :

S'ils sont tombés sur ce champ de bataille,
Nos chers enfants, pour défendre Paris,
S'ils ont bravé les boulets, la mitraille,
C'est qu'ils croyaient défendre leur pays.

(1) Albert Maurin, *Journées révolutionnaires des 22, 23, 24, 25 et 26 juin 1848* ; Avant-propos : *Une promenade dans la rue Saint-Jacques*, p. VIII.

La Liberté, cette mâle déesse,
Ils la croyaient en danger de périr ;
Et c'est alors que, dans leur folle ivresse,
Ils sont tombés, tous ces nobles martyrs !...

Dès le lendemain de la victoire, la répression avait commencé. Ceux qui avaient eu le plus peur des insurgés, tous ces petits boutiquiers parisiens qui ont des âmes de lièvres, se montraient les plus acharnés contre eux.

Partout on faisait des perquisitions (1). On arrêta 25.000 individus sur lesquels 11.000 furent relâchés. Ceux qui s'étaient réfugiés dans la banlieue n'avaient pas tardé à être pris. « Les habitants autour de Paris, écrivait E. Pelletan dans le *Bien public* du 30 juin, sont à l'affût et traquent les insurgés comme des bêtes fauves. » Pour ces paysans, tous braconniers, la chasse à l'homme devait avoir beaucoup de charme.

Sur 10.948 insurgés jugés par la commission militaire qui s'était installée aux Tuileries, puis au Palais de Justice, 6.000 furent mis en liberté, 4.348 furent condamnés à la transportation, mais on en recommanda 991 à la bienveillance du Gouvernement (2).

(1) Pendant ces perquisitions, il y eut des vols. Ainsi un certain caporal Chambe, du 29e de ligne, fut condamné par le 1er conseil de guerre, à cinq ans de réclusion, pour avoir volé, dans ces conditions, de l'argenterie (*Droit*, n° du 30 juillet 1848).

(2) Il y eut un assez grand nombre de grâces (notamment

Les premiers convois de transportés partirent en août 1848.

Les conseils de guerre frappèrent durement quelques-uns des chefs de l'insurrection et entre autres :

Legénissel, artiste graveur, condamné à dix ans de travaux forcés ;

Édouard Touchard, ex-montagnard, chef des barricades de la rue de Jouy, condamné aux travaux forcés à perpétuité ;

Léon Lacollonge, rédacteur en chef de *l'Organisation du travail*, condamné à vingt ans de détention ;

Emmanuel Barthélemy, mécanicien, qui avait commandé les barricades de la rue Grange-aux-Belles, condamné, le 8 janvier 1849, aux travaux forcés à perpétuité (1).

pour la promulgation de la Constitution) mais l'Assemblée, le 1er février 1849, repoussa une proposition d'amnistie générale.

(1) Le 7 février 1849, Daix, Nourrit, Choppart, Lahr, Vappreaux jeune, furent condamnés à la peine de mort ; Vuens, Gautron, Lebellegny, aux travaux forcés à perpétuité ; Monis, Goué, Dugas, Naudin, à dix ans de travaux forcés ; Boulley, Paris et Brassa, Bussières et Vappreaux aîné, à dix ans de détention ; Goin, à deux ans de prison ; Beaude et Masson, à un an de prison.

Nourrit, Vappreaux jeune et Choppart eurent leur peine commuée en celle des travaux forcés à perpétuité (Nourrit était encore au bagne en 1880). Le 17 mars 1849, Daix et Lahr furent guillotinés à la barrière de Fontainebleau.

C'est ce Barthélemy (déjà condamné aux travaux forcés à perpétuité, en 1839, à dix-huit ans, pour avoir tué un sergent de ville) qui, à cette audience du 8 janvier (1) fit la déposition suivante :

« Après avoir séjourné quelque temps à la mairie du Ve arrondissement, je fus transféré à l'Ecole militaire, on me mit dans une cave avec d'autres prisonniers ; nous y étions sans pain, sans eau, la chaleur était suffocante, car nous étions beaucoup ; on se plaignit. Un officier se promenait de long en large devant le soupirail de cette cave ; il nous entendit :

— Qui se plaint? dit-il.

— Nous avons faim, faites-nous donner du pain.

— Attendez !...

Aussitôt il prit le fusil d'un factionnaire et le déchargea sur nous par le soupirail. Un des nôtres tomba.

Qui a encore faim ? dit-il en ricanant. Je vais le servir (2) »...

L'exaspération des esprits, le sentiment des dangers qu'on avait courus, la haine croissante contre le socialisme, le désir de lui porter un coup

(1) Audience du 2e conseil de guerre, présidée par le colonel Cornemuse, du 14e de ligne.

(2) *Peuple*, n° du 14 janvier 1849. La veille du jour où paraissait ce compte rendu, le 13 janvier, Barthélemy avait réussi à s'évader.

dont il ne se relèverait pas, aident à expliquer — sans les excuser — de pareils actes de brutalité.

C'était bien en effet une insurrection socialiste qu'on venait de vaincre, uniquement socialiste.

Flocon avait dit, le 23 juin, à la Chambre des députés : « La sédition n'arbore aucun drapeau. C'est la ligue de tous les partis contre la République ; mais que cette ligue se formule au nom d'un prétendant, ou au nom du nécessiteux, on trouvera toujours au fond des choses la main de l'étranger. »

Or, d'un tableau affiché, le 12 septembre, par la préfecture de police, il résultait que sur 3.423 transportés à cette date, 2.771 étaient français, 151 étrangers (et 501 d'origine inconnue).

Dans son rapport, lu le 3 août à la tribune, Quentin-Bauchard avait déclaré, au nom de la Commission d'enquête, qu'après les plus minutieuses recherhes on n'avait pu découvrir, ni dans les émeutes de mai *ni dans celles de juin*, la moindre complicité du parti dit réactionnaire.

Et un témoin, qui ne paraît pas suspect, Proudhon, avait fait cette déclaration, devant la commission d'enquête :

« Le 23 juin, j'avais cru que c'était une conspiration de pretendants s'appuyant sur des ouvriers des ateliers nationaux. J'étais trompé comme les

autres. Le lendemain, j'ai été convaincu que l'insurrection était socialiste. »

Victorieuse, cette insurection socialiste, eût achevé la ruine du pays par l'application des théories les plus absurdes et les plus périlleuses. Sa défaite, que déplorait George Sand (1), tua la République mais sauva la patrie (2).

(1) Elle écrivait de Nohant, au mois de juillet 1848, à Mlle Marliani : « Je suis novice... Je ne crois plus à l'existence d'une république qui commence par tuer ses prolétaires... J'ai honte aujourd'hui d'être Française, moi qui naguère en étais si heureuse. » (*Nouvelle Revue*, t. XII, p. 449.)

(2) Sur les sentiments éprouvés par les insurgés après leur défaite. Voir *Appendice III.*

APPENDICE I

La mort du général Bréa (1).

Le général Bréa, qui, le 24 juin, avait succédé dans le commandement des forces de la rive gauche au brave général Damesne, mortellement blessé à l'attaque des barricades du Panthéon, était parvenu, à suite d'une lutte cruelle et sanglante, à s'emparer de toutes les positions précédemment occupées par les insurgés et à les rejeter hors des murs de Paris.

Le désir et l'espoir étaient d'amener, par des moyens pacifiques, la cessation complète des hostilités ; ce fut pour y parvenir que, le 25, dès le matin, accompagné du capitaine d'état-major Mangin, son aide de camp, et de deux chefs de bataillon, Gobert et Desmarest, il visita successivement les barrières Saint-Jacques, d'Enfer, de la Santé.

(1) *Audience du 15 janvier 1849 au 2e conseil de guerre. Rapport officiel.*

Bien accueilli d'abord sur son passage, il se dirigea vers la barrière Fontainebleau.

Sur ce point, quatre barricades fermaient les deux côtés des boulevards intérieurs et extérieurs : ces remparts protégaient les insurgés réunis sur



Assassinat du général de Bréa.

la route de Choisy et sur celle d'Italie. Quant à la barrière, elle était fermée par une masse de pavés. Un étroit passage avait seul été conservé sur la droite de la barricade.

Le corps de garde de l'octroi était rempli d'une foule armée. Parmi ces hommes, les uns, épuisés de la fatigue de la veille, dormaient sur la pierre ;

les autres, furieux encore, préparaient des cartouches ; quelques-uns se distribuaient le vin, le pain. la charcuterie que les ordres des chefs faisaient apporter ; le plus grand nombre attendaient la fin du combat.

Ce fut dans ces circonstances que le général Bréa se présenta en dehors de la barrière, proclamant le décret de l'assemblée qui accordait aux misères ouvrières trois millions de francs. Quelques acclamations accueillent ses paroles. La foule s'était dispersée à l'approche des troupes ; il ne restait que peu d'hommes préposés à la garde de l'octroi. Sur l'invitation qui lui est faite, le général, suivi de MM. Mangin, Gobert et Desmarest, pénètre au delà de la barrière. Il fait quelques pas vers le perron de l'octroi : aussitôt il est suivi et devient le prisonnier des insurgés.

Des clameurs sinistres s'élèvent et bientôt, se propageant dans la foule qui grossit sans cesse le bruit se répand que c'est le général Cavaignac qui vient d'être fait prisonnier ; on entend crier : A mort le général ! à mort Cavaignac ! à mort l'assassin de nos frères ! à mort l'exécuteur du Panthéon ! Dans tous les cœurs de ceux qui se précipitent et se ruent, il n'y a plus qu'une passion, celle de la vengeance.

Cependant, aucune main ne vient saisir le général. « Ce n'est pas Cavaignac, c'est un vieux

brave, » s'écrient quelques voix. Plusieurs hommes qui veulent épargner un crime aux forcenés qui profèrent des paroles de mort, font entrer le général et son état-major dans le poste de l'octroi. Les cris, suspendus un instant, redoublent, éclatent menaçants, et bientôt, pour sauver le général, il faut avoir recours à un nouveau moyen. On propose de le conduire chez M. Dodelin, maire de la commune, qui occupe l'établissement du Grand-Salon. On s'avance, entourés d'une escorte tumultueuse. Le général échange des paroles de paix. Interrogé par eux, il répond à tous et se fatigue en vain pour dominer les clameurs.

Arrivés au Grand-Salon, le général entre avec quelques-uns des hommes qui l'accompagnent : les portes se referment sur la foule, qui s'agite à l'extérieur et fait entendre de nouvelles imprécations. On entraîne le général au fond du jardin : là existe un mur peu élevé ; on l'engage à le franchir et à prendre la fuite ; il hésite, on le presse on lui propose de revêtir une blouse. Mais les cris des hommes qui sont restés hors de la maison redoublent ; les portes sont ébranlées avec violence.

C'est à ce moment que les insurgés pénètrent dans la maison. A la vue du général qui va fuir, ils franchissent l'espace qui les sépare de lui, ils le saisissent, l'entraînent, et bientôt, sur la propo-

sition de plusieurs d'entre eux, ils le conduisent au second étage de la maison.

Là, au milieu des cris de mort, des vociférations et des tumultes, ceux des insurgés qui se sont montrés déjà les plus animés contre l'infortuné général, lui présentent une plume et une grande feuille de papier dit *à écolier*, et, malgré la résistance qu'il oppose d'abord, ceux qui menacent sa vie obtiennent de lui qu'il trace d'une main mal assurée les lignes suivantes que contre-signe le capitaine Mangin :

« Nous, soussigné, général Brea de Ludre, déclarons être venu aux barrières pour annoncer au bon peuple de Paris et de la banlieue que l'assemblée nationale a décrété qu'elle accordait trois millions en faveur de la classe nécessiteuse, et qu'on a crié :

Vive la République démocratique et sociale !

Général BRÉA DE LUDRE.

Le capitaine aide de camp, MANGIN. »

Ces lignes, destinées à calmer l'irritation croissante de la foule extérieure, à laquelle elles devaient être lues, étaient à peine écrites qu'un cri s'élève de ses rangs, cri impérieux, implacable, qui demande, sous peine de mort, que le général ordonne le renvoi des troupes.

En ce moment le commandant Gobert entre

dans la cour, et aussitôt la fureur des plus furieux (*sic*) se tourne contre lui. Menacé par un pavé qu'on dresse sur sa tête, saisi à la gorge par une main de fer, ses épaulettes, son épée, sa croix, lui sont arrachées ; il n'échappe à la mort que par son courage, son énergie. On le conduit auprès du général, qui, pour calmer la tempête qui rugit autour de lui, consent à ajouter à l'écrit qu'il a déjà tracé, et sur la même feuille, les lignes suivantes :

« Je n'ai trouvé à la barrière de Fontainebleau que de braves gens républicains et démocrates socialistes.

Vu : GOBERT, GREMAND, PANCALIER, BUSSIÈRES. »

Cependant les dangers que courait le général, loin de s'amoindrir, devenaient plus imminents.

Le deuxième étage était envahi, les cris de haine et de vengeance redoublaient. Le général et le capitaine Mangin étaient entourés d'un groupe de furieux qui, au milieu de leurs menaces et de leurs vociférations, exigeaient de lui un ordre pour le départ des troupes.

Le général, succombant à la violence morale et physique qui lui était faite, écrivit d'une main mal assurée, ces derniers mots :

« J'ordonne à la troupe de *se retir* (*sic*), qu'elle retourne par la même route.

Général BRÉA. »

Le papier sur lequel étaient tracées ces lignes fut aussitôt saisi par un des individus présents, qui annonça qu'il allait en donner lecture à la foule qui entourait la maison en criant : « A mort ! à mort, Cavaignac ! » Mais lorsque cet individu parvint sur le seuil, l'écrit du général lui fut arraché par un furieux qui, le montrant aux groupes s'écria : « C'est de l'allemand, je ne puis vous le lire, mais soyez tranquilles, tout sera bientôt fini ! »

Pendant ce temps, le commandant Desmarest subissait aussi de cruelles épreuves : lui aussi avait perdu son épée, ses épaulettes. Sa tunique arrachée servait d'étendard à un enfant ; entraîné par la foule, il avait été conduit au grand poste.

Il y était depuis quelques minutes, lorsque le général y arriva, avec MM. Mangin et Gobert.

Reçus dans le poste, ils trouvèrent là encore quelques défenseurs ; mais l'ennemi était à la porte, rugissant toujours, demandant sa proie. On fit pour sauver le général une dernière tentative ; on chercha à percer le mur du violon, où un jeune mobile avait trouvé un asile contre la mort.

On allait réussir ; une ouverture était déjà pratiquée, lorsqu'un enfant de quatre ans dénonça cette tentative ; un témoin, le sieur Girard, entendit cet enfant crier : « Ah ! on veut les faire sauver ! » Les auteurs de cette généreuse tentative prennent aussitôt la fuite ; ceux qui jusqu'alors

avaient protégé le général se dispersent. Le moment fatal approchait.

Assis avec le capitaine Mangin près de la table du poste, le général disait à ceux qui les entouraient, et au nombre desquels se trouvait le pauvre de Bicêtre, Daix, l'un des principaux accusés : « Où sont donc mes bons amis de tout à l'heure ? »

Puis, levant les yeux au ciel : « Prisonnier, s'écriait-il, et fusillé le jour de ma fête ! »

Epuisées par cette lutte affreuse et sans cesse renaissante, les malheureuses victimes demandaient la fin de leurs souffrances.

Le brave capitaine Mangin se levant alors, et croisant ses bras sur sa poitrine : «Que veut-on faire de nous ? dit-il ; veut-on nous fusiller ? voilà nos poitrines, dépêchez-vous ! » Et il serrait la main à son vieux général

Quelques hommes, à ce moment, essaient de faire évacuer la salle; un d'eux, un enfant de dix-sept ans, dit au général : « Ecrivez, général, donnez-moi un de vos insignes et je vous sauve, j'irai montrer aux troupes que vous êtes prisonnier. »

Le général regarde autour de lui, et finit par donner sa dernière épaulette, refusant son épée et sa croix.

L'enfant part, et presque aussitôt des voix nombreuses et exaltées par la fureur, répètent avec

une énergie sauvage : « A mort ! à mort ! il faut en finir ! »

En même temps, des cris d'effroi se font entendre du côté de la barrière. On voit fuir des femmes et on entend ces mots : Voilà la mobile !

Etait-ce là le signal de l'exécution tant de fois annoncée ? On devrait le croire, car un témoin, dont la déposition faite dans l'instruction est lue à l'audience par le greffier, déclare avoir entendu plusieurs accusés dire qu'il fallait aller à la barrière, puis revenir au poste pour y donner une fausse alerte, afin de le dégager des curieux et d'être plus libres pour fusiller le général et son aide de camp.

Quoi qu'il en soit, au moment où le cri : voilà la mobile ! se fit entendre, six coups de fusil éclatèrent à la fois, et le général Bréa tomba mortellement frappé, ainsi que son aide de camp Mangin. Les misérables qui venaient de commettre cet assassinat pénetrèrent dans le corps de garde : l'un d'eux enfonce sa baïonnette dans le ventre du général, un autre lui fracasse le crâne avec sa crosse ; un troisième, croyant que c'est le général Cavaignac qui vient d'être tué, lui palpe la poitrine pour s'assurer s'il portait, comme le bruit s'en était répandu, une cuirasse sous ses vêtements.

Le crime était consommé, les meurtriers prennent la fuite.

MM. Desmarest et Gobert, qui avaient échappé à la mort en se plaçant sous le lit de camp, et qui avaient assisté à la scène affreuse que nous venons de raconter, quittent leur retraite et parviennent à s'éloigner de ce sanglant théâtre.

Les pièces de l'instruction n'établissent pas d'une manière tout à fait précise la part qui doit incomber à chacun des accusés dans cette horrible scène de meurtre ; plusieurs témoignages cependant, dont il est donné lecture, élèvent des charges accablantes contre plusieurs d'entre eux, et surtout contre Daix (le pauvre de Bicètre), et contre le jeune Noury.

C'est ainsi que le témoin Vielle déclare qu'ayant vainement cherché à désarmer Noury dans le poste où il se trouvait avec le général et son aide de camp, il le vit (Noury) sortir du poste et, un instant après, se placer extérieurement à la fenêtre du côté de la porte du corps de garde, d'où il tira le premier coup de feu sur le pauvre général : Je l'affirme très bien, dit ce témoin, car je l'ai vu tirer comme je l'ai entendu un instant auparavant crier : Voilà la mobile ! Nous sommes trahis : faites feu !

Je déclare en outre qu'il retourna son fusil la crosse en l'air et enfonça sa baïonnette dans la poitrine du général, pour l'achever. »

APPENDICE II

Paris après les journées de juin (1).

Paris présente un aspect des plus curieux.

Sur tous les points la circulation est rétablie, celles des barricades qui sont encore debout ont été ouvertes pour laisser passer les voitures.

Un véritable Longchamp est établi sur tous les points où la lutte a été acharnée, des femmes du monde, dans des calèches découvertes, sillonnent le boulevard au pas, et à la queue, montrant du bout de leurs doigts gantés les déchirures des balles et les effractions des boulets.

Voici le chemin que suit la file :

On prend le boulevard au faubourg Poissonnière, lieu où s'est arrêtée, ou plutôt où a été arrêtée l'avant-garde de l'insurrection, on le suit

(1) *Le Mois*, n° du 31 juillet 1848.

jusqu'à la porte Saint-Denis, où commencent les premières traces des balles.

La porte Saint-Denis est légèrement piquetée, mais aucun des bas-reliefs n'est sérieusement endommagé.

En se retournant, on a derrière soi la maison du restaurant de l'Œil-de-Bœuf, dont tous les carreaux sont brisés.

L'angle de la rue de Cléry, dont quelques maisons sont écorchées par les balles...

A mesure qu'on avance les traces de combat sont plus visibles.

Au coin de la rue du Faubourg-du-Temple, que les piétons encombrent et que les barricades obstruent, on est forcé de quitter sa voiture, on continue à pied.

En arrivant sur le canal, le spectacle commence à devenir plus intéressant.

Le pont, qu'on a devant soi, a ét élongtemps disputé. vainement les insurgés ont tenté de l'abattre, tous leurs efforts ont été inutiles.

On découvre alors devant soi tout le faubourg du Temple.

Au premier plan, les maisons du quai du canal criblées de balles ;

Au second plan, les premières maisons de la rue Fontaine-au-Roi, criblées de balles comme celles du quai ;

Au second plan, à droite, une maison écroulee à moitié, toute noircie, fumante encore.

Derrière cette maison, un grand pignon troué par huit ou dix boulets.

On a devant soi :

La maison du Bélier-Mérinos, peinte en couleur chocolat. Les trois fenêtres sont tellement éventrées par les boulets, que leur ouverture tient toute la façade et que l'on ne comprend point par quel miracle d'équilibre la maison se soutient.

A droite est la rue de Charenton ; la fusillade l'a criblée, c'est une véritable petite vérole de balles qu'ont eue ses deux ou trois premières maisons.

A gauche, à l'entrée de la rue de la Roquette, les pompiers sont debout et à l'œuvre sur un monceau de ruines. C'est tout le devant de la maison de la Petite-Jardinière qui s'est écroulé, laissant debout et intact le mur du fond sur lequel se détachent trois cheminées pareilles à trois étagères.

Sur l'une de ces cheminées est une glace parfaitement intacte.

A l'angle de la cheminée pendent à un clou, une corne et un petit balai.

Trois petits tableaux restent cloués à la muraille.

Cette maison était celle d'un confectionnaire (*sic*) d'habillements ; des lambeaux de drap, tirés

des décombres, sont déchiquetes par les chiffonniers et par les gamins.

En face de ce point les voitures stationnent.

Plusieurs dessinateurs sont occupés à faire des croquis...

On reprend la marche et l'on pénètre dans la rue Saint-Antoine.

Là on retrouve à chaque pas la trace de la lutte, mais on est gâté par la vue du faubourg. Rien qui vaille la peine de s'arrêter ne se présente jusqu'à ce qu'on arrive en face du petit café Momus et à l'angle de la rue Cloche-Perce.

Douze ou quinze boulets tirés de la place Baudoyer ont broyé le premier et le second étages de la maison ; le mur n'est que poussière, et l'on se recule involontairement, de peur qu'en s'écroulant, la maison ne vous écrase.

En face est un tuyau de fonte qui rampe du pavé au toit d'une maison. On essaie de compter les balles qui l'ont troué, puis on y renonce, la tâche est trop difficile.

On comprend que la lutte ait été acharnée sur ce point. Cinq cents pas encore, et les insurgés étaient à l'Hôtel de Ville.

Trois de ces boulets ont assez distinctement dessiné un coq gigantesque.

Tout le côté gauche de la rue du Faubourg est labouré par les boulets et les biscaïens.

En se retournant on a derrière soi et de l'autre côté du canal un mur de cinquante pas de long, mis à jour par l'artillerie.

Après avoir remonté jusqu'à la moitié du faubourg on le redescend, on prend le quai du canal en remontant du côté de la Bastille : on trouve alors un pont tournant, ce pont a été témoin d'un de ces actes d'héroïsme qui ont immortalisé la garde mobile.

Un escadron de dragons était passé, la garde mobile allait les suivre, quand, tout à coup, des hommes sur lesquels on avait cru pouvoir compter, se précipitent sur le pont et lui impriment un mouvement de rotation.

La garde mobile est séparée des dragons, les dragons, isolés sur l'autre rive, sont perdus.

— A moi les nageurs ! crie un jeune soldat. Cent nageurs, à peu près, se présentent, on tire les baïonnettes des canons, on laisse les fusils aux camarades, on passe le canal la baïonnette aux dents, on aborde l'autre quai, et l'on tombe sur les insurgés à coups de baïonnettes, devenues des poignards.

On traverse ce pont, on entre dans la rue d'Angoulême, qui conduit jusqu'au boulevard, au bout de la rue on retrouve sa voiture avec laquelle on va jusqu'à la place de la Bastille, tout en suivant les boulevards, devenus un camp, occupé par les

cuirassiers, les lanciers, la garde mobile et la ligne.

Tout cela donne à Paris, non seulement l'aspect d'une ville en état de siège mais l'aspect d'une ville assiégée.

En arrivant à la place de la Bastille, la foule est telle, que des sentinelles forcent les piétons à suivre les trottoirs, tandis que les voitures sont invitées à ne pas s'écarter de la file.

Là, en effet, est un des aspects les plus effrayants qu'ait jamais laissés au front d'une cité la guerre civile.

En sortant de la rue Saint-Antoine on reprend les quais, on les suit jusqu'au pont Notre-Dame, on le traverse ainsi que le pont de l'Hôtel-Dieu, et l'on se trouve en face de la maison des Deux-Pierrots.

Un enfant ne mettrait pas sa main sur toute l'étendue de la maison, sans couvrir la trace d'une balle.

Puis l'on revient, on n'a pas tout vu, mais on a vu le plus curieux !

Nous sommes ainsi faits, ce qui était il y a trois jours une douleur, est aujourd'hui une distraction..

APPENDICE III

UNE CHANSON [1]

Voyez-vous les aristocrates,
Comme ils nous tiennent sous les verroux?
Ils nous ont mis dans les casemates,
Ils nous font manger par les poux,
Ils nous font coucher sur la paille,
Nous nourrissent de pain et d'eau,
En nous disant : Pour la canaille,
C'est tout autant comme il en faut.
J'enrage de colère.
Si c'était à refaire,
Avant d'être pincé
Messieurs, les aristos, je vous ferais griller.

Vous nous avez mis aux carrières
En nous jetant du pain moisi;
Sans paille, couchés sur la terre,
Aux réclamants des coups de fusil.
Que le tonnerre de Dieu m'emporte !
Si vous me r'tombez sous la main,
Vous passerez par la même porte.
Et vous y crèverez de faim.
J'enrage de colère.
Si c'était à refaire,
Avant d'être pincé,
Messieurs les aristos, je vous ferais griller...

(1) Cette chanson citée dans le *Journal d'un insurgé malgré lui* (p. 47) fut composée par des insurgés détenus dans une casemate.

CHAPITRE XII

L'ÉLECTION DU 10 DÉCEMBRE

Tout se ramène à une question d'argent. Le meilleur Gouvernement est celui qui coûte le moins cher. Or la révolution de 1848 avait ruiné le pays.

Sous ce titre, les *Mois de Nourrice de la République*, une brochure légitimiste, mais très documentée, qui parut sans date et sans nom d'auteur, a publié une étude curieuse, que nous allons résumer, sur les finances de cette période

L'impôt de 45 centimes, si arbitraire, si odieux avait donné lieu à 2,52 par 1.000 francs pour frais de poursuite, proportion supérieure de plus d'un cinquième à ceux de l'année 1847.

Il y eut une moins value de 65.690.494 francs

sur les produits de l'enregistrement et des domaines, de 21.130.468 francs sur les produits des contributions indirectes.

Un décret (du 4 avril 1848) frappait d'une retenue proportionnelle tous les traitements supérieurs à 2.000 francs, mais ceux du Gouvernement provisoire furent indemnes.

Les secours aux réfugiés politiques en France s'élevèrent à 1.401.000 francs.

On dépensa une centaine de mille francs pour secours aux blessés de février (c'était devenu une profession) 23.829 francs pour les détenus de mai, 762.230 francs pour les frais de nourriture et d'habillement des détenus de juin. « Le prix des bains des blessés détenus au fort d'Ivry, figure dans ce chiffre, assure la brochure (p. 41), pour 5.456 francs. »

Pour les ateliers nationaux, « une somme de 14 millions est sortie du Trésor dépourvue de toute preuve régulière d'emploi » et la brochure en donne la preuve en citant (p. 44) le rapport de la Cour des Comptes.

La distribution d'écharpes de soie coûta 130.000 francs et celle de drapeaux 43.000 francs.

Le rachat des armes pillées (1) coûta 64.183 fr. 60 payés par le ministre de la Guerre

(1) « Les vainqueurs de février ont pratiqué supérieurement ce genre de commerce », p. 71.



Le prince Louis-Napoléon.



pour 11.151 fusils et autres armes, et 321.687 francs pour fusils pillés dans les casernes.

Le décret sur l'émancipation des esclaves (27 avril 1848), en attendant de ruiner nos Antilles, fit diminuer de 18.887.728 francs les bénéfices donnés au trésor par l'importation du sucre de nos colonies...

La conclusion de cette brochure, rédigée d'après les rapports de la Cour des Comptes, c'est qu'en dix mois la République diminua la fortune de la France de 229.688.411 fr. 47 (1). Même en supprimant les 47 centimes, c'est beaucoup plus qu'elle ne valait.

Un régime qui ruine la bourgeoisie sera toujours cher (dans les deux sens du mot) au prolétariat, mais la bourgeoisie se résigne difficilement à se laisser ruiner, même au nom des immortels principes.

Industriels, commerçants, boutiquiers, grands ou petits patrons, rentiers, tous aspiraient à être délivrés d'une république qui faisait à leurs dépens du socialisme appliqué, tous se montraient favorables d'avance à l'homme, quel qu'il fût, qui se dresserait contre l'anarchie et rétablirait l'ordre.

On en avait assez et des tirades, des cortèges, et

(1) Les dépenses du budget de 1848 dépassèrent de 165 millions celles du budget de 1847.

des aumônes prodiguées à des fainéants d'état, et de la guerre civile en permanence. La France voulait recommencer à vivre.

Même ceux qui s'étaient montrés le plus favorables aux débuts de ce régime ne pouvaient pas cacher leurs déceptions et leurs répugnances

« On m'a accusé, disait Béranger (à celui qui rapporte ce propos) d'avoir jeté la planche sur le ruisseau que Louis-Philippe avait à traverser pour pouvoir entrer aux Tuileries, je voudrais pouvoir être le pont jeté d'un bord à l'autre du détroit pour le ramener aujourd'hui. Certainement j'aimais la République, mais non certes telle que nous l'avons là ! » Et il me désignait le palais où l'Assemblée nationale avait élu domicile. Peu après, Béranger résigna son mandat de député (1).

Un homme, un de ces ambitieux, froid, silencieux, flegmatique, fataliste, qui sont les plus redoutables, avait en lui tout ce qu'il fallait pour incarner l'opposition à un régime dont le peuple lui-même, depuis les journées de juin, se détachait.

Fils, ou du moins présumé tel, du roi de Hollande, frère de Napoléon, et de la reine Hortense, Louis-Napoléon avait quarante ans, en 1848. Il était en pleine force de corps et d'esprit. Son

(1) *Notes et Souvenirs*, par un Anglais. Paris, 1894, t. II, p. 39.

intelligence nébuleuse, où le rêve tint toujours trop de place, l'avait entraîné vers le socialisme. Il mêlait à des idées d'autorité un humanitarisme un peu naïf. Il avait publié, en 1833, des *Rêveries Politiques*, suivies d'un *Projet de Constitution.* Ses tentatives de Strabourg et de Boulogne, son emprisonnement à Ham, d'où il s'évada en 1846, le 26 mai, accrurent sa popularité.

Cette popularité avait pour principale cause le souvenir de Napoléon. La France, qui se croit démocratique, aime les grands noms, celui-là surtout auquel aucun autre ne saurait être comparé (1).

Sous le règne de Louis-Philippe, une partie du peuple était bonapartiste. Dans la note attribuée à Blanqui, et datée du 24 octobre 1839, que publia en 1848 la *Revue Rétrospective*, on lit ceci : « Ce n'est pas qu'il n'y ait beaucoup de bonapartistes parmi l'ouvrier, même parmi les jeunes. Les idées de gloire et les souvenirs de l'Empire agissent sur les imaginations... »

(1) « Un des agents électoraux de Lamoricière, pendant la campagne que menait celui-ci, en province, en faveur de Cavaignac, lui transmettait cette objection d'un électeur : « La chose serait faisable (de voter pour Cavaignac), si votre général s'appelait Geneviève de Brabant ou portait le nom d'un des quatre fils Aymon. Mais Cavaignac, Cavaignac tout court, j'aime mieux Napoléon, cela sonne mieux. » Et je suis persuadé, ajoutait l'agent, qu'il exprimait là l'opinion des neuf dixièmes des électeurs. *Notes et Souvenirs*, par un Anglais, t. II, p. 10.

Un Bonaparte socialiste, beaucoup d'ouvriers admettaient très bien, en 1848, que ce fût possible, et lorsque l'impopularité d'une Assemblée, qui avait peur de lui, l'eût rendu encore plus populaire (1), la plupart de ces ouvriers ne virent pas d'inconvénient à ce qu'il devînt empereur. Un empereur ami du peuple, et qui ferait taire les bavards, les menteurs, voilà la légende qui se forma très vite, et au moment où Louis-Napoléon ne révélait qu'une partie de ses ambitions et de ses espérances (2).

Ce rêveur, froid, distant, mais foncièrement bon, avait beaucoup de charme. Après bien d'autres, l'Anglais dont on publia, en 1893-1894, les *Notes et souvenirs*, le remarque, en rendant compte d'une visite qu'il fit au prince à cette époque.

« Lorsque Louis-Napoléon, dit-il, me tendit la main, je fus presque tenté, en le regardant bien en face, de le prendre pour un fumeur d'opium. Dix minutes plus tard, j'étais convaincu, qu'on me permette cette métaphore, que ce prince lui-même,

(1) « Une partie de l'Assemblée était très hostile au prince Louis, et, par esprit d'opposition, les perturbateurs quotidiens du boulevard Saint-Denis le prirent sous leur patronage. » MAXIME DU CAMP, *Souvenirs de l'année 1848*, p. 1876.

(2) Dans une lettre à Barbès, datée de Nohant le 8 décembre 1848, George Sand note « l'engouement pour l'Empire ».

charmeur tyrannique, comme le poison redoutable et enivrant, soumettait tous ceux qui l'approchaient à son irrésistible influence (1). »

Aux élections du 5 juin 1848, sur onze députés envoyés à la Chambre par le département de la Seine (2) — le premier, Caussidière, avec 146.000 voix, le onzième, Proudhon, avec 77.094 voix, — il fut élu, le neuvième, avec 84.420 voix (3).

La plupart de ceux dont Louis-Napoléon devenait ainsi le collègue — en attendant de devenir leur maître — éprouvèrent, et laissèrent voir, autant de crainte que de surprise.

Le 12 juin, une déclaration de bannissement fut proposée à la Chambre. Clément Thomas, qui était républicain (et que des républicains fusillèrent en 1870) demanda contre lui le vote immédiat d'un décret d'expulsion, et Lamartine l'application de la loi de 1832.

(1) T. II, p. 9.

(2) Sur 415.317 électeurs inscrits, il y eut 249.392 votants. Les onze candidats élus furent : Caussidière, Moreau, Goudchaux, Changarnier, Thiers, Pierre Leroux, Victor Hugo, Louis Bonaparte, Lagrange, Boissel, Proudhon. La province avait élu généralement des modérés, Thiers, Molé, Bugeaud, etc.

(3) « L'affiche qui le recommandait portait : « Louis-Napoléon ne demande qu'à être représentant du peuple, et il n'a pas oublié que Napoléon, avant d'être le premier magistrat de la France, en fut le premier citoyen. » Cause ou prétexte d'émotion publique, le nom de M. Louis-Napoléon agita la capitale. » *Annuaire Lesur*. Année 1848, p. 202.

La Chambre repoussa ces diverses propositions et l'admission fut votée.

Le 13 juin, Louis-Napoléon adressait au président une lettre par laquelle il résignait son mandat de député : « Bientôt, ajoutait-il, j'espère, le calme renaîtra et me permettra de rentrer en France comme le plus simple des citoyens, mais aussi comme un des plus dévoués au repos et à la prospérité de mon pays. »

Réfugié en Angleterre, où il ne devait rester que quelques mois, il attendait une occasion favorable, qui seprésenta bientôt. Il savait bien que les fautes de ses adversaires allaient augmenter dans de fortes proportions le nombre et l'audace de ses partisans.

Dans son journal, publié en 1884 (1), Alfred Darimon écrivait, à la date du 3 octobre 1848 : « Bien que quinze jours à peine nous séparent de l'élection du 19 septembre, qui a ouvert de nouveau les portes de l'Assemblée nationale à M. Louis Bonaparte, il est facile de voir qu'il est devenu un centre de ralliement.

Il ne fait que de rares et courtes apparitions sur les bancs de l'Assemblée nationale; il n'y prend jamais la parole; il s'abstient dans la plupart des votes. Mais ses cousins, et plus particu-

(1) *A travers la Révolution* (1847-1855), p. 75.

lièrement M. Napoléon Bonaparte, se remuent beaucoup pour lui attirer des partisans. Ce dernier est à Paris depuis plus d'un an; il a réussi à se créer dans tous les partis des relations qu'il met habilement à profit. Il déploie dans cette œuvre de propagande des qualités d'organisation peu communes.

L'hôtel du Rhin qu'habite M. L. Bonaparte est assiégé du matin au soir d'un monde de visiteurs appartenant à toutes les classes et à tous les régimes.

M. L. Bonaparte recherche volontiers les hommes politiques qui sont en saillie. Quand il ne parvient pas à les attirer chez lui il va les trouver dans les salons où il espère les rencontrer...

Les allures mystérieuses de M. L. Bonaparte inquiètent beaucoup la jeune Montagne. Il lui paraît évident que « le prétendant » comme on l'appelle déjà, aspire au pouvoir suprême. Mais quel parti doit-elle prendre. Doit-elle lui barrer le passage ou bien l'aider en lui imposant ses conditions?... »

Aux élections du 17 septembre, sur 247.242 votants, il obtint 110.752 voix.

La proclamation de son nom, le 21, sur la place de l'Hôtel-de-Ville fut accueillie par les cris de : « Vive l'Empereur ! Vive Napoléon ! »

A la Chambre, son admission fut prononcée à l'unanimité.

Il n'avait pas besoin de s'emparer du pouvoir, on le lui offrait. La volonté du peuple déjouait toutes les intrigues, brisait toutes les résistances (1).

Candidat à la présidence de la République, il n'avait, et il le savait, à redouter aucun de ses concurrents. Ils étaient vaincus d'avance. « Avant même que la main des scrutateurs descendît au fond des urnes, personne ne doutait en France que Louis Bonaparte ne fût l'élu des paysans. Et pourquoi ? Parce qu'un seul nom parle à leur souvenir ; parce qu'un seul nom ouvre à leur pensée des horizons lointains et a puissance sur leurs âmes ; parce qu'une méchante gravure, suspendue aux murs de leur chaumière, est pour eux toute la politique, toute la poésie, toute l'histoire (2) ».

Ledru-Rollin, dont on faisait dans les campagnes un débauché, amant de deux maîtresses, la Marie et la Martine, complices de ses débordements (3), n'était plus qu'un fantoche démantibulé, une outre vide. En vain, ceux qui s'obstinaient

(1) Les défiances qui persistaient, comme celle de George Sand, étaient noyées dans les sympathies presque universelles.

(2) Louis Blanc, *Histoire de la Révolution de 1848*, t. II, p. 318.

(3) V. Louis Blanc, *Histoire de la Révolution de 1848*, t. II, p. 51.

à le soutenir avaient placardé sur les murs cette affiche, qui ne fut qu'un coup d'épée dans l'eau :

« AU PEUPLE.

QUI SE RESSEMBLE, S'ASSEMBLE

THIERS, MOLÉ, MONTALEMBERT, BUGEAUD, GIRARDIN, GISQUET, GENOUDE, BERRYER, O. BARROT etc. et tous les souteneurs de la MONARCHIE votent pour *Napoléon* et crient tout bas :

Vive le Roi.

Tes vieux Amis, tes Frères, les vieux Combattants de la DÉMOCRATIE, votent pour *Ledru-Rollin* et crient tout haut :

VIVE LA RÉPUBLIQUE, DÉMOCRATIQUE ET SOCIALE.

OUVRE L'ŒIL, RÉFLÉCHIS ET VOTE. »

Le peuple ouvrit l'œil et ne vota pas pour Ledru-Rollin. Les boniments ne portaient plus, ou du moins ce n'étaient plus les mêmes boniments.

C'est en vain également, que l'affiche qu'on va lire (1), plus digne que celle de Ledru-Rollin, rappelait les services du poète fourvoyé dans la politique et qui ne sut pas s'en retirer à temps :

CANDIDATURE DE M. DE LAMARTINE.

IL NOUS A DONNÉ

Le Suffrage universel.
L'abolition de l'échafaud politique.

(1) Nous en reproduisons l'aspect typographique, de même que pour la précédente.

La supression du drapeau rouge.
La répression énergique de l'émeute.
La paix en Europe.

NOUS LUI AVONS RENDU

L'oubli.
L'ingratitude.
Pour Nous plus que pour Lui.

Pour l'Avenir, pour l'Histoire, Nommons Lamartine.

Le suffrage universel ! Quoiqu'il débutât à peine, on commençait à se douter de ce qu'il vaut, du mal qu'il peut faire, et Lamartine, qu'on en rendait responsable, victime à la fois d'opinions trop changeantes et de trop tenaces illusions, avait perdu son prestige, dans ces luttes politiques, indignes de son génie. Le moment approchait où la lyre, suivant un mot cruel, allait devenir la tirelire.

L'homme au camphre, Raspail, n'était qu'une vieille barbe, teinte en rouge.

Cavaignac se croyait sûr d'être président de la République. Deux jours avant l'élection du 10 décembre, il annonçait à lord Normanby le succès de sa candidature (1).

(1) *Une Année de révolution...*, t. II, p. 428.

LAMARTINE

PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE.



La France, livrée depuis plus de deux mois à un pouvoir faible et arbitraire, réclame par toutes ses voix, par le vote, par la presse, par le discours public, une direction ferme, sage, intelligente, honnête.

Le moment est arrivé où la patrie ne peut plus attendre ; c'est le jour, c'est l'heure, c'est l'instant précis où ce grand fait doit s'accomplir ; s'il tarde, nous périssons.

Nos cités les plus populeuses, Rouen, Nîmes, Limoges, le nord, le midi, le centre de notre beau pays sont ensanglantés par l'émeute armée, par la guerre civile.

Dans Paris, les passions hideuses des communistes, des niveleurs se produisent publiquement ; les appels au pillage, au meurtre s'écrivent sur chaque maison, sur chaque mur, appuyés de la signature de hauts fonctionnaires.

Première page d'une brochure de propagande en faveur de Lamartine.

Il avait eu, dans les classes moyennes, qu'il venait de sauver si énergiquement, une grande popularité. Le ciel même, à cette époque, avait semblé le désigner à la reconnaissance publique : « *L'Estafette* du 18 juillet racontait qu'un cuirassier en faction au camp d'Ivry avait été frappé de la foudre, et que le feu du ciel avait tracé sur sa cuirasse ces lettres : C. S. P. (qu'on traduisait ainsi : Cavaignac sera président (1). »

Malheureusement pour lui, sa popularité ne reposait que sur ses services, et les peuples, comme les hommes, oublient vite le bien qu'on leur a fait. Il faut pour leur plaire et les asservir des qualités et des défauts qui manquaient également à Cavaignac

Quatre ou cinq mois après les émeutes de juin, sa popularité n'existait pour ainsi dire plus. Maxime Ducamp en fait la remarque et s'en étonne. « Quand je revins en France, écrit-il, dans les derniers jours du mois de novembre 1848, je fus surpris du changement qui s'y était opéré pendant mon absence. Lors de mon départ, le général Cavaignac était un grand homme, un sauveur : « Ah ! sans lui, nous étions perdus ! » A mon retour, il n'en était plus ainsi ; la girouette française avait tourné : « Cavaignac est un révolutionnaire comme

(1) *Journal d'un insurgé malgré lui...*, p. 271.

les autres! » C'est là tout ce qu'on pût répondre à ma question (1). »

Les ouvriers ne pardonnaient pas à celui qu'ils appelaient le *Boucher* son attitude pendant les journées de juin. Beaucoup d'entre eux soutenaient Louis-Napoléon par haine de Cavaignac (2).

Louis-Napoléon manquait d'argent pour sa campagne électorale. Miss Howard et la princesse Mathilde avaient donné tout ce dont elles pouvaient disposer. On avait obtenu un prêt de M. Fould. Des sommes peu importantes avaient été envoyées d'Angleterre, notamment, paraît-il, par lord Palmerston et lord Malmesbury. Les partisans du prince se saignèrent à blanc pour lui fournir quelques subsides. C'était une candidature au rabais, mais le nom de Napoléon suffisait pour qu'elle triomphât.

Cette puissance invincible d'un nom glorieux entre tous, les adversaires du prince Louis-Napoléon étaient les premiers à la reconnaître, en affectant de la railler.

On prétend qu'un bulletin de vote, pour les élections du 10 décembre, portait ces vers :

(1) *Souvenirs littéraires*, chap. XI (*En Révolution*).

(2) « Nous avons vu passer sur le boulevard, quatre ou cinq cents ouvriers, portant tous à leurs casquettes le nom de leur élu. Ce nom était celui de Napoléon. » *Le Mois* (à la date du 9 décembre).

Puisque c'est du grand homme, ici, ce qui nous reste,
Je nomme son chapeau, sa culotte et sa veste (1).

La caricature le représentait les jambes enfoncées et comme perdues dans d'immenses bottes, et coiffé du légendaire petit chapeau, trop lourd pour sa tête. Une poignée de républicains, qui s'imaginaient exprimer encore l'opinion du pays, s'efforçaient de ridiculiser ce candidat dont la plupart d'entre eux, après son succès, allaient devenir les courtisans.

Il laissait dire, certain que son heure était venue.

Le dépouillement du scrutin donna les résultats suivants :

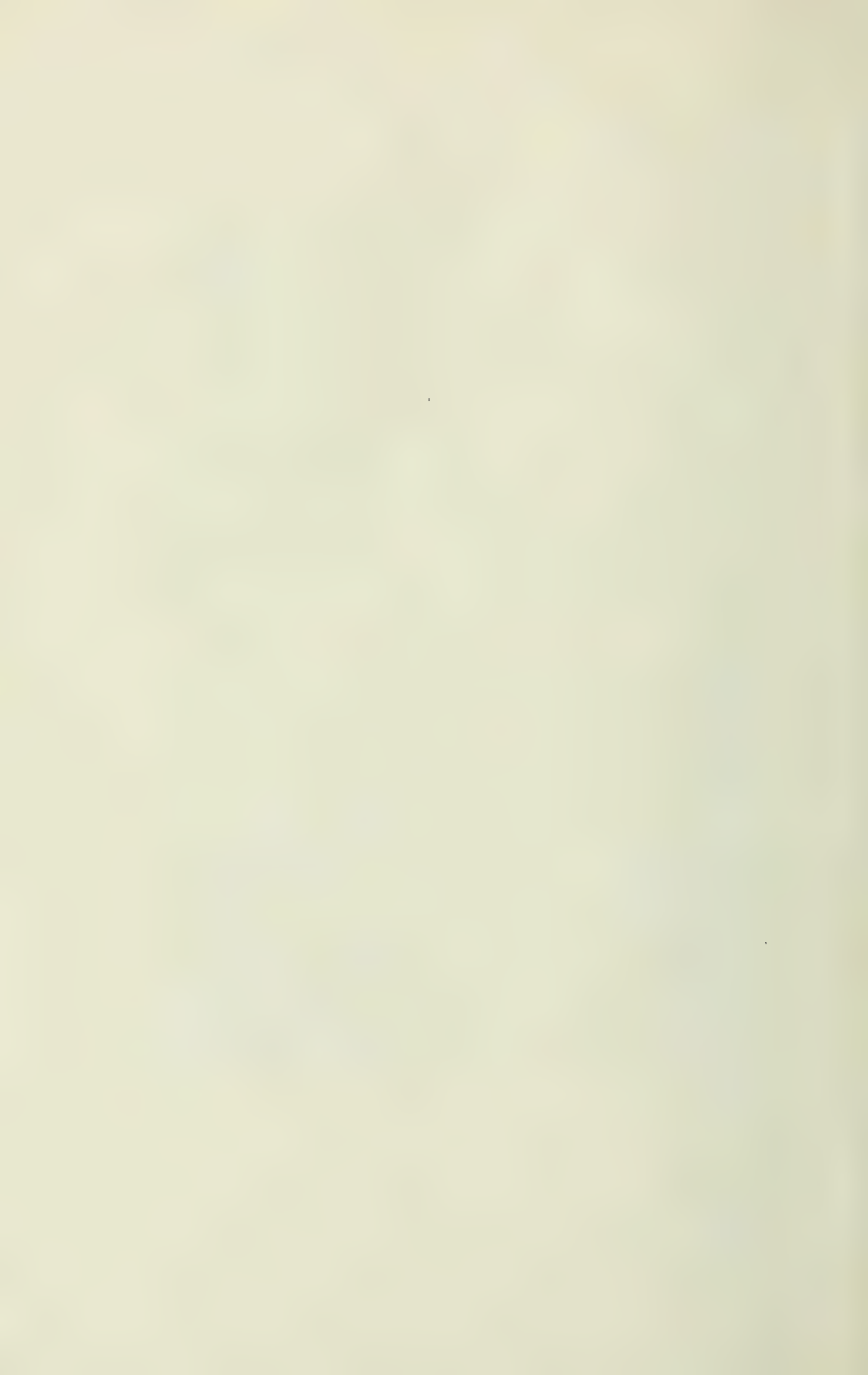
Louis-Napoléon	5.334.226
Cavaignac	1.448.107
Ledru Rollin	370.119
Raspail	36.226
Lamartine	19.210

C'était une grave défaite, et d'ailleurs prévue, pour un parlement discrédité. Quelques jours après les élections, on pouvait lire sur les murs de Paris ces vers qui n'étaient pas signés mais qui auraient pu l'être par presque tous les Français, lassés du

(1) *Le Peuple* (N° du 12 janvier 1849).



Destruction d'un arbre de la Liberté.



bavardage, de l'anarchie, et désireux d'être enfin protégés, *gouvernés:*

> Allez-vous-en, gens de la Chambre,
> Allez-vous-en chacun chez vous ;
> L'élection du dix décembre
> Vous répète aussi haut que nous :
> Allez-vous-en, gens de la Chambre,
> Allez-vous-en chacun chez vous (1).

Une chanson, qui eut beaucoup de succès et qui courut de mains en mains, raillait les vaincus du scrutin, ceux qu'elle appelait les *Candidats dégommés* (2) :

> Parce qu'il a mal réussi
> Dans sa politique mesquine,
> Je ne veux pas jeter ici
> La pierre au fameux Lamartine
> Mais, avec son accordéon,
> Il doit rester, loin de la terre,
> Sur le dôme du Panthéon,
> Pour servir de paratonnerre.
>
> Au seize avril, Ledru-Rollin
> Commit une bêtise insigne,
> Lorsque du peuple souverain
> Il osa changer la consigne (3).
> Oublions cet instant cruel...
> Mais, du moment que, par mégarde,
> Il a fait battre le rappel,
> Il devait descendre la garde.

(1) *Le Mois* (à la date du 15 janvier).
(2) *L'Écho des Journaux*, n° de décembre 1848.
(3) Allusion au n° du *Bulletin de la République*, affiché le

Le marquis du *National* (1),
Du peuple Judas politique,
Veut lui faire payer le bal
Où dansera la République.
Mais ces beaux phraseurs démasqués
N'y prendront pas deux fois la France
Des républicains si musqués
Sentent un peu trop la Régence.

Voyez-vous monsieur Foutriquet (2)
Nous lorgner avec ses lunettes ?
Il est très fort... pour le caquet ;
Mais nous connaissons ses sornettes.
Philippe le vit autrefois
Parmi ses plates créatures...
Nous n'avons pas chassé les rois,
Pour en ramasser les ordures.

Un jour voulez-vous protester ?
Nommez Raspail, chers camarades.
La médecine doit rester
En honneur parmi les malades.
— Pourquoi Raspail ? nous dira-t-on.
— Pourquoi Raspail ?... On le devine.
Chacun sait que le camphre est bon,
Pour empoisonner la vermine.

16 avril 1848, et dans lequel Ledru-Rollin menaçait aussi la province dont il prévoyait et redoutait les votes « réactionnaires » : « Paris se regarde, avec raison, comme le mandataire de toute la population du territoire national ; et s'il ne peut pas persuader, il aura la douleur de vaincre. »

(1) Armand Marrast, ancien rédacteur au *National*.

(2) Thiers, à qui le maréchal Soult avait donné ce surnom de Foutriquet.

S'il n'avait pas un coupe-chou,
Je parlerais d'un autre sire (1) ;
Mais je ne suis pas assez fou
Pour blesser qui pourrait m'occire.
Je n'ai rien à lui reprocher.
Je ne crois pas qu'il soit un traître...
Moutons, respectez le boucher,
Mais ne le prenez pas pour maître.

On disait dans les milieux antirépublicains, et ces milieux formaient désormais, à Paris comme en province, la majorité :

« Le 24 février a été une *surprise*, mais le scrutin du 10 décembre est une *reprise*. »

C'était plutôt une liquidation.

(1) Le général Cavaignac.

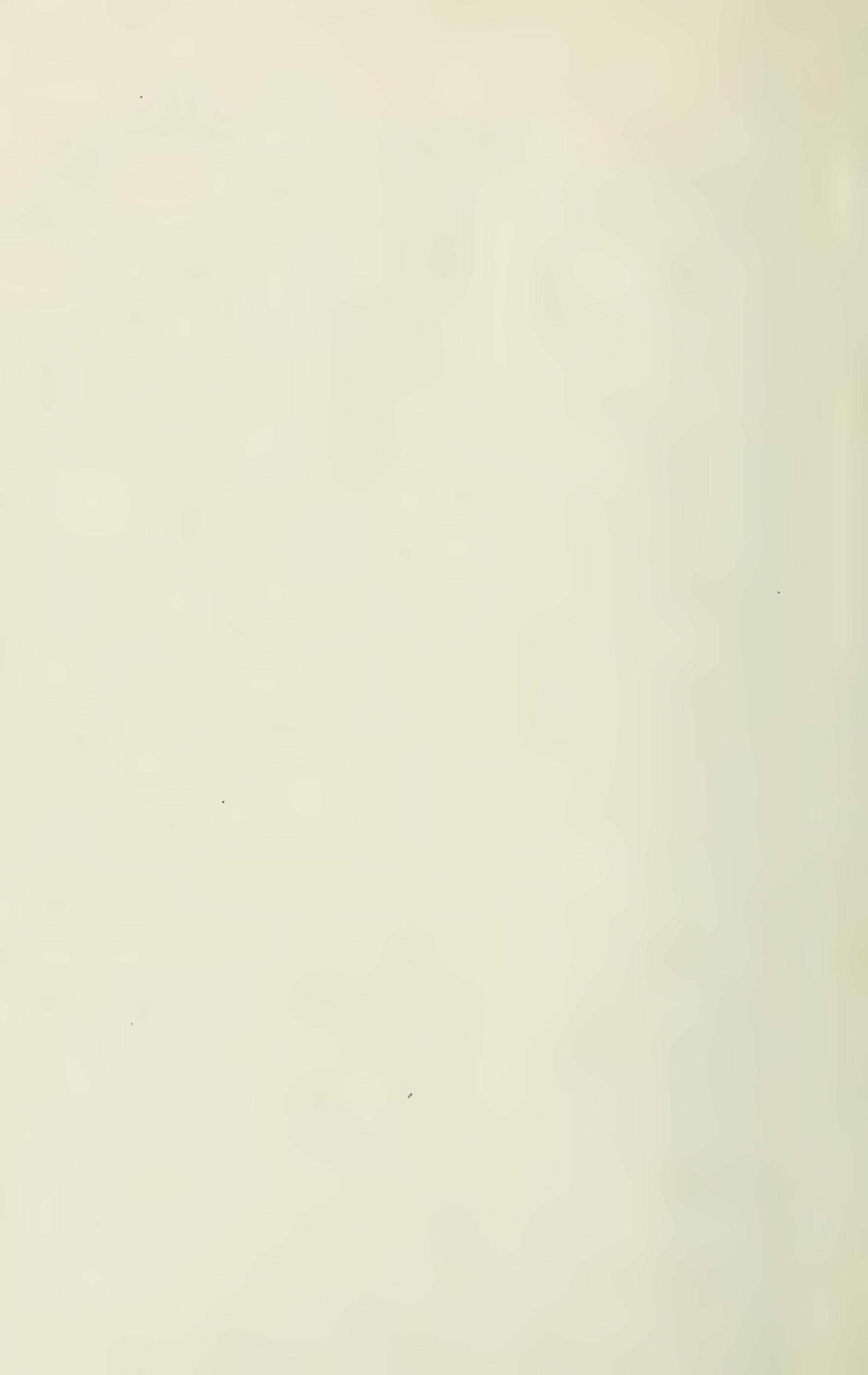
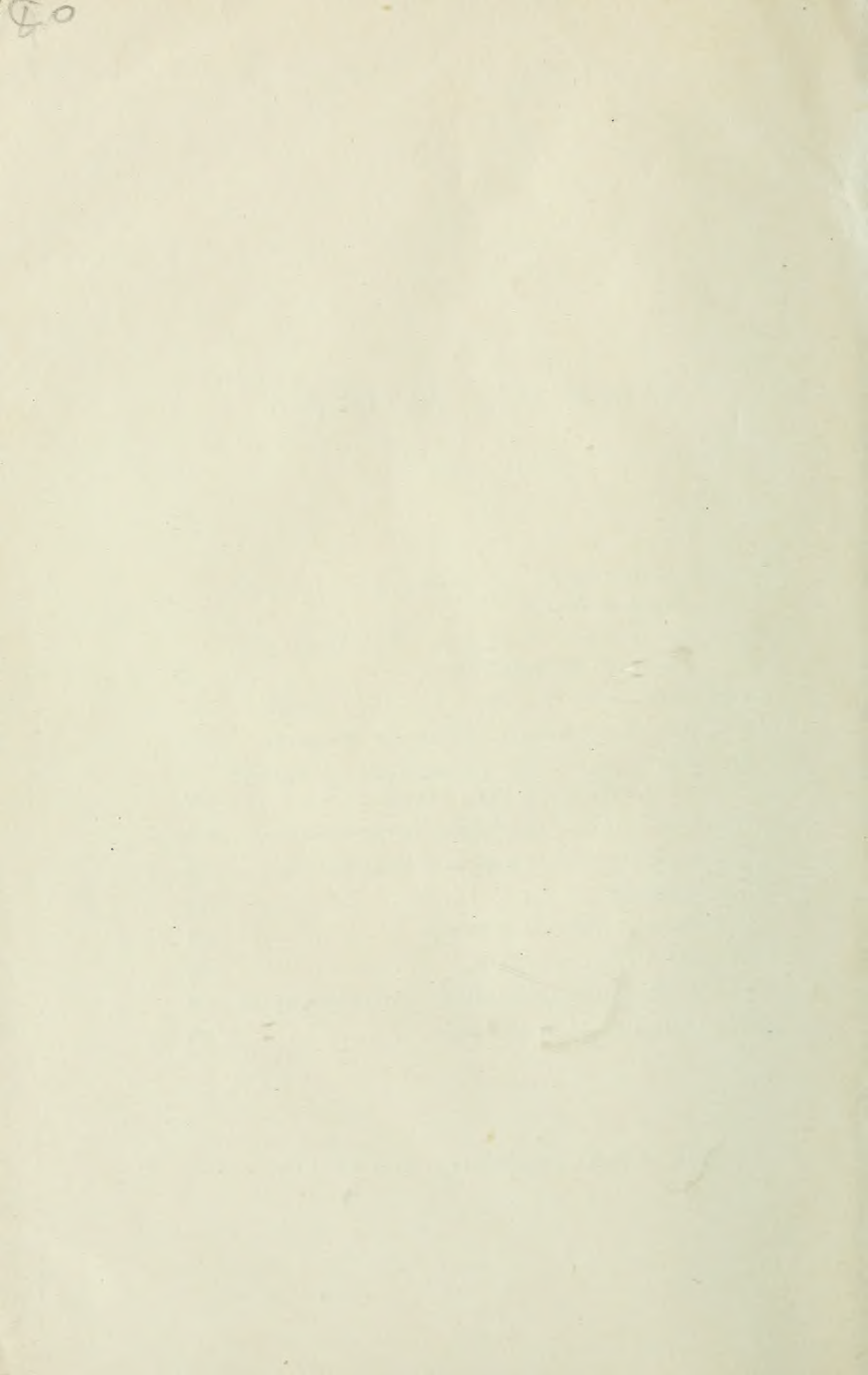


TABLE DES MATIÈRES

4644. — Tours, imprimerie E. Arrault et Cie.





ALBIN MICHEL, Éditeur, 22, rue Huyghens, PARIS

COLLECTION DE MÉMOIRES HISTORIQUES

La Vie Parisienne sous la Révolution et le Directoire, par Henri d'Alméras .... 1 vol.

La Vie Parisienne sous le Consulat et l'Empire, par Henri d'Alméras .... 1 vol.

La Vie Parisienne sous la Restauration, par Henri d'Alméras .... 1 vol.

La Vie Parisienne sous Louis Philippe, par Henri d'Alméras .... 1 vol.

La Vie Parisienne sous la République de 1848, par Henri d'Alméras .... 1 vol.

Pauline Bonaparte, par Henri d'Alméras .... 1 vol.

Les Amoureux de la Reine Marie-Antoinette, par Henri d'Alméras .... 1 vol.

La Société du Second Empire (1851-1858), par le Comte Fleury et Louis Sonolet .... 1 vol.

La Société du Second Empire, (1858-1863), par le Comte Fleury et Louis Sonolet .... 1 vol.

La Société du Second Empire (1863-1867), par le Comte Fleury et Louis Sonolet .... 1 vol.

Louis XIV, sa Cour, ses Maîtresses, par A. Meyrac, d'après Saint-Simon et l'Histoire amoureuse des Gaules .... 2 vol.

Rois, Grandes Dames et Beaux Esprits d'autrefois, par A. Meyrac, d'après les Historiettes de Tallemant des Reaux .... 2 vol.

Louis XV, ses Maîtresses et le Parc aux Cerfs, par A. Meyrac, d'après le journal de d'Argenson, les Chansons du Temps et les Mémoires du Duc de Richelieu .... 2 vol.

Le Régent, ses Filles, ses Maîtresses, les Dames galantes de la Régence, par A. Meyrac, d'après Saint-Simon, la Correspondance de Madame et les Chansons du Temps .... 2 vol.

L'Histoire éclairée par la Clinique, par le Dr Cabanès .. 1 vol.

Chroniques de l'Œil de Bœuf au Temps de Louis XIV, par A. Meyrac, d'après Touchard-Lafosse .... 2 vol.

Chaque volume illustré : **10** fr. net.